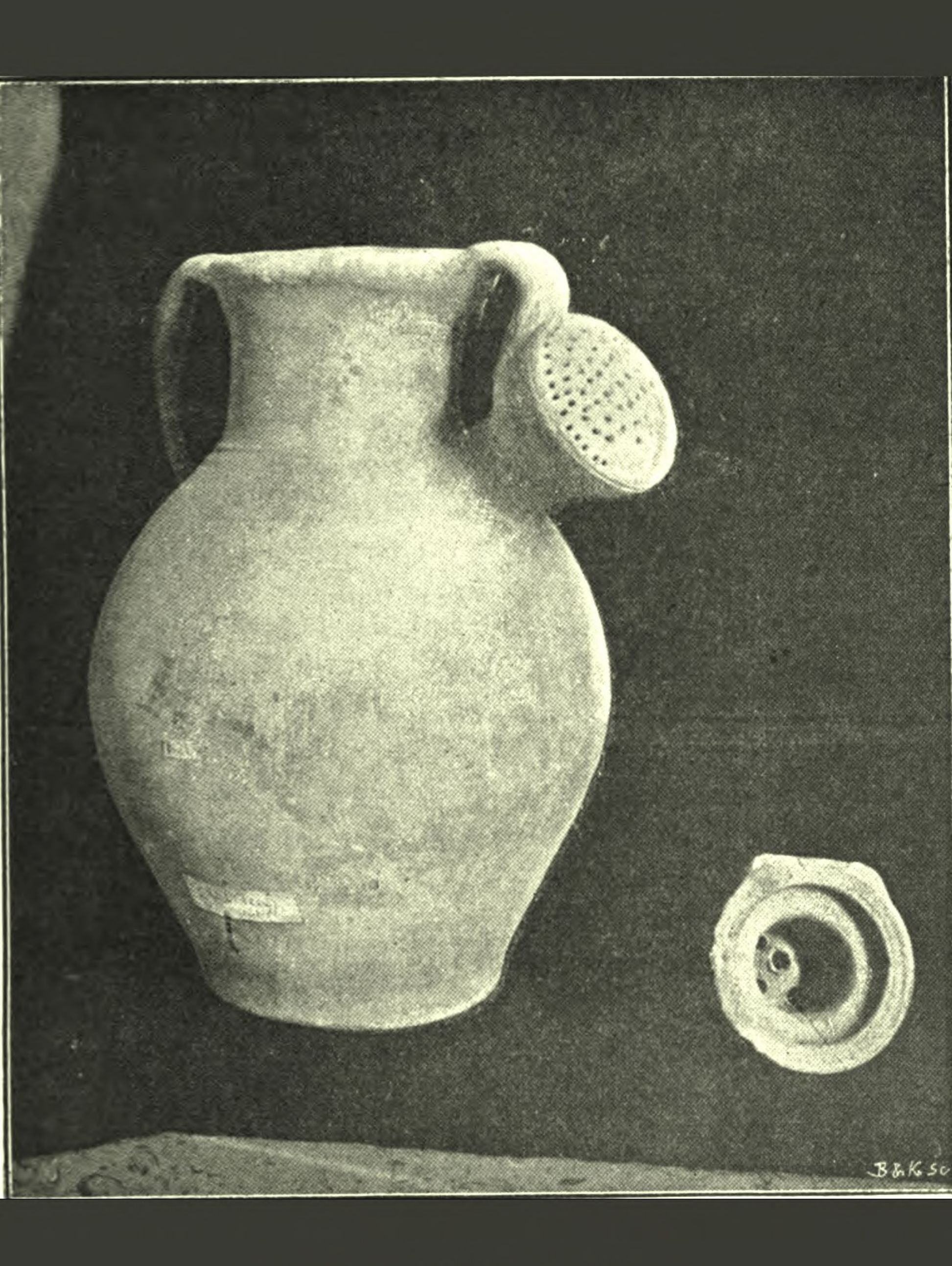
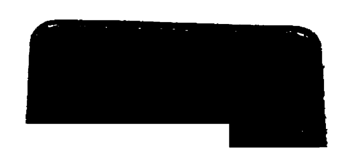



# Bulletin

Société nationale des antiquaires de France





# BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE

# DES ANTIQUAIRES

DE FRANCE



Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.

# BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE

# DES ANTIQUAIRES

DE FRANCE

1900




PARIS
C. KLINCKSIECK
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ
11, RUE DE LILLE, 11



# BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE

# DES ANTIQUAIRES

DE FRANCE

---

## BUREAU DE LA SOCIÉTÉ

POUR L'ANNÉE 1900.

| | |
|---|---|
| MM. M. Collignon, | Président. |
| E. Babelon, | Premier Vice-Président. |
| Ch. Ravaisson-Mollien, | Deuxième Vice-Président. |
| Le comte F. Delaborde, | Secrétaire. |
| J. Martha, | Secrétaire adjoint. |
| A. Blanchet, | Trésorier. |
| M. Prou, | Bibliothécaire-Archiviste. |

**Membres de la Commission des Impressions.**

MM. A. de Barthélemy.
A. Héron de Villefosse.
L'abbé H. Thédenat.
É. Michon.
S. Berger.

**Membres de la Commission de publication des METTENSIA.**

MM. A. de Barthélemy.
H. Omont.
M. Collignon.
A. Blanchet.

**Membres de la Commission des Fonds.**

MM. L'abbé H. Thédenat.
G. Bapst.
É. Molinier.

---

# LISTE

## DES MEMBRES HONORAIRES

Au 4 Avril 1900.

---

MM.

1. Barthélemy (Anatole de), ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue d'Anjou-Saint-Honoré, 9 (9 mai 1842-7 juin 1882).
2. Delisle (Léopold), G. O. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), administrateur général de la Bibliothèque nationale, président du Comité des travaux historiques et scientifiques (section d'histoire), rue des Petits-Champs, 8 (9 juillet 1855-2 décembre 1885).
3. Passy (Louis), membre de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques), ancien sous-secrétaire d'État, député, rue Taitbout, 81 (7 août 1861-6 janvier 1886).
4. Perrot (Georges), C. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris, directeur de l'École normale supérieure, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue d'Ulm, 45 (8 janvier 1868-3 décembre 1890).
5. Bertrand (Alexandre), O. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), conservateur du Musée des antiquités nationales à Saint-Germain-en-Laye, président honoraire du Comité des travaux historiques et scientifiques (section d'archéologie), rue Chalgrin, 4, et au château de Saint-Germain-en-Laye (7 août 1861-6 avril 1892).

MM.

6. Wescher (Carle), ✱, ancien professeur d'archéologie près la Bibliothèque nationale, rue Notre-Dame-des-Champs, 27 (3 juin 1868-6 avril 1892).

7. Héron de Villefosse (Antoine), O. ✱, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), conservateur du département des antiquités grecques et romaines au Musée du Louvre, directeur à l'École pratique des Hautes-Études, président du Comité des travaux historiques et scientifiques (section d'archéologie), rue Washington, 15 (5 janvier 1876-5 janvier 1898).

8. Heuzey (Léon), C. ✱, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres et Académie des beaux-arts), professeur à l'École des Beaux-Arts et à l'École du Louvre, conservateur du département des antiquités orientales au Musée du Louvre, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, avenue Bosquet, 16 *ter* (1er mai 1867-3 mai 1899).

9. . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

10. . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

# LISTE

## DES CORRESPONDANTS ÉTRANGERS

### HONORAIRES

Au 4 Avril 1900.

---

MM.

1. HELBIG (Wolfgang), associé étranger de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), à Rome, villa Lante sul Gianicolo (10 janvier 1893).
2. HIRSCHFELD (Otto), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre de l'Académie des sciences et professeur à l'Université de Berlin, à Charlottenbourg, près Berlin, Carmerstrasse, 8 (10 janvier 1893).
3. OUVAROFF (la comtesse), présidente de la Société impériale archéologique de Moscou, à Moscou (8 avril 1893).
4. LOVATELLI (la comtesse Ersilia CAETANI), à Rome (7 juin 1893).
5. SICKEL (le chevalier Theodor VON), associé étranger de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur à l'Université de Vienne et président de l'Institut autrichien de Rome, à Rome, Via della Croce, 74 (6 février 1895).
6. BENNDORF (Otto), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre de l'Académie des sciences et professeur à l'Université de Vienne, à Vienne (Autriche), Pelikangasse, 18 (16 juin 1897).
7. ALBE (la duchesse DE BERWICK ET D'), à Madrid, Palacio de Liria (1er février 1899).
8. FERRERO (Ermanno), membre de l'Académie royale des sciences et professeur à l'Université de Turin, à Turin (8 avril 1891-1er février 1899).
9. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .
10. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

# LISTE

## DES MEMBRES RÉSIDANTS

### Au 4 Avril 1900.

---

MM.

1. VOGÜÉ (le marquis Melchior DE), C. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), ancien ambassadeur, rue Fabert, 2 (4 juillet 1860).
2. REY (le baron Emmanuel), ✻, rue du Dôme, 3 (5 février 1862).
3. SAGLIO (Edmond), ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), directeur du Musée des Thermes et de l'Hôtel de Cluny, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques et de la Commission des monuments historiques, rue du Sommerard, 24 (3 novembre 1875).
4. LONGNON (Auguste), ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur au Collège de France, directeur à l'École pratique des Hautes-Études, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue de Bourgogne, 50 (7 juin 1876).
5. GUIFFREY (Jules), O. ✻, membre de l'Institut (Académie des beaux-arts), administrateur de la Manufacture nationale des Gobelins, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, avenue des Gobelins, 42 (7 février 1877).
6. SCHLUMBERGER (Gustave), ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, avenue d'Antin, 37 (7 février 1877).
7. GAIDOZ (Henri), ✻, directeur à l'École pratique des Hautes-Études, rue Servandoni, 22 (7 novembre 1877).

MM.

8. Müntz (Eugène), ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), conservateur de la bibliothèque et des collections de l'École des Beaux-Arts, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue de Condé, 14 (8 mai 1878).

9. Mowat (Robert), O. ✻, chef d'escadrons d'artillerie en retraite, rue des Feuillantines, 10 (6 novembre 1878).

10. Corroyer (Édouard), O. ✻, membre de l'Institut (Académie des beaux-arts), inspecteur général des édifices diocésains, rue de Courcelles, 14 (5 février 1879).

11. Lasteyrie (le comte Robert de), ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur à l'École des Chartes, secrétaire du Comité des travaux historiques et scientifiques (section d'archéologie), membre de la Commission des monuments historiques, rue du Pré-aux-Clercs, 10 *bis* (5 novembre 1879).

12. Duchesne (l'abbé Louis), ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), directeur de l'École française de Rome, rue de Vaugirard, 71 *bis*, et à Rome, au Palais Farnèse (3 décembre 1879).

13. Boislisle (Arthur de), ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, boulevard Saint-Germain, 174 (4 mai 1881).

14. Arbois de Jubainville (Henry d'), ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur au Collège de France, boulevard Montparnasse, 84 (5 avril 1882).

15. Robert (Ulysse), ✻, inspecteur général des bibliothèques et des archives, à Saint-Mandé, avenue Quihou, 30 (5 avril 1882).

16. Rougé (le vicomte Jacques de), rue de l'Université, 72 (5 juillet 1882).

MM.

17. Thédenat (l'abbé Henry), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), supérieur de la Maison d'études de l'Oratoire, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, quai des Célestins, 8 (8 novembre 1882).

18. Bapst (Germain), ✻, rue de Miromesnil, 17 (4 février 1885).

19. Molinier (Émile), ✻, conservateur du département des objets d'art du Moyen âge, de la Renaissance et des temps modernes au Musée du Louvre, professeur à l'École du Louvre, boulevard Saint-Germain, 4 (4 février 1885).

20. Collignon (Maxime), ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur adjoint à la Faculté des lettres de l'Université de Paris, boulevard Saint-Germain, 88 (6 janvier 1886).

21. Babelon (Ernest), ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), conservateur du département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue de Verneuil, 30 (7 avril 1886).

22. Ravaisson-Mollien (Charles), conservateur adjoint du département des antiquités grecques et romaines au Musée du Louvre, rue Vital, 39 (12 janvier 1887).

23. Homolle (Théophile), O. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles - lettres), directeur de l'École française d'Athènes, rue de Mondovi, 6, et à Athènes (4 mai 1887).

24. Durrieu (le comte Paul), conservateur adjoint du département des peintures au Musée du Louvre, rue Cortambert, 11 (7 mars 1888).

25. Bouchot (Henri), conservateur adjoint du département des estampes de la Bibliothèque nationale, rue Bonaparte, 47 (2 mai 1888).

MM.

26. Omont (Henri), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), conservateur du département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue Raynouard, 17 (9 janvier 1889).

27. Baye (le baron de), avenue de la Grande-Armée, 58 (3 avril 1889).

28. Delaborde (le comte H.-François), sous-chef de section aux Archives nationales, rue de Phalsbourg, 14 (4 février 1891).

29. Martha (Jules), professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Paris, rue de Bagneux, 16 (4 février 1891).

30. Prou (Maurice), professeur à l'École nationale des chartes, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue des Martyrs, 51 (6 mai 1891).

31. Cagnat (René), ✱, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur au Collège de France, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue Stanislas, 10 (6 janvier 1892).

32. La Noë (le général de), C. ✱, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue de Bourgogne, 43 (1er juin 1892).

33. Berger (Samuel), professeur adjoint à la Faculté de théologie protestante de l'Université de Paris, rue Michelet, 13 (1er juin 1892).

34. Beurlier (l'abbé Émile), curé de Notre-Dame d'Auteuil, rue Corot, 4 (7 mars 1894).

35. Michon (Étienne), conservateur adjoint du département des antiquités grecques et romaines au Musée du Louvre, rue Barbet-de-Jouy, 26 (9 janvier 1895).

36. Lafaye (Georges), professeur adjoint à la Faculté des lettres de l'Université de Paris, rue d'Assas, 68 (9 janvier 1895).

MM.

37. Blanchet (Adrien), bibliothécaire honoraire au département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale, boulevard Péreire, 164 (11 décembre 1895).

38. Valois (Noël), archiviste honoraire aux Archives nationales, rue de l'Abbaye, 13 (9 décembre 1896).

39. Girard (Paul), ✻, maître de conférences à l'École normale supérieure, rue du Cherche-Midi, 55 (9 décembre 1896).

40. Lefèvre-Pontalis (Eugène), archiviste-paléographe, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue de Phalsbourg, 13 (13 janvier 1897).

41. La Tour (Henri de), conservateur adjoint du département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale, avenue de Villars, 2 *bis* (2 juin 1897).

42. Hauvette (Amédée), maître de conférences à l'École normale supérieure, rue Racine, 28 (2 février 1898).

43. Enlart (Camille), sous-bibliothécaire à l'École des beaux-arts, rue Notre-Dame-des-Champs, 56 (3 mai 1899).

44. Martin (Henry), conservateur adjoint à la bibliothèque de l'Arsenal, rue de Sully, 1 (5 juillet 1899).

45. Tardif (Joseph), docteur en droit, rue du Cherche-Midi, 28 (5 juillet 1899).

---

# LISTE

## DES ASSOCIÉS CORRESPONDANTS

### NATIONAUX ET ÉTRANGERS

Au 4 Avril 1900.

---

**Associés correspondants nationaux[1].**

*Ain.*

MM.

Marchand (l'abbé Frédéric), à Bourg, boulevard Victor-Hugo, 22 (3 juillet 1889).

Buche (Joseph), professeur au lycée, à Bourg, rue Voltaire, 29 (25 janvier 1899).

*Aisne.*

Pilloy (Jules), membre non résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques, à Saint-Quentin (13 février 1884).

Vauvillé (Octave), à Pommiers, par Soissons, et à Paris, rue Christiani, 17 (2 mars 1887).

Corneaux (l'abbé Victor), curé de Longpont (9 novembre 1887).

Souchon (Joseph), archiviste du département, à Laon (4 mars 1891).

1. La Commission des impressions croit devoir rappeler qu'aux termes de l'art. 2 du règlement, la qualification d'*associé correspondant national* ou *étranger* est la seule qui puisse être prise par les personnes dont les noms suivent. La qualification de *membre de la Société des Antiquaires de France* est réservée aux 45 membres résidants et aux 10 membres honoraires.

*Allier.*

MM.

Croizier (le marquis de), ✻, membre du Conseil supérieur des colonies, à Couleuvres, et à Neuilly, boulevard de la Saussaye, 10, parc de Neuilly (9 novembre 1892).

Male (Émile), professeur de rhétorique au lycée Lakanal, à Commentry, et à Paris, boulevard Saint-Michel, 7 (3 juillet 1895).

*Alpes (Basses-).*

Ripert-Monclar (le marquis de), O. ✻, ministre plénipotentiaire à Caracas (Vénézuéla), au château d'Allemagne, par Riez, et à Paris, rue de l'Arcade, 18 (4 février 1885).

*Alpes (Hautes-).*

Roman (Joseph), au château de Picomtal, près Embrun (1er mars 1876).

Manteyer (Georges de), au château de Manteyer, et à Paris, rue de Fleurus, 3 (7 juin 1899).

*Alpes-Maritimes.*

Essling (le prince d'), ✻, à Nice, et à Paris, rue Jean Goujon, 8 (15 décembre 1886).

*Ardèche.*

Vallentin (Roger), receveur des domaines, à Saint-Péray (4 juin 1890).

*Ardennes.*

Piette (Édouard), ancien magistrat, à Rumigny (8 novembre 1876).

Vincent (le docteur Henri), à Vouziers, rue des Moulins (6 janvier 1892).

Liebbe (Elias), au château de Trugny, par Rethel, et à Paris, rue Pergolèse, 48 (14 septembre 1898).

MM.

Dieudonné (Adolphe), archiviste paléographe, sous-bibliothécaire au département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale, à Carignan, et à Paris, boulevard de Clichy, 41 (1er février 1899).

*Aube.*

Babeau (Albert), ✻, correspondant de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques), à Troyes, et à Paris, boulevard Haussmann, 133 (3 juillet 1878).

Le Clert (Louis), conservateur du Musée archéologique, à Troyes, rue Saint-Martin, 2 (4 mars 1891).

La Boullaye (Ernest Arbeltier de), à Troyes, rue de la Monnaie, 38 (16 mai 1894).

*Aude.*

Amardel (Gabriel), à Narbonne (5 juillet 1893).

*Aveyron.*

Vialettes (l'abbé Ludovic), chanoine de la cathédrale, à Rodez, rue Victor-Hugo, 15 (6 mai 1891).

*Bouches-du-Rhône.*

Révoil (Henry), O. ✻, correspondant de l'Institut (Académie des beaux-arts), architecte du gouvernement, à Servannes-Mouriès (4 juin 1873).

Blancard (Louis), ✻, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), archiviste du département, à Marseille, rue Silvabelle, 2 (5 novembre 1878).

Champoiseau (Charles), O. ✻, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), ministre plénipotentiaire en retraite, villa La Victoire, à la Croix-Rouge, près Marseille (9 novembre 1892).

Castanier (Prosper), à Marseille (24 janvier 1894).

Clerc (Michel), professeur à la Faculté des Lettres de l'Université d'Aix-Marseille, directeur du Musée d'archéologie, à Marseille, château Borély (7 décembre 1898).

*Calvados.*

MM.

Beaucourt (Gaston Du Fresne, marquis de), au château de Morainville, par Blangy, et à Paris, rue de Babylone, 53 (1er mars 1865).

Travers (Émile), archiviste paléographe, à Caen, rue des Chanoines, 18, et à Paris, rue Paul-Louis-Courier, 13 (7 mars 1877).

Toutain (Jules), professeur adjoint à la Faculté des lettres de l'Université de Caen, à Caen, et à Paris, rue du Havre, 8 (2 décembre 1891).

Besnier (Maurice), à Caen, rue des Carmes, 44 (7 mars 1900).

*Cantal.*

Rochemonteix (Adolphe de Chalvet de), à Cheylade, par Murat (12 juillet 1899).

*Charente.*

Chauvet (Gustave), ancien président de la Société archéologique et historique de la Charente, à Ruffec (2 avril 1884).

Montégut (Henri de), ancien vice-président du tribunal de Limoges, au château des Ombrais, par la Rochefoucauld (2 juillet 1884).

Delamain (Philippe), à Jarnac (28 janvier 1891).

*Charente-Inférieure.*

Musset (Georges), bibliothécaire de la ville, à la Rochelle (6 février 1884).

Dangibeaud (Charles), conservateur du Musée de peinture et de numismatique, à Saintes (4 mai 1887).

Noguès (l'abbé Jules-L.-M.), curé de Dampierre-sur-Boutonne (9 novembre 1887).

Beaucorps (le baron Adalbert de), au château du Fief, à Genouillé (7 décembre 1887).

Baras (Albert), ✱, à Aytré (8 février 1888).

*Cher.*

MM.

Goy (Pierre de), à Bourges (2 avril 1884).

Des Méloizes (le marquis Albert), à Bourges, rue Jacques-Cœur, 18 (16 novembre 1887).

*Corrèze.*

Rupin (Ernest), ✻, président de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze, à Brive, boulevard des Sœurs (1er février 1882).

*Corse.*

Bonaparte (le prince Roland), à Calvi, et à Paris, avenue d'Iéna, 10 (3 juin 1891).

*Côte-d'Or.*

Arbaumont (Jules d'), ancien président de la Commission des antiquités de la Côte-d'Or, aux Argentières, près Dijon (15 novembre 1865).

Aubertin (Charles), ancien magistrat, à Beaune, rue du Change, 3 (10 janvier 1866).

Beauvois (Eugène), à Corberon (28 juin 1871).

Montille (Léonce de), ✻, président de la Société d'histoire, à Beaune, rue Maufoux, 40 (7 avril 1880).

Louis-Lucas (Paul), professeur à la Faculté de droit de l'Université de Dijon, à Dijon, boulevard Carnot, 5 (5 mars 1884).

Millon (Henry), conseiller à la cour d'appel, à Dijon, boulevard Sévigné, 4 (2 juillet 1884).

Morillot (l'abbé Louis), curé doyen de Sombernon (4 juillet 1888).

Lejay (l'abbé Paul), à Pontailler-sur-Saône, et à Paris, rue du Cherche-Midi, 119 (5 mars 1890).

Potey (Georges), à Minot, par Aignay-le-Duc (28 janvier 1891).

Daguin (Fernand), ✻, docteur en droit, à Chamesson, et à Paris, rue de l'Université, 29 (6 février 1895).

Corot (Henry), à Savoisy (1er avril 1896).

MM.

Rey (Ferdinand), à Dijon, rue Legouy-Gerland, 5 (4 mai 1898).

Jobard (Paul), imprimeur, à Dijon (1er juin 1898).

Poinssot (Julien), à Dijon, et à Paris, rue Nicole, 7 (1er mars 1899).

Poinssot (Louis), à Dijon, et à Paris, rue Nicole, 7 (1er mars 1899).

*Côtes-du-Nord.*

Rhôné (Arthur), à Kéravel-en-Plouha, et à Paris, rue du Pré-aux-Clercs, 10 (5 janvier 1876).

Le Cerf (René), ancien député, à Mur-de-Bretagne, et à Paris, rue d'Astorg, 4 (3 juin 1891).

*Creuse.*

Cessac (le comte Jean de), à Guéret (2 mars 1887).

*Dordogne.*

Fayolle (le marquis Gérard de), au château de Fayolle, par Tocane-Saint-Apre (3 juin 1885).

Cheylud (Émile), à la Roche-Chalais (23 février 1898).

*Doubs.*

Gauthier (Jules), ✻, archiviste du département, à Besançon (8 novembre 1882).

Duvernoy (Clément), conservateur honoraire de la bibliothèque, à Montbéliard (7 mars 1883).

Perrin (l'abbé Élie), professeur au grand séminaire, à Besançon (11 janvier 1893).

*Drôme.*

Chevalier (le chanoine Ulysse), ✻, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), à Romans (3 février 1869).

Vallentin (Ludovic), juge honoraire, à Montélimar (9 décembre 1874).

La Sizeranne (le comte Fernand Monier de), ancien député, au château de Beausemblant, par Saint-Vallier, et à Paris, rue Pierre Charron, 67 (11 mai 1881).

*Eure.*

MM.

Regnier (Louis), à Évreux, rue Chartraine, 59 (6 mars 1890).
Porée (le chanoine Adolphe), curé de Bournainville, par Thiberville (23 avril 1890).
Coutil (Léon), président de la Société normande d'études préhistoriques, aux Andelys (6 mars 1895).
Join-Lambert (Arthur), conseiller général de l'Eure, au château de Livet, par Pont-Authou, et à Paris, avenue des Champs-Élysées, 144 (7 avril 1897).

*Eure-et-Loir.*

Janssens (le comte Gaston de), au château de Romainville, par Cloyes, et à Paris, rue Vineuse, 9 (4 mai 1892).
Clerval (l'abbé Alexandre), supérieur de la maîtrise, à Chartres (1er février 1893).
Daupeley (Gustave), imprimeur, à Nogent-le-Rotrou (20 avril 1898).

*Finistère.*

Brémond d'Ars (le comte Anatole de), ✻, au château de la Porte-Neuve, par Riec, et à Nantes, rue Harroüys, 5 (3 avril 1878).
Du Chatellier (Paul), au château de Kernus, par Pont-l'Abbé (7 janvier 1880).

*Gard.*

Marignan (Albert), à Fonsfougacière, par Aigues-Vives, et à Paris, rue Jacob, 23 (4 février 1891).
Rousset (Louis), membre correspondant de l'Académie de Nîmes, à Uzès (6 mai 1891).

*Garonne (Haute-).*

Roschach (Ernest), ✻, secrétaire perpétuel de l'Académie de Toulouse, à Toulouse, rue Riquet, 1 (16 janvier 1867).
Saint-Paul (Anthyme), à Toulouse, rue Montaudran, 31, et à Paris, rue des Chartreux, 6 (9 février 1881).

MM.

Pasquier (Félix), archiviste du département, à Toulouse, rue Saint-Antoine-du-T, 6 (2 novembre 1887).

Batiffol (Mgr Pierre), recteur de l'Institut catholique, à Toulouse, rue de la Fonderie, 31 (11 janvier 1888).

Barrière-Flavy (Casimir), au château de Puydaniel, par Auterive (2 décembre 1891).

*Gers.*

Lacave La Plagne-Barris (le baron Joseph), au château de la Plagne, par Montesquiou (7 mai 1890).

Lauzun (Philippe), à Valence-sur-Baïse (26 juillet 1899).

*Gironde.*

Jullian (Camille), ✻, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Bordeaux, à Bordeaux, cours de Tournon, 1 (10 janvier 1894).

Mareuse (Edgar), à Bègles, et à Paris, boulevard Haussmann, 81 (5 juin 1895).

Paris (Pierre), professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Bordeaux, à Bordeaux, rue Méry, 26 (23 février 1898).

Braquehaye (Charles), ancien président de la Société archéologique de Bordeaux, à Bordeaux, place Rohan, 6 (6 avril 1898).

Brutails (Auguste), archiviste de la Gironde, juge au tribunal supérieur d'Andorre, à Bordeaux, rue d'Aviau (20 avril 1898).

Amtmann (Théodore), archiviste et bibliothécaire de la Société archéologique de la Gironde, à Bordeaux, rue Doidy, 26 (26 avril 1898).

Lanore (Maurice), à Bordeaux, rue des Réservoirs, 19 (4 avril 1900).

*Hérault.*

Cazalis de Fondouce (Paul), ingénieur civil, à Montpellier, rue des Étuves, 18 (12 juin 1878).

MM.

Noguier (Louis), avocat, à Béziers, rue de la Promenade, 5 (10 décembre 1879).

Berthelé (Joseph), archiviste du département, à Montpellier, impasse Pagès, 11 (7 novembre 1883).

Pélissier (Léon-G.), professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Montpellier, à Montpellier, boulevard du Jeu de Paume, 33 (1er juillet 1891).

Vitalis (Alexandre), à Lodève, place Alsace-Lorraine (3 mars 1897).

*Ille-et-Vilaine.*

Joüon des Longrais (Frédéric), à Rennes, rue du Griffon, 4 (11 avril 1881).

Bossard (l'abbé Pierre), à Bruz (10 janvier 1900).

*Indre.*

Creusot (F.), à Châteauroux, rue de la Châtre, 128 (7 mars 1900).

*Indre-et-Loire.*

Delaville-Le Roulx (Joseph), docteur ès lettres, archiviste paléographe, à Monts, et à Paris, rue de Monceau, 52 (5 février 1879).

Beaumont (le comte Charles de), à Chatigny, par Fondettes, et à Paris, boulevard des Invalides, 12 (24 juillet 1894).

*Isère.*

Reymond (Marcel), à Grenoble, place de la Constitution, 4 (3 décembre 1890).

Fournier (Paul), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur à la Faculté de droit de l'Université de Grenoble, à Grenoble, place Victor-Hugo, 11 *bis* (5 juillet 1893).

Delachenal (Roland), à Crémieu, et à Paris, rue de Babylone, 4 (5 juin 1895).

Chapot (Victor), docteur en droit, à Grenoble, et à Paris, rue Vauquelin, 15 (27 janvier 1897).

*Jura.*

MM.

GUICHARD (l'abbé Alphonse), docteur en théologie, curé de Grozon (6 février 1889).

BRUNE (l'abbé Paul), curé de Beaume-les-Messieurs, par Voiteur (6 mars 1889).

*Loir-et-Cher.*

STORELLI (André), à la Gourre, à Blois (3 juillet 1878).

*Loire.*

DURAND (Vincent), secrétaire de la Société archéologique du Forez, à Ailleux, par Boën-sur-Lignon (7 juillet 1875).

GONNARD (Henri), à Saint-Étienne, rue Gambetta, 52 (10 décembre 1879).

BRASSART (Éleuthère), à Montbrison (4 novembre 1885).

THIOLLIER (Félix), ✱, à Saint-Étienne, rue de la Bourse, 28 (15 décembre 1886).

DÉCHELETTE-DESPIERRES (Joseph), à Roanne (15 novembre 1893).

*Loire-Inférieure.*

LA NICOLLIÈRE (Stéphane DE), à Nantes, rue Deshoulières, 1 (2 juin 1869).

KERVILER (René POCARD-), ✱, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées, à Saint-Nazaire (6 décembre 1876).

DU DRENEUC (Pierre-René DE LISLE), secrétaire de la Société archéologique, à Nantes, rue de Paris, 19 (19 avril 1882).

GRANGES DE SURGÈRES (le marquis DE), à Nantes, rue Saint-Clément, 66 (21 décembre 1887).

QUILGARS (Henry), à Guérande, et à Paris, rue Monge, 30 (23 février 1898).

*Loiret.*

CASATI (Charles), ✱, conseiller honoraire à la Cour de Paris, au château de la Javelière, par Boiscommun (5 mars 1873).

MM.

DESNOYERS (Mgr), ✻, président de la Société archéologique de l'Orléanais, à Orléans, rue Saint-Étienne, 24 (7 mai 1873).

COURET (le comte Alphonse), ancien magistrat, à Orléans, rue du Devidet, 6 (7 novembre 1877).

DUMUŸS (Léon), à Orléans, rue de la Lionne, 61 (15 juillet 1888).

*Lot-et-Garonne.*

THOLIN (Georges), ✻, archiviste du département, à Saint-Cirq, près Agen (5 mars 1873).

*Lozère.*

GERMER-DURAND (François), architecte du département, à Mende (15 décembre 1880).

*Maine-et-Loire.*

PORT (Célestin), O. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), archiviste du département, à Angers (3 mars 1875).

FARCY (Louis DE), à Angers, parvis Saint-Maurice, 3 (30 janvier 1884).

DURAND-GRÉVILLE (Émile-Alix), à Angers, chemin de la Barre, et à Paris, rue de Grenelle, 174 (3 février 1892).

CASTELLANE (le comte Henri DE), président de la Société française de numismatique, à Parnay, par Noyant, et à Paris, rue de Villersexel, 5 (4 mai 1898).

*Marne.*

GIVELET (Charles), membre de l'Académie de Reims, à Reims, rue de la Grue, 12 (9 janvier 1867).

MOREL (Léon), receveur particulier des finances en retraite, à Reims, rue de Sedan, 3 (1er juillet 1874).

LUCOT (l'abbé Paul), chanoine archiprêtre de la cathédrale, à Châlons-sur-Marne (1er octobre 1879).

DEMAISON (Louis), archiviste de la ville, à Reims, rue Nicolas-Perseval, 21 (20 juillet 1881).

MM.

Nicaise (Auguste), à Châlons-sur-Marne, rue Grande-Étape, 26 (12 juillet 1882).

Jadart (Henri), secrétaire général de l'Académie de Reims, bibliothécaire de la ville, à Reims, rue du Couchant, 15 (5 novembre 1884).

Tausserat (Alexandre), attaché au ministère des Affaires étrangères, à Vinay, par Épernay, et à Paris, rue de Mézières, 6 (11 janvier 1888).

Millard (l'abbé Aristide), curé de Saint-Gond, par Sézanne (12 juin 1889).

Gosset (Alphonse), architecte, à Reims, rue des Templiers, 19 (3 juin 1891).

*Marne (Haute-).*

Brocard (Henry), architecte, à Langres (3 avril 1878).

Roserot (Alphonse), ancien archiviste du département, à Chaumont, et à Paris, rue Saint-Placide, 60 (3 juillet 1889).

Royer (Charles), conservateur du Musée, à Langres (4 décembre 1889).

Gillet (Horace), à Joinville (30 juillet 1890).

Marcel (l'abbé Louis), préfet des études au petit séminaire, à Langres (6 juillet 1892).

*Mayenne.*

Farcy (Paul de), à Château-Gontier, rue Dorée (10 octobre 1877).

*Meurthe-et-Moselle.*

Mougenot (Léon), consul honoraire d'Espagne, à Nancy, rue Saint-Dizier, 9 (10 juin 1861).

Puymaigre (le comte de), au château d'Inglange, par Diesdorf, et à Briey, et à Paris, rue de l'Université, 17 (4 juin 1862).

Durand de Distroff (Anatole), avocat, à Briey (5 avril 1865).

MM.

Cournault (Charles), ✱, conservateur honoraire du Musée lorrain, à Malzéville (9 février 1870).

Germain (Léon), secrétaire perpétuel de la Société d'archéologie lorraine, à Nancy, rue Héré, 26 (7 mars 1883).

Des Robert (Ferdinand), à Nancy, terrasse de la Pépinière, 1 (5 décembre 1883).

Vienne (Maurice Mathieu de), ✱, lieutenant-colonel, directeur de l'artillerie, à Toul (5 février 1890).

Vernet (Gustave), à Toul, et à Paris, avenue de Suffren, 28 (24 juillet 1895).

*Meuse.*

Maxe-Werly (Léon), ✱, à Bar-le-Duc, et à Paris, rue d'Assas, 22 (10 octobre 1877).

Jacob (Alfred), conservateur du Musée, à Bar-le-Duc, place Saint-Pierre (6 juillet 1881).

Pierre (Émile), aux moulins de Houdelaincourt, par Demange-aux-Eaux (6 janvier 1897).

*Morbihan.*

Boyé (Marius), ✱, capitaine au 2e régiment de chasseurs, à Pontivy (11 mai 1887).

L'Estourbeillon (le marquis de), député, à Vannes, place de l'Évêché, 5 (14 décembre 1887).

*Nièvre.*

Lespinasse (René Leblanc de), archiviste paléographe, au château de Luanges, par Guérigny, et à Paris, rue du Bac, 44 (1er juillet 1868).

Gauthier (Gaston), instituteur, à Champvert, par Decize, (1er mars 1893).

Sarriau (Henri), à Donzy, et à Paris, rue Treilhard, 4 (1er juillet 1896).

Mirot (Léon), archiviste aux Archives nationales, à Clamecy, et à Paris, rue Denfert-Rochereau, 23 (1er mars 1899).

MM.

Saint-Venant (Julien de), ✻, inspecteur des eaux et forêts, conservateur du Musée lapidaire, à Nevers (3 janvier 1900).

*Nord.*

Van Hende (Édouard), à Lille, rue Masséna, 50 (1er juillet 1866).

Rigaux (Henry), à Lille, rue du Chaufour, 14 (4 février 1874).

Quarré-Reybourbon (Louis), à Lille, boulevard de la Liberté, 70 (5 décembre 1883).

Finot (Jules), ✻, archiviste du département, à Lille (12 décembre 1883).

Carton (le docteur Louis), médecin-major du 19e régiment de chasseurs à cheval, à Lille, rue Voltaire, 33 (3 février 1892).

Maurice (Jules), à Douai, rue des Blancs-Mouchons, 39, et à Paris, rue du Pré-aux-Clercs, 5 (9 janvier 1895).

Hénault (Maurice), archiviste et sous-bibliothécaire de la ville, à Valenciennes (11 décembre 1895).

*Oise.*

Marsy (le comte Arthur de), directeur de la Société française d'archéologie, à Compiègne, et à Paris, rue Pigalle, 22 (12 décembre 1866).

Caix de Saint-Aymour (le vicomte Amédée de), membre de la Commission des monuments historiques, à Senlis, et à Paris, boulevard de Courcelles, 112 (13 décembre 1876).

Luçay (le comte Hélion de), ✻, correspondant de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques), membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, au château de Saint-Agnan, par Mouy, et à Paris, rue de Varennes, 90 (3 juillet 1878).

Du Lac (Jules), à Compiègne, rue des Minimes, 10 (11 mai 1881).

MM.

Müller (l'abbé Eugène), curé de Saint-Leu-d'Esserent (25 juillet 1888).

Douais (Mgr Célestin), évêque de Beauvais (3 avril 1889).

Valton (Prosper), à Frétoy-le-Château, par Guiscard, et à Paris, rue Taitbout, 36 (15 juin 1889).

Marsaux (le chanoine Léopold), à Beauvais, rue des Jacobins, 68 (2 avril 1890).

Bordeaux (Paul), à Méru, rue Nationale, 72, et à Neuilly-sur-Seine, rue Charles-Laffitte, 97 (3 février 1892).

Bonnault d'Houët (le baron Xavier de), archiviste paléographe, à Compiègne (14 avril 1897).

*Orne.*

Duval (Louis), archiviste du département, à Alençon (18 février 1868).

Duruflé (Gustave), au Renouard, par Vimoutiers, et à Paris, rue de la Victoire, 47 (10 février 1886).

Godet (l'abbé Henri), curé du Pas-Saint-Lhomer, par Moutiers-au-Perche (7 avril 1886).

Boutry (Léon), à Alençon, rue du Château, 33 (7 février 1900).

*Pas-de-Calais.*

Monnecove (Félix Le Sergeant de), ✱, ancien député, à Saint-Omer, et à Paris, rue Saint-Florentin, 4 (4 mars 1874).

Pagart d'Hermansart (Émile), membre non résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques, à Saint-Omer (13 février 1884).

Vaillant (Victor-J.), à Boulogne-sur-Mer, rue Tour-Notre-Dame, 12 (3 juillet 1889).

Loisne (le comte Auguste Menche de), au château de Beaulieu, par Saint-Venant, et à Paris, rue de Varenne, 51 (25 mars 1896).

Lhomel (le comte Georges de), à Montreuil-sur-Mer, et à Paris, rue Marbeuf, 27 (7 décembre 1898).



*Puy-de-Dôme.*

MM.

Audollent (Auguste), maître de conférences à la Faculté des lettres de l'Université de Clermont-Ferrand, à Chenalière, près Clermont-Ferrand, rue de Beaulieu, 3 (5 mars 1890).

*Pyrénées (Basses-).*

Planté (Adrien), ancien député, président de la Société des lettres, sciences et arts de Pau, à Orthez (5 février 1896).

Lemaire (Arthur), à Saint-Jean-de-Luz, et à Paris, rue de Rome, 35 (3 février 1897).

Guilhou (Ernest), au château de Laclau, par le Boucau (12 juillet 1899).

*Pyrénées (Hautes-).*

Frossard (le pasteur Charles), à Bagnères-de-Bigorre, et à Paris, rue Ballu, 14 (6 juin 1883).

*Pyrénées-Orientales.*

Carsalade du Pont (Mgr Jules de), évêque de Perpignan (10 juillet 1889).

*Rhône.*

Morin-Pons (Henry), à Lyon, quai Saint-Clair, 15 (4 janvier 1865).

Giraud (Jean-Baptiste), conservateur du Musée archéologique de la ville, à Lyon, rue Saint-Dominique, 15 (7 avril 1880).

Vachez (Antoine), membre de l'Académie de Lyon, à Lyon, rue de la Charité, 24 (9 novembre 1887).

Rainaud (Armand), agrégé de l'Université, à Lyon, chemin d'Alaï, 117, au Point-du-Jour (27 février 1889).

Condamin (le chanoine James), professeur aux Facultés libres, à Lyon, rue du Peyrat, 4 (2 avril 1890).

*Saône-et-Loire.*

MM.

Bulliot (Gabriel), ✱, président de la Société Éduenne, à Autun (6 novembre 1862).

Charmasse (Anatole de), à Autun (14 mars 1866).

Deseilligny (Jules Pierrot-), à Autun, et à Paris, avenue Henri-Martin, 47 (14 décembre 1887).

*Sarthe.*

Bertrand de Broussillon (Arthur), archiviste paléographe, au Mans, rue de Tascher, 15 (2 juillet 1879).

Menjot d'Elbenne (le vicomte Samuel), à Couléon, par Tuffé (17 juillet 1895).

*Seine.*

Chatel (Eugène), ✱, archiviste honoraire du département du Calvados, à Paris, rue Vavin, 5 (4 février 1863).

Lefort (Louis), ✱, à Paris, rue de Condé, 5 (3 février 1875).

Bayet (Charles), O. ✱, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), directeur de l'enseignement primaire, à Paris, rue Gay-Lussac, 24 (2 juillet 1879).

Pothier (le général Edgard), C. ✱, à Paris, boulevard Saint-Germain, 262 (16 janvier 1884).

Weiss (André), ✱, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Paris, à Paris, rue Copernic, 10 (5 mars 1884).

Bloch (Gustave), ✱, maître de conférences à l'École normale supérieure, à Paris, rue d'Alésia, 72 (11 juin 1884).

Ruelle (Ch.-Émile), ✱, administrateur de la bibliothèque Sainte-Geneviève, à Paris, place du Panthéon, 6 (9 novembre 1887).

Mazerolle (Fernand), archiviste de la Monnaie, à Paris, avenue Niel, 91 (16 novembre 1887).

Bouillet (l'abbé Auguste), à Paris, rue Corot, 4 (12 juin 1889).

Meyer (Henri), à Paris, avenue Hoche, 24 (4 mars 1891).

MM.

VILLENOISY (François DE), attaché au département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale, à Paris, rue Washington, 32 (1er juillet 1891).

LEPRIEUR (Paul), attaché au département de la sculpture du Moyen âge, de la Renaissance et des temps modernes au Musée du Louvre, à Paris, rue des Écoles, 38 (6 janvier 1892).

LAMBIN (Émile), à Clamart, rue Thiers, 17 (5 juillet 1893).

EUDE (Émile), ingénieur architecte, à Paris, avenue d'Orléans, 8 (3 juillet 1895).

TRAWINSKI (Florentin), secrétaire agent-comptable des Musées nationaux, au Musée du Louvre (8 juillet 1896).

CAPITAN (le docteur Louis), professeur à l'École d'anthropologie, à Paris, rue des Ursulines, 5 (6 janvier 1897).

FOUGÈRES (Gustave), maître de conférences à la Faculté des lettres de l'Université de Paris, à Paris, rue d'Ulm, 6 (23 février 1898).

EXPERT (Henry), à Paris, boulevard Saint-Michel, 105 (1er juin 1898).

VITRY (Paul), attaché au Musée du Louvre, à Paris, boulevard Saint-Germain, 7 (7 décembre 1898).

SELLIER (Charles), à Paris, rue Saint-Louis-en-l'Isle, 5 (4 avril 1900).

GUIMET (Émile), à Paris, avenue d'Antin, 49 (4 avril 1900).

*Seine-Inférieure.*

BEAUREPAIRE (Charles DE ROBILLARD DE), ✳, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), archiviste du département, à Rouen (6 avril 1870).

ESTAINTOT (le comte Robert D'), à Rouen (1er décembre 1875).

ALLARD (Paul), ancien magistrat, à Rouen, rue de la Corderie, 12 (10 décembre 1879).

LE BRETON (Gaston), ✳, correspondant de l'Institut (Académie des beaux-arts), directeur du Musée archéologique départemental, à Rouen, rue Thiers, 25 *bis* (1er février 1882).

MM.

KERMAINGANT (Pierre-Paul LAFFLEUR DE), ✻, ingénieur, au Tréport, et à Paris, avenue des Champs-Élysées, 102 (3 janvier 1883).

PRÉVOST (Gustave), ancien magistrat, à Rouen, rue Chasse-lièvre (6 juin 1888).

DUMOULIN (Maurice), au Havre, boulevard François Ier, 31 (11 décembre 1895).

*Seine-et-Marne.*

BORDES (l'abbé Jean-Marie), censeur du collège de Juilly, à Juilly (4 mars 1885).

HÉRON DE VILLEFOSSE (Étienne), à Chartronges, par la Ferté-Gaucher, et à Paris, rue de l'Université, 29 (2 juin 1886).

CHANTECLER (Charles), agriculteur, à Limoges-Fourches, par Moissy-Cramayel (12 juillet 1899).

*Seine-et-Oise.*

CHARDIN (Paul), à Ville-d'Avray, et à Paris, rue des Pyramides, 2 (10 décembre 1873).

FOURDRIGNIER (Édouard), à Sèvres, Grande-Rue, 112 (4 juin 1879).

CARON (Émile), ✻, aux Camaldules, par Yerres, et à Paris, boulevard Haussmann, 36 (6 avril 1881).

LETAILLE (Joseph), à Bellevue, et à Paris, rue Garancière, 15 (20 janvier 1886).

THÉLIER (Ernest), à Marly-le-Roy, château du Chenil, et à Paris, boulevard de Courcelles, 66 (12 février 1890).

MARTIN-SABON (Félix), ingénieur, à Ronquerolles, et à Paris, rue Mansart, 5 *bis* (2 avril 1890).

ROSIÈRES (Raoul), à Meulan (3 mai 1893).

MARCHÉVILLE (Marcel DE), ✻, vice-président de la Société française de numismatique, à Saint-Germain-en-Laye, et à Paris, boulevard Haussmann, 138 (7 février 1894).

MARQUET DE VASSELOT (Jean-J.), attaché à la conservation du Musée de Versailles, à Bellevue, Grande-Rue, 12 (9 janvier 1895).

MM.

Maignan (Albert), O. ✻, artiste peintre, à Saint-Prix, et à Paris, rue La Bruyère, 1 (6 mars 1895).

Legrand (Maxime), à Étampes (10 janvier 1900).

Rey (Auguste), à Saint-Prix, et à Paris, rue Sainte-Cécile, 8 (4 avril 1900).

*Sèvres (Deux-).*

Espérandieu (Émile), capitaine d'infanterie, professeur à l'École militaire d'infanterie, à Saint-Maixent (29 juillet 1885).

Piet-Lataudrie (Charles), à Niort, et à Paris, avenue de Messine, 14 (2 décembre 1885).

*Somme.*

Janvier (Auguste), à Amiens, boulevard du Mail, 73 (5 décembre 1877).

Duhamel-Decéjean (Charles), ancien secrétaire perpétuel de la Société des Antiquaires de Picardie, au château de Nesle, à Nesle (23 juillet 1884).

Poujol de Fréchencourt (Fernand), secrétaire perpétuel de la Société des Antiquaires de Picardie, à Amiens, rue Gloriette, 6, et au château de Fréchencourt, par Montigny (7 avril 1886).

Guyencourt (Robert de), à Amiens, rue Gloriette, 1 (9 janvier 1889).

Guerlin (Robert), président de la Société des Antiquaires de Picardie, à Amiens, rue Saint-Louis, 30 (3 février 1892).

*Tarn-et-Garonne.*

Bruston (Charles), ✻, doyen de la Faculté de théologie protestante de l'Université de Toulouse, à Montauban, rue de la Banque, 37 (7 mars 1894).

*Vendée.*

Vallette (René), directeur de la Revue du Bas-Poitou, à Fontenay-le-Comte (23 juillet 1884).

MM.

Farcinet (Charles), O. ✻, ancien chef du personnel au ministère de l'Intérieur, à la Roche-sur-Yon, et à Paris, rue de la Néva, 3 (7 décembre 1892).

Arnauldet (Pierre), licencié en droit, au Fossé-Rouge, par l'Oie (24 janvier 1894).

*Vienne.*

La Croix (le R. P. Camille de), ✻, conservateur du Musée des Antiquaires de l'Ouest, à Poitiers (1er juin 1881).

Combes (Camille), avocat, au château de Velue, à Nueil-sous-Faye, par Monts-sur-Guesnes, et à Paris, rue Vignon, 21 (9 novembre 1887).

Ginot (Émile), bibliothécaire archiviste de la ville de Poitiers, à Poitiers, rue de la Tranchée, 16 (3 janvier 1900).

*Vienne (Haute-).*

Fage (René), avocat, à Limoges, boulevard Gambetta, 25 (3 novembre 1886).

*Yonne.*

Julliot (Gustave), conservateur du Musée archéologique, à Sens (7 février 1872).

Petit (Ernest), ✻, conseiller général de l'Yonne, président de la Société des sciences de l'Yonne, à Vausse, par l'Isle-sur-Serein, et à Paris, rue du Bellay, 8 (7 février 1883).

Roy (Maurice), conseiller référendaire à la Cour des comptes, au château du Chesnoy, par Sens, et à Paris, rue de Bellechasse, 31 (2 décembre 1891).

Lucas (Charles), architecte, à Champigny-sur-Yonne, et à Paris, rue de Dunkerque, 23 (2 juin 1897).

*Algérie et Tunisie.*

Blanc (Édouard), à Tunis, et à Paris, rue de Varennes, 54 (6 mars 1890).

MM.

GAUCKLER (Paul), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), directeur des antiquités et beaux-arts de la Régence, membre de la Commission de l'Afrique du nord, à Tunis, rue des Selliers, 66 (11 janvier 1893).

L'ESPINASSE-LANGEAC (le vicomte DE), à Sfax (11 janvier 1893).

ANSELME DE PUISAYE (le marquis Jules D'), à Tunis, Sidi el Benna, 32 (10 avril 1895).

DELATTRE (Le R. P. Alfred-Louis), ✵, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), chapelain de Saint-Louis, à Carthage (11 décembre 1895).

## Associés correspondants nationaux résidant à l'étranger.

ENGEL (Arthur), ancien membre des Écoles françaises de Rome et d'Athènes, à Bâle (Suisse), et à Paris, rue de l'Assomption, 66 (5 décembre 1877).

SORLIN-DORIGNY (Albert), à Constantinople, rue Asmali-Mesdjid, 17, Péra (1er juin 1881).

SAIGE (Gustave), ✵, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), conservateur des archives et de la bibliothèque du Palais, à Monaco (1er mars 1882).

LAIGUE (Louis DE), ✵, consul général de France, à Rotterdam (Pays-Bas) (5 décembre 1883).

LA MARTINIÈRE (Henri-P. DE), ✵, secrétaire de la légation de France au Maroc, membre de la Commission de l'Afrique du nord, à Tanger, et à Paris, rue de Saint-Pétersbourg, 28 (19 juin 1889).

FLEURY (le comte Louis DE), à la Kempa, par Lomzo, gouvernement de Grodno, Russie (5 mars 1890).

DURIGHELLO (Ange), à Beyrouth, Syrie (10 janvier 1894).

LAGRANGE (le R. P. Marie-Joseph), au couvent de Saint-Étienne des Dominicains, à Jérusalem (6 mars 1895).

MM.

GERMER-DURAND (le R. P. Joseph), supérieur des Assomptionnistes, à Jérusalem (11 décembre 1895).

SÉJOURNÉ (le R. P. Paul-M.), de l'ordre des Frères Prêcheurs, à Jérusalem, et à Paris, rue du Bac, 94 (11 décembre 1895).

MORIN (le R. dom Germain), à l'abbaye de Maredsous, Belgique (13 mai 1896).

ROUVIER (le docteur Jules), professeur à la Faculté de médecine, à Beyrouth, Syrie (28 juillet 1897).

GAUDIN (Paul), directeur de la Compagnie des chemins de fer de Smyrne-Cassaba, à Smyrne (12 juillet 1899).

## Associés correspondants étrangers.

### *Allemagne.*

PFLUGK-HARTTUNG (le Dr Julius VON), à Berlin, S. W., Yorkstrasse, 14 (1er décembre 1886).

HELBIG (Wolfgang), voir p. 9.

HIRSCHFELD (Otto), voir p. 9.

PLATH (le Dr Konrad), à Berlin, S. W., Anhaltstrasse, 7 (5 juin 1895).

### *Autriche-Hongrie.*

SICKEL (le chevalier Th. VON), voir p. 9.

BENNDORF (Otto), voir p. 9.

### *Belgique.*

VAN DER STRATEN-PONTHOZ (le comte François), à Bruxelles, rue de la Loi, 13 (18 janvier 1865).

DOGNÉE (Eugène-M.-O.), ✻, à Liège, place des Carmes, 20 (6 juin 1867).

HELBIG (Jules), directeur de la *Revue de l'Art chrétien*, à Liège, rue de Joie, 16 (2 mai 1883).

CLOQUET (Louis), professeur à l'Université, à Gand, rue Saint-Pierre, 2 (3 décembre 1884).

MM.

Cumont (Georges), avocat, à Saint-Gilles-lez-Bruxelles, rue de l'Aqueduc, 19 (6 avril 1887).

Witte (Alphonse de), ingénieur, à Bruxelles, rue du Trône, 49 (3 avril 1889).

Soil (Eugène), membre de la Commission royale des monuments, juge au tribunal civil, à Tournai, rue Royale, 45 (29 juillet 1896).

Destrée (Joseph), conservateur du Musée des arts décoratifs et industriels, à Bruxelles (20 avril 1898).

Donnet (Fernand), à Anvers (4 avril 1900).

*Danemark.*

Schmidt (le professeur Valdemar), ✠, à Copenhague, Musées royaux, Prindsens Palais (3 juin 1868).

Olrik (le Dr Hans), inspecteur général des écoles du Danemark, directeur de l'École normale supérieure, à Copenhague, Gothersgade, 175 (6 février 1895).

*Espagne.*

Martinez y Reguera (le Dr Leopoldo), à Madrid, Divino Pastor, 5 (6 novembre 1867).

Soriano y Tomba (Ramón de), à Barcelone, Petritxol, 3 (19 novembre 1879).

Vera y Chilier (Francisco de Asís de), directeur et conservateur du Musée provincial, à Cadix (6 janvier 1892).

Gestoso y Perez (José), conservateur du Musée municipal de Séville, secrétaire général de l'Académie des beaux-arts de la même ville, à Séville, Gravina, 27 (6 avril 1898).

Albe (la duchesse d'), voir p. 9.

*Grande-Bretagne et Irlande.*

Lewis (Bunnell), membre de la Société des Antiquaires de Londres, à Cork (Irlande), Queen's College (7 mars 1883).

MM.

RIVETT-CARNAC (le colonel J.-H.), membre de la Société des Antiquaires de Londres, aide de camp de S. M. la Reine, au château de Wildeck, Argovie (Suisse) (10 décembre 1884).

PITT-RIVERS (le lieutenant général Augustus-Henry LANE-FOX-), membre de la Société Royale et de la Société des Antiquaires de Londres, au château de Rushmore, Salisbury (8 avril 1891).

EVANS (Arthur-John), membre de la Société des Antiquaires de Londres, conservateur de l'Ashmolean Museum, Oxford, à Youlbury, près Abingdon (8 avril 1891).

HEADLAM (le Rev. Arthur-C.), à Welwyn, Herts (5 février 1896).

THOMPSON (H.-Yates), à Londres, W., Portman Square, 19 (3 janvier 1900).

*Grèce.*

CARAPANOS (Constantin), ✻, correspondant de l'Institut (Académie des beaux-arts), ancien ministre, à Athènes (10 avril 1878).

*Italie.*

FERRERO (Ermanno), voir p. 9.

LOVATELLI (la comtesse), voir p. 9.

*Norvège.*

UNGER (Charles-Richard), professeur à l'Université, à Christiania (28 juin 1871).

*Russie.*

OUVAROFF (la comtesse), voir p. 9.

BOBRINSKOY (S. Exc. le comte Alexis Alexievitch), ✻, président de la Commission impériale archéologique, à Saint-Pétersbourg, Galernaïa, 58 (5 février 1896).

*Suisse.*

MM.

Fazy (Henry), professeur d'histoire à l'Université, à Genève, boulevard Helvétique, 24 (4 février 1863).

Geymüller (le baron Henry de), ✻, correspondant de l'Institut (Académie des beaux-arts), à Baden-Baden (Allemagne), Louisenstrasse, 3 (6 février 1884).

Briquet (Charles-Moïse), à Genève, rue de la Cité, 6 (23 décembre 1885).

Naëf (Albert), architecte, à Corseaux-sur-Vevey (Vaud) (16 novembre 1892).

---

# LISTE ALPHABÉTIQUE

## DES ASSOCIÉS CORRESPONDANTS NATIONAUX

### ET ÉTRANGERS

Au 4 Avril 1900.

---

MM.

Albe (la duchesse d'), Espagne.
Allard (Paul), Seine-Inférieure.
Amardel (Gabriel), Aude.
Amtmann (Théodore), Gironde.
Anselme de Puisaye (le marquis d'), Tunisie.
Arbaumont (Jules d'), Côte-d'Or.
Arnauldet (Pierre), Vendée.
Aubertin (Charles), Côte-d'Or.
Audollent (Auguste), Puy-de-Dôme.

Babeau (Albert), Aube.
Baras (Albert), Charente-Inférieure.
Barrière-Flavy (Casimir), Haute-Garonne.
Batiffol (Mgr.), Haute-Garonne.
Bayet (Charles), Seine.
Beaucorps (le baron Adalbert de), Charente-Inférieure.
Beaucourt (le marquis de), Calvados.
Beaumont (le comte Charles de), Indre-et-Loire.
Beaurepaire (Charles de Robillard de), Seine-Inférieure.
Beauvois (Eugène), Côte-d'Or.
Benndorf (Otto), Autriche.
Berthelé (Joseph), Hérault.
Bertrand de Broussillon (Arthur), Sarthe.
Besnier (Maurice), Calvados.

MM.

Blanc (Édouard), Tunisie.
Blancard (Louis), Bouches-du-Rhône.
Bloch (Gustave), Seine.
Bobrinskoy (S. Exc. le comte Alexis Alexievitch), Russie.
Bonaparte (le prince Roland), Corse.
Bonnault (le baron de), Oise.
Bordeaux (Paul), Oise.
Bordes (l'abbé), Seine-et-Marne.
Bossard (l'abbé), Ille-et-Vilaine.
Bouillet (l'abbé), Seine.
Boutry (Léon), Orne.
Boyé (Marius), Morbihan.
Braquehaye (Charles), Gironde.
Brassart (Éleuthère), Loire.
Brémond d'Ars (le comte Anatole de), Finistère.
Briquet (Charles-Moïse), Suisse.
Brocard (Henry), Haute-Marne.
Brune (l'abbé), Jura.
Bruston (Charles), Tarn-et-Garonne.
Brutails (Auguste), Gironde.
Bulliot (Gabriel), Saône-et-Loire.
Buche (Joseph), Ain.

Caix de Saint-Aymour (le vicomte de), Oise.
Capitan (le docteur L.), Seine.
Carapanos (Constantin), Grèce.
Caron (Emile), Seine-et-Oise.
Carsalade du Pont (Mgr de), Pyrénées-Orientales.
Carton (le docteur L.), Nord.
Casati (Charles), Loiret.
Castanier (Prosper), Bouches-du-Rhône.
Castellane (le comte Henri de), Maine-et-Loire.
Cazalis de Fondouce (Paul), Hérault.
Cessac (le comte de), Creuse.
Champoiseau (Charles), Bouches-du-Rhône.
Chantecler (Charles), Seine-et-Marne.
Chapot (Victor), Isère.

MM.

Chardin (Paul), Seine-et-Oise.
Charmasse (Anatole de), Saône-et-Loire.
Chatel (Eugène), Seine.
Chauvet (Gustave), Charente.
Chevalier (le chanoine Ulysse), Drôme.
Cheylud (Émile), Dordogne.
Clerc (Michel), Bouches-du-Rhône.
Clerval (l'abbé), Eure-et-Loir.
Cloquet (Louis), Belgique.
Combes (Camille), Vienne.
Condamin (le chanoine), Rhône.
Corneaux (l'abbé), Aisne.
Corot (Henry), Côte-d'Or.
Couret (le comte Alphonse), Loiret.
Cournault (Charles), Meurthe-et-Moselle.
Coutil (Léon), Eure.
Creusot (F.), Indre.
Croizier (le marquis de), Allier.
Cumont (Georges), Belgique.

Daguin (Fernand), Côte-d'Or.
Dangibeaud (Charles), Charente-Inférieure.
Daupeley (Gustave), Eure-et-Loir.
Déchelette-Despierres (Joseph), Loire.
Delachenal (Roland), Isère.
Delamain (Philippe), Charente.
Delaville-Le Roulx (Joseph), Indre-et-Loire.
Delattre (le R. P.), Tunisie.
Demaison (Louis), Marne.
Deseilligny (Jules Pierrot-), Saône-et-Loire.
Des Méloizes (le marquis), Cher.
Desnoyers (Mgr), Loiret.
Des Robert (Ferdinand), Meurthe-et-Moselle.
Destrée (Joseph), Belgique.
Dieudonné (Adolphe), Ardennes.
Dognée (Eugène), Belgique.
Donnet (Fernand), Belgique.

MM.

Douais (Mgr), Oise.
Du Chatellier (Paul), Finistère.
Du Dreneuc (Pierre de Lisle), Loire-Inférieure.
Duhamel-Decéjean (Charles), Somme.
Du Lac (Jules), Oise.
Dumoulin (Maurice), Seine-Inférieure.
Dumuÿs (Léon), Loiret.
Durand (Vincent), Loire.
Durand de Distroff (Anatole), Meurthe-et-Moselle.
Durand-Gréville (Émile-Alix), Maine-et-Loire.
Durighello (Ange), Turquie d'Asie.
Duruflé (Gustave), Orne.
Duval (Louis), Orne.
Duvernoy (Clément), Doubs.

Engel (Arthur), Suisse.
Espérandieu (le capitaine), Deux-Sèvres.
Essling (le prince d'), Alpes-Maritimes.
Estaintot (le comte Robert d'), Seine-Inférieure.
Eude (Émile), Seine.
Evans (Arthur-John), Grande-Bretagne.
Expert (Henry), Seine.

Fage (René), Haute-Vienne.
Farcinet (Charles), Vendée.
Farcy (Louis de), Maine-et-Loire.
Farcy (Paul de), Mayenne.
Fayolle (le marquis de), Dordogne.
Fazy (Henry), Suisse.
Ferrero (Ermanno), Italie.
Finot (Jules), Nord.
Fleury (le comte de), Russie.
Fougères (Gustave), Seine.
Fourdrignier (Édouard), Seine-et-Oise.
Fournier (Paul), Isère.
Frossard (Charles), Hautes-Pyrénées.

Gauckler (Paul), Tunisie.

MM.

Gaudin (Paul), Turquie d'Asie.
Gauthier (Gaston), Nièvre.
Gauthier (Jules), Doubs.
Germain (Léon), Meurthe-et-Moselle.
Germer-Durand (François), Lozère.
Germer-Durand (le R. P.), Turquie d'Asie.
Gestoso y Perez (José), Espagne.
Geymüller (le baron Henry de), Suisse.
Gillet (Horace), Haute-Marne.
Ginot (Émile), Vienne.
Giraud (Jean-Baptiste), Rhône.
Givelet (Charles), Marne.
Godet (l'abbé), Orne.
Gonnard (Henri), Loire.
Gosset (Alphonse), Marne.
Goy (Pierre de), Cher.
Granges de Surgères (le marquis de), Loire-Inférieure.
Guerlin (Robert), Somme.
Guichard (l'abbé), Jura.
Guilhou (Ernest), Basses-Pyrénées.
Guimet (Émile), Seine.
Guyencourt (Robert de), Somme.

Headlam (le Rev. Arthur-C.), Grande-Bretagne.
Helbig (Jules), Belgique.
Helbig (Wolfgang), Allemagne.
Hénault (Maurice), Nord.
Héron de Villefosse (Étienne), Seine-et-Marne.
Hirschfeld (Otto), Allemagne.

Jacob (Alfred), Meuse.
Jadart (Henry), Marne.
Janssens (le comte Gaston de), Eure-et-Loir.
Janvier (Auguste), Somme.
Jobard (Paul), Côte-d'Or.
Join-Lambert (Arthur), Eure.
Joüon des Longrais (Frédéric), Ille-et-Vilaine.

MM.

Jullian (Camille), Gironde.
Julliot (Gustave), Yonne.
Kermaingant (P. Laffleur de), Seine-Inférieure.
Kerviler (René Pocard-), Loire-Inférieure.

La Boullaye (Ernest Arbeltier de), Aube.
Lacave La Plagne-Barris (le baron Joseph), Gers.
La Croix (le R. P. Camille de), Vienne.
Lagrange (le R. P.), Turquie d'Asie.
La Guère (le comte de), Cher.
Laigue (Louis de), Pays-Bas.
La Martinière (Henri de), Maroc.
Lambin (Émile), Seine.
La Nicollière (Stéphane de), Loire-Inférieure.
Lanore (Maurice), Gironde.
La Sizeranne (le comte de), Drôme.
Lauzun (Philippe), Gers.
Le Breton (Gaston), Seine-Inférieure.
Le Cerf (René), Côtes-du-Nord.
Le Clert (Louis), Aube.
Lefort (Louis), Seine.
Legrand (Maxime), Seine-et-Oise.
Lejay (l'abbé), Côte-d'Or.
Lemaire (Arthur), Basses-Pyrénées.
Leprieur (Paul), Seine.
Lespinasse (René Leblanc de), Nièvre.
L'Espinasse-Langeac (le vicomte de), Tunisie.
L'Estourbeillon (le marquis de), Morbihan.
Letaille (Joseph), Seine-et-Oise.
Lewis (Bunnell), Irlande.
Lhomel (le comte de), Pas-de-Calais.
Liebbe (Elias), Ardennes.
Loisne (le comte Menche de), Pas-de-Calais.
Louis-Lucas (Paul), Côte-d'Or.
Lovatelli (la comtesse), Italie.
Lucas (Charles), Yonne.
Luçay (le comte de), Oise.

MM.

Lucot (le chanoine), Marne.

Maignan (Albert), Seine-et-Oise.
Male (Émile), Allier.
Manteyer (Georges de), Hautes-Alpes.
Marcel (l'abbé), Haute-Marne.
Marchand (l'abbé), Ain.
Marchéville (Marcel de), Seine-et-Oise.
Mareuse (Edgar), Gironde.
Marignan (Albert), Gard.
Marquet de Vasselot (Jean), Seine-et-Oise.
Marsaux (le chanoine), Oise.
Marsy (le comte de), Oise.
Martin-Sabon (Félix), Seine-et-Oise.
Martinez y Reguera (le Dr Leopoldo), Espagne.
Maurice (Jules), Nord.
Maxe-Werly (Léon), Meuse.
Mazerolle (Fernand), Seine.
Menjot d'Elbenne (le vicomte), Sarthe.
Meyer (Henri), Seine.
Millard (l'abbé), Marne.
Millon (Henry), Côte-d'Or.
Mirot (Léon), Nièvre.
Monnecove (Félix Le Sergeant de), Pas-de-Calais.
Montégut (Henri de), Charente.
Montille (Léonce de), Côte-d'Or.
Morel (Léon), Marne.
Morillot (l'abbé), Côte-d'Or.
Morin (dom Germain), Belgique.
Morin-Pons (Henry), Rhône.
Mougenot (Léon), Meurthe-et-Moselle.
Müller (l'abbé Eugène), Oise.
Musset (Georges), Charente-Inférieure.

Naëf (Albert), Suisse.
Nicaise (Auguste), Marne.
Nogués (l'abbé), Charente-Inférieure.

MM.

Noguier (Louis), Hérault.

Olrik (le Dr Hans), Danemark.
Ouvaroff (la comtesse), Russie.

Pagart d'Hermansart (Émile), Pas-de-Calais.
Paris (Pierre), Gironde.
Pasquier (Félix), Haute-Garonne.
Pélissier (Léon), Hérault.
Perrin (l'abbé), Doubs.
Petit (Ernest), Yonne.
Pflugk-Harttung (le Dr Julius von), Allemagne.
Pierre (Émile), Meuse.
Piet-Lataudrie (Charles), Deux-Sèvres.
Piette (Édouard), Ardennes.
Pilloy (Jules), Aisne.
Pitt-Rivers (le lieutenant général), Grande-Bretagne.
Planté (Adrien), Basses-Pyrénées.
Plath (le Dr Konrad), Allemagne.
Poinssot (Julien), Côte-d'Or.
Poinssot (Louis), Côte-d'Or.
Porée (le chanoine), Eure.
Port (Célestin), Maine-et-Loire.
Potey (Georges), Côte-d'Or.
Pothier (le général), Seine.
Poujol de Fréchencourt (Fernand), Somme.
Prévost (Gustave), Seine-Inférieure.
Puymaigre (le comte de), Meurthe-et-Moselle.

Quarré-Reybourbon (Louis), Nord.
Quilgars (Henry), Loire-Inférieure.

Rainaud (Armand), Rhône.
Regnier (Louis), Eure.
Révoil (Henry), Bouches-du-Rhône.
Rey (Auguste), Seine-et-Oise.
Rey (Ferdinand), Côte-d'Or.

MM.

Reymond (Marcel), Isère.
Rhôné (Arthur), Côtes-du-Nord.
Rigaux (Henry), Nord.
Ripert-Monclar (le marquis de), Basses-Alpes.
Rivett-Carnac (le colonel J.-H.), Grande-Bretagne.
Rivoli (le duc de), Alpes-Maritimes.
Rochemonteix (Adolphe de), Cantal.
Roman (Joseph), Hautes-Alpes.
Roschach (Ernest), Haute-Garonne.
Roserot (Alphonse), Haute-Marne.
Rosières (Raoul), Seine-et-Oise.
Rousset (Louis), Gard.
Rouvier (le docteur), Syrie.
Roy (Maurice), Yonne.
Royer (Charles), Haute-Marne.
Ruelle (Émile), Seine.
Rupin (Ernest), Corrèze.

Saige (Gustave), Monaco.
Saint-Paul (Anthyme), Haute-Garonne.
Saint-Venant (Julien de), Nièvre.
Sarriau (Henri), Nièvre.
Schmidt (le professeur Valdemar), Danemark.
Sellier (Charles), Seine.
Séjourné (le R. P.), Turquie d'Asie.
Sickel (le chevalier Th. von), Autriche.
Soil (Eugène), Belgique.
Soriano y Tomba (Ramón de), Espagne.
Sorlin-Dorigny (Albert), Turquie.
Souchon (Joseph), Aisne.
Storelli (André), Loir-et-Cher.

Tausserat (Alexandre), Marne.
Thélier (Ernest), Seine-et-Oise.
Thiollier (Félix), Loire.
Tholin (Georges), Lot-et-Garonne.

MM.

Thompson (Yates), Grande-Bretagne.
Toutain (Jules), Calvados.
Travers (Émile), Calvados.
Trawinski (Florentin), Seine.

Unger (Charles-Richard), Norvège.

Vachez (Antoine), Rhône.
Vaillant (Victor), Pas-de-Calais.
Vallentin (Ludovic), Drôme.
Vallentin (Roger), Ardèche.
Vallette (René), Vendée.
Valton (Prosper), Oise.
Van der Straten-Ponthoz (le comte François), Belgique.
Van Hende (Édouard), Nord.
Vauvillé (Octave), Aisne.
Vera y Chilier (Francisco de Asis de), Espagne.
Vernet (Gustave), Meurthe-et-Moselle.
Vialettes (le chanoine), Aveyron.
Vienne (Maurice de), Meurthe-et-Moselle.
Villenoisy (François de), Seine.
Vincent (le docteur), Ardennes.
Vitalis (Alexandre), Hérault.
Vitry (Paul), Seine.

Weiss (André), Seine.
Witte (Alphonse de), Belgique.

# LISTE

## DES SOCIÉTÉS SAVANTES

avec lesquelles la Compagnie est en correspondance.

---

### Sociétés françaises.

INSTITUT NATIONAL DE FRANCE. Académie des inscriptions et belles-lettres.

—

AISNE, *Saint-Quentin*. Société académique.
ALLIER, *Moulins*. Société d'émulation de l'Allier.
ALPES (HAUTES-), *Gap*. Société d'études historiques des Hautes-Alpes.
ALPES-MARITIMES, *Nice*. Société des lettres, sciences et arts.
AUBE, *Troyes*. Société académique de l'Aube.
AVEYRON, *Rodez*. Société des lettres, sciences et arts.
BELFORT (Territoire de). Société belfortaine d'émulation.
CALVADOS, *Caen*. Société des Antiquaires de Normandie.
— — Société française d'archéologie.
— — Académie des sciences, arts et belles-lettres.
— *Bayeux*. Société des sciences, arts et belles-lettres.
CHARENTE, *Angoulême*. Société d'agriculture, arts et commerce de la Charente.
— — Société archéologique et historique de la Charente.
CHARENTE-INFÉRIEURE, *Saintes*. Commission des arts et monuments historiques de la Charente-Inférieure.
— — Société des Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis.
— *Saint-Jean-d'Angély*. Société linnéenne de la Charente-Inférieure.

CHER, *Bourges*. Société historique du Cher.
— — Société des Antiquaires du Centre.

CORRÈZE, *Brive*. Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze.

CÔTE-D'OR, *Dijon*. Commission des antiquités de la Côte-d'Or.
— — Académie de Dijon.
— *Beaune*. Société d'histoire, d'archéologie et de littérature.
— *Châtillon-sur-Seine*. Société archéologique et historique du Châtillonnais.
— *Semur*. Société des sciences historiques et naturelles.

CÔTES-DU-NORD, *Saint-Brieuc*. Société d'émulation des Côtes-du-Nord.

CREUSE, *Guéret*. Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse.

DORDOGNE, *Périgueux*. Société historique et archéologique du Périgord.

DOUBS, *Besançon*. Société d'émulation du Doubs.
— — Académie des sciences, belles-lettres et arts.
— *Montbéliard*. Société d'émulation.

DRÔME, *Valence*. Société départementale d'archéologie et de statistique.
— *Romans*. Comité d'histoire ecclésiastique et d'archéologie.

EURE-ET-LOIR, *Chartres*. Société archéologique d'Eure-et-Loir.
— *Châteaudun*. Société dunoise.

GARD, *Nîmes*. Académie de Nîmes.
— *Alais*. Société scientifique et littéraire.

GARONNE (HAUTE-), *Toulouse*. Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres.
— — Société archéologique du midi de la France.

GIRONDE, ***Bordeaux.*** Commission des monuments et documents historiques de la Gironde.
— — Société archéologique de la Gironde.
— — Académie nationale des sciences, belles-lettres et arts.

HÉRAULT, ***Montpellier.*** Académie des sciences et lettres.
— — Société archéologique.
— ***Béziers.*** Société archéologique.

ILLE-ET-VILAINE, ***Rennes.*** Société archéologique d'Ille-et-Vilaine.

INDRE-ET-LOIRE, ***Tours.*** Société archéologique de Touraine.

ISÈRE, ***Grenoble.*** Académie delphinale.
— — Société de statistique, des sciences naturelles et arts du département.

LANDES, ***Dax.*** Société de Borda.

LOIR-ET-CHER, ***Blois.*** Société des sciences et lettres de Loir-et-Cher.
— ***Vendôme.*** Société archéologique du Vendômois.

LOIRE, ***Montbrison.*** La Diana, société historique et archéologique du Forez.

LOIRE (HAUTE-), ***Le Puy.*** Société d'agriculture, sciences, arts et commerce.

LOIRE-INFÉRIEURE, ***Nantes.*** Société archéologique.

LOIRET, ***Orléans.*** Société archéologique de l'Orléanais.

MAINE-ET-LOIRE, ***Angers.*** Société nationale d'agriculture, sciences et arts.

MANCHE, ***Cherbourg.*** Société nationale académique de Cherbourg.

MARNE, ***Châlons-sur-Marne.*** Société d'agriculture, commerce, sciences et arts de la Marne.
— ***Reims.*** Académie de Reims.

MARNE (HAUTE-), ***Langres.*** Société historique et archéologique.

MEURTHE-ET-MOSELLE, ***Nancy.*** Académie de Stanislas.
— — Société d'archéologie lorraine.

Meuse, *Bar-le-Duc*. Société des lettres, sciences et arts.
— *Verdun*. Société philomathique.
Morbihan, *Vannes*. Société polymathique du Morbihan.
Nord, *Lille*. Société des sciences, de l'agriculture et des arts.
— *Avesnes*. Société archéologique.
— *Cambrai*. Société d'émulation.
— *Douai*. Société centrale d'agriculture, sciences et arts.
— *Dunkerque*. Société dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts.
— *Roubaix*. Société d'émulation.
Oise, *Beauvais*. Société académique d'archéologie, sciences et arts de l'Oise.
— *Compiègne*. Société historique.
Pas-de-Calais, *Arras*. Académie d'Arras.
— *Saint-Omer*. Société des Antiquaires de la Morinie.
Rhône, *Lyon*. Académie des sciences, belles-lettres et arts.
— — Bulletin historique du diocèse de Lyon.
— *Tarare*. Société scientifique et littéraire.
Saône-et-Loire, *Autun*. Société éduenne.
— *Chalon-sur-Saône*. Société des sciences naturelles de Saône-et-Loire.
Sarthe, *Le Mans*. Société archéologique du Maine.
Savoie, *Chambéry*. Société savoisienne d'histoire et d'archéologie.
Savoie (Haute-), *Annecy*. Société florimontane.
Seine, *Paris*. Société française de numismatique et d'archéologie.
— — Société de l'histoire de France.
— — Société des études historiques.
— — Société philotechnique.
— — Société des Amis des monuments parisiens.
— — Société d'anthropologie.
Seine-Inférieure, *Rouen*. Académie des sciences, belles-lettres et arts.
— — Commission départementale des antiquités de la Seine-Inférieure.

SEINE-ET-MARNE, *Melun.* Société d'archéologie, sciences, lettres et arts.
— *Fontainebleau.* Société archéologique du Gâtinais.
SEINE-ET-OISE, *Versailles.* Société des sciences morales, des lettres et des arts de Seine-et-Oise.
— — Commission des antiquités de Seine-et-Oise.
— *Rambouillet.* Société archéologique.
— *Pontoise.* Société historique et archéologique de Pontoise et du Vexin.
SÈVRES (DEUX-), *Niort.* Société de statistique.
SOMME, *Amiens.* Société des Antiquaires de Picardie.
— — Académie d'Amiens.
— *Abbeville.* Société d'émulation.
TARN-ET-GARONNE, *Montauban.* Société archéologique.
VAR, *Toulon.* Société des sciences, belles-lettres et arts.
— — Académie du Var.
VAUCLUSE, *Avignon.* Académie de Vaucluse.
VENDÉE, *La Roche-sur-Yon.* Société d'émulation de la Vendée.
VIENNE, *Poitiers.* Société des Antiquaires de l'Ouest.
VIENNE (HAUTE-), *Limoges.* Société archéologique et historique du Limousin.
VOSGES, *Épinal.* Société d'émulation des Vosges.
— *Saint-Dié.* Société philomathique vosgienne.
YONNE, *Auxerre.* Société des sciences de l'Yonne.
— *Sens.* Société archéologique.
ALGÉRIE, *Alger.* Société historique algérienne.
— *Bône.* Académie d'Hippône.
— *Constantine.* Société archéologique du département.
— *Oran.* Société de géographie et d'archéologie.

## Sociétés étrangères.

ALLEMAGNE. *Bonn.*. Verein von Alterthumsfreunden im Rheinlande.

ALLEMAGNE. *Iéna*. Verein für thüringische Geschichte und Alterthumskunde.
— *Trèves*. Gesellschaft für nützliche Forschungen.
— *Wiesbaden*. Verein für nassauische Alterthumskunde und Geschichtsforschung.

ALSACE-LORRAINE. *Colmar*. Société d'histoire naturelle.
— *Metz*. Académie de Metz.
— *Mulhouse*. Société industrielle.
— *Strasbourg*. Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace.

AUTRICHE-HONGRIE. *Agram*. Société archéologique.
— *Buda-Pest*. Az archæologiai bizottság (Société archéologique de Hongrie).
— *Cracovie*. Académie des sciences (Commission d'histoire de l'art).
— *Graz*. Historischer Verein für Steiermark.
— *Knin*. Société archéologique.
— *Prague*. Société archéologique de la Bohême.
— *Spalato*. Rédaction du Bullettino di archeologia e storia dalmata.
— *Vienne*. Akademischer Verein deutscher Historiker.
— — Anthropologische Gesellschaft.
— — K. Akademie der Wissenschaften.
— — K. Central-Commission für Kunst und historische Denkmäler.
— — Œsterreichisches archaeologisches Institut.

BELGIQUE. *Anvers*. Académie d'archéologie de Belgique.
— *Bruxelles*. Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique.
— — Société d'archéologie.
— — Société des Bollandistes.

BELGIQUE. *Bruxelles*. Société royale de numismatique.
— *Gand*. Comité central de publication des inscriptions funéraires et monumentales de la Flandre orientale.
— — Cercle historique et archéologique.
— *Liège*. Société liégeoise de littérature wallonne.
— *Mons*. Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut.
— *Namur*. Société archéologique.
DANEMARK. *Copenhague*. Kongelige Nordiske oldskrift-Selskab (Société royale des Antiquaires du Nord).
— *Odensée*. Fyens Stifts litterære Selskab (Société littéraire de Fionie).
ÉGYPTE. *Le Caire*. Comité de conservation des monuments de l'art arabe.
ESPAGNE. *Madrid*. Académie royale de l'Histoire.
— — Sociedad española de excursiones.
— — Revista de archivos bebliotecas y museos.
ÉTATS-UNIS. *Baltimore*. Johns Hopkins University.
— *Boston*. American Antiquarian Society.
— *Cambridge*. Archæological Institute of America.
— *Chicago*. Académie des sciences.
— *Philadelphie*. American philosophical Society.
— *Topeka*. Kansas State historical Society.
— *Urbana*. Ohio historical and philosophical Society.
— *Washington*. Bureau of Ethnology.
— — Smithsonian Institution.
GRANDE-BRETAGNE. *Londres*. Society of Antiquaries of London.
— — Society of Biblical Archæology.
— *Cambridge*. Cambridge Antiquarian Society.
— *Edimbourg*. Royal Society of Edinburgh.
— — Society of Antiquaries of Scotland.
— *Jersey*. Société jersiaise.

ITALIE. *Rome.* Reale Accademia dei Lincei.
— *Rome.* Istituto archeologico.
— *Bologne.* Regia deputazione di storia patria per le provincie di Romagna.
— *Foligno.* Archivio storico per le Marche e per l'Umbria.
— *Milan.* Società storica lombarda.
— *Modène.* Regia Accademia di scienze, lettere ed arti.
— *Turin.* Reale Accademia delle scienze.

LUXEMBOURG. *Luxembourg.* Institut grand-ducal de Luxembourg, section historique.

NOUVELLE-ÉCOSSE. *Halifax.* Nova-Scotian Institute of science.

PAYS-BAS. *Leeuwarden.* Friesch genootschap van geschied-, oudheid- en taalkunde (Société frisonne d'histoire, d'archéologie et de philologie).

PORTUGAL. *Lisbonne.* Museu ethnographico portuguès.

RUSSIE. *Saint-Pétersbourg.* Commission impériale archéologique.
— *Ékaterinebourg.* Société ouralienne des amis des sciences.
— *Helsingfors.* Suomen Muinaismuisto-Yhdistyks (Société archéologique finlandaise).
— *Moscou.* Société impériale archéologique.

SUÈDE. *Stockholm.* Kongl. vitterhets historie och antiquitets Akademien (Académie royale des belles-lettres, de l'histoire et des antiquités).

SUISSE. *Bâle.* Historische und antiquarische Gesellschaft.
— *Genève.* Société d'histoire et d'archéologie.
— *Lausanne.* Société d'histoire de la Suisse romande.
— *Lucerne.* Historischer Verein der fünf Orte, Luzern, Uri, Schwyz, Unterwalden und Zug.
— *Zürich.* Antiquarische Gesellschaft.
— — Musée national suisse.

## EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX

### DU 1er TRIMESTRE DE 1900.

---

### Séance du 3 Janvier.

Présidence de M. E. MOLINIER, président sortant,
et de M. Max. COLLIGNON, président élu.

M. E. Molinier, président sortant, prononce l'allocution suivante :

« Mes chers Confrères,

« Au moment de quitter ce fauteuil, je tiens d'abord à vous remercier du grand honneur que vous m'avez fait en m'appelant à présider vos séances. C'est le plus grand honneur que la Société nationale des Antiquaires de France puisse décerner à l'un de ses membres, et je tiens tout d'abord à vous assurer que j'en conserverai toujours le souvenir. Mais peut-être de votre côté garderez-vous moins bonne souvenance de cette magistrature annuelle ; et sans doute, si vous aviez à décerner un prix d'assiduité, je n'oserais y prétendre. Ce n'a point été ma faute, mes chers confrères, si plus souvent je n'ai pas présidé ; d'autres fonctions plus absorbantes, moins agréables, — car vous m'avez toujours rendu la tâche facile, — m'appelaient ailleurs. Cependant si vous me reprochiez, — et ce serait votre droit, — d'avoir été un président intermittent, je plaiderais non coupable. Vous savez tous que votre président a reçu une mission, — qu'il n'avait point demandée, — celle de préparer l'exposition de l'Art français, mission dont j'ai senti dès l'abord toute la lourdeur sans en bien démêler les responsa-

bilités, que j'ai acceptée comme un ordre, sans discuter, sans réfléchir que, si je ne réussissais pas absolument, je deviendrais le bouc émissaire, la cause de tous maux et de tout avortement. Du coup votre président eût été en fort mauvaise posture; grâce à Dieu, je ne crains plus cette éventualité; grâce au dévouement sans bornes de collaborateurs dévoués, j'espère que vous n'aurez pas à rougir de l'issue de cette aventure à laquelle vous avez été mêlés et associés sans le savoir. Au mois d'avril prochain, quand s'ouvriront les portes de cette Exposition universelle, qui vraisemblablement, — j'en accepte l'augure, — sera la dernière, j'espère bien que nous n'aurons pas à regretter le monument élevé à la gloire de cet Art français que notre Compagnie a surtout le devoir d'étudier. Je suis sûr que vous pardonnerez alors à votre président d'avoir montré en apparence tant d'indifférence à l'œuvre obscure d'analyse et de synthèse historique à laquelle nous apportons tous péniblement notre petite pierre. J'ai rêvé de retracer, en m'appuyant sur les recherches poursuivies avec une ardeur infatigable depuis un siècle dans notre pays, d'écrire, à l'aide des monuments, la meilleure réhabilitation de notre art national qui se puisse imaginer, c'est-à-dire de le montrer tel qu'il est à travers les siècles dans toutes ses manifestations et d'en imposer le respect. Aurai-je réussi dans cette tâche, je n'ose m'en flatter; mais même, si la démonstration était sur certains points incomplète, je suis sûr, Messieurs, que vous ne considérerez pas comme un mince honneur que notre Société y ait été associée dans la personne de son président.

« Mais ce sont là, Messieurs, les côtés les plus attrayants du compte-rendu que tout président doit faire en quittant ses pouvoirs. Un autre devoir s'impose à moi et d'une façon plus impérieuse : je viens rendre hommage à nos morts, car, hélas! cette année notre Société a été fortement éprouvée. Je n'ai point eu la chance d'un de mes prédécesseurs, qui a pu laisser blanche la page consacrée à la nécrologie des membres résidants et qui, pendant une année trop courte en vérité, semble avoir été un véritable protecteur pour nous

tous. Nous avons à déplorer la perte de M. Chabouillet et de M. Duplessis, tous deux depuis longtemps, le premier depuis 1861, le second depuis 1871, membres de la Société, et qui l'un et l'autre ont pendant de longues années enrichi vos Mémoires et votre Bulletin de savantes et nombreuses communications.

« Ces deux conservateurs de deux départements de la Bibliothèque nationale étaient de caractères bien différents; il m'est particulièrement pénible d'avoir à en tracer ici brièvement la biographie, car je les ai connus l'un et l'autre bien avant que vous me fissiez l'honneur de m'admettre dans vos rangs.

« Chabouillet appartient à une génération de savants qui comprenaient l'archéologie et les études historiques en général d'une façon assez différente de celle dont nous avons aujourd'hui la conception. Trop impatient, trop nerveux pour s'atteler à des travaux de longue haleine qui auraient absorbé tout son temps, sans même lui laisser accomplir régulièrement ses fonctions de conservateur du Cabinet des médailles, il passa facilement, et sans défaillance, d'un sujet à un autre, et sut toucher à toutes les périodes de l'art et émettre sur toutes des hypothèses judicieuses : l'Antiquité classique, le Moyen Age, la Renaissance, l'Art français du XVIII[e] siècle attirèrent et captivèrent successivement cet esprit curieux qui partout trouva matière à recherches, et aussi l'occasion d'enseigner quelque vérité, de mettre au jour quelque découverte. Par la multiplicité de ses travaux, par l'étendue et la variété de ses connaissances, Chabouillet incarnait assez bien ce Cabinet de France conservé à la Bibliothèque nationale, admirable collection qui représente une conception archéologique d'un autre âge et dont le conservateur idéal ne serait autre qu'une encyclopédie. Chabouillet, qui avait, dès 1857, publié un catalogue sommaire des admirables monuments conservés au Cabinet de France, s'était à ce point identifié avec le Musée dont il avait la garde qu'il eût cru réellement commettre un sacrilège s'il eût vu appliquer à ce dépôt les règles scientifiques nouvelles que son esprit sans cesse en éveil comprenait admirable-

ment, mais que ses devanciers n'avaient pu ni connaître ni appliquer. Plus d'une fois, moi, modeste apprenti archéologue, lui, vétéran dans la même carrière, nous avons eu ensemble des différends qui n'ont pas abouti, bien entendu, pourquoi ne le dirai-je pas? parce qu'ils ne pouvaient pas aboutir. Et nous avons toujours emporté l'un et l'autre de ces discussions courtoises nos opinions réciproques, incontestables et absolument intactes. Je les conserve intactes encore aujourd'hui, et vous pensez bien, mes chers confrères, que ce n'est pas aujourd'hui que j'oserai émettre la pensée que Chabouillet avait tort. J'irai même plus loin : je trouve qu'il avait parfaitement raison dans son rôle de gardien un peu farouche de ces collections qui formaient de son temps comme un établissement spécial greffé sur l'administration de la Bibliothèque nationale. Il exécutait une véritable consigne; je serais fort étonné si le remaniement absolument nécessaire de toutes nos grandes collections artistiques venait jamais des conservateurs de ces collections. Le souhaiteraient-ils, d'ailleurs, qu'ils n'auraient pas le pouvoir de l'opérer! Puis, quand on a vécu quelque temps dans un dépôt de ce genre, qu'on y a grandi, qu'on y a fait sa carrière administrative, — un mot que je trouve odieux appliqué à un emploi qui devrait être exclusivement scientifique, — on trouve tout naturel de ne rien changer à un état de choses dont on ne voit plus les défauts, les vices énormes, parce qu'on en recueille les avantages; bien plus, on trouve des qualités cachées, des beautés toujours nouvelles à un épouvantable désordre qu'on respecte parce qu'il est ancien, que nos prédécesseurs l'ont connu et qu'il faudrait se garder de frustrer nos petits-enfants d'un si précieux héritage. Je ne doute pas que, dans sa jeunesse, Chabouillet n'ait trouvé que, par bien des côtés de ses collections, le Cabinet des médailles s'écartait beaucoup de son titre et de sa principale destination. Même à l'époque reculée où il commença ses études, on imaginait sans peine une classification basée sur autre chose que les recherches archéologiques ou la mode du XVII[e] et du XVIII[e] siècle. Mais j'imagine qu'en avançant en âge il refoula au plus profond de son cœur ces sentiments,

parce qu'il aurait pensé que distraire quelque chose du dépôt qui lui était confié, échanger un monument avec un autre Musée où il aurait été mieux placé eût été pratiquer une sorte d'amoindrissement de son domaine. Remarquez bien, mes chers confrères, que ce n'est pas un reproche que j'adresse à Chabouillet. Cet instinct de la propriété ou plutôt d'une extension de la propriété est très humain et très concevable. C'est pour cela que je croyais être dans le vrai tout à l'heure en vous disant que jamais une réforme des Musées français et une refonte totale de leur classification, qui, sur une foule de points, ne concorde plus ni avec l'état de la science ni avec l'esprit scientifique de ceux qui sont chargés de les conserver, ne partira des conservateurs. Et si je parle de ce sujet à propos du regretté Chabouillet, c'est que, doué d'un esprit très fin et très clairvoyant, il n'admit jamais cette théorie du remaniement et de l'échange scientifique de Musée à Musée d'un même pays. Je le vois encore me demandant en grâce de cesser la conversation, un beau jour qu'ayant eu des vues sur des monuments du Louvre, je fus officiellement chargé de lui proposer non un don, mais un échange. La chose en resta là et en restera là jusqu'au moment où une administration, animée d'un esprit scientifique assez puissant pour mettre de côté, comme de nulle valeur, toute question de situation et de personne, mettra chaque chose à sa place et procédera en taillant dans le vif, en ne respectant que les traditions véritablement respectables et non les convenances personnelles de chacun.

« Pardonnez-moi d'insister de la sorte sur tout un côté de la vie de Chabouillet, qui fut en apparence en dehors de ses titres comme membre de la Société des Antiquaires ; je ne pense pas cependant qu'on puisse bien saisir le lien réel qui relie entre elles ses études si diverses qui ont vu le jour soit dans votre *Bulletin*, soit dans le *Bulletin du Comité des travaux historiques*, auquel il rendit des services signalés, soit dans la *Revue* ou la *Gazette archéologique*, si on ne se représente Chabouillet comme le conservateur d'une collection où la numismatique coudoie la céramique, où l'étude des pierres gravées ou des ivoires doit marcher de pair avec

l'étude des bronzes ou de l'égyptologie. On peut dire qu'il a écrit sur toutes les séries de ce Musée, aussi nombreuses pour ainsi dire que les branches de l'archéologie, et que, dans tous ses mémoires, il a émis sur des sujets si divers des opinions personnelles et justifiées. Ce n'est pas un mince éloge assurément, et maintenant que l'érudition ne crée plus guère que des spécialistes, on se plaît à regretter cette génération qui, par ses multiples travaux d'analyse, a préparé les œuvres de synthèse que, sur différents points, on peut faire paraître aujourd'hui. Le nom de ces travailleurs sera vite oublié, parce que, touchant à tout, ils n'ont pas établi leur réputation sur la publication d'ouvrages destinés à devenir classiques pour ainsi dire, et qu'enfants perdus de l'archéologie ils ont préparé et défriché les voies par lesquelles nous passons sans encombre aujourd'hui. Raison de plus pour leur rendre hommage et redire ici tout ce dont nous leur sommes redevables. Pendant près de cinquante années, — Chabouillet était entré dans notre Société en 1851, — il apporta à vos séances le fruit de ses infatigables et incessantes recherches, tenant de la sorte dans le mouvement scientifique une place qu'il serait injuste de ne pas reconnaître aujourd'hui que vivent encore beaucoup de ceux qui ont pu l'apprécier.

« A. Chabouillet sut s'identifier pour ainsi dire avec le Cabinet de France ; il en fut de même de Georges Duplessis pour le Cabinet des estampes. S'il dirigea moins longtemps cet établissement scientifique, en y tenant le premier rang, au point de vue administratif, il y fit un si long séjour qu'on peut dire vraiment qu'il n'y avait pas une estampe de son département dont il ne connût l'emplacement exact. Pendant longtemps il fut le lieutenant du comte de Laborde, du vénéré comte de Laborde, dont il formait assurément par le caractère le contraste le plus frappant. Autant l'un semblait incarner sous un aspect froid, mais au fond très cordial et très bienveillant, les mœurs et les usages d'autrefois, autant Duplessis, par ses allures un peu brusques et un peu déconcertantes au premier abord, semblait vouloir faire du département des estampes une annexe des ateliers d'artistes d'où

sortent tant de ceux qui y viennent travailler. Je vous traduis ici, mes chers confrères, bien imparfaitement sans doute, une impression toute personnelle, très différente, je dois le dire, de l'opinion de quelques-uns de mes amis. Mais, que voulez-vous? J'ai toujours eu la fâcheuse habitude de ne point cacher mes opinions, de les dire même un peu brutalement sur les choses, ce qui est souvent intempestif, — et sur les gens, — ce qui est, je le confesse, tout à fait blâmable, si bien que je me sens attiré vers cette personnalité de Duplessis, qui ne se gênait pas pour appeler un chat un chat et mettre à la porte les importuns. Si je vous en parle ainsi à cœur ouvert, c'est que, dans le court séjour que j'ai fait autrefois au département des estampes, j'ai eu l'occasion d'apprécier ce qui, sous ces dehors un peu rudes, se cachait en réalité de bonhomie et de bon vouloir. Vous me direz sans doute que mon premier soin a été de m'éloigner du département des estampes; c'est l'occasion qui l'a voulu, mais ce n'est pas décrier une maison que de dire qu'on la troquerait volontiers contre le Louvre.

« Autant le champ d'investigations de Chabouillet fut étendu, autant celui de Duplessis fut limité, en apparence du moins. Il ne fit guère d'excursions en dehors de l'histoire de la gravure ou de l'iconographie. Mais la gravure n'étant, dans un grand nombre de cas, que le moyen de répandre et de vulgariser une pensée artistique, il se trouva amené à toucher à une foule de sujets fort éloignés de ce point de départ. On lui a reproché d'être très intransigeant au point de vue des goûts artistiques; c'est encore une critique que je ne saurais admettre pour ma part; il est à remarquer que ces reproches ne sont jamais faits que par des gens qui, tout aussi intransigeants que les premiers, n'admettent pas qu'on ait des goûts différents des leurs. Au surplus, vouloir imposer l'admiration d'une forme d'art à l'exclusion de toute autre me semble une atteinte à la liberté la plus élémentaire et d'autant plus injuste que toutes les formes d'art étant, à peu d'exceptions près, très imparfaites, il faut compter avec la mode qui propose tour à tour, et en se basant sur des arguments également bons et également mauvais, l'admiration

des expressions les plus diverses. Qui aurait dit, il y a trente ans, que les plus farouches et les plus irréconciliables des naturalistes et des impressionnistes en seraient venus à encenser les peintures et les dessins d'Ingres d'éloges si hyperboliques que M. le comte de Laborde, M. Duplessis, peut-être plus convaincus que ces néophytes de l'excellence de leur religion, n'auraient pas osé les employer? Aussi ne saurai-je, pour ma part, reprocher à Duplessis de n'avoir adoré qu'un seul idéal dont il trouvait la parfaite réalisation et dans la Renaissance italienne arrivée à son entier développement, et dans certaines créations plus modernes dont la probité artistique l'avait séduit.

« Si son *Histoire de la gravure en France*, si son *Histoire générale de la gravure* peuvent être considérées comme des livres qui ont rendu à l'éducation artistique et à la vulgarisation de l'art de très grands services, Duplessis n'en fit pas moins bien souvent acte d'érudit en publiant des travaux de bibliographie artistique, des catalogues d'œuvres de graveurs ou des dissertations dont nos Mémoires offrent de nombreux échantillons. Devenu conservateur du département des estampes après la retraite du comte Delaborde, puis nommé membre libre de l'Académie des Beaux-Arts, il ne s'occupa plus guère que de son dépôt, et ce fut sous son administration que commença la publication de nombreux répertoires destinés à faire mieux connaître les inestimables richesses de ce département. Ce travail, qu'un autre de nos confrères, que je ne veux pas nommer pour ne pas mettre sa modestie à une trop rude épreuve, achèvera sans aucun doute, grâce à l'activité qu'il déploie dans tous ses travaux, permettra enfin de se servir du département des estampes pour des recherches historiques ou artistiques, comme on se sert d'une bibliothèque quelconque. Il y a vingt ans encore, je puis vous assurer par expérience qu'il n'était pas trop facile de se retrouver dans ce dédale.

« Si la Société a été durement éprouvée dans la personne de ses membres résidants, elle a vu avec regret disparaître en cette même année 1899 quelques-uns de ses meilleurs correspondants, de ceux dont le nom était le plus respecté.

« Allmer, associé correspondant national depuis 1861, est certainement l'un des savants provinciaux qui ont fait le plus d'honneur à la France. Sans parler des très nombreuses et intéressantes communications qu'il fit autrefois à notre Société, des recueils tels que les *Inscriptions de Vienne* ou le *Recueil des inscriptions antiques de la province de Languedoc*, qu'il publia en s'aidant des notes recueillies autrefois par un érudit amateur, Edward Barry, avec le concours de Germer Durand et de Lebègue, suffiraient à classer hors de pair un savant que l'Académie des inscriptions, dès 1876, tint à inscrire au nombre de ses correspondants.

« M. Eugène de Robillard de Beaurepaire, secrétaire de la Société des Antiquaires de Normandie, s'était consacré presque exclusivement à des recherches d'archéologie locale de la Basse-Normandie ; successeur de ces archéologues normands, qui, dans la première partie de ce siècle, rendirent tant de services à notre histoire, il a suivi dignement pendant toute sa carrière les traces de son compatriote M. de Caumont.

« M. Voulot fut aussi un savant ne s'occupant guère que d'archéologie locale. Mais, dans sa modeste sphère au Musée d'Épinal, il a rendu par son zèle des services qu'il serait injuste d'oublier.

« M. Dast Le Vacher de Boisville, secrétaire général de la Commission des Archives historiques de la Gironde, avait pris une part importante à la publication de ces mêmes archives qui constituent l'une des plus belles publications provinciales de France, l'une des plus utiles et des mieux conçues et des plus dignes d'encouragement. Il avait publié la *Liste générale des membres du Parlement de Bordeaux*, les *Documents relatifs à l'arrestation des Girondins à Saint-Émilion et à la saisie des papiers de Guadet*, ainsi que l'inventaire sommaire des registres de la Jurade de 1520 à 1783. Le Vacher de Boisville était un véritable érudit et tenait dignement sa place au milieu de cette pléiade d'amateurs et de savants qui se sont adonnés à la reconstitution de l'histoire de Bordeaux.

« Théophile Habert, notre correspondant à Troyes, avait

commencé sa carrière scientifique en exécutant des fouilles autour de la ville où il résidait; puis il avait publié un recueil des plus curieux de sigles figulins, accompagné de planches, de reproductions de signatures, recueil précieux qui formera comme la base d'un recueil général sur la poterie gallo-romaine le jour où quelque savant voudra se dévouer à une œuvre qui très certainement serait féconde en résultats inattendus et apporterait à l'histoire générale de l'art des éléments très nouveaux et très insoupçonnés.

« M. Adolphe de Cardevacque, associé correspondant national à Arras, est décédé le 27 décembre 1899; membre de l'Académie d'Arras, secrétaire de la Commission des monuments historiques du Pas-de-Calais, membre de toutes les Sociétés savantes du nord de la France, auteur de nombreuses publications sur l'histoire locale.

« Notre pays a toujours compté de nombreux amateurs ou des collectionneurs qui, sans faire acte effectif d'érudit ou de savant, c'est-à-dire sans publier le fruit de leurs recherches journalières, se font un plaisir ou même un devoir de mettre à la disposition de ceux qui étudient telle ou telle question, tel ou tel point particulier de l'histoire ou de l'archéologie, le fruit de leurs recherches ou de leurs heureuses trouvailles. Votre Compagnie, et c'est là un de ses honneurs, a toujours accueilli libéralement dans son sein les personnalités trop modestes pour produire elles-mêmes ou trop sceptiques pour mettre en lumière, par un travail subséquent, la vérité dont la possession égoïste, non la vulgarisation, leur paraissait désirable. Wilhelm s'était cantonné dans les recherches sur les savants bénédictins du dernier siècle, dont il connaissait l'histoire dans tous ses détails. Il avait rassemblé sur ces admirables savants si désintéressés une bibliothèque extrêmement riche qu'il avait mise en toute occasion à la disposition des érudits de ce temps qui ont étudié les origines de la science historique dans notre pays. Je crois répondre au sentiment général de tous les membres de notre Compagnie en rendant un suprême hommage à l'esprit d'abnégation et d'intelligentes recherches qui guida Wilhelm. La Société nationale des Antiquaires de France ne saurait rester indif-

férente à une personnalité qui professa pour les grands bénédictins un véritable culte.

« Boutroue, l'un des morts que nous avons encore à regretter cette année, ne s'était tourné que fort tard vers l'art et l'archéologie, l'ethnographie et la linguistique, mais il ne devait pas tarder à occuper une bonne place dans les recherches auxquelles ces sciences peuvent donner lieu. Ses voyages en Europe, en Asie, en Afrique sont innombrables, et depuis 1892 il a pris plaisir à les raconter dans des conférences qui pouvaient avoir et ont eu sans doute la meilleure influence sur ses auditeurs de la Société de géographie ou de la Société de linguistique. Esprit curieux, il s'attachait en quelque sorte à faire profiter tout le monde du fruit de ses longues et parfois pénibles pérégrinations. En l'écoutant, en le lisant, on sentait un homme qui, s'il s'était adonné plus tôt à ces études, aurait pu faire de nombreux élèves, de nombreux imitateurs qui auraient voyagé, eux aussi, non dans le but futile de se déplacer ou de voir du pays, mais pour faire profiter la mère-patrie des coutumes et des découvertes des étrangers; je pense que son exemple ne sera point perdu et qu'un certain nombre de ses auditeurs n'oublieront point tous les avantages que le Français, peu voyageur par tempérament, peut tirer du contact des pays voisins.

« Je n'aurai garde d'omettre d'adresser un adieu à Wladimir de Bock, notre correspondant étranger à Saint-Pétersbourg. Conseiller d'État, chambellan de l'empereur de Russie, conservateur du Musée de l'Ermitage, Wladimir de Bock avait de trop grandes sympathies pour tous les Français pour que nous ne lui devions pas une mention spéciale. Par ses recherches sur les origines d'un art dont nous retrouvons aux invasions les vestiges dans notre pays, par ses études sur le moyen âge et sur des monuments qu'avant leur transport à l'Ermitage nous avions tous pu admirer à Paris, par la cordialité de ses relations, Wladimir de Bock était devenu pour tous ceux qui ont eu le bonheur de le connaître un véritable ami. Prêt à rendre service à tous les savants, il apportait dans les relations scientifiques une courtoisie d'un autre âge; on eût dit un Français du

XVIII$^{e}$ siècle nous revenant de Russie. Mais j'ai hâte de clore cette longue nécrologie et de placer en regard de ces pertes à jamais regrettables ce que l'année 1899 a eu de bon pour la Société. Je n'ai point à faire l'éloge, mes chers confrères, de nos nouveaux élus ; vous les avez choisis en connaissance de cause et je croirais vous faire injure et leur faire injure à eux-mêmes si je m'appliquais à vanter leur talent. Vous me permettrez toutefois, à propos d'élection, de rappeler une élection qui s'est passée dans une autre enceinte. Notre confrère Guiffrey est devenu membre libre de l'Académie des Beaux-Arts, et je ne sais trop qui je dois féliciter en cette circonstance ou l'Académie ou notre confrère, que ses travaux sur l'histoire de l'art désignaient depuis longtemps pour cet honneur.

« Tous les ans, à pareille époque, votre président examine si la Société a suffisamment, par la nomination d'associés correspondants, accru ses relations en province ou à l'étranger. Je ne trouve pas, à un certain point de vue, que l'année 1899 soit bonne : le nombre des nouveaux associés correspondants est inférieur, si je ne me trompe, au chiffre de l'an dernier ; il y a là une situation qui dépend de nous tous de modifier, rien n'est plus facile, et il faudra qu'un chacun y pense sérieusement et s'y emploie d'une manière effective. Par contre, la liste de nos correspondants étrangers s'est accrue de deux noms qui ne peuvent que faire grand honneur à notre Compagnie : M. Ferrero, à Turin, M$^{me}$ la duchesse d'Albe, à Madrid. Ce sera un honneur pour vous, mes chers confrères, sans tomber, je crois, dans les excès du féminisme, d'avoir dès longtemps admis parmi vous des femmes qui, par leur nom, leur situation ou leurs goûts personnels, pouvaient être d'utiles auxiliaires de la science archéologique ou même produire des œuvres que ne dédaigneraient point de signer ceux qui appartiennent au sexe qui, en science comme en tout, s'est attribué avec beaucoup d'égoïsme la meilleure part.

« Il me reste un dernier devoir à remplir, mes chers confrères ; vous me permettrez d'adresser mes remerciements les plus cordiaux à ceux qui, très modestement, sont

comme la cheville ouvrière de notre Société et se dévouent d'une façon si désintéressée pour assurer son existence : à votre Comité de publication, dont la tâche est souvent peu facile, et qui accomplit ses fonctions avec une régularité au-dessus de tout éloge; à votre trésorier, dont la tâche est toujours ingrate, et qui apporte dans ses délicates fonctions une habileté dont le compte-rendu de l'état de la caisse est le plus éloquent éloge; à votre bibliothécaire-archiviste M. Prou, encore un fonctionnaire de la Société dont les fonctions sont d'autant plus difficiles que presque tous ses actes ont précisément pour but de nous rappeler nos défauts et surtout le désordre qui, s'il n'était point là, de par notre faute régnerait dans notre bibliothèque. Et puisque je suis sur ce chapitre délicat dont vous avez bien voulu vous entretenir cette année même, je vous rappellerai qu'un de nos dévoués associés correspondants, M. Mareuse, a bien voulu se charger de mettre un peu d'ordre parmi nos périodiques; sa tâche n'est pas encore achevée et lui demandera encore beaucoup de patience et de dévouement; mais, dès maintenant, une bonne partie des nombreuses revues que vous recevez ont, par un classement judicieux, repris leur place normale sur les rayons de votre bibliothèque. Je vous prie, mes chers confrères, de vouloir bien vous associer aux remerciements que j'adresse à M. Mareuse, et de me permettre de lui offrir, en signe de gratitude, le jeton d'argent de la Société.

« J'aurai achevé ma tâche, mes chers confrères, en adressant encore des remerciements à votre excellent secrétaire M. le baron de Baye et à tous ceux qui ont bien voulu, par leurs communications répétées, assurer l'intérêt de ces séances et montrer que la Société des Antiquaires, bien que déjà vieille, n'a nulle intention de mourir; puisse-t-elle l'an prochain, avec le nouveau siècle, faire un nouveau bail de cent ans.

« En vous remerciant encore une fois, mes chers confrères, du grand honneur que vous m'avez fait, j'invite M. Collignon à prendre place au fauteuil de la présidence, et votre secrétaire, le comte Delaborde, à prendre la place de secrétaire. »

Sur la proposition du nouveau président, la Compagnie vote, à l'unanimité, des remerciements au président et au bureau sortants, et l'impression, dans le *Bulletin*, du discours de M. E. Molinier.

*Ouvrages offerts :*

ANSELME DE PUISAYE (D'). *Le monument du cardinal Lavigerie à Saint-Louis de Carthage*. Paris, 1900, in-8°.

DELOCHE (Max.). *Étude historique et archéologique sur les anneaux sigillaires et autres des premiers siècles du moyen âge. Description de* 315 *anneaux avec dessins dans le texte.* Paris, 1900, in-8°.

DONNET (Fernand). *Notice historique sur la chapelle du T. S. Sacrement en l'église cathédrale d'Anvers*. Lille et Bruges, 1887, in-12.

— *Pierre L'Hermite et la famille Lhermite d'Anvers*. Anvers, 1893, in-8°.

— *Une nomination dans la garde bourgeoise à Anvers au XVII*e *siècle*. Bruxelles, 1894, in-8°.

— *Notes historiques relatives aux beaux-arts au XV*e *siècle*. Anvers, 1894, in-8°.

— *Les tapisseries de Bruxelles, Enghien et Audenarde pendant la furie espagnole*. Bruxelles, 1894, in-8°.

— *La famille Clarensone*. Bruxelles, 1894, in-8°.

— *Histoire de l'établissement des Anversois aux Canaries au XVI*e *siècle*. Anvers, 1895, in-8°.

— *Note sur quelques achats de tapisseries de Bruxelles au XVII*e *siècle*. Bruxelles, 1895, in-8°.

— *Histoire d'un pot de vin*. Anvers, 1895, in-8°.

— *Encore quelques particularités inédites sur la furie espagnole*. Anvers, 1895, in-8°.

— *Un épisode inédit de la furie espagnole* (1576). Anvers, 1895, in-8°.

— *La fauconnerie à Anvers*. Anvers, 1896, in-8°.

— *Histoire d'un livre* (*Pompa introitus Ferdinandi*). Anvers, 1896, in-8°.

— *Un « modus vivendi » au XV*e *siècle*. Anvers, 1896, in-8°.

DONNET (Fernand). *La seigneurie de Wesenbeke et ses possesseurs au XVIIe siècle*. Bruxelles, 1895, in-8°.
— *Une expertise de monnaies à Anvers en* 1678. Bruxelles, 1896, in-8°.
— *Une commande de l'abbaye de Zwyveke à l'orfèvre Melyn*. Termonde, 1897, in-8°.
— *Notes pour servir à l'histoire des émigrations anciennes des Anversois dans les pays d'outre-mer*. Anvers, 1897, in-8°.
— *Les poteries acoustiques du couvent des Récollets à Anvers*. Anvers, 1897, in-8°.
— *Le livre jubilaire de la prise d'Anvers en* 1585. Anvers, 1897, in-8°.
— *Quentin Clarensone échevin d'Anvers, châtelain de Bermortere*. Anvers, 1897, in-8°.
— *Une fabrique d'objets d'art pour l'exportation*. Gand, 1897, in-8°.
— *Documents pour servir à l'histoire des ateliers de tapisserie de Bruxelles, Audenarde, Anvers, etc., jusqu'à la fin du XVIIe siècle*. Bruxelles, 1898, in-8°.
— *Van Dyck inconnu*. Anvers, 1899, in-8°.
— *Le sculpteur Robert Moreau*. Anvers, 1899, in-8°.
— *Les fondeurs de canons malinois du XVIe siècle*. Malines, 1899, in-8°.
— *Les exilés anversois à Cologne* (1582-1585). Anvers, 1899, in-8°.
— *Les cloches d'Anvers. Les fondeurs anversois*. Anvers, 1899, in-8°.
ESPÉRANDIEU. *Musée Calvet. Inscriptions antiques*. Avignon, 1900, in-8°.
PASQUIER (F.). *Archives notariales de Toulouse*. Toulouse, 1899, in-8°.
VALLETTE (René). *A travers la Vendée. Sainte-Hermine et son canton*. Fontenay-le-Comte, 1899, in-12.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, offre à la Société :

1° De la part de M. Maximin Deloche, membre honoraire, un volume intitulé *Étude historique et archéologique sur les*

*anneaux sigillaires et autres des premiers siècles du moyen âge ; description de* 315 *anneaux avec dessins dans le texte.* Paris, 1900, in-8°. Le recueil patiemment formé par notre savant confrère offre un intérêt particulier : il est tout à fait nouveau ; les éléments en étaient éparpillés de tous les côtés. Les anneaux qu'il a réunis et dont il publie d'excellents dessins, accompagnés de descriptions et de commentaires, appartiennent pour la plupart à l'époque mérovingienne. Ils sont ornés de monogrammes compliqués, difficiles à déchiffrer, ou d'emblèmes religieux. M. Deloche a tracé des règles utiles pour étudier et lire ces monogrammes, une longue pratique lui ayant donné sur ce sujet délicat une expérience particulière. Tous les archéologues désireux d'étudier ces petits monuments devront avoir recours au livre de M. Deloche : ils y trouveront des indications précieuses qui contribueront à rendre de plus en plus méthodique, moins ardu et moins sujet aux erreurs, le travail de déchiffrement des monogrammes.

2° De la part du marquis d'Anselme de Puisaye, associé correspondant national à Tunis, une brochure intitulée : *Le monument du cardinal Lavigerie à Saint-Louis de Carthage.* Paris, 1900, in-8°.

*Travaux.*

Au nom des commissions nommées à cet effet, MM. Samuel Berger, Martin et Michon lisent des rapports favorables sur les candidatures de M. Yates Thompson au titre d'associé correspondant étranger et de MM. Émile Guiot et de Saint-Venant au titre d'associés correspondants nationaux. On procède au vote, et les candidats, ayant obtenu le nombre de voix exigé par le règlement, sont proclamés : M. Yate Thompson associé correspondant étranger à Londres, et MM. Guiot et de Saint-Venant associés correspondants nationaux, le premier à Poitiers, le second à Nevers.

M. Ch. Ravaisson-Mollien, membre résidant, à propos de la décision du bureau des longitudes, qui attribue l'année

1900 au XIXe siècle, fait remarquer que la question ne doit pas se poser de la même manière pour les astronomes et pour les chronologistes.

M. le président rappelle aux membres récemment élus qu'ils ont l'obligation d'écrire une notice sur leur prédécesseur. Le secrétaire est chargé de leur écrire à ce sujet.

Sur la proposition de M. Mowat, il est décidé qu'un exemplaire sera envoyé d'office à la famille.

Le vicomte de Rochemonteix, associé correspondant national, présente la photographie d'une Vierge auvergnate, conservée dans l'église de Bredon (Cantal).

« Vers le commencement de ce siècle s'élevait au-dessous de Murat, à l'entrée du pont Notre-Dame, au pied même du rocher sur lequel se dresse la vieille et belle église de Bredon, un modeste oratoire possédant une statue de la Vierge que la croyance populaire prétendait avoir été rapportée de Palestine par saint Louis.

« Cette Vierge, récemment baptisée par le curé, N.-D. de Sion, est aujourd'hui reléguée dans un bas-côté de l'église de Bredon.

« Assise dans un fauteuil à dossier et bras droits réunis sur les côtés par des arcatures romanes, la Vierge, de face, tient sur ses genoux, recouverts d'un tablier orné d'une large bande unie, l'Enfant Jésus également assis et de face. Il bénit de la dextre, l'indicateur seul élevé, la main gauche appuyée sur les saints Évangiles.

« Le regard de la Vierge est droit; et l'ovale du visage, le menton à fossette, les pommettes accusées, loin d'avoir rien d'oriental, nous paraissent être, au contraire, la marque distinctive du type auvergnat.

« C'est un portrait.

« Jésus, la figure un peu bouffie, la chevelure gracieusement ondulée, les traits souriants, se présente sous les mêmes caractères.

« Un vêtement formé de petits plis droits, régulièrement espacés, descend des épaules jusqu'au-dessus des pieds qui se montrent nus chez l'Enfant Jésus, recouverts de chaussons

sans semelle chez la Vierge. Un galon, sur lequel sont sculptés des cabochons ovoïdes et à facettes, orne la poitrine de Jésus, les bras de Marie et le bas de la robe des deux personnages.

« Le voile, dont les plis viennent se rejoindre à ceux du vêtement, recouvre et encadre la tête, laissant voir, de chaque côté du front, les cheveux enroulés.

« Cette Vierge, haute de 0m80, sculptée sur chêne, peut être datée du XIIe siècle. Quant à la tête de l'Enfant Jésus, nous croyons qu'elle a été retouchée au XVIIe siècle. »

## Séance du 10 Janvier.

Présidence de M. Max. Collignon, président.

*Ouvrages offerts :*

Germain (Léon). *René de Maria, abbé de Saint-Mihiel, à propos d'une médaille à son effigie* (1524). Nancy, 1899, in-8°.

Janvier (Aug.) et Bréard (Ch.). *Annales de l'abbaye de Saint-Jean d'Amiens*. Amiens, 1899, in-8°.

Maurice (Jules). *Essai de classification chronologique des émissions monétaires de l'atelier d'Antioche pendant la période constantinienne*. Londres, 1899, in-8°.

— *L'atelier monétaire de Rome pendant la période constantinienne*. Paris, 1899, in-8°.

Thédenat (l'abbé H.). *Fouilles du forum romain*. Paris, 1899, in-8°.

— *Rapport sur les fouilles de Saint-Martin-le-Mault* (Haute-Vienne). Paris, 1899, in-8°.

— *Note sur un milliaire de la voie aurélienne*. Paris, 1899, in-8°.

— *Inscription peinte sur une gourde en terre cuite du Musée Carnavalet*. Paris, 1899, in-8°.

— *Études historiques. Renaud de Châtillon et la chute du royaume chrétien de Jérusalem, d'après un livre récent*. Paris, 1899, in-8°.

— *Le forum romain et les fouilles récentes*. Paris, 1899, in-4°.

— *Notice sur la vie et les travaux du baron A. de Ruble*. Paris, 1899, in-4°.




***Sculpture auvergnate du XIIe siècle.***

M. Mowat, membre résidant, présente un ouvrage dont les auteurs l'ont prié de faire hommage à la Société des Antiquaires en leur nom, et qui a pour titre : « Annales de l'abbaye de Saint-Jean d'Amiens, ordre de Prémontré, réunies et classées par le R. P. Maurice du Pré, chanoine régulier et sous-prieur de cette abbaye, traduites pour la première fois en français sur le ms. latin 10110 de la Bibliothèque nationale et publiées avec additions par Aug. Janvier et Ch. Bréard, membres de la Société des Antiquaires de Picardie. » M. Mowat signale ce livre à l'attention des érudits qui s'intéressent à l'histoire de la France monastique.

M. l'abbé Thédenat, membre résidant, offre à la Compagnie sa notice sur le baron A. de Ruble, membre de l'Institut, et différents travaux.

*Correspondance.*

M. Guiot écrit pour remercier la Compagnie de l'avoir élu associé correspondant national.

*Travaux.*

Au nom des commissions nommées à cet effet, M. l'abbé Thédenat lit des rapports favorables sur les candidatures de MM. l'abbé Bossard et Maxime Legrand au titre d'associé correspondant national. On procède au vote et les candidats, ayant obtenu le nombre de voix exigé par le règlement, sont proclamés associés correspondants nationaux : M. l'abbé Bossard à Bruz (Ille-et-Vilaine) et M. Maxime Legrand à Étampes (Seine-et-Oise).

M. le président présente les félicitations de ses confrères à M. Maurice Prou au sujet de sa nomination à la chaire de diplomatique de l'École des chartes.

M. le président remet ensuite à M. Mareuse, associé correspondant national, un exemplaire de la médaille de la

Compagnie, et le remercie du zèle avec lequel il a bien voulu s'occuper du classement des publications des Sociétés savantes que reçoit notre bibliothèque.

Enfin M. le président rappelle que l'année 1904 coïncidera avec le centenaire de notre Société. Il est décidé que le bureau nommera une commission qui sera chargée d'étudier par quels moyens la Société pourrait célébrer cet anniversaire.

M. Noël Valois, membre résidant, communique une bulle du pape Jean XXIII datée de Bologne le 25 mai 1410, retenant au nombre des secrétaires de la chancellerie pontificale « Jean Juvénal des Ursins, » licencié en lois, clerc de Paris. Il s'agit du futur archevêque de Reims, auteur de l'*Histoire de Charles VI*. Il faut ainsi faire remonter beaucoup plus haut qu'on ne le croyait la prétention de la famille Jouvenel des Ursins à se rattacher à la grande famille romaine des Orsini.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, s'exprime en ces termes :

« Dans une lettre datée du 12 avril 1886, le R. P. Delattre m'adressait la copie d'un petit texte inscrit, dans un cartel à queues d'aronde, au centre d'une mosaïque trouvée à Carthage. Ce texte était ainsi conçu :

SCORPIANVS
IN·ADAMATV

« Cf. *Corp. inscr. lat.*, VIII, n. 12589.

« Cette inscription, m'écrivait le P. Delattre, se lisait au-dessus d'un personnage qui a disparu, mais qui conduisait un quadrige. Il ne reste plus que *la tête des chevaux qui y étaient attelés.* »

« Il résulte du détail donné par le P. Delattre que la mosaïque en question doit appartenir à la série des mosaïques relatives aux jeux du cirque. En réalité, l'inscription et le cartel sont placés au-dessus des têtes des chevaux ; la photo-

graphie ne laisse aucun doute à cet égard. Les têtes des quatre chevaux sont, en effet, encore apparentes, mais c'est tout ce qui reste du quadrige : les corps des chevaux, le char et l'homme qui le conduisait ont été brisés. Probablement nous avons à déplorer la perte d'autres inscriptions qui faisaient connaître les noms des chevaux. *Scorpianus* est donc le nom d'un aurige du cirque de Carthage et non pas celui d'un propriétaire africain, représenté, comme le pensent les auteurs du *Corpus*, au milieu de sa campagne de prédilection [1].

« *Scorpianus* est, d'ailleurs, un nom qui convient parfaitement à un aurige; il est dérivé du nom *Scorpus* porté, sous l'empire, par plusieurs cochers célèbres. Sur un monument conservé aujourd'hui à la villa Albani, on lit :

VICIT · SCORPVS · EQVIS · HIS ·
PEGASVS · ELATES ANDRAEMO COTYNVS

« Le bas-relief, aujourd'hui détruit, qui accompagnait cette inscription représentait probablement *Scorpus* debout sur son quadrige attelé [2]. Montfaucon a publié un autre monument représentant également un aurige appelé *Scorpus* et conduisant les quatre chevaux *Ingenuus*, *Admetus*, *Passerinus* et *Atmetus* [3]. Enfin Martial parle, à diverses reprises, d'un célèbre cocher du cirque, contemporain de Domitien, qui était aussi désigné sous ce nom et qui, comme le *Scorpus* de la villa Albani, avait dans son attelage un cheval appelé *Andraemo* [4]. Peut-être les victoires de ce cocher célèbre avaient-elles contribué à mettre en honneur parmi les gens du cirque le nom qu'il avait illustré?

« A Carthage même le nom *Scorpus* était en usage parmi les cochers du cirque. Dans une imprécation gravée sur

1. Ce nom est usité en Afrique : « Talis *Scorpiani* haeretici qui « negabat debere esse martyria » (S. Optati Afri, *De schismate Donatistarum*, l. IV).

2. *Corp. inscr. lat.*, VI, 10052.

3. *Ibid.*, 8628; *Antiquité expliquée*, t. III, pl. 162.

4. Martial, III, 44, 8; IV, 67; X, 53, 74.





plomb, publiée dans notre dernier volume des *Mémoires*[1] et provenant du cimetière des *officiales*, le R. P. Molinier a lu à la ligne 54, parmi les noms des cochers de la faction rouge contre lesquels l'imprécation est dirigée, les mots CKOPTIOV KAI IOVVENKOV. Il me paraît hors de doute qu'il y a là une erreur de lecture et que, sur le document original, on doit trouver CKOPΠOV ; il s'agit évidemment d'un cocher nommé *Scorpus* (et non *Scortius*). La correction me semble absolument certaine.

« Il résulte de renseignements complémentaires qui m'ont été adressés par le P. Delattre, à la date du 21 octobre 1898, que la représentation de *Scorpianus* dans son quadrige formait le tableau central de ce pavage en mosaïque; malheureusement ce tableau central est presque entièrement détruit. La décoration secondaire, qui en était comme l'encadrement, se compose de petits médaillons circulaires enfermant soit un homme, soit un oiseau, soit des fruits. Les hommes sont tous vêtus d'une tunique bariolée, rappelant, comme forme et comme couleurs, celle que portent les Mzabites. L'un plante un arbuste dans une caisse, un autre tient une faucille et une gerbe, un troisième porte d'une main une corne et de l'autre agite un fouet, un quatrième élève à bout de bras une amphore dont il semble vouloir se verser de haut le contenu dans la bouche, enfin un cinquième soutient de la main gauche une amphore tandis qu'il porte sa main droite à la bouche comme pour goûter le contenu. Parmi les oiseaux on remarque un perdreau et une espèce de canard à collerette; les fruits se composent de raisins et de grenades. Ce sont ces détails accessoires qui ont déterminé les rédacteurs du *Corpus* à considérer *Scorpianus* comme un riche propriétaire représenté au milieu de sa villa rustique. Je crois que ces détails sont purement décoratifs, que *Scorpianus* est un cocher célèbre du cirque de Carthage et que l'on n'a aucune raison formelle de dire que le point situé à peu de distance du cimetière des *officiales*, sur le terrain de Bir-el-

1. 1897, t. LVIII, p. 212 : R. P. Molinier, *Imprécation gravée sur plomb trouvée à Carthage.*

Djebbana, où cette mosaïque a été découverte, est l'emplacement de la villa de *Scorpianus.* »

M. E. Babelon, membre résidant, présente à la Société un lot de pierres gravées trouvées par notre confrère M. le baron de Baye au cours de ses voyages d'exploration dans le Daghestan. Ces pierres gravées sont des imitations barbares de sujets gréco-romains ou parthes de l'époque arsacide ou sassanide : la Fortune, l'Abondance, lion dévorant un griffon, zébu, etc. Ces gemmes proviennent des ateliers provinciaux de la Syrie, de la Mésopotamie et des autres contrées soumises aux Romains ou aux Parthes.

M. Édouard Blanc et M. Hugues Krafft ont trouvé des pierres gravées analogues jusque dans le Turkestan chinois, au delà du Pamir. On a recueilli aussi dans ces mêmes régions des monnaies imitées des monnaies bactriennes, portant des inscriptions bilingues, bactriennes et chinoises. D'autres monnaies frappées par les tribus appelées Yué-Tchi ou Kouchans sont des imitations des monnaies bactriennes et indo-scythes. Il résulte de tous ces faits que l'influence de la civilisation gréco-romaine s'est prolongée à l'est, au delà du Pamir et jusque dans les tribus mongoliques, bien au delà des limites des bassins de l'Indus et de l'Yaxarte. Le prolongement de cette influence du côté du monde mongolique et chinois est un fait inattendu qui ouvre un chapitre nouveau dans l'histoire de la pénétration des civilisations classiques dans des régions qui, jusqu'ici, avaient paru tout à fait fermées à toute influence gréco-romaine.

M. Ch. Ravaisson-Mollien achève sa communication sur la fin du siècle et l'année 1900.

## Séance du 17 Janvier.

Présidence de M. Max. Collignon, président.

*Ouvrages offerts :*

Baye (le baron de). *Extraits du Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, 1899. Paris, 1899, in-8°.
Lhomel (Georges de). *Armorial des maires de la ville de Montreuil-sur-Mer*. Montreuil-sur-Mer, 1900, in-8°.
Maurice (Jules). *L'atelier monétaire de Rome pendant la période Constantinienne*. Paris, 1899, in-8°.

*Correspondance.*

M. Maurice Besnier, chargé de cours à la Faculté des lettres de l'Université de Caen, présenté par MM. Héron de Villefosse et Cagnat, écrit pour poser sa candidature au titre d'associé correspondant national. Le président désigne MM. l'abbé Thédenat, Martha et Michon pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

*Travaux.*

M. le président félicite, au nom de la Compagnie, MM. Gaidoz et E. Babelon nommés chevaliers de la Légion d'honneur.

M. O. Vauvillé, associé correspondant national, lit un mémoire sur les fouilles de l'enceinte gauloise d'Ambleny, canton de Vic-sur-Aisne (Aisne).

Le mémoire de M. O. Vauvillé est renvoyé à la Commission des impressions.

M. Bordeaux, associé correspondant national, fait part à la Société de la découverte en Bourgogne d'une statuette de Mars.

« Cette représentation du dieu de la guerre est en bronze

et devait avoir une hauteur de 0m17 environ, lorsqu'elle était entière. Les jambes sont brisées. La divinité est barbue. Elle porte une cuirasse à épaulières ornée : 1° de deux têtes de lions servant d'attaches sur les épaules; 2° d'une tête de Gorgone figurant sur un médaillon placé au-dessous du cou. Le casque est surmonté d'un griffon ailé. Le bras droit est levé et cassé à la hauteur de la main, qui devait tenir soit une lance soit une arme quelconque. Une draperie, jetée sur le bras, passe derrière le corps et vient s'enrouler autour du coude du bras gauche. Une ceinture de doubles lambrequins entoure le corps au-dessous de la cuirasse, comme sur les statues des empereurs romains remontant aux premiers siècles de l'ère chrétienne.

« Cette petite statue a été trouvée à Saint-Romain, près Beaune (Côte-d'Or). Elle a été acquise pour le Musée de cette ville par M. Chaugarnier, son zélé conservateur. Ce dernier a transmis une photographie pour la Société des Antiquaires de France, dans le but de faciliter toutes comparaisons entre cette statuette de Mars et d'autres représentations de la même divinité. »

MM. Michon et Héron de Villefosse reconnaissent dans cette statuette un type fort répandu, étudié par MM. Gsell et Furtwaengler et reproduisant la statue de Mars Ultor de Rome.

Le baron J. de Baye, membre résidant, présente à la Société une médaille achetée par lui au bazar du Podol, dans la ville basse de Kief, où il en a vu plusieurs. Ces médailles, au type de la tête du Christ, sont analogues à celles qui ont été l'objet de communications de la part de MM. Babelon, S. Berger, de la Tour et Bruston. Ces médailles, assez répandues dans le gouvernement de Kiev, se trouvent dans les tombeaux des juifs convertis à la religion orthodoxe. Jusqu'à ce jour, leur présence n'avait pas été signalée en Russie.

## Séance du 24 Janvier.

Présidence de M. Max. Collignon, président.

*Ouvrages offerts :*

Expert (Henry). *Les maîtres musiciens de la Renaissance française. Jacques Mauduit.* Paris, 1899, in-4°.
Rouvier (Dr Jules). *Gébal-Byblos. Son histoire dans l'antiquité et sa nécropole phénicienne.* S. l. n. d., in-8°.

M. Ruelle, associé correspondant national, fait hommage à la Société, de la part de l'auteur, M. H. Expert, d'une édition des *Chansonnettes mesurées de Jean-Antoine de Baïf*, par Jacques Mauduit.

*Correspondance.*

M. Léon Boutry, présenté par MM. Bouchot et Henri de la Tour, écrit pour poser sa candidature au titre d'associé correspondant national à Alençon. Le président désigne MM. E. Babelon, M. Prou et Michon pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

*Travaux.*

M. Adrien Blanchet, trésorier, donne lecture de son rapport sur la situation financière de la Société :

« Mes chers confrères,

« Dans le court rapport que j'ai eu l'honneur de vous présenter le 25 janvier 1899[1], vous avez remarqué qu'il restait en caisse, au 31 décembre 1898, la somme de 10009 fr. 49.

1. *Bulletin*, 1899, p. 147-148.

« Après une année d'exercice, la situation s'est peu modifiée, car, au 31 décembre 1899, la Société possédait en caisse la somme de . . . . . . . . . . . . . 10024 fr. 71
ainsi répartie :

| | | |
|---|---|---|
| « A la caisse d'épargne . . . . . . . . | 8217 fr. | 28 |
| « Chez le trésorier. . . . . . . . . . . | 1807 | 43 |
| Total. . . | 10024 fr. | 71 |

« Voici le résumé des opérations financières de la Société :

*Recettes :*

| | | |
|---|---|---|
| « Rente 3 %, legs Prost. . . . . . . . | 2890 fr. | |
| « Rente 3 %. . . . . . . . . . . . . | 666 | |
| « Vingt-quatre obligations Paris-Lyon-Méditerranée . . . . . . . . . . . . . . | 345 | 60 |
| « Rente 3 1/2 % . . . . . . . . . . . | 58 | 75 |
| « Cotisations des membres résidants. . . | 1729 | |
| « Cotisations des associés correspondants . | 3260 | 40 |
| « Subvention du ministère . . . . . . . | 500 | |
| « Diplômes . . . . . . . . . . . . . | 400 | |
| « Vente de publications de la Société . . | 513 | 45 |
| « Solde du rachat d'une cotisation . . . | 126 | |
| « Intérêts de la somme déposée à la Caisse d'épargne . . . . . . . . . . . . . | 193 | 16 |
| Total. . . | 10682 fr. | 36 |

*Dépenses :*

| | | |
|---|---|---|
| « Frais d'impression, *Bulletin* et *Mémoires* (t. LVIII) . . . . . . . . . . . . . | 4804 fr. | 85 |
| « Frais d'impression, *Mettensia*, t. II, 2e fasc. | 891 | |
| « Fournitures comprenant les dessins et reproductions diverses pour les publications de la Société . . . . . . . . . . . . | 2160 | |
| « Frais d'envoi des publications, frais de correspondance, de bureau, etc. . . . . . . | 709 | 34 |
| « Frais de la banque d'Escrivan et quittances revenues impayées . . . . . . . . | 267 | 35 |
| « Agence Morand . . . . . . . . . . | 760 | |

| | | |
|---|---|---|
| « Agents de la Société[1] . . . . . . . | 450 | |
| « Dépôt à la Caisse d'épargne (*virement*) . | 1000 | |
| « Achat de 21 fr. de rente 3 1/2 °/o (*virement*) | 624 | 60 |
| Total. . . | 11667 fr. | 14 |

« Il convient d'expliquer immédiatement que le déficit est plus apparent que réel.

« En effet, pour la bonne tenue des livres, j'ai dû porter au compte des dépenses une somme de 1000 fr., déposée le 7 mai à la Caisse d'épargne pour le compte de la Société. De même, j'ai consacré à l'achat de 21 fr. de rente 3 1/2 °/o, coûtant 624 fr. 60, les sommes provenant de quatre rachats de cotisations et d'une fraction d'un rachat, qui n'avait pas été remployé en totalité. Ces deux opérations constituent donc de simples virements, et la somme de 1624 fr. 60 doit être retranchée de celle des dépenses réelles de la Société.

« Ces dépenses réelles s'élèvent donc seulement à 10042 fr. 54; la somme des recettes présente par conséquent une plus-value de 639 fr. 82. Cet excédent serait plus considérable si plusieurs causes n'y eussent mis obstacle.

« Je dois tout d'abord parler d'une facture concernant des reproductions en phototypie. Cette facture, portant le relevé de fournitures faites à la Société pendant les années 1896, 1897, 1898 et 1899, n'a été présentée au paiement qu'en 1899, à la suite de réclamations réitérées.

« Le règlement de ce compte a grevé le budget de 1899 d'une somme de 826 fr. 50, dont 168 fr. 50 seulement auraient dû être afférents à l'exercice 1899.

« Il faut remarquer aussi que les dépenses d'impression des publications de la Société suivent une marche ascendante. Le montant des factures payées en 1899 à l'imprimeur pour le *Bulletin* et les *Mémoires* s'élève à 4804 fr. 85. Ce chiffre, supérieur de 273 fr. 60 à celui de l'année précédente, est légèrement compensé, il est vrai, par une diminution sur le prix du 2e fascicule des *Mettensia*, II (inférieur de 159 fr. au prix du 1er fascicule).

1. Je ne dois pas omettre de rendre hommage à la régularité de M. Morand et au zèle de notre fidèle agent M. Boucher.

« Il convient de faire observer que le prix de l'impression ne donne pas le chiffre réel des dépenses occasionnées par la publication des *Mémoires* et du *Bulletin* de la Société. Il faut encore tenir compte des sommes payées à divers fournisseurs pour les dessins, les clichés et les planches, insérés dans les volumes publiés. Voici un tableau qui permettra aux membres de la Société de se rendre compte exactement des dépenses que les publications entraînent chaque année :

FRAIS D'IMPRESSION.

| | *Mémoires* et *Bulletin.* | *Mettensia.* |
|---|---|---|
| 1897 | 4387 fr. 65 | |
| 1898 | 4531 25 | 2080 fr. 65 |
| 1899 | 4804 85 | 891 |

FRAIS DE DESSINS, CLICHÉS ET PLANCHES.

| | |
|---|---|
| 1897 | 1381 fr. 10 |
| 1898 | 1591 55 |
| 1899 | 1412 65 |

« La Société a donc affecté, pendant l'exercice 1899, une somme de 7108 fr. 50 à ses publications. Il est certain que cette somme n'est pas hors de proportion avec les ressources indiquées par l'état actuel des finances de la Société. Mais il convient d'observer que les recettes n'ont pas tendance à s'accroître aussi régulièrement que les dépenses, et qu'en outre la Société est toujours redevable d'une somme importante, afférente à l'impression du *Bulletin.*

« Ces raisons, et aussi celles que nous pourrions tirer des projets de la Société pour la célébration de son centenaire, autorisent le trésorier à recommander une sage réserve dans les dépenses futures.

« Ce rôle de Mentor est traditionnel. Vous me pardonnerez donc, mes chers confrères, de le remplir auprès de vous, car vous saviez, en me confiant les fonctions de trésorier, que je ne pouvais me soustraire au devoir de la sentinelle qui veille. »

M. Henry Martin, membre résidant, reprenant une communication faite par lui à la séance du 27 décembre 1899 sur un portrait du sénateur vénitien Jacques-Antoine Marcello, propose une lecture de deux lignes tracées en caractères conventionnels au bas de ce portrait. Il fait ressortir l'intérêt que peut avoir l'inscription déchiffrée, si l'on examine dans quelles circonstances et dans quel but elle a été écrite. Il montre ensuite que ce portrait est bien celui de Jacques-Antoine Marcello, et non celui de Jean Cossa, comme on l'a cru longtemps. La comparaison entre le portrait peint du manuscrit 940 de l'Arsenal et la statue de Cossa, conservée dans l'église Sainte-Marthe de Tarascon, ne peut, en effet, laisser de place au doute.

M. Paul Vitry, associé correspondant national, cherche à établir l'identification de plusieurs statues funéraires de la fin du XVIe et du début du XVIIe siècle au sujet desquelles de nombreuses erreurs se sont produites lors de la composition et de la dispersion du Musée des Monuments français. D'après le résultat de ses recherches, la plus importante, aujourd'hui au Musée du Louvre (no 701 du Catalogue de la sculpture moderne), représenterait Jeanne de Vivonne, dame de Dampierre († 1583).

## Séance du 31 Janvier.

Présidence de M. Max. COLLIGNON, président.

*Travaux.*

M. Adrien Blanchet, membre résidant, fait une communication relative à des fibules et des boucles de ceinturon trouvées récemment dans le cimetière mérovingien de Namèche (province de Namur), et dont les photographies lui ont été obligeamment communiquées par M. Adrien Oger, conservateur du Musée de Namur. L'une des fibules, en argent, ornée de filigranes et de verroteries, est analogue à celles de Baslieux, récemment publiées dans la ***Revue***

*archéologique.* Une boucle de ceinturon, en argent, porte comme décoration une tête humaine de face analogue à celle de certains sceaux mérovingiens et à des tiers de sou de Cambrai et de Laon (nos 1084 et 1053 du *Catalogue* de M. M. Prou), et aussi à la tête grossière qui figure sur des boucles trouvées à Breny, dans l'Aisne (*Album Caranda*, nouvelle série, pl. X, no 2, et pl. XI, no 7).

M. L. de Laigue, associé correspondant national, envoie des renseignements sur des chambres souterraines découvertes à Alum-Bay, dans l'île de Wight. Débarrassés sans assez de surveillance et de soin des décombres qui les obstruaient en partie, ces souterrains n'ont donné qu'une « applique en fer » et un instrument en silex.

Ces renseignements ont été fournis par un habitant de l'île, M. Walker, qui, dès qu'il a su la découverte, est allé l'explorer avec beaucoup de zèle et de soin.

M. de Laigue trouve qu'il existe une grande ressemblance entre ces souterrains et les tombeaux phéniciens qu'il a autrefois explorés aux environs de Cadix.

M. Cagnat, membre résidant, fait une communication sur le *municipium Cincaritanum*, que l'on plaçait généralement à Bordj-Toum. Cette dernière localité étant voisine des ruines importantes nommées Aïn-Toungar, que l'on croit avoir succédé à une ville nommée Thingari, M. Cagnat propose d'identifier ces deux noms et de voir dans les ruines d'Aïn-Toungar le *municipium Tincaritanum.*

## Séance du 7 Février.

Présidence de M. Max. Collignon, président.

*Ouvrages offerts :*

Gauthier (Gaston). *Le droit d'usage et la glandée dans les bois du Nivernais.* S. d., in-8°.

— *Notes inédites concernant le département de l'Yonne.* Auxerre, 1899, in-8°.

Gauthier (Gaston). *La dîme religieuse et le droit de suite au XVIIIe siècle.* Nevers, 1899, in-8°.

— *Les droits de salage, saunage et minage de sel à Nevers au XVIe siècle.* Nevers, 1897, in-8°.

— *Les registres de deux basses-justices seigneuriales.* Nevers, 1897, in-8°.

— *Notes nivernaises. Deux donations faites au couvent de la Visitation Sainte-Marie de Nevers au XVIIe siècle.* Nevers, 1898, in-8°.

Pasquier (F.). *Archives notariales de Toulouse. Gestion par le service des Archives départementales depuis avril* 1899. Toulouse, 1899, in-8°.

Quarré-Reybourbon (L.). *Congrès de la fédération archéologique et historique de Belgique à Arlon.* Lille, 1900, in-8°.

*Correspondance.*

M. le Ministre de l'Instruction publique écrit pour inviter la Société à compléter l'envoi qu'elle doit faire à l'Exposition universelle, section des Sociétés savantes, par l'adjonction de planches et dessins extraits de ses publications.

La Société décide qu'il sera fait droit à cette demande.

M. J. Creusot, présenté par MM. A. de Barthélemy et Héron de Villefosse, écrit pour solliciter le titre d'associé correspondant national à Châteauroux. Le président désigne MM. A. Blanchet, E. Babelon et M. Prou pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

*Travaux.*

Au nom de la commission nommée à cet effet, M. E. Babelon lit un rapport favorable sur la candidature de M. Léon Boutry au titre d'associé correspondant national. On procède au vote, et M. Boutry ayant obtenu le nombre de voix exigé par le règlement est proclamé associé correspondant national à Alençon (Orne).



M. Prou, membre résidant, fait passer sous les yeux de la Société les photographies d'environ quatre-vingts authentiques de reliques conservées au trésor de la cathédrale de Sens.

Le mémoire de M. Prou est renvoyé à la Commission des impressions.

M. O. Vauvillé, associé correspondant national, fait une communication sur les fouilles exécutées en 1899, dans l'enceinte de Frocourt, commune de Saint-Romain (Somme). Il conclut, d'après les découvertes faites dans les fossés de la fortification, que l'enceinte a été détruite intentionnellement au xv[e] siècle, lorsqu'elle était encore entretenue en état de défense.

On ne peut être aussi affirmatif pour la date de sa construction, mais l'enceinte n'ayant pas été formée pour être destinée à résister à une armée bien organisée, il est permis de croire que l'enceinte de la ferme de Frocourt avait été construite pendant ou vers la fin de la guerre de Cent ans. L'enceinte de Frocourt paraît être le seul spécimen connu de ce mode de fortification employé, aux xiv[e] et xv[e] siècles, pour protéger un grand domaine contre les incursions des bandes de routiers qui désolaient alors la région.

C'est à ce titre qu'elle présente un intérêt particulier.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, communique la note suivante qui lui a été adressée par M. Clerc, conservateur du Musée Borély et associé correspondant national à Marseille :

« Dans les séances des 7 et 14 décembre 1898 et du 19 juillet 1899, MM. Mowat et Saglio ont entretenu la Société d'une terre cuite gallo-romaine, en forme de pomme creuse et percée de petits trous, provenant de Saintes. M. Mowat avait proposé d'y voir une pomme d'arrosoir, et M. Saglio, rapprochant de cet objet trois instruments analogues, deux en bronze et un en verre, concluait comme lui qu'ils pouvaient avoir servi à arroser ou peut-être à asperger des mets de poivre ou d'épices.

« Il y a au Musée Borély deux objets analogues, mais dont l'un est complet et dont l'attribution n'est plus douteuse. C'est une cruche à anse, en terre cuite, munie d'une véritable pomme d'arrosoir reliée au col par une seconde anse. L'orifice de la cruche est recouvert dans la moitié antérieure, de façon à ce que l'eau ne débordât pas si on l'inclinait un peu trop (*Catalogue Frœhner*, n° 1748).

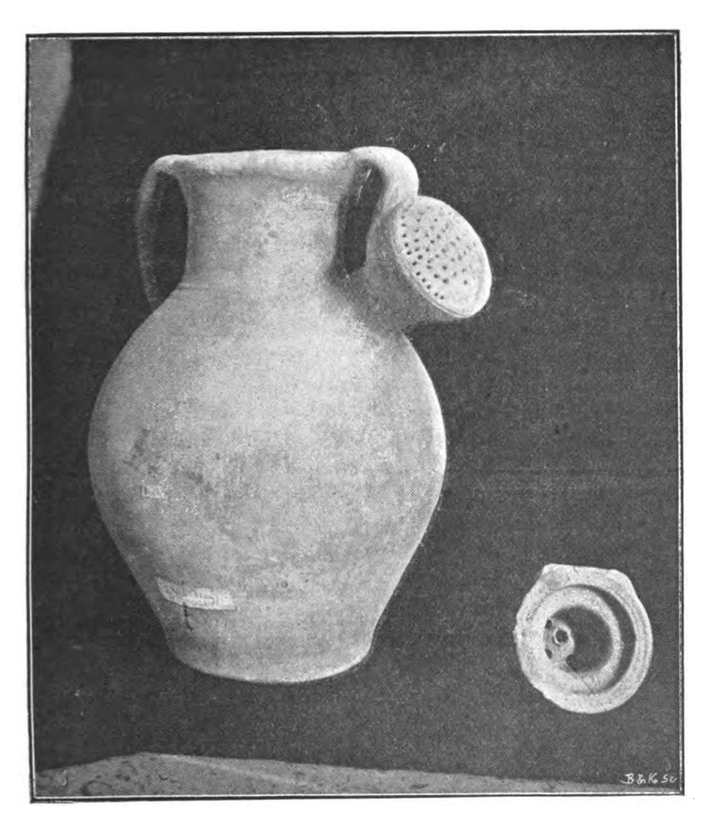
« Le second objet est un fragment d'une cruche analogue, de forme un peu différente. Le goulot percé de trous n'est pas une pomme, mais un véritable goulot, assez large, et fermé, quelques centimètres avant son extrémité, par une paroi percée de trous (*Catalogue Frœhner*, n° 1749).

« Les deux objets proviennent d'Arles-Trinquetaille. Malheureusement on n'a aucun renseignement sur les conditions dans lesquelles ils auraient été découverts, et ils sont entrés au Musée par un intermédiaire des plus suspects. La cruche a un aspect *neuf* assez inquiétant, et je me demande si ce n'est pas l'autre objet qui aurait suggéré l'idée de la fabriquer.

« Cependant, s'il n'y en a pas d'autre exemplaire connu, la chose devient peu vraisemblable, les faussaires n'inventant guère de toutes pièces des formes céramiques nouvelles. C'est précisément ce qui m'a engagé à photographier l'objet et à vous communiquer cette photographie. Il est possible que de nouvelles recherches dans les divers Musées de province fassent connaître des objets analogues et d'authenticité certaine. »

M. Vitry, associé correspondant national, communique la photographie d'un buste en bronze du cardinal de Richelieu conservé à la *Bilder-Gallerie* du château de Sans-Souci à Potsdam. Ce buste est actuellement attribué à Girardon et cette attribution est enregistrée, paraît-il, dans toutes les descriptions ou catalogues anciens des collections royales de Prusse. Seul le catalogue de la collection du cardinal de Polignac achetée par Frédéric II au début de son règne, et dont ce buste faisait partie, l'attribue au Bernin.

Or, nous savons par des textes publiés par Courajod, dans son travail sur *Jean Warin et ses œuvres de sculpture*



*Arrosoirs antiques du Musée Borély.*

(p. 28-36), que le Bernin avait été chargé de faire une statue du grand cardinal. Cette statue ne fut jamais exécutée; mais, en 1641, le sculpteur avait envoyé au cardinal un buste exécuté par lui à Rome d'après des documents qui lui avaient été communiqués. Ce buste fut placé au Palais-Cardinal, appartint ensuite à la duchesse d'Aiguillon; il a disparu aujourd'hui. Mais il se pourrait fort bien que le bronze de Potsdam, acheté sans doute à Rome par le cardinal de Polignac, soit une épreuve du modèle du buste exécuté par le Bernin. Il conviendrait alors d'attribuer le Richelieu de Potsdam non plus à Girardon, qui a bien fait le tombeau du cardinal très longtemps après sa mort, mais dont on ne connaît pas de buste de Richelieu, mais à Lorenzo Bernini. La facture du buste très large, très décorative, la ressemblance approximative qu'il paraît présenter confirmeraient du reste cette attribution.

M. Léon Boutry, associé correspondant national, envoie à la Société un mémoire intitulé : *La petite image pieuse aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles.*

## Séance du 14 Février.

Présidence de M. Max. Collignon, président.

*Ouvrages offerts :*

*Alexandre Boutroue* (20 *février* 1846-3 *février* 1899). Paris, s. d., in-8°.

*Correspondance.*

Le secrétaire du Congrès d'archéologie chrétienne, qui doit se tenir à Rome cette année, écrit pour convier les membres de la Compagnie à y prendre part.

*Travaux.*

M. le président annonce la mort de M. Deloche, membre

honoraire, et se fait l'interprète des regrets que cette mort d'un de nos plus anciens confrères apporte à la Compagnie.

M. le président félicite ensuite, au nom de ses confrères, M. H. Omont, élu membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

M. E. Michon, membre résidant, entretient la Société d'une stèle funéraire grecque conservée au Louvre, dont le rapprochement permet de mieux interpréter un monument analogue du Cyprus Museum, récemment publié dans le catalogue de ce musée[1].

« Il s'agit de la stèle du fabricant de lits Beitenos Hermes[2]. Vue par Spon chez l'ambassadeur du roi de France à Constantinople, qui l'avait recueillie dans une des îles de l'Archipel[3], elle fut de là rapportée en France, lors de sa disgrâce, par le marquis de Nointel. De sa collection le marbre passa, avec les autres antiquités du célèbre ambassadeur, entre les mains du bibliothécaire du roi, Thévenot, et, après la mort de ce dernier, entre celles de Baudelot de Dairval, qui par son testament, en 1722, légua ses collections à l'Académie des Inscriptions[4]. L'entrée au Louvre des marbres antiques réunis par M. de Nointel date en réalité de cette époque. L'Académie en effet, écrit M. Fröhner, « siégeait alors au Louvre « dans la petite salle dite aujourd'hui *de Coyzevox*, où s'élève « le tombeau du cardinal Mazarin[5]. L'ancienne chapelle « d'Anne d'Autriche (devenue depuis la *salle de Houdon*) servait de magasin aux antiques de l'Académie, et c'est là que « les inscriptions de Nointel furent conservées jusqu'à la révo- « lution. L'académie royale ayant été dissoute le 21 thermidor « an I (8 août 1793), les marbres restèrent encore environ deux

1. John L. Myres et Max Ohnefalsch-Richter, *A catalogue of the Cyprus Museum*, Oxford, 1899, n° 6231, pl. VIII.
2. *Catalogue sommaire des marbres antiques*, n° 934; aujourd'hui en magasin.
3. Spon, *Miscell. erud. antiquit.*, X, 38, p. 334.
4. Voy. Fröhner, *Inscriptions grecques du Louvre*, p. VI-VIII.
5. Il a été transporté depuis dans la grande salle voisine.

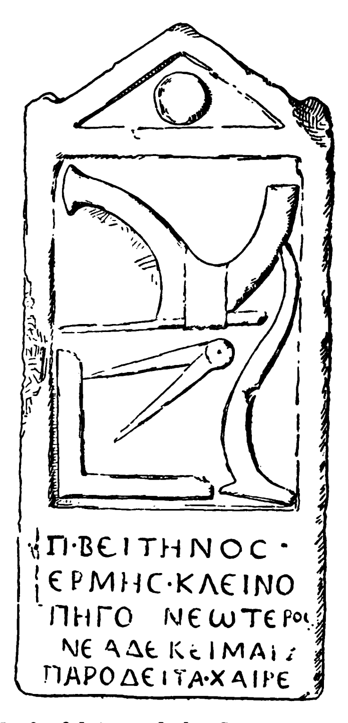
« ans au Louvre[1]. » Ils en sortirent momentanément entre le 8 nivôse an II et l'an IV pour passer au Musée des Monuments français, mais revinrent bientôt, sauf quelques-uns, au Louvre[2].

« La stèle de Beitenos, terminée à sa partie supérieure par un fronton triangulaire accosté de deux acrotères en partie détruites et orné d'une rosace, est formée d'une plaque de marbre, haute de 0m58 sur 0m27 de large et 0m05 d'épaisseur. Le bas-relief, sculpté dans un champ rectangulaire légèrement en creux, « ne présente, écrit Caylus, qui a publié la stèle « dans son *Recueil d'antiquités*, que le compas et l'équerre placés « au-dessous d'un instrument qui m'est inconnu, et que l'on « pourrait regarder comme un rabot, à cause de son plan hori- « zontal. L'espèce de crosse qui paraît en dépendre et qui ne « peut avoir aucune liaison avec lui est ou mal rendue par le « sculpteur, ou n'est plus dans notre usage, à moins qu'elle « n'ait servi à polir le bois ou les matières que Bertenus « employait pour faire les lits de table, que l'on sçait avoir été « une des grandes magnificences et un des grands objets du « luxe des anciens et surtout des Romains[3]. »

« Sur la partie inférieure est gravée une inscription de cinq lignes dont M. Fröhner, dans ses *Inscriptions grecques*, a donné la transcription suivante : Π(όϐλίος) Βοιτηνὸς | Ἑρμῆς κλεινο|πηγὸς νεώτερος | ἐνθάδε κεῖμαι. | Παροδεῖτα χαῖρε[4]. Il faut lire en réalité Βειτηνὸς avec un Є. M. Fröhner lui-même l'a d'ailleurs indiqué plus tard, mais dans une note de son étude sur *Deux peintures de vases grecs de la nécropole de Kamiros*[5], où l'on n'a pas l'idée de chercher la correction. Il y corrige également Π(όϐλιος) en Τι(βέριος), ce qui est loin d'être aussi certain, les traits gravés sur la pierre pouvant être aussi

1. *Inscriptions grecques*, p. VIII.
2. Voy. mes *Notes sur quelques monuments du département des antiquités grecques et romaines au Musée du Louvre* (extrait des *Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France*, t. LVIII), p. 59, note 2.
3. *Recueil d'antiquités*, t. VI, p. 201, pl. LXII, 3.
4. *Inscriptions grecques*, n° 130.
5. Publiée en 1871, p. 6, note 2.

bien un Π que TI. Spon, qui le premier a copié le texte et l'a vu dans son meilleur état, et qui seul donne la véritable leçon pour Βειτηνὸς[1], donne ici Π. Il n'est pas exact, enfin, d'écrire comme le fait M. Fröhner : « Les barbarismes de l'hexamètre

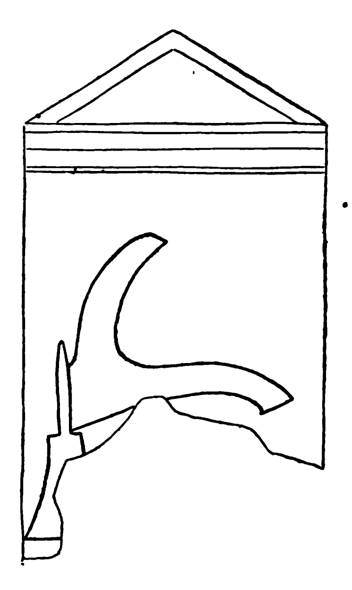



***Stèle du fabricant de lits Beitenos Hermes.***

« ainsi que la forme romaine du sigma (S) à la fin du mot « κλεινοπηγός montrent que cette stèle date de basse époque[2]. » Que la stèle ne soit pas antérieure à l'époque romaine, les

1. Voy. au *Corpus inscriptionum graecarum*, t. II, n° 2135.
2. *Inscriptions grecques*, p. 230.

noms suffisent à le prouver, mais il n'y a pas trace de S à la fin de χλεινοπηγός[1] et le peu qui se voit encore appartient à un C lunaire, comme le sont les autres sigmas.



*Stèle du Cyprus Museum.*

« Les fabricants de lits, à la classe desquels appartenait Beitenos Hermes, appelés aussi κλινοποίοι, κλινουργοί, sont mentionnés à plusieurs reprises dans les textes littéraires, mais il n'en existe pas d'autre mention épigraphique[2].

« Il est temps d'arriver à la représentation, qui comporte quatre outils de menuiserie, le compas, l'équerre, le rabot, et, dit M. Fröhner[3], la cerce : la cerce, sorte de calibre

1. M. Fröhner semble le reconnaître implicitement dans la note que nous venons de citer puisqu'il transcrit χλεινοπηγὸ[ς].

2. H. Blümner, *Technologie und Terminologie der Gewerbe und Künste bei Griechen und Römern*, t. II, p. 326.

3. *Inscriptions grecques*, l. c.

pour le tracé des courbes, serait « l'espèce de crosse » que Caylus croyait « dépendre » du rabot et dont je ne sais au juste quelle est l'interprétation satisfaisante. Mais l'outil principal est à coup sûr une sorte de rabot, non pas peut-être l'outil auquel appartient en propre ce nom, mais un outil de la même famille destiné à creuser des moulures : le lien qui réunit la lame de fer à la partie qui forme poignée est très nettement visible sur l'original, et l'on reconnaît aisément les deux parties distinctes, la lame proprement dite et l'armature en bois.

« Il me semble que ce doit être un instrument très analogue qui figure sur la stèle du Cyprus Museum. La stèle a été trouvée en 1894 dans le voisinage de Larnaka, dans une nécropole où soixante-trois tombes furent ouvertes, les unes gréco-phéniciennes, les autres hellénistiques, entremêlées sur tout le terrain. M. John L. Myres la décrit ainsi : « Stèle à fronton ; pierre calcaire ; sous la corniche est une « inscription phénicienne en lettres des IV^e^-III^e^ siècles : « à Abd- « achtar, fils d'Eshmun, le fabricant de chars, il a fait cela... » ; « au-dessous est gravé le contour d'un char (?) ; la partie infé- « rieure est mutilée[1]. » Deux ans auparavant, dans le *Journal of hellenic studies*, après avoir constaté que la pierre avait souffert du séjour à l'air, M. Myres décrivait le contour « comme paraissant destiné à figurer une charrue ou un « char ; mais le haut seul est conservé, la stèle ayant été « brisée en travers obliquement[2]. »

« La représentation ne me paraît pouvoir être ni un char, ni une charrue. Il suffit, je crois, pour s'en convaincre, de considérer l'instrument, une sorte de tranchet surmonté d'une pointe, qui se voit en bas à gauche. Supposer au-dessus un char ou une charrue entraînerait une variation dans l'échelle des figures difficilement admissible.

« La comparaison avec la stèle du Louvre permet au contraire de retrouver les traits essentiels de ce qui y forme, placé en sens inverse, l'armature ou la poignée d'un outil

1. *Catalogue of the Cyprus Museum*, p. 172.
2. T. XVII, 1897, p. 172.

qui est certainement un rabot, et ce serait par suite un outil, et un outil de ce genre, qu'il faudrait aussi reconnaître sur la stèle de Chypre[1]. »

M. Lafaye, membre résidant, communique des estampages d'inscriptions qui lui ont été envoyés par M. Poulle-Symian, juge de paix à Nîmes. La première est celle du *Corpus inscriptionum latinarum*, XII, 3840; elle y est donnée d'après d'anciennes copies, dont la plus récente est de Séguier; l'original retrouvé près de Nîmes, sur la route d'Alais, chez M. Colon, vient d'entrer au Musée de la ville. Hauteur des lettres : 0m035.

PRIMVLO CA
PAVSONIS·F·PR
IMVLA·MATIIR
ET · RVFINA · VXSOR

*Primulo Ca|pausonis f(ilio) Pr|imula mater | et Rufina uxsor.*

L. 4 : RVFINA n'est pas douteux.

L'autre inscription, donnée aussi au Musée de Nîmes, est inédite. Elle a été trouvée chez M. Bureau, au domaine de la Feuillade, quartier de Grézan. Beaux caractères réguliers et bien gravés de 0m05 de haut.

POMPEIAE
CANTHARIDI
SECVNDA · POMPEIA

1. Voy. comme autre exemple d'une stèle grecque avec la représentation d'un outil la stèle d'un jeune graveur en pierres fines de Philadelphie, sur laquelle est sculpté un foret avec l'archet qui le fait mouvoir : *Athenische Mittheilungen*, t. XV, 1890, p. 333; Furtwängler, *Die antiken Gemmen*, t. III, p. 399, fig. 206. — Il peut n'être pas inutile d'indiquer également ici le monument funéraire d'un certain P. Alfius Erastus, *negotians materarius*, trouvé à Florence, sur lequel sont représentés divers outils et mesures (*Corp. inscr. lat.*, t. XI, pars I, n° 1620; cf. *Sagg. di dissert. lette nell. acc. etrusc. di Cortona*, t. III, dissert. IV del padre abate d. Diego

Sont liés, ligne 2 : T et H; ligne 3 : C et V, N, D et A, M. et P.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, fait la communication suivante :

« En 1855, M. Cherbonneau, membre de la Société archéologique de Constantine, visita à plusieurs reprises une grotte naturelle voûtée en arc brisé, placée sur les flancs du Djebel-Chettâba, que les indigènes appelaient grotte Ez-Zemma et qui était connue des Français depuis la conquête de l'Algérie sous le nom de *Grotte des martyrs*[1]. Des inscriptions assez difficiles à lire, tantôt peintes, tantôt gravées sur le roc même, décoraient l'intérieur de cette grotte; elles débutaient toutes par les caractères énigmatiques suivants : GDAS. On avait cru tout d'abord y reconnaître une invocation tracée par les premiers chrétiens, qu'on avait transcrite, avec plus d'ingénuité que de certitude, *G(loria) d(eo) a(ltissimo) s(anctissimo)*. De là était venu le nom de *Grotte des martyrs*.

« M. Cherbonneau reconnut le premier que les inscriptions de la grotte du Chettâba ne présentaient aucun indice de christianisme. Il proposa une autre lecture, *G(enio) d(omus) A(ugustae) s(acrum)*, plus vraisemblable assurément que la première, mais qui était encore loin d'être satisfaisante.

« Dans son recueil des *Inscriptions romaines de l'Algérie*, L. Renier adopta une nouvelle transcription. Selon lui, il fallait lire : *G(enio) D... A(ugusto) s(acrum)*. Il considérait la lettre D comme l'initiale du nom antique de la montagne qui demeurait inconnu. La vérité était en marche.

« En 1881, les auteurs du *Corpus* latin, en insérant dans leur recueil les textes épigraphiques du Chettâba[2], écrivaient

Revillas, *Sopra l'ant. piede rom. e sopra alc. stromenti scolp. in ant. marmo sepolcr.*, 2e partie, p. 126 et suiv.).

1. *Exploration archéologique du Chettâba*, dans les *Mém. de la Soc. archéol. de Constantine*, t. II, 1854-1855, p. 53 et suiv.

2. *Corp. inscr. lat.*, VIII, n. 6267 à 6302.

avec beaucoup de raison : « *Pertinent ad sacra dei, cujus* « *nomen cum majori parti titulorum praescriptum sit sic* « GDAS, *duabus ultimis litteris* A(ugusto) s(acrum) *signifi-* « *cari prope certum est, duae primae autem* GD, *quibus nomen* « *proprium dei inceperit necesse est, proprie quid significent* « *ignoratur*[1]. »

« Le problème soulevé par l'interprétation de ces caractères me paraît aujourd'hui résolu grâce à un ingénieux rapprochement dû à Monseigneur A. Toulotte, évêque titulaire de Thagaste. Le savant prélat m'a fait l'honneur de m'écrire à ce sujet les lignes suivantes :

« Vous connaissez le Djebel-Chettâba, la crypte Ez-Zemma et les dédicaces mystérieuses GDAS. Si je ne me trompe, le Djebel-Chettâba n'est autre que le *mons Giddaba* dont parle Saint-Augustin au moins en deux endroits :

« Dans le Traité I, n. 13, sur l'épître de saint Jean aux Parthes, il écrit : *Quid tam manifestum quam mons? Sed sunt et montes ignoti, quia in una parte terrarum positi sunt. Quis vestrum novit Olympum montem? Quomodo ibi qui habitant,* GIDDABAM NOSTRUM *non norunt. In partibus sunt isti montes.*

« Dans le Sermon 45, n. 7, sur Isaïe, 57, il dit encore : *Ergo manifestum istum montem (Christum) habemus. Non nobis proponamus montes, aut qualis est* GIDDABAM *aut quales sunt quicumque nobis nominantur. Aliquando enim carnaliter accipientes homines, ut puta, legunt : Exaudiet illum de coelo sancto suo* (Ps. 19, 7). *Bene aliquando de monte, et loquitur Christum : et currunt homines in montem orare quasi ibi exaudiat Deus. Carnaliter sapientes, quia vident plerumque nubes inhaerere in lateribus montium, ascendunt in montes, ut proximi sint Deo. Oratione tua vis contingere Deum? Humilia te : ne carnaliter accipias,* DESCENDENS IN HYPOGAEAS *ut ibi roges Deum. Nec* HYPOGAEAS, *nec* MONTEM QUAERAS. *In corde tuo habe humilitatem, et Deus tibi dabit altitudinem.*

« La description me semble assez complète pour autoriser à voir *Giddaba* dans *Chettâba*, à retrouver *Giddaba* dans la formule dédicatoire abrégée G, GD, si ce n'est GDA, à reconnaître les cryptes et les grottes du Chettâba dans les *hypogaeae* dont parle l'évêque d'Hippone. De son temps encore, très probablement, des semi-chrétiens couraient, comme autrefois, invoquer la divinité païenne. »

1. *Ibid.*, p. 584.

« La remarque de Monseigneur Toulotte me semble tout à fait décisive. Le Djebel-Chettâba est le *mons Giddaba* cité par saint Augustin. L'analogie du nom moderne et du nom antique est frappante; elle confirme les données certaines que nous possédons sur les déformations subies par les noms de lieux africains en passant dans la langue des conquérants arabes. C'est ainsi que *Calama* est devenu Guelma, *Sitifis* Sétif, *Caesarea* Cherchel. Autour du Djebel-Chettâba même nous trouvons *Phua* devenu Aïn-Fua, *Uzelis* Oudjel, *Mileu* Milah..., etc. La formule GDAS, qui se rencontre au moins vingt-cinq fois en tête des inscriptions de la grotte du Chettâba, doit donc être ainsi interprétée :

G(IDDABAE) D(EO) AVGVSTO SACRVM

« L'inversion *Giddabae deo* au lieu de *deo Giddabae*, constante dans toutes ces inscriptions du Chettâba, n'a rien qui puisse étonner. On trouve en Afrique d'autres exemples du mot *deus* placé après le nom de la divinité : *Auzio deo genio et conservatori coloniae*[1]; *Nutrici deae Augustae sacrum*[2]; *S(aturno) d(eo) s(acrum)*[3]..., etc.

« Ces inscriptions de la grotte du Chettâba ont été relevées, il y a près de cinquante ans, par Cherbonneau, le général Creully, Boissonnet et Enfantin. Personne, à ce qu'il paraît, ne les a examinées depuis cette époque. Plusieurs auraient cependant besoin d'être revues par un épigraphiste de profession. »

## Séance du 21 Février.

Présidence de M. Max. Collignon, président.

*Travaux.*

M. Enlart, membre résidant, communique la suite de son mémoire sur les fouilles de la cathédrale de Thérouanne. Il

1. *Corp. inscr. lat.*, VIII, n. 9014.
2. *Ibid.*, n. 2664.
3. *Ibid.*, n. 872.

décrit la partie des substructions qui remonte à l'épiscopat de Milon et fut élevée de 1131 à 1133. C'est un chevet à déambulatoire entouré de cinq absidioles empâtées dans un gros mur. Ce plan, qui apparut peu après à Dommartin dont le bienheureux Milon fut abbé, est d'un type germanique, dû probablement à l'influence de l'ordre des Prémontrés. M. Enlart le compare à une série de plans d'églises allemandes, lombardes et de la vallée du Rhône.

M. de Rochemonteix, associé correspondant national, signale des marques de la même influence en Auvergne, à Audelat, Roffiac et Saint-Saturnin dans le Cantal.

A propos de la communication de M. Enlart, M. de Lasteyrie, membre résidant, fait une observation sur le mot *déambulatoire*, toujours employé aujourd'hui pour désigner le bas côté du chœur avec chapelles rayonnantes. Au moyen âge, ce terme a le sens de *tribune;* l'ignorance de ce fait a fait commettre des erreurs à des archéologues distingués.

M. Am. Hauvette, membre résidant, présente la photographie d'un monument récemment découvert en Attique et publié par M. A. Wilhelm dans le dernier fascicule des *Jahreshefte* de l'Institut archéologique autrichien (t. II, p. 227 et suiv.) : c'est la gaine mutilée d'un hermès archaïque, sur la face duquel se lit, gravé en caractères attiques du commencement du v^e^ siècle, un distique attribué à Simonide par l'*Anthologie Palatine* (VI, 144 et 213). La découverte du monument original ne prouve pas l'authenticité de l'attribution puisque le nom du poète n'est pas inscrit sur le marbre; mais elle établit l'antiquité de l'épigramme, avec cette restriction toutefois que le texte conservé dans l'*Anthologie* contient deux distiques au lieu d'un : le second, œuvre d'un interpolateur, se sera ajouté au premier quand la pièce entra dans la tradition littéraire. Un phénomène analogue s'est produit pour l'épitaphe du tombeau des Corinthiens à Salamine, retrouvée par M. Dragoumis en 1897 [1].

1. *Mitth. d. d. arch. Instit. in Athen,* 1897, p. 53. — Cf. Plutarque, *De Herod. Malign.*, 39.

## Séance du 28 Février.

Présidence de M. Babelon, vice-président.

*Ouvrages offerts :*

*Le Cinquantenaire de l'École française d'Athènes, célébré à Athènes les* 16, 17, 18 *avril* 1898. Athènes, 1899, in-4°.

*Travaux.*

Le vicomte L. de Rougé, membre résidant, fait la communication suivante :

« En relisant, dernièrement, dans les comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, le discours prononcé par M. Michel Bréal à l'inauguration de la statue de Volney à Craon, Mayenne, en octobre 1898, mon attention a été attirée par un passage qui m'avait échappé tout d'abord.

« Volney, dit M. Bréal, a l'air de pressentir la science qui « allait naître. Il devance quelques-uns de ses résultats. Dans « la langue copte il reconnaît la fille de l'ancien égyptien; « le nom même est identique, puisque dans *Qoubti* ou *Copte*, « nous retrouvons *Aigouptios*. En ethnologie, son coup d'œil « n'est pas moins sûr. Il s'était longtemps demandé d'où « pouvaient bien descendre les fellahs, quand, ayant été visiter le sphinx, il reconnut, à première vue, la parfaite iden- « tité du type, et, à la réflexion, la parenté des fellahs et du « sphinx avec le type nègre. »

« L'opinion de Volney ne vaudrait peut-être pas la peine d'être combattue, car, ainsi que le fait remarquer ailleurs M. Bréal, « des monuments de l'ancienne époque, Volney « ne connaît que les Pyramides et le grand sphinx. » Mais, c'est plutôt l'approbation que le savant académicien semble décerner à la théorie de Volney qui me paraît devoir appeler notre attention.

« Ce n'est pas la seule fois, du reste, que la physionomie du grand sphinx de Gizeh a été rapprochée du type nègre :

aussi me semble-t-il utile de ne pas laisser cette comparaison s'établir sans discussion.

« En l'état actuel du grand sphinx, et cet état n'a guère changé, je crois, depuis la fin du siècle dernier, il serait vraiment difficile de dire exactement quels caractères ethnologiques présentait sa figure imposante. De loin, sans doute, si l'on fait abstraction des dégradations amenées par une durée de soixante-dix siècles peut-être, et surtout si l'on ne tient pas compte de la disparition complète du nez, ce qui fait alors saillir les pommettes des joues et accuser le dessin des lèvres, on pourrait, à la rigueur, y trouver une parenté avec le type nègre, au nez écrasé et aux lèvres lippues. Mais il n'en était certainement pas ainsi à l'origine.

« Si nous ne possédons plus la reproduction exacte de la figure du grand sphinx, nous avons des statues, sinon contemporaines, tout au moins rapprochées comme ancienneté. Si vous prenez, par exemple, la tête de cette splendide statue de *Chéfren*, découverte par Mariette à Gizeh, et si, par la pensée, supposant le nez disparu dans une mutilation, vous regardiez, de face, cette tête avec ses pommettes fortement accentuées et ses lèvres épaisses, vous pourriez aussi penser à un rapprochement avec le type nègre. Mais si, au contraire, on prend la figure dans son état actuel, c'est-à-dire dans son intégrité, et que l'on admire ce profil merveilleux avec son nez d'un dessin si pur, l'impression change aussitôt et toute comparaison devient impossible.

« Aujourd'hui, d'ailleurs, grâce aux innombrables représentations connues du type égyptien, qui rappelle en effet souvent le fellah moderne, il est facile de constater les dissemblances fondamentales qui séparent ces deux races bien distinctes. Les Égyptiens, eux-mêmes, dès le début de leur histoire, avaient bien soin de les différencier sur leurs monuments, où jamais, même en l'absence de la couleur, on ne saurait les confondre.

« Vous vous souvenez peut-être, qu'à plusieurs reprises, j'ai, devant vous, recherché ailleurs l'origine de la civilisation égyptienne, lui trouvant, à mon avis, un point de départ commun avec la civilisation chaldéenne. Cette opinion fut

vivement discutée, parce qu'on ne la trouvait pas établie sur des preuves assez nombreuses ni assez concluantes : je ne pouvais donner que celles qui existaient alors. J'ai la satisfaction d'avoir conquis, depuis cette époque, l'appui de la plupart des savants qui s'occupent des questions orientales. Ainsi, notre confrère, M. Heuzey, dans ses nombreuses et intéressantes communications à l'Académie, a souvent signalé les rapprochements singuliers de l'art primitif de ces deux pays. A la vue de certains monuments, il se demandait même, au premier moment, s'ils étaient égyptiens ou chaldéens. Au mois de mars dernier, à propos d'une coupe en onyx sortie des fouilles, si fructueuses pour l'histoire, de M. de Sarzec, et portant le nom du très ancien roi *Our-Nina*, M. Heuzey concluait ainsi : « Il importe surtout de constater que des écuelles exactement du même type se rencontrent communément en Égypte, dans les plus anciens « dépôts, antérieurs à l'époque des Pyramides. Il y a donc « là un nouveau point de contact très intéressant à signaler « entre la haute antiquité chaldéenne et l'Égypte primitive. »

« Chaque jour les découvertes nouvelles de la Chaldée apportent, dans cet ordre d'idées, des renseignements précieux, et je ne doute pas que, de son côté, M. Maspéro, s'il lui est permis de poursuivre scientifiquement, comme il saurait le faire mieux que personne, les fouilles entreprises dans la région d'Abydos, ne mette au jour de nouveaux monuments contemporains des premières dynasties, qui seront d'un grand poids dans cette question si intéressante de l'origine de la race égyptienne.

« En commençant, à propos du grand sphinx, nous voulions signaler le danger de se servir, comme points de comparaison, de monuments incomplets ou mutilés. On pourrait en indiquer un exemple bien curieux au Louvre même. Dans la salle du rez-de-chaussée, où sont réunis les grands monuments égyptiens, vous pourriez découvrir deux sphinx en basalte noir, modernes d'ailleurs, qui portent sur leur front de véritables fleurs de lis. Cette ornementation inattendue n'est pas due cependant à la simple fantaisie du sculpteur : il a certainement essayé de reproduire ce qu'il avait cru voir

sur des monuments anciens. Cherchez, en effet, sur des statues antiques, une tête où l'urœus royal ait été mutilé : la tête du serpent, qui se dressait en saillie, a disparu ; il n'en reste que le point d'attache encore visible et accompagné à droite et à gauche de l'enroulement symétrique, en forme de nœud, du corps de la vipère : au-dessous, la queue pendante sur le front termine l'ornementation de la coiffure. Regardez alors l'ensemble de ce qui subsiste, et vous aurez de loin l'impression d'un dessin d'une fleur de lis très exactement représentée. »

Cette communication donne lieu à un échange d'observations entre MM. Babelon, de Villenoisy, Michon et de Rougé.

M. d'Arbois de Jubainville, membre résidant, revenant sur une communication qu'il a faite le 28 juin dernier, expose les divers aspects de la doctrine qui consiste à considérer comme d'origine gauloise l'épopée irlandaise Táin bó Cuailnge. Les bas-reliefs gaulois du musée de Cluny venant de Notre-Dame de Paris représenteraient des épisodes de cette épopée. *Tarvos trigaranus* serait le taureau Donn. Dans *Esus* et *Smertullos*, il faudrait reconnaître deux noms du héros irlandais Cúchulain, et *Cernunnos* serait identique à *Conall Cernach*.

M. Adrien Blanchet, membre résidant, lit un travail de M. J. Creusot, membre de la commission du Musée de Châteauroux, sur des fouilles exécutées au Puy (Indre), à seize kilomètres à l'ouest de Châteauroux. On a trouvé, dans une sablière près du château du Puy, des silex taillés et une hache polie. Non loin de là, des fouilles exécutées dans un bois ont fourni des vases en terre, une lampe, une assiette en terre portant la marque COPIRO rétrograde, un fragment de vase en verre bleu et deux anneaux en verre jaune et bleu. Les monnaies recueillies sur le même emplacement sont des gauloises (Turons, Eduens, Lingons, Bituriges), et des romaines (Tibère frappé à Lyon, Marc Aurèle, Tetricus, Constantin Ier et II, Hélène et Valentinien II).

M. Creusot signale aussi une poutre portant une inscrip-

tion en caractères gothiques, découverte récemment dans la tour nord du château :

« Fundamenta domus feci, sed ponere finem
« Exul non potui, in mœnibus ergo domus
« Thesaurum tego, vos nati dominique futuri
« Quærite perfectam reddite quæso domum. »

## Séance du 7 Mars.

Présidence de M. Max. Collignon, président.

*Ouvrages offerts :*

Creusot (J.). *Les fêtes de la période révolutionnaire à Châteauroux.* Châteauroux, 1899, in-8°.

Lespinasse (R. de). *Monteil, ses notes historiques sur la province et ses documents nivernais.* Nevers, 1899, in-8°.

*Correspondance.*

M. Émile Guimet, présenté par MM. A. de Barthélemy et d'Arbois de Jubainville, et M. Auguste Rey, présenté par MM. de Boislisle et G. Bapst, écrivent pour poser leur candidature au titre d'associé correspondant national à Paris et à Saint-Prix (Seine-et-Oise). Le président désigne MM. E. Babelon, M. Prou et A. Blanchet pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques de M. Guimet, et MM. E. Lefèvre-Pontalis, C. Enlart et H. Martin pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques de M. Auguste Rey.

*Travaux.*

Au nom des commissions nommées à cet effet, MM. Michon et Blanchet lisent des rapports favorables sur les candidatures de MM. Maurice Besnier et Joseph Creusot au titre d'associé correspondant national. On procède au vote, et les candidats, ayant obtenu le nombre de voix exigé par le règlement, sont proclamés associés correspondants natio-

naux, M. Maurice Besnier à Caen et M. Joseph Creusot à Châteauroux.

M. Marquet de Vasselot, associé correspondant national, fait une communication sur une croix reliquaire conservée au trésor de l'abbaye de Reichenau. D'après une ancienne tradition, cette croix, qui passe pour contenir une relique du sang du Christ, aurait été donnée à Charlemagne par un certain Hassan, préfet de Jérusalem. Or, le style de cet objet et les caractères d'une inscription gravée au revers permettent d'affirmer qu'il ne doit pas remonter à une époque aussi reculée et qu'il n'a pas pu être offert à Reichenau avant le XIII$^e$ siècle environ.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, fait la communication suivante :

« M. Rouziès, instituteur à Tizi[1], a exécuté récemment des fouilles à Bénian (province d'Oran), où il avait déjà trouvé quelques inscriptions curieuses, dont l'une, l'épitaphe d'un évêque nommé *Nemessanus*, est depuis plusieurs années exposée au Louvre, dans la salle des antiquités chrétiennes. Ces fouilles, faites aux frais de l'Association historique pour l'étude de l'Afrique du Nord, sous la haute direction de M. S. Gsell, professeur à l'École supérieure des Lettres d'Alger, ont produit d'heureux résultats dont le Louvre a encore bénéficié. Aux monuments africains qui forment la meilleure part de notre Musée chrétien sont venus s'ajouter quatre épitaphes intéressantes et un chapiteau de la basilique chrétienne de Bénian :

1. M. Rouziès est le même instituteur qui a découvert il y a une vingtaine d'années, en France, près de la Bastide-l'Évêque, à onze kilomètres de Villefranche-de-Rouergue (Aveyron), une importante inscription publiée dans notre *Bulletin*, 1891, p. 62-63; cf. 1896, p. 308. Une ville romaine a été signalée autrefois par le baron de Gaujal près de Villefranche (*Mém. de la Soc. des Antiq. de France*, t. XV, p. 30). Il existe au Musée de Toulouse une figure de bronze d'Apollon qui provient de cette localité (S. Reinach, *Clarac de poche*, p. 505, n. 7).

« 1° L'épitaphe de la martyre donatiste *Robba*, sœur d'Honoratus, évêque d'*Aquae Sirenses*, mise à mort par les *traditores*[1], à l'âge de cinquante ans, le 25 mars 434[2].

« 2° Épitaphe du prêtre *Donatus*, mort à soixante ans, le 11 mars 446[3].

« 3° Épitaphe du diacre *Maurus*, mort à soixante-dix ans, le 30 novembre 439[4].

« 4° Épitaphe d'un évêque, sur laquelle est mentionnée l'*ecclesia Alamiliariensis*[5].

« 5° Chapiteau corinthien provenant d'une des colonnes de l'abside de la basilique[6].

« Je suis heureux de trouver ici une occasion de témoigner toute la reconnaissance du Musée du Louvre à l'Association historique de l'Afrique du Nord, à M. S. Gsell et à M. Rouziès.

« Une de ces inscriptions, celle qui mentionne l'*ecclesia Alamiliariensis*, est malheureusement incomplète. Elle est gravée sur un bloc de grès qui a été brisé à gauche de sorte que le commencement de toutes les lignes manque. La tombe avait été violée depuis longtemps, car la mutilation paraît très ancienne d'après l'aspect de la cassure. On y remarque à la dernière ligne une formule qui paraît nouvelle et digne d'attirer l'attention des archéologues. M. S. Gsell a lu : [*requie*]*vit in fide e*(*t*) *un*[*ita*]*te*. Je ne suis pas d'accord avec lui sur ce point. Je lis très clairement : [*requie*]*vit in fide evange*[*lii*] ; je crois que cette formule prouve que le texte se rapporte à un donatiste et non pas à un catholique. Le dessin ci-joint qui reproduit cette épitaphe a été exécuté très fidèlement.

« C'est, en effet, en se fondant sur la loi de Dieu, sur

1. Les donatistes donnaient ce nom aux catholiques qui avaient livré les livres saints aux agents de l'empereur pour être brûlés.

2. S. Gsell, *Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions*, 1899, p. 276; *Fouilles de Bénian* (Publications de l'Association historique de l'Afrique du Nord), p. 25, fig. 7.

3. *Ibid.*, p. 27, fig. 7.

4. *Ibid.*, p. 42, fig. 11.

5. *Ibid.*, p. 42, fig. 11.

6. *Ibid.*, p. 36, fig. 8.

l'Évangile, que les donatistes résistaient aux édits de l'empereur et refusaient de brûler les livres saints. *Lex sic jubet*, disaient-ils. Dans les actes des martyrs d'Abitina, que les donatistes considéraient comme les leurs, actes qui furent produits à la conférence de Carthage en 411, Thelica est



*Épitaphe d'un évêque donatiste.*

appelé « praeceptorum *evangelii* memor[1], » et le courage montré par la vierge Victoria est exalté en ces termes : « O beatissimam martyrem *evangelica* professione clarissi-« mam ! quae dominica voce respondit : hi sunt fratres mei « qui praecepta dei custodiunt[2]. » Un des premiers martyrs donatistes, l'évêque Félix, dit aussi au moment de mourir : « *Evangelia* servavi ; fidem et veritatem praedicavi[3]. »

1. Ruinart, *Acta sincera*, éd. de 1689, p. 411.
2. *Ibid.*, p. 418.
3. *Ibid.*, p. 378.

« Il me semble donc qu'il faut considérer cette épitaphe comme celle d'un évêque donatiste[1], sans qu'il soit possible d'en préciser la date.

« La liste qui suit, établie chronologiquement, montre les différents termes employés sur les épitaphes chrétiennes de Bénian, au cours du v<sup>e</sup> siècle, pour indiquer la mort des personnages ecclésiastiques inhumés dans la basilique :

« Année 422. Épitaphe de l'évêque Nemessanus : *requievit in pace*.

« Année 422. Épitaphe de la religieuse Geliola, sœur de Nemessanus : *requievit in pace*.

« Année 433. Épitaphe du prêtre Victor : *discessit*.

« Année 434. Épitaphe de la religieuse Robba, sœur d'Honoratus, évêque d'Aquae Sirenses : *reddidit spiritum*.

« Année 434. Épitaphe du prêtre Crescens : *discessit*.

« Année 436. Épitaphe du prêtre Donatus : *discessit*.

« Année 439. Épitaphe du diacre Maurus : *discessit*.

« Après l'année 439. Épitaphe de l'évêque Donatus : *requievit*.

« ? ? Épitaphe d'un évêque anonyme : *requievit in fide evangelii*.

« D'une part, en l'année 422, c'est-à-dire onze années après la conférence de Carthage et la condamnation des donatistes, à une époque où les catholiques avaient triomphé et où le calme semblait renaître, les mots *in pace*, si fréquents sur nos marbres chrétiens d'Afrique, apparaissent sur deux épitaphes. On ne les retrouve plus pendant la période de la domination vandale, c'est-à-dire entre les années 429 et 442. D'autre part, on remarque que le mot *discessit* ne s'applique qu'à des prêtres et à un diacre ; le mot *requievit* est réservé aux évêques.

« M. Héron de Villefosse montre ensuite à la Société une

1. Je crois, comme M. Gsell, que le groupe de lettres IANNO qui termine la première ligne du texte doit se rapporter à un nom de lieu (cf. « Iterum est civitas quae dicitur *Iano,* » dans *Ravennatis anonymi Cosmographia*, éd. Parthey et Pinder, p. 434, 14). Mais dans l'anonyme de Ravenne il s'agit d'une ville de Bretagne.

tête du roi Juba II, plus grande que nature, découverte à Cherchel et offerte également au Musée du Louvre par l'Association historique de l'Afrique du Nord. C'est encore à l'aimable entremise de M. S. Gsell que le Louvre est redevable de ce précieux monument. Sculptée dans un beau morceau de Paros, elle a été exécutée avec une véritable maitrise. Le nez et le menton sont détériorés; mais les yeux et la partie haute du visage sont bien conservés, la chevelure surtout est presque intacte avec le bandeau royal qui l'entoure. Elle ne saurait faire double emploi avec la tête du même prince découverte par M. Waille et déjà conservée dans la salle africaine[1]; elle en complète les détails, surtout pour la partie postérieure qui est mutilée dans l'exemplaire découvert par M. Waille. »

La parole est conservée à M. Héron de Villefosse, qui fait la communication suivante :

« En commentant la belle inscription de Pupput, relative au jurisconsulte Salvius Julianus[2], notre confrère M. P. Gauckler a rappelé l'épitaphe d'un philosophe ami de ce personnage et mort à Bonn, où sans doute il était venu se fixer pendant que Salvius Julianus exerçait les fonctions de légat de la Germanie inférieure sous le règne de l'empereur Antonin[3].

« Une inscription conservée, comme cette épitaphe, au Musée de Bonn, se rapporte probablement aussi à Salvius Julianus[4]. Le texte est très mutilé, de sorte que le nom du personnage honoré ne peut plus être reconnu, mais les fonctions qu'il a exercées sont celles de légat de la Germanie inférieure et de légat de l'Espagne citérieure, inscrites dans le même ordre que sur le marbre de Pupput :

*leg. ger*MANIAE · INFERI
*i*TEM · HISPANIAE · CITER

1. *Catal. sommaire des marbres antiques*, n. 1886.
2. *Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions*, 1899, p. 373.
3. Brambach, *Inscr. rhen.*, n. 449.
4. *Ibid.*, n. 453. L'inscription provient du mur de l'église d'Hersel.

« L'inscription a été gravée sans doute au moment où il quitta la Germanie pour se rendre en Espagne, par les soins de quatre centurions de la légion *I Minervia* qui remplissaient auprès de lui les fonctions de *stratores*. Les trois premières lignes paraissent avoir été effacées ou martelées ; à la troisième ligne les lettres LIA encore visibles peuvent avoir appartenu au nom *iu*LIA*no* ?

« Un autre fragment, conservé jadis à Strasbourg, mais aujourd'hui perdu, se rapporte à un *Julianus*, légat d'une province impériale dont le nom manque[1] :

I V L I A N
A V G · P R
O V I N C

« Ce fragment provient certainement d'un texte votif, analogue au n° 516 de Brambach, et il peut être ainsi complété :

. . . . . . . . . . . . .
. . . I V L I A N*us*
*leg.* AVG · PR · *pr.*
*pr* O V I N C · *g. i*

« S'il s'agit véritablement d'un *leg*(*atus*) *Aug*(*usti*) *pr*(*o*) *pr*(*aetore*) *provinc*(*iae*) *G*(*ermaniae*) *I*(*nferioris*), il y a des chances pour que ce petit fragment se rapporte aussi à Salvius Julianus. La provenance n'est pas un obstacle, car l'inscription est votive; d'ailleurs, il est possible que ce fragment ait été transporté, à une époque relativement récente, de la Germanie inférieure dans la Germanie supérieure. »

1. *Ibid.*, n. 1887.

## Séance du 14 Mars.

Présidence de M. Max. Collignon, président.

*Ouvrages offerts :*

Bouillet (A.). *Un problème d'orfèvrerie.* Paris, 1899, in-8°.
Cherblanc (Émile). *La pierre tombale de Milon.* Charlieu, 1900, in-8°.
Collignon (Max.). *Lion funéraire sur un lécythe blanc d'Athènes. (Strena Helbigiana.)* Leipzig, in-4°.
Héron de Villefosse. *Sur la forme matérielle d'un monument de Lambèse. (Strena Helbigiana.)* Leipzig, in-4°.
Prothière (Eugène). *Les armoiries de Tarare.* Charlieu, 1899, in-8°.
Sellier (Charles). *Le quartier Barbette.* Paris, 1899, in-8°.

*Correspondance.*

M. Charles Sellier, inspecteur des fouilles archéologiques de la ville de Paris, présenté par MM. Héron de Villefosse et R. Cagnat, écrit pour poser sa candidature au titre d'associé correspondant national à Paris. Le président désigne MM. H. Omont, M. Prou et H. Martin pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

*Travaux.*

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, communique à la Société la partie supérieure d'une figure en bronze, de style grec, trouvée à Saïda et dont le Musée du Louvre vient de faire l'acquisition. Elle représente un jeune homme, aux formes élégantes, la tête couverte d'une abondante chevelure bouclée et la poitrine à demi cachée par une étoffe à franges; les yeux, maintenant vides, étaient en matière précieuse. La statuette avait été fondue en deux pièces, comme

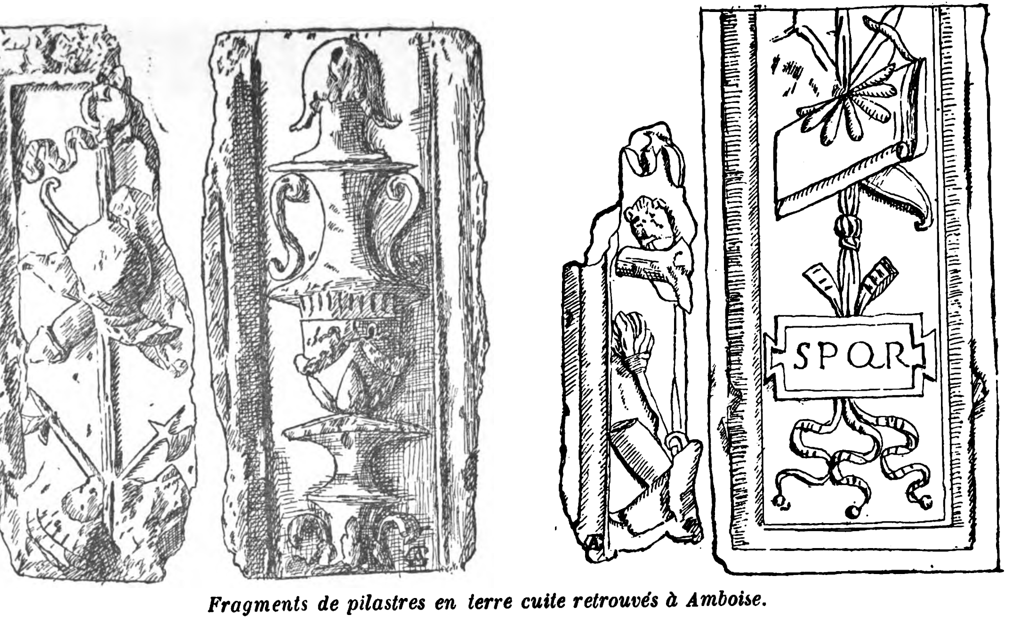
l'aurige de Delphes ; la partie inférieure n'a pas été retrouvée.

Tout est gracieux dans cette figure : le geste de la main droite avancée est plein de mesure et de douceur ; la main gauche tenait un attribut qui manque ; le mouvement incliné de la tête est charmant. L'ensemble est d'un goût exquis et d'une rare finesse d'exécution ; c'est en même temps un chef-d'œuvre de modelé et de fonte. Plus on la regarde, plus on en admire la finesse et les qualités ; chaque détail mérite l'attention. La patine est foncée, presque noire. Cette figure a été découverte en même temps que la belle Vénus pudique en bronze, publiée par M. Paul Jamot dans le vol. I des *Monuments Piot*, p. 151 et suiv., pl. XXI-XXII.

Notre confrère la rapproche d'une petite figure analogue, intacte, trouvée également à Saïda et qui appartient au Louvre depuis plusieurs années. Cette seconde figure permet de compléter la partie inférieure de la première. Ce sont probablement deux répliques d'une statue d'Adonis qui ornait peut-être un temple de la Syrie.

M. Vitry, associé correspondant national, fait la communication suivante :

« On a retrouvé il y a quelques années au pied du château d'Amboise, dans la propriété de M. Pathault, en faisant des fouilles, des fragments de sculpture décorative en terre cuite qui sont d'un très grand intérêt pour l'histoire de la pénétration de la décoration italienne en France à la fin du xv^e^ et au début du xvi^e^ siècle. Ce sont des fragments de pilastres carrés, creux à l'intérieur et décorés sur leurs quatre faces d'arabesques assez lourdes, mais de dessin très caractéristique. Il y en a trois grands morceaux qui paraissent être des pièces complètes destinées à être raccordées (ils mesurent environ 0^m^60 de haut sur 0^m^25 de côté), plus un certain nombre de débris. Une partie de ces terres cuites a été donnée au Musée de la Société archéologique de Touraine, le reste se trouve encore chez M. Pathault. M. l'abbé Bossebeuf, qui les avait d'abord publiées dans son




*Fragments de pilastres en terre cuite retrouvés à Amboise.*

livre sur Amboise[1] comme des fragments d'un poêle en faïence, leur a assigné depuis une origine beaucoup plus illustre. Ce ne serait rien moins, suivant lui, que les maquettes de la décoration exécutée par les Juste pour le tombeau de Louis XII à Saint-Denis[2]. De fait, l'un des Juste eut un moment son atelier à Amboise, vers 1510, et c'est à peu près de cette époque que datent nos pilastres à arabesques.

« Mais ceux-ci ne ressemblent que de très loin aux sculptures délicates et fines du tombeau de Saint-Denis. Il n'y a de plus aucune raison d'introduire ici cette idée de maquette, ces morceaux de sculpture ornementale étant évidemment taillés d'ordinaire directement dans le marbre par les praticiens italiens ou leurs imitateurs. Ce sont ici des productions de même ordre, italiennes aussi assurément, leur décoration très sobre et leur caractère très classique nous en assurent, mais de dimensions et de style assez différents. Elles sont même peut-être un peu antérieures, de facture beaucoup moins soignée.

« Parmi les ornements qui couvrent ces terres cuites, on remarque des bouquets de feuilles et de fruits en relief assez saillant qui ressemblent à la décoration habituelle aux *della Robbia* par exemple, des casques, des boucliers, des cuirasses à l'antique formant trophées avec des haches, des piques et des carquois; on remarque surtout une sorte de grand vase décoratif ou de pied de candélabre tel qu'il s'en retrouve très fréquemment à la base de ces compositions d'arabesques italiennes de la fin du xv[e] siècle, enfin un cartouche suspendu par des rubans avec l'inscription S·P·Q·R. Tout cela n'indique pas cependant le style antique de la Renaissance classique française, mais bien plutôt celui qui avait pénétré la décoration italienne dès le xv[e] siècle. Le vase en particulier est de même forme que celui qui se trouve sculpté en 1496 sur les pilastres italiens encadrant le groupe du Sépulcre de Solesmes.

1. Cf. *Amboise, le château, la ville et le canton*, p. 335-339. Tours, 1897.

2. Cf. *Bull. de la Soc. archéol. de Touraine*, XII, p. 186.

« La matière elle-même, la terre cuite, assez rare en France jusqu'à cette époque, courante au contraire dans les ateliers italiens et surtout milanais, contribue à nous assurer de l'origine exotique de ces morceaux. Ils doivent provenir de quelque décoration dont on ne saurait déterminer la nature, les attributs et les motifs n'ayant guère de signification précise, décoration exécutée peut-être pour le château lui-même. Ils furent certainement parmi les premiers modèles introduits en France de cette décoration à l'italienne, « à l'anticque », sous Louis XII et sous François Ier. De facture italienne à n'en pas douter, on peut se demander s'ils ont été importés directement (ils sont à la fois bien volumineux et bien peu soignés pour qu'on se soit donné cette peine) ou s'ils n'ont pas plutôt été exécutés sur place par quelques-uns des ouvriers qui s'installèrent en Touraine après le retour de Charles VIII de son expédition.

« A titre de simple hypothèse, nous pouvons rapprocher de la présence de ces terres cuites décoratives à Amboise la mention retrouvée par Benjamin Fillon[1] dans une lettre écrite à Octavien de Saint-Gelais, évêque d'Angoulême de 1494 à 1502, de sept plats commandés à « Gérôme Solobrin, « le pothyer d'Amboise. » Jacquemart, dans ses *Merveilles de la céramique*[2], pense que celui-ci pourrait être le frère d'un certain *Leocadius Solobrinus de Forli*, dont on connaît plusieurs ouvrages signés. M. Fortnum[3], qui cite trois pièces signées de cet artiste et datées de 1555, 1563, 1564, n'admet pas cette hypothèse à cause de la différence trop grande des dates, mais pense qu'il peut s'agir cependant d'un membre de la même famille.

« Quoi qu'il en soit, il y aurait donc eu à Amboise dans les dernières années du XVe siècle ou les premières du XVIe une fabrique italienne de terre émaillée, et c'est vraisemblablement de cette fabrique que seraient sortis les fragments de pilastres dont nous venons de parler. Peut-être même les

1. Poitou et Vendée. Céramique poitevine.
2. II, p. 254-255.
3. D. Fortnum, *Maiolica*. Oxford, 1896, in-4°, p. 280.

fragments retrouvés dans les fouilles à un endroit où ne s'éleva jamais, semble-t-il, aucun monument important, ne seraient-ils que des débris non utilisés, des déchets de la fabrication. »

M. Petit, associé correspondant national, annonce à la Société qu'un propriétaire de la commune de Villevallier, près Joigny (Yonne), vient d'ouvrir dans sa propriété des Plâchis un tumulus renfermant trois squelettes dans des positions diverses. Les ossements s'effritent au toucher; il ne reste d'intact qu'une seule mâchoire inférieure garnie de seize dents, qui semblent, par l'usure, appartenir à un sujet déjà vieux.

Trois objets en bronze méritent d'être signalés :

1° Un torques ciselé et intact, de $0^{m}14$ de diamètre, terminé par une pièce ajourée et ondulée, d'un bel effet. Une patine épaisse cache les dessins des trois renflements dont il est orné.

2° Un autre torques surmonté d'un trèfle, et ayant $0^{m}17$ de diamètre, est malheureusement brisé en trois morceaux.

3° Un fort anneau bien conservé de $0^{m}07$.

## Séance du 21 Mars.

Présidence de M. Max. Collignon, président.

*Correspondance.*

M. R. Mowat écrit pour poser sa candidature au titre de membre honoraire. Le président désigne MM. Héron de Villefosse, de Barthélemy et l'abbé Thédenat pour former la commission chargée de présenter un rapport sur cette candidature.

M. Maurice Lanore, présenté par MM. le comte de Lasteyrie et Enlart, écrit pour poser sa candidature au titre d'associé correspondant national à Bordeaux. Le président désigne MM. Lefèvre-Pontalis, Prou et Omont pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

*Travaux.*

M. le président soumet à la Société les propositions de la commission du centenaire, au sujet du volume à publier à cette occasion.

A la suite d'observations de MM. de Lasteyrie, Babelon et Guiffrey, il est arrêté :

1° Qu'à l'occasion du centenaire de la Société, il sera publié un volume pour lequel il sera fait appel à la collaboration des membres honoraires français, des correspondants étrangers honoraires et des membres résidants;

2° Le format de ce volume sera in-4°;

3° Les articles devront être de quatre ou cinq pages en moyenne et devront être rédigés en français;

4° Il ne sera pas accordé plus d'une planche hors texte pour chaque article;

5° Le tirage est fixé à 500 exemplaires, qui seront déposés chez le libraire de la Société;

6° Les sujets des articles devront être communiqués à la commission avant le 1er novembre 1902, et les manuscrits devront être déposés avant le 1er janvier 1903.

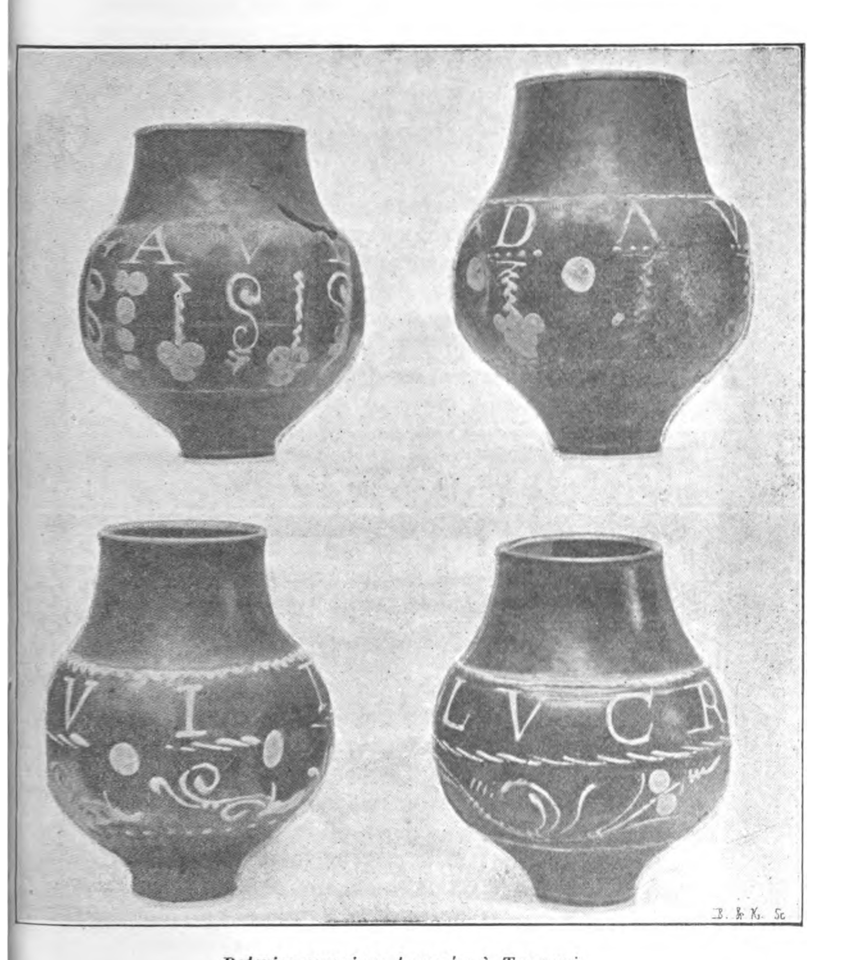
M. Marquet de Vasselot, associé correspondant national, entretient la Société du buste de la Tour d'Auvergne qui orne la salle de nos séances.

Ce buste n'est pas de Chinard, mais de Corbet. Il en existe à Versailles un exemplaire où le buste, au lieu d'être nu, est revêtu d'un uniforme; c'est la reproduction d'un original brûlé aux Tuileries.

M. de Monnecove, associé correspondant national, lit une note de M. Eug. Soil, associé correspondant national à Tournai, sur des poteries romaines, avec inscriptions, trouvées à Tournai en 1900 :

« Tournai est un des plus anciens points habités du nord de la Gaule; les découvertes d'armes et d'outils en silex éclaté ou poli, dans le sol de la ville (notamment dans un






*Poteries romaines trouvées à Tournai.*

cimetière romain dans le quartier Saint-Brice) et au pied de la colline qui la domine au nord (le mont de la Trinité), le prouvent assez. Des documents écrits signalent son existence comme cité romaine, mais plus et mieux qu'eux les nombreuses antiquités romaines mises fréquemment au jour la confirment et établissent son importance dès le haut empire.

« Ces antiquités, consistant surtout en poteries, ont été trouvées dans le sol, un peu partout, mais sur trois points surtout de la ville moderne; elles révèlent de vastes cimetières: d'abord, vers l'est, auprès de l'église Saint-Brice (sur la rive droite de l'Escaut), et notamment à la rue Childéric, près de l'endroit où a été retrouvée, en 1653, la tombe du roi franc de ce nom; ensuite, vers l'ouest, aux environs de l'église Saint-Quentin, rue Perdue et Grand'place (sur la rive gauche de l'Escaut); enfin, au midi, sur la colline où fut plus tard élevée la citadelle de Louis XIV; ce dernier cimetière, établi le long de la voie romaine allant de Tournai à Bavai, sur une longueur de douze à quinze cents mètres, devait présenter à peu près l'aspect des Alyscamps d'Arles.

« Le premier et le plus ancien en date de ces cimetières paraît remonter au Ier ou au IIe siècle de l'ère chrétienne, à en juger par les monnaies qui ont été trouvées dans les tombes. Il ne renferme que des sépultures à incinération, mais cette coutume paraît avoir cessé de bonne heure dans notre région, car déjà le deuxième cimetière (voisin de l'église Saint-Quentin) comprend des tombes à inhumation simple, confondues avec des tombes à incinération, montrant ainsi la coexistence des deux modes de sépulture dès le IIIe siècle, époque à laquelle fut sans doute ouvert ce champ de repos. Quant au troisième, il ne renferme absolument que des tombes à inhumation simple, et les monnaies déposées dans son sol permettent de lui assigner pour date le IIIe et le IVe siècle ap. J.-C.

« Les poteries trouvées dans ces cimetières ne présentent pas un grand intérêt par leur richesse, leur décor ou les sigles qui les marquent; les verreries sont rares, les parures en bronze sont ordinaires et les bijoux presque nuls.

« Mais, tout récemment (mars 1900), une courte tranchée creusée à la rue Saint-Brice, en face de la rue Clercamps, a mis au jour une tombe qui mérite d'arrêter un moment l'attention.

« Elle est très importante par le nombre de vases qu'elle contenait; elle l'est plus encore par cette circonstance que certains de ces vases sont ornés d'inscriptions votives. La tombe contenait six plateaux, quatre vases, tous en terre rouge (fausse poterie samienne); une cruchette en terre rouge, un plateau en terre noire (avec les cendres du défunt), et cinq vases en terre noire, lustrée et décorée, ainsi groupés : l'urne cinéraire, avec un des vases noirs, entourée des quatre vases à inscriptions et surmontée des autres plateaux et bols, le tout formant une sorte de cône étroit et élevé.

« Seuls, les quatre vases à inscriptions offrent un intérêt réel. Ils sont en terre fine d'un rouge foncé, revêtue par immersion d'un beau vernis noir légèrement métallique; leur forme est élégante et correcte, la panse sphérique avec légers renflements ou légères dépressions concaves, décorée de rinceaux et de pastillages faits au moyen de barbotine ou terre blanche liquide, et d'inscriptions tracées au pinceau trempé dans cette même terre blanche; ils mesurent de $0^{m}14$ à $0^{m}16$ de hauteur et diffèrent par leurs détails, bien que de même type; aucun d'eux ne porte de marque quelconque.

« Sur le premier on lit : AVETE VOS
« Sur le second, DA VINVM
« Sur le troisième, VITVLA
« Sur le quatrième, LVCRVM FAC.

« C'est-à-dire, la phrase de bon accueil, le vin, la viande et le souhait final : bien vous fasse.

« La forme, la qualité et le décor de ces vases sont assez particuliers, et il est à noter que c'est sur cette sorte de poterie qu'on trouve, presque exclusivement, des inscriptions dans le genre de celles que nous venons d'indiquer.

« M. H. du Cleuziou, dans son volume sur *La poterie gauloise*, consacre tout un chapitre à ce qu'il appelle *la*

*poterie parlante*, mais, parmi les inscriptions qu'il rapporte, on ne trouve pas les quatre textes tracés sur les vases de Tournai, ce qui leur donne un mérite nouveau en dehors de l'intérêt spécial qu'ils présentent par leur ensemble et de l'idée que tous quatre ils concourent à exprimer.

« Les poteries à légendes sont certainement très rares : on n'en rencontre pas dans les descriptions de fouilles faites dans cette région.

« Le Musée de Tournai en possède deux, trouvées à Tournai, sans qu'on sache exactement en quel endroit et dans quelles conditions. La première est une petite cruche en terre rouge, d'un type assez particulier. On y a tracé au pinceau les lettres DAMI, dont la signification échappe; la seconde est un vase du genre de ceux que nous venons de décrire, noir, à décor blanc, avec cinq lettres, parmi lesquelles on ne peut reconnaître qu'un E, les autres étant à demi effacées.

« On peut encore rapprocher de ces vases une autre pièce très célèbre, qui a donné lieu à de vives controverses; c'est un vase en poterie samienne à panse arrondie, ornée de rinceaux, avec feuilles de lierre et portant la légende (*genio*

GENIO TVRNACESIV■

*Turnacesium*). Ce vase, conservé au Musée du Louvre, provient de la collection du chevalier Durand; il a été décrit par M. de Longpérier qui, d'accord avec plusieurs savants à qui il l'avait soumis, n'hésite pas à affirmer son authenticité et à l'attribuer à l'époque du haut-empire. La découverte de nouvelles *poteries parlantes* à Tournai, et qui paraissent dater aussi du Ier ou du IIe siècle, comme le vase du Louvre, ne peut que confirmer l'authenticité de celui-ci. »

M. l'abbé Thédenat, membre résidant, fait remarquer que la rareté des vases à inscriptions bachiques est relative. On en a trouvé, particulièrement dans l'Est de la Gaule, un

nombre assez considérable dont M. L. Maxe-Werly, notre confrère, a publié un excellent recueil[1].

On y trouve la formule *Ave* ou *Avete*, le plus souvent combinée avec d'autres mots, sur une dizaine de vases[2]; la formule *da vinum* se retrouve sur un vase de Cologne[3]; d'autres vases donnent les formules équivalentes : *da merum*[4], *da bibere*[5]; la légende *Vitula* donne sans doute la clef de l'inscription d'un vase de Cologne sur lequel on lit : VITLA, sans doute pour *Vit(u)la*[6]; on peut, tout au moins, le conjecturer, grâce à la très intéressante communication de M. Eugène Soil.

La légende *Lucrum fac* ne se rencontre pas sur d'autres vases; on peut la rapprocher de deux inscriptions qui se lisent sur des mosaïques de Pompéi : *Salve lucru(m)*[7] et *Lucrum gaudium*[8].

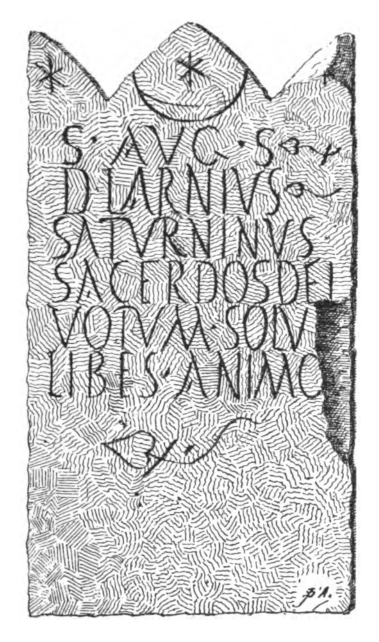
La légende DAMI, mentionnée par M. Eugène Soil sur un vase de Tournai, se lit aussi sur des vases de Cologne et autres lieux : D·A·M·I[9]. Elle est pour *da mi(hi)*, sous-entendu *vinum* ou *merum*.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, communique trois monuments relatifs au culte du Saturne africain et s'exprime en ces termes :

« Le premier m'a été adressé par M. le marquis d'Anselme de Puisaye, associé correspondant à Tunis. C'est une stèle votive à Saturne découverte dans le cimetière arabe de Sidi-ben-Hassem, près de Tunis, et qui, très probable-

1. *Mémoires des Antiquaires de France*, 5e série, t. IX (t. XLIX, 1888), p. 336 et suiv., *Vases à inscriptions bachiques*.
2. Nos 16-24.
3. No 50.
4. No 48.
5. No 47.
6. No 170.
7. *Corp. inscr. lat.*, t. X, no 874.
8. *Ibid.*, no 875.
9. Maxe-Werly, *Vases*, no 49.

ment, provient originairement du sommet du Djebel Bou-Kornein, où un grand nombre de stèles analogues ont été recueillies[1]. La partie supérieure, découpée en fronton, est munie de deux acrotères :




***Stèle votive à Saturne.***

« *S(aturno) Aug(usto) s(acrum). D(ecimus) Larnius Saturninus, sacerdos dei, votum solv[it] libe(n)s animo.*

1. Sur les découvertes faites au Djebel-bou-Korneïn, voir Toutain, *Le sanctuaire de Saturnus Balcaranensis (Tunisie)*, dans les *Mélanges d'archéologie et d'histoire de l'École française de Rome,* 1892. Dans les cimetières juifs du Kef plusieurs monuments romains ont été ainsi utilisés sur des sépultures modernes, après avoir été préalablement recouverts de chaux.

« Le nom de famille *Larnius* est très bien lu, ainsi qu'en témoigne l'estampage envoyé par le marquis d'Anselme; je n'en connais pas d'autre exemple. Le dessin reproduit a été exécuté par le marquis d'Anselme.

« Les deux autres monuments m'ont été envoyés par le R. P. Delattre, associé correspondant à Carthage, sous la forme de deux photographies. Elles représentent deux stèles anépigraphes, chargées de sculptures, qu'on doit ranger, sans aucun doute, dans la série des monuments consacrés au Saturne africain.

« Ces stèles ont été découvertes le mois dernier par le R. P. Heurtebise, supérieur de l'orphelinat indigène et de l'école professionnelle agricole de Saint-Joseph-de-Thibar, près d'un temple en ruines, à Djebba (Tunisie). Ce point est situé à quatre kilomètres au sud de Thibar. Toutes deux sont en pierre et ont la même forme : la hauteur égale à peu près le double de la largeur; l'épaisseur varie entre $0^{m}08$ et $0^{m}09$; le sommet est arrondi; la partie inférieure, destinée à être fichée en terre, est simplement dégrossie. Les reliefs dont la face principale est ornée se rapportent au culte du dieu dans le sanctuaire duquel les stèles étaient consacrées.

« La première et la mieux conservée mesure $0^{m}57$ de hauteur et $0^{m}32$ de largeur. La partie supérieure est ornée d'un pain ou gâteau, de forme arrondie, sur la surface duquel est tracée à la pointe une croix à branches égales, inscrite dans un losange. Au-dessous, sont disposés sur deux registres d'autres offrandes abritées sous un berceau de feuillage. De chaque côté de la stèle part une branche, d'où s'élancent plusieurs rameaux formés chacun de trois feuilles allongées; de la branche de droite sortent quatre rameaux, de celle de gauche un seul. Immédiatement au-dessous sont exposés sur la même ligne un vase à deux anses et à large panse, une tête de taureau de face, une pyxide avec son couvercle conique. Ces trois objets reposent sur un support dont la tranche offre l'apparence d'une torsade. Au-dessous, apparaît la seconde série d'offrandes, qui se compose d'un pain ou gâteau de forme ovale orné de traits légers à la pointe, d'une serpe et de ce gâteau arrondi à double corne, ordinairement

évidé, si fréquent sur les stèles africaines de Saturne; dans la partie centrale du gâteau est incrustée une pomme de pin.



*Stèle votive à Saturne.*

Une palme droite encadre de chaque côté ce second registre.

« La seconde stèle ressemble beaucoup à la première; elle en diffère cependant par quelques points. Elle mesure en hauteur 0m68 et en largeur 0m38. La partie supérieure paraît avoir été un peu endommagée. Les offrandes sont les mêmes et sont disposées aussi sur deux registres. Le premier con-

tient le vase à deux anses, la tête de taureau (assez abîmée dans sa partie supérieure) et la pyxide ; le second renferme le gâteau ovale, la serpe et le gâteau rond à double corne : la partie centrale de ce gâteau n'est pas évidée, mais un trait



*Stèle volive à Saturne.*

léger indique la place de la partie creuse. Deux arbrisseaux, terminés chacun par deux feuilles naissantes et qui paraissent avoir été arrachés avec leurs racines, encadrent le second registre. Au-dessous, à la partie inférieure de la stèle, est représenté un autel primitif avec corne, sur lequel est pla-

cée une tête de taureau de face; il repose sur une plinthe en saillie[1].

« Le mot *offrandes*, par lequel ont été désignés les objets représentés, n'est pas absolument juste. Les gâteaux et la pomme de pin sont certainement des offrandes, mais la serpe, le vase ou la pyxide sont plutôt des ustensiles du culte. Le vase a pu servir cependant à contenir des offrandes telles que de l'huile, du lait, du miel ou du vin[2]; il se retrouve sous cette même forme sur des stèles carthaginoises du IIe siècle avant notre ère[3]. Quant au taureau, symbole de la force, c'est la victime de prédilection du Saturne africain. Les rameaux à trois feuilles (τριπέτηλος) ont été déjà signalés sur les monuments en l'honneur de Saturne[4], mais je ne crois pas qu'on connaisse un autre monument où le feuillage soit représenté avec la liberté et la fantaisie qui le caractérisent sur la première stèle de Djebba.

« Il est très probable qu'il y avait à Djebba un sanctuaire de Saturne dans le temple dont le R. P. Heurtebise a remarqué les ruines. On ne saurait trop lui recommander de retourner sur ce point et d'y faire, s'il le peut, des fouilles sérieuses qui amèneront sans doute la découverte d'une intéressante suite de monuments votifs analogues à ceux que le P. Delattre nous a signalés. »

1. Cf. la stèle de la collection du commandant Marchant, publiée par MM. Berger et Cagnat, *Bull. du Comité d'archéol.*, 1889, p. 258.

2. Sur les offrandes à Saturne et sur ce que contenaient les vases découverts dans les sanctuaires consacrés au culte de ce dieu, voy. Gsell, *Bull. du Comité d'archéol.*, 1899, p. 463.

3. Ph. Berger, *Lettre à M. Fr. Lenormant sur les représentations des stèles puniques de la Bibliothèque nationale*, dans la *Gazette archéologique*, 1877, p. 90 (première vignette des vases au bas de la page).

4. Berger et Cagnat, *Le sanctuaire de Saturne à Aïn-Tounga*, dans le *Bull. du Comité d'archéol.*, 1889, p. 242, et pl. VII, n. 194.

## Séance du 28 Mars.

Présidence de M. Max. Collignon, président.

*Ouvrages offerts :*

Dr Capitan. *Études sur les collections rapportées de Russie par le baron de Baye.* S. l. n. d., in-8°.
Rochemonteix (Ad. de). *Histoire de l'abbaye de Feniers en Auvergne.* Clermont-Ferrand, 1887, in-8°.

*Correspondance.*

M. Ed. Saglio écrit pour poser sa candidature à la place de membre honoraire, laissée vacante par la mort de M. Deloche. Le président désigne MM. G. Perrot, L. Delisle et Heuzey pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres du candidat.

*Travaux.*

M. le président annonce la mort de M. Philippe Salmon, correspondant de la Société depuis 1855, et se fait l'interprète des regrets de la Compagnie.

M. Henri Omont, membre résidant, fait une communication au sujet du faux diplôme de Dagobert *De fugitivis*, dont il retrouve le prototype dans un diplôme de Clovis II, étudié par Julien Havet dans sa cinquième question mérovingienne.

M. Cagnat, membre résidant, communique la photographie d'une lampe romaine à représentation figurée :

« La lampe dont le dessin est donné ci-contre fait partie du Musée Alaoui[1] : un dessin en a été donné dans le catalogue de ce Musée qu'ont publié MM. Ducoudray de la Blanchère et

1. *Catalogue du Musée Alaoui,* p. 171 (série K, n° 223).



*Lampe du Musée Alaoui.*

Gauckler. Elle provient de Bulla Regia. La photographie m'en a été obligeamment communiquée par M. Gauckler. Deux autres exemplaires de la même pièce figurent l'un dans le Musée Lavigerie de Saint-Louis de Carthage, l'autre dans la collection de M. le commandant Farges de Constantine; celui-ci provient de Theveste (Tébessa), celui-là de Carthage.

« Le sujet figuré est tout à fait curieux. On y voit un personnage à cheval passant à droite; il est revêtu d'une cuirasse dont l'épaulette est parfaitement reconnaissable sur le bras droit, le reste de l'armement étant absolument indistinct. Ce bras est étendu vers un autre personnage comme pour lui donner un ordre. Ce dernier est casqué et a le corps couvert d'un sagum qui retombe derrière lui jusqu'à hauteur du genou; ses pieds paraissent chaussés de hauts brodequins. De la main droite, il fait un geste analogue à notre salut militaire actuel; c'est ce qui constitue l'intérêt de cette scène.

« Le costume n'est pas suffisamment indiqué pour permettre de reconnaître le grade des personnages. Le cavalier peut être un empereur aussi bien qu'un officier supérieur, la forme de la cuirasse étant la même pour tous et les différences ne portant que sur des détails. Le fantassin est peut-être aussi un officier, s'il est véritablement chaussé du *calceus*, et non de la *caliga*. Mais il se pourrait que ce fût un simple soldat ou un sous-officier. Le casque n'est pas celui des légionnaires, tel qu'il nous a été conservé sur les bas-reliefs de l'époque impériale, mais celui que nous présentent certains monuments grecs ou inspirés du grec, comme le tombeau des Jules de Saint-Rémy; il se rapproche aussi de ceux qu'on prête aux prétoriens. »

M. Lafaye, membre résidant, mentionne des personnages faisant un geste analogue sur des monuments représentant des gladiateurs. MM. Ch. Ravaisson-Mollien, Babelon et Michon échangent quelques observations.

---

# EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX

## DU 2e TRIMESTRE DE 1900.

---

### Séance du 4 Avril.

Présidence de M. Max. Collignon, président.

*Ouvrages offerts.*

Cagnat. *Bas-relief funéraire d'Aumale (Algérie). Strena helbigiana.* Leipzig, 1900, in-4°.
— *Trois inscriptions de Tunisie.* Paris, 1899, in-8°.
Cloquet (L.). *Notes pratiques pour la construction d'une église.* S. l. n. d., in-4°.
Héron de Villefosse. *Inscriptions romaines de Lambèse et des environs de Tébessa.* Paris, 1900, in-8°.
Morin (Louis). *M. Théophile Habert. Notes biographiques* (1822-1899), Troyes, 1900, in-8°.

*Travaux.*

Au nom des commissions nommées à cet effet, MM. Eugène Lefèvre-Pontalis et E. Babelon lisent des rapports favorables sur les candidatures de MM. Auguste Rey, Maurice Lanore et Émile Guimet au titre d'associé correspondant national; on procède au vote, et les candidats ayant obtenu le nombre de voix exigé par le règlement sont proclamés associés correspondants nationaux : M. Auguste Rey à Saint-Prix, M. Maurice Lanore à Bordeaux, M. Guimet à Paris.

Au nom de la commission nommée à cet effet, M. l'abbé Thédenat lit un rapport favorable sur la candidature de

M. Donnet au titre d'associé correspondant étranger, à Anvers (Belgique). On procède au vote, et M. Donnet ayant obtenu le nombre de voix exigé par le règlement est proclamé associé correspondant étranger à Anvers (Belgique).

M. Pallu de Lessert, présenté par MM. Max. Collignon et R. Cagnat, lit un mémoire dans lequel il étudie la compétence respective du proconsul et du vicaire d'Afrique dans les démêlés donatistes. Les principes qu'il pose l'amènent à conclure que l'évêché d'Aptonge, célèbre par un des principaux incidents de cette affaire, ne pouvait être situé en Proconsulaire; l'intervention du vicaire d'Afrique suppose que cette localité se trouvait dans une des provinces voisines seules placées dans son ressort. Une inscription découverte récemment, en fixant l'emplacement d'Aptonge sur les confins de la Bryzacène, prouve, à ses yeux, que cette ville appartenait à cette dernière province.

Le mémoire de M. Pallu de Lessert est renvoyé à la Commission des impressions.

M. H. Omont, membre résidant, rappelle que dans la séance du 3 juin 1896[1] il a communiqué à la Société un petit traité de médecine, en vers, composé en 1286 pour les religieuses de l'abbaye de Maubuisson par un poète français Thomas de Thonon, inconnu aux auteurs de l'*Histoire littéraire*. M. Eugène Ritter, professeur à l'Université de Genève, vient d'attirer de nouveau l'attention sur Thomas de Thonon dans le tome XII des *Mémoires et documents publiés par l'Académie chablaisienne*, et incline à fixer la date de composition de ce petit poème à l'année 1386, soit un siècle plus tard. Le vers 57, dans lequel se trouve indiquée la date de composition, a été en effet coupé par le couteau du relieur au fol. 99 v°, col. 1, du ms. nouv. acq. franç. 6539 de la Bibliothèque nationale, seul exemplaire qui ait jusqu'ici été signalé du poème de Thomas de Thonon :

« //////C. quatre vinz et .VI. »

1. Voy. *Bulletin* de 1896, p. 222-224.

M. Ritter restitue ainsi ce vers :

« [M. CC]C quatre vinz et .VI. »

Mais la date de 1286 semble devoir cependant être préférée ; les caractères paléographiques du manuscrit s'opposent en effet absolument à ce qu'il ait été copié en 1386 ou après cette date.

M. Max. Collignon, membre résidant, lit une note de M. Paul Gaudin, associé correspondant national à Smyrne, intitulée : Des alliages chez les anciens : l'antimoine.

« Dans une note parue dans le nº 1334 du 17 décembre 1898 de *la Nature*, M. Berthelot, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, appelait l'attention sur les alliages antiques et donnait en particulier certains aperçus sur des bronzes.

« Il y aurait assurément une étude très intéressante à faire sur les métaux et sur les alliages de l'antiquité, aussi bien pour les objets les plus courants que pour les monnaies.

« Habitant en Asie-Mineure, notre attention s'est trouvée particulièrement appelée sur les métaux des anciens Grecs d'Anatolie, et nous nous sommes préoccupé de déterminer, autant que possible, si, en l'absence de gisements d'étain dans la région, les anciens n'avaient pas été amenés à introduire d'autres métaux, pour remplacer l'étain, dans la composition des bronzes.

« Après nous être livré à des expériences sur des spécimens de l'époque gréco-romaine, nous avons pu vérifier nos suppositions.

« Parmi les métaux auxiliaires du cuivre, le plus répandu dans les objets courants et celui qui lui est associé dans la proportion la plus forte, c'est l'antimoine. Tandis que son incorporation a ajouté au métal de grandes qualités en vue de l'usage auquel les objets étaient destinés, il semble que ses inconvénients aient été palliés.

« En prenant des miroirs comme sujets d'étude, — nous en donnons trois comme exemple, — on constate que, mal-

gré les injures du temps, ils ont conservé, dans bien des cas, un poli encore suffisant pour refléter l'image des corps. Il est facile de s'en rendre compte par l'examen des pièces que nous communiquons à l'appui de la présente note.

« On pourrait à priori se demander si, il y a deux mille ans, cet alliage n'était pas un luxe équivalent à celui de la nickelure d'aujourd'hui, ou si, au contraire, c'était une règle admise. Une suite d'épreuves a pu nous amener à cette conviction que c'était là un type courant. Nous avons constaté, en effet, que plus de la moitié des miroirs que l'on rencontre sont cassés avec une tranche nette comme celle des glaces, tandis que le bronze d'étain ne se casse pas, il se déchire, comme le cuivre.

« Les miroirs que nous présentons ont été trouvés dans différentes nécropoles : le n° 1 à Philadelphie (Alacheir), le n° 2 à Ephèse et le n° 3 à Smyrne. Nous pourrions penser qu'ils ont été produits par des ateliers bien différents, à considérer les centaines de kilomètres qui séparent les points de trouvaille. Ils peuvent cependant provenir de la même fabrication, puisque les métaux n'étaient exploités que dans certains centres. Les observations suivantes le confirment.

« M. le professeur Alfred Ditte, membre de l'Institut, nous a accordé la faveur de faire pratiquer, au laboratoire de chimie minérale qu'il dirige à la Sorbonne, des analyses basées sur des échantillons qui ont été prélevés directement sur la matière de ces miroirs.

« L'analyse a déterminé comme suit la proportion des métaux contenus :

| | *Cuivre* | *Antimoine* | *Plomb* | *Total* |
|---|---|---|---|---|
| « N° 1 (Philadelphie), | 69,1 | 24,1 | 6,5 | 99,7 |
| « N° 2 (Ephèse), | 67,8 | 24,9 | 6,6 | 99,3 |
| « N° 3 (Smyrne), | 70,6 | 23,1 | 9,4 | 99,1 |

« Le rapprochement de ces résultats est inattendu. On est frappé de la constance de la proportion de l'antimoine, qui est égale en poids au quart de la masse (24,1, 24,9 et 23,1 pour cent); cette proportion est aussi exacte que les anciens pouvaient le déterminer pratiquement, vu l'absence de système métrique, par exemple, et d'appareil de pesage sensible.

C'est d'autant plus à remarquer que l'antimoine est un métal qui s'isole facilement en contact avec le cuivre. Il suffit d'examiner la tranche des objets brisés pour s'en convaincre ; on voit les amas distincts du métal rouge (cuivre) et du métal blanc (antimoine). Cette proportion dans le mélange n'a évidemment pu être obtenue, en présence de tant de difficultés, que grâce à la grande habileté des ouvriers.

« C'est aussi la très grande adresse des ouvriers qui a permis de travailler au tour ces disques de métal, de les percer à leur bordure de ces mille trous destinés à supporter l'ornementation, car, si l'antimoine donne l'avantage de refléter à perpétuité, il communique à tout métal auquel il s'associe une grande sensibilité aux chocs.

« Il semble hors de toute question scientifique que les miroirs aient, dès l'antiquité et bien avant l'invention des glaces, justifié leur réputation de fragilité.

« Les gisements d'antimoine sont très nombreux en Asie-Mineure et notamment dans l'ancienne Phrygie et dans la Lydie. A Tchinly-Kaya, à vingt kilomètres de la ville d'Odemich (dans la Lydie), dans le gouvernement général de Smyrne, on exploite encore une importante mine d'antimoine dont les plus grandes galeries remontent à l'époque grecque.

« L'antimoine a été longtemps oublié par l'industrie ; il n'a retrouvé de la faveur que depuis peu d'années. Les Byzantins s'en étaient occupés avec succès ; ils fabriquaient en antimoine certains objets d'usage courant. Nous en donnons pour preuve un petit médaillon dont le métal est presque sans mélange.

« Nous ne fixons ici qu'un point digne d'attention. Cette question des métaux et des alliages des anciens est très digne d'attention, et nous espérons y revenir pour d'autres objets secondaires, de façon à déterminer les méthodes des anciens et à en tirer encore pour nous un nouvel enseignement.

« Nous pouvons espérer que le jour où on aura écrit la monographie des métaux et des alliages, on reprendra dans

les traditions des anciens des procédés et des tours de main qui restent ignorés et qui manquent à nos moyens d'exécution. Enfin on trouverait sûrement, dans une étude approfondie, une piste pour revenir à des gisements métallifères dont la trace s'est perdue au moyen âge. »

M. E. Michon, membre résidant, fait la communication suivante :

« La pauvreté singulière de la Grèce propre en antiquités chrétiennes, que signalait encore tout récemment M. J. Laurent au début d'une étude sur « Delphes chrétien » insérée dans le dernier fascicule du *Bulletin de correspondance hellénique*[1], nous commande de tirer de l'oubli le marbre dont nous donnons ci-dessous la reproduction.

« Il s'agit d'un monument depuis longtemps déjà au Louvre[2] et bien connu de tous ceux qui s'intéressent à l'épigraphie grecque, mais dont la valeur ou pour mieux dire l'existence même, au point de vue spécial qui nous occupe aujourd'hui, est demeurée inaperçue.

« La dalle qui le constitue formait dans son état premier une stèle dont les deux faces portaient le texte de deux décrets, rendus à la fin du v[e] siècle avant notre ère, par lesquels le sénat et le peuple d'Athènes ordonnaient la restitution des sommes empruntées aux temples pendant la guerre du Péloponèse. Copiée dès le début du xviii[e] siècle par Fourmont et insérée d'après sa copie au *Corpus* de Bœckh[3], elle a depuis été bien souvent reproduite, et en dernier lieu par M. Dittenberger dans sa *Sylloge inscriptionum græcarum*[4] et par M. Michel dans son *Recueil d'inscriptions grecques*[5]. La double inscription, d'autre part, a trouvé place dans les *Inscriptions grecques du Louvre* de

1. *Bulletin de correspondance hellénique*, t. XXIII, 1899, p. 206-279.
2. *Catalogue sommaire des marbres antiques*, n° 856.
3. *Corpus inscriptionum graecarum*, t. I, n° 76, et addenda, p. 896.
4. *Sylloge inscriptionum graecarum*, 2e éd., t. I, n° 21.
5. *Recueil d'inscriptions grecques*, n° 75.

M. Fröhner[1] et l'on savait par là que l'entrée du marbre au Musée remonte déjà à bon nombre d'années, comme son absence des diverses éditions de la *Notice de la galerie des antiques* publiées par Visconti et M. de Clarac, et encore de la suite d'inscriptions grecques insérées par ce dernier dans son *Musée de Sculpture*, permettait d'induire qu'il ne s'y trouvait pourtant pas, en 1830 par exemple, lorsque parut la dernière édition de la *Notice*. L'indication plus exacte des circonstances où nos collections nationales se sont enrichies de ce précieux monument se peut tirer de l'inventaire du règne de Louis-Philippe sur lequel il figure sous le nº 2626 avec la mention : « rapporté en France d'après le « désir du prince de Joinville, expédié avec les portes de « l'hôpital Saint-André fondé par les chevaliers de Saint-« Jean de Jérusalem, 25 mars 1839. » La date de 1839, pourtant, ne doit pas être celle de l'arrivée effective du marbre au Louvre, mais plutôt celle de son acquisition virtuelle : les acquisitions inscrites avant et après au même inventaire datent en effet de 1843 et de 1845, et l'inscription en outre est encore publiée dans le tome I des *Antiquités helléniques* de Rhangabé, paru en 1842, comme formant « la table « de l'autel d'une petite église du village de Charvati « appartenant à M. A. de Roujoux et située derrière le « mont Hymète et aux pieds du mont Pentélique, non loin « de l'ancien bourg de Gargytos[2]. »

« L'indication de Kharvati est déjà donnée par Fourmont, « *in loco cui nomen* Κάρβατος », dit le *Corpus*[3]. Les renseignements complémentaires de Rhangabé sont reproduits dans les mêmes termes par M. Fröhner. Mais peut-être M. Fröhner aurait-il pu ajouter que le mérite d'avoir fait don du marbre revient à M. de Roujoux. Le fait est consigné dans une note du tome II de Rhangabé, publié seulement en 1855[4], où l'auteur se plaint que, depuis qu'il l'a publiée, la pierre a été

1. *Inscriptions grecques*, nº 47.
2. Rhangabé, *Antiquités helléniques*, t. I, p. 203, nº 118.
3. T. I, p. 116.
4. Rhangabé, *Antiquités helléniques*, t. II, p. 951, note 1.

retirée par le propriétaire du lieu, un Français, qui l'envoya au Louvre. La générosité de M. de Roujoux a d'autant plus droit d'être signalée qu'elle se renouvela : c'est lui aussi qui donna à Le Bas le curieux bronze regardé comme un couronnement d'étendard qui, rapporté par ce dernier avec les divers objets recueillis au cours de sa mission[1], a longtemps été cherché en vain par M. S. Reinach[2], et qui, par l'effet d'une fâcheuse dispersion[3], se cache aujourd'hui au Musée des Invalides[4] au lieu d'être conservé dans nos vitrines.

« Il n'était donc que de stricte justice de mentionner, comme l'a fait pour la première fois le *Catalogue sommaire des marbres antiques*[5], la libéralité de M. de Roujoux; mais si, sur ce point, les indications ont été plus complètes, elles sont restées erronées ou du moins insuffisantes en se bornant à répéter que l'inscription avait été employée comme table d'autel. La mainmise du christianisme sur notre marbre, si l'on peut

1. Le Bas, *Voyage archéologique en Grèce et en Asie Mineure*, monuments figurés, pl. CIX.

2. S. Reinach, *Bibliothèque des monuments figurés*, t. I, p. 102. M. Reinach y publie un extrait d'une lettre de Le Bas à Villemain, alors ministre de l'instruction publique, en date du 20 juillet 1844, où Le Bas parle de la « monture en bronze d'un étendard romain garni de statuettes de dieux, dont elle était décorée », qui lui a été donnée par M. de Roujoux, consul de France dans les Cyclades. Il est bien à présumer que ce M. de Roujoux est le même que celui qui, à la même époque, faisait envoyer au Louvre le marbre de Kharvati, d'autant que le bronze est indiqué dans la légende de la planche comme provenant d'Athènes.

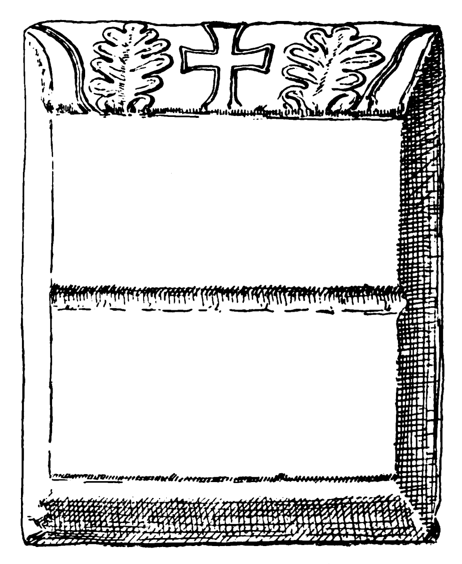
3. M. de Roujoux, dit Le Bas dans la lettre citée, lui avait laissé la faculté de disposer à son gré « en faveur d'un de nos établissements publics de cet objet qui ne pourra être plus convenablement placé qu'au Cabinet des antiques de la Bibliothèque royale. »

4. Il y a été donné par l'empereur Napoléon III, à qui Le Bas l'avait remis : Colonel Robert, *Catalogue des collections composant le Musée d'Artillerie en* 1889, t. I, p. 108, C. 78. Voy. S. Reinach, *Bibliothèque des monuments figurés*, t. III, p. XIV, addenda au t. I, p. 102, pl. CIX, et *Revue archéologique*, 1893, t. II, p. 383, n. 1 (*Chroniques d'Orient*, t. II, p. 291, n. 1), et ma note dans les *Mélanges d'histoire et d'archéologie*, t. XII, 1892, p. 420, n. 3.

5. N° 856.

ainsi parler, a été autre, plus ancienne, et, s'il a servi de table d'autel, il avait d'abord rempli un premier rôle plus intéressant à signaler.

« Les conditions où l'inscription est exposée, verticalement sur la base qui lui sert de support au milieu de la salle



*Imposte conservée au Musée du Louvre.*

grecque, rendaient difficilement appréciable la forme vraie du marbre, et ce n'est guère qu'en le faisant démonter pour en faire exécuter un moulage destiné à la salle chrétienne, où il a pris place depuis quelque temps, que l'existence d'une seconde section oblique, analogue à celle qui a été sculptée, devint apparente ou du moins attira l'attention. De là une appréciation meilleure du monument qui, ainsi reconnu sur toutes ses faces, avec ses quatre coupes à pente inégale, mais toutes tendant à constituer un tronc de pyramide, pouvait difficilement manquer de laisser découvrir son caractère architectural.

« La savante étude de M. Laurent, qui a réuni et longuement commenté plusieurs morceaux d'architecture semblables provenant des fouilles de Delphes[1] et à qui est resté inconnu celui-là même qu'il aurait pu trouver au Louvre, m'a paru l'occasion toute naturelle pour vous le signaler. La description que donne M. Laurent des exemplaires auxquels s'applique plus particulièrement sa critique convient de tous points au nôtre, et, du premier coup, l'œil le moins exercé y reconnaîtrait après lui ce qu'il nomme une imposte, c'est-à-dire « une pierre en forme de pyramide quadrangulaire « tronquée, dont la petite base reposait sur le tailloir du cha- « piteau sans en dépasser les arêtes. Deux de ses faces avaient « une pente assez raide, mais les deux autres s'allongeaient « par une pente très douce, en sorte que la seconde base, la « grande, était plus étendue que la première et pouvait rece- « voir un massif de maçonnerie qui aurait notablement « dépassé les arêtes du chapiteau. L'imposte fut donc néces- « saire aux architectes chrétiens du jour où l'on abandonna « l'architrave pour employer presque exclusivement les « arcs[2]. »

« Les impostes ou fragments d'impostes trouvés à Delphes, et qui atteignent le nombre de vingt-cinq, présentent une grande variété d'aspect et de dimensions. « Les « unes, écrit M. Laurent, forment une pyramide très apla- « tie, comme celle de la fig. 4 B, dont la grande base a $0^m31$ « de plus en longueur que la petite, la distance verticale « entre elles n'étant que $0^m09$ ; celle de la fig. 3 B, au con- « traire, est plus massive, car la verticale entre les bases « atteint $0^m18$, tandis que la différence de leurs longueurs « respectives n'est que de $0^m29$. A ces dissemblances de « proportions et d'aspect en correspondent d'autres dans les « dimensions. L'imposte 4 B, dont les longues faces amincies « paraissent incapables de porter un grand poids sans se « rompre, n'a que $0^m11$ de côté à sa petite base ; celle de la « fig. 3 B, qui semble destinée à recevoir une pression plus

1. *Delphes chrétien*, I, Chapiteaux, 2° Impostes, p. 213-222.
2. *Ibid.*, p. 214.

« considérable, repose sur un carré de 0m34 de côté; le « fragment A de la fig. 5, dont nous n'avons ni la hauteur « ni la longueur, mais qui devait être très massif à en juger « par la pente de sa face ornementée qui se rapproche beau- « coup de la verticale, avait une largeur de 0m47 à la base[1]. » Il résulte de ces indications que c'est de l'imposte 3 B[2] que se rapprocherait le plus l'imposte du Louvre, de construction elle aussi plutôt massive. Ses dimensions sont respectivement de 0m71 et de 0m525 pour la longueur et la largeur de sa face supérieure, de 0m445 et de 0m425 pour sa face inférieure, soit une différence de longueur entre les deux faces de 0m265 pour une distance verticale de 0m135.

« Il n'y a pas lieu, d'ailleurs, d'attacher trop grande importance à ces variations dans les proportions, si, comme l'a sagement admis M. Laurent, rien ne prouve que les différentes impostes de Delphes n'aient pas appartenu au même édifice, si tout au contraire tend plutôt à indiquer qu'elles proviennent de la même basilique[3]. L'emploi des impostes avait en effet un intérêt pratique qui, s'il ne suffirait pas à en expliquer l'origine, a du moins contribué à en généraliser l'usage : on pouvait, en variant leur hauteur, s'en servir pour rattraper les différences qui existaient entre les colonnes ou entre les chapiteaux de celles-ci. « En effet, « a-t-on dit, en Orient aussi bien qu'en Occident, les « églises étaient bâties avec ce que nous appelons des maté- « riaux de démolition. Il était bien rare de trouver des « colonnes parfaitement égales, des chapiteaux ayant exac- « tement la même hauteur. Les variations du dosseret, — « qui n'est qu'un autre nom de l'imposte, — compensaient « ces inégalités[4]. »

1. *Delphes chrétien*, p. 215.
2. Voy. ci-dessous la figure p. 154.
3. *Delphes chrétien*, p. 121.
4. P. Gavault, *Étude sur les ruines romaines de Tigzirt* (*Bibliothèque d'archéologie africaine publiée sous les auspices du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-arts*, fascicule II), p. 27. L'étude a été publiée, après la mort de M. Gavault, par les soins de M. S. Gsell.

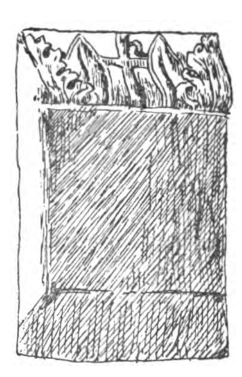
« La remarque est de MM. Gavault et Gsell, qui, à la suite d'une première constatation faite par M. de Rossi au sujet d'un fragment de la basilique d'Ain-Beida dont les architectes de profession hésitaient à préciser le rôle constructif, ont les premiers, grâce à des relevés faits à Tigzirt, rapproché d'une manière formelle toute une série de pierres d'un aspect assez insolite, signalées dans diverses ruines d'Algérie et de Tunisie, des dés qui couronnent les chapiteaux des basiliques byzantines[1]. Le commandant Delamare, Ravoisié, M. Saladin en avaient trouvé en divers points et le dernier s'était occupé du rôle de ces pierres appelées par lui des corbeaux[2]. MM. Gavault et Gsell, en s'appuyant sur MM. Texier et Pullan, qui donnent à ce membre de l'ordre byzantin le nom de dosseret[3], préfèrent ce mot comme mieux approprié. « Le nom, ajoutent-ils d'ailleurs, importe « moins, à la vérité, que la fonction. Ce qu'il était néces- « saire de constater, c'était l'identité de nos dosserets afri- « cains avec les dosserets byzantins, malgré la différence des « formes[4]. »

« La salle chrétienne du Louvre a la bonne fortune de posséder quatre de ces dosserets de Tigzirt sur lesquels sont sculptés un lion en marche ayant entre les pattes un lapin, un oiseau aux ailes redressées, un personnage de face devant une ânesse la tête baissée, une orante entre deux bêtes féroces[5]. Le rapprochement indiqué pourra donc y être contrôlé sur les monuments eux-mêmes. Si le premier aspect, en effet, frappe surtout par les différences, différence complète dans la nature et l'esprit de la décoration, différence de coupe aussi, — l'imposte grecque se présente sous l'aspect d'une pyramide tronquée tandis que les constructeurs africains n'ont obliqué et décoré qu'une seule des faces, celle

1. *Ibid.*, p. 26.
2. *Ibid.*, p. 25.
3. Texier et Pullan, *Architecture byzantine*, p. 4.
4. *Les ruines de Tigzirt*, p. 26.
5. *Catalogue sommaire des marbres antiques*, n[os] 3030-3033; *Les ruines de Tigzirt*, p. 31, fig. 7, n[os] 2, 3, 5, 7.

qui regarde le spectateur placé dans la nef[1], — il n'en demeure pas moins que « leur raison d'être était la même, « mieux asseoir sur le chapiteau le poids de l'arc qu'il est « malséant de voir porter sans transition sur un membre « aussi délicat[2]. »

« Reste à signaler d'une manière plus particulière l'ornementation de notre imposte. Comme quelques-unes des impostes publiées par M. Laurent, elle n'est travaillée que



*Imposte de Delphes.*

sur une face. Au centre se voit la croix longue, aux deux extrémités deux demi-feuilles d'eau : l'une et les autres se rencontrent analogues à Delphes. La croix, d'ailleurs, il va de soi,

1. Il est probable que c'est d'Afrique que vient un fragment d'imposte conservé au Louvre dont la face antérieure, seule inclinée et ornée, porte des rais de cœur, des feuilles d'acanthe et des oves de style classique. — M. Gsell pourtant a signalé, dans les ruines d'une église au sud-est de Sétif, à Kherbet-bou-Addoufen ou Timerzaguin, deux pierres portant, l'une le monogramme du Christ, l'autre les lettres XP, qui ont de tous points la forme ordinaire des impostes byzantines (*Recherches archéologiques en Algérie*, p. 181, fig. 29 et 30 et p. 186).
2. *Les ruines de Tigzirt*, p. 27.

se retrouve un peu partout, à Rome à San Stefano Rotondo[1], à Ravenne à Saint-Apollinaire[2], à Thessalonique dans l'église de Saint-Demetrios[3], sur un fragment du premier monastère de Daphni[4]. Partagées en deux, les feuilles d'eau ne diffèrent pas non plus de celles qui se voient sur une imposte de Delphes, par exemple, que nous avons déjà signalée comme se rapprochant par ses proportions de la nôtre. La particularité la plus remarquable consiste dans la présence des deux feuilles intermédiaires que MM. Rhangabé[5] et Fröhner[6] interprètent comme deux feuilles de chêne et dont je ne saurais signaler d'exemples semblables. Il serait donc difficile de dater par elle-même notre imposte. M. Laurent remarque en effet que les feuilles d'eau sont presque inconnues dans l'art depuis le IVe siècle et que le seul marbre chrétien où on les eût signalées est l'imposte de Daphni que nous venons de mentionner, qui porte une croix sur deux rangs de feuilles d'eau et qui reste sans date[7]. Il ajoute toutefois qu'à Delphes au moins les impostes ornées de feuilles d'eau se trouvent, par d'autres indices, rapportées aux environs de 450, et plutôt avant qu'après, et c'est de cette époque en particulier que daterait selon lui l'exemplaire reproduit ci-contre[8]. L'écart de date, au surplus, ne saurait être bien considérable, s'il est vrai, comme l'indique M. Laurent lui-même, que la vogue incontestable de l'imposte fut au Ve siècle et qu'elle ne lui survécut guère et disparut en se transformant dès les premières années du VIe[9].

« Il faut ajouter qu'il n'est pas douteux que la stèle portant les décrets de restitution aux temples se dressait sur l'Acropole, et que, par suite, c'est vraisemblablement sur

1. Bunsen, *Die Basiliken der christlichen Roms*, pl. XXI.
2. Holtzinger, *Die altchristliche Architectur*, p. 47, fig. 36.
3. Texier et Pullan, *Architecture byzantine*, pl. XXIII et XXIV.
4. Millet, *Le monastère de Daphni*, p. 10, fig. 6.
5. *Antiquités helléniques*, t. I, p. 203, n° 118.
6. *Inscriptions grecques du Louvre*, p. 104.
7. *Delphes chrétien*, p. 219.
8. *Ibid.*, p. 218.
9. *Ibid.*, p. 214.

l'Acropole aussi qu'a dû s'opérer la transformation qui lui a fait trouver place dans l'architecture d'une église chrétienne. Il serait donc légitime de l'ajouter aux rares débris qu'énumérait, il y a une dizaine d'années, M. Strzygowski[1] comme nous gardant le souvenir de ce qu'était à la haute époque byzantine l'Acropole et qui, précisément, datent pour lui du v[e] siècle. Ne serait-ce même qu'à ce titre, il m'a semblé que l'imposte du Louvre méritait de n'être pas oubliée dans notre collection d'antiquités chrétiennes.

« L'imposte, d'ailleurs, n'est pas le seul monument de notre salle chrétienne du Louvre qui soit à rapprocher de ceux que M. Laurent a étudiés dans son « Delphes chré« tien. » « Si riche, écrit-il, que soit la collection des cha« piteaux chrétiens trouvés dans les fouilles de Delphes, « celle des dalles de marbre, recueillie en même temps, « l'est encore davantage[2]. » Il les distingue en dalles de revêtement ornées sur une seule face, provenant pour la plupart, pense-t-il, de la décoration d'un ambon, et en parapets ou balustrades. De ces dernières, fort nombreuses, M. Laurent a tenté, après MM. de Rossi, Rohault de Fleury, Cattaneo, de dresser une liste géographique[3]. Deux fragments rapportés au Louvre par M. Miller, sans qu'aucun document nous permette d'en préciser la provenance, se rattachent par certains côtés à l'une et l'autre classe[4]. Comme les dalles de balustrades, le sculpteur les a ornés sur les deux faces. Les dimensions, en revanche, inégales pour les deux plaques, la forme aiguë des angles, les moulures profondes, les rapprocheraient davantage des plaques ayant décoré des ambons. Sur l'une des plaques se voient des paons picotant des grappes de raisin, sur la seconde d'autres oiseaux, difficiles à identifier, simplement affrontés. La face opposée surtout est à signaler : elle présente en effet, sur les deux frag-

1. *Die Akropolis in altbyzantinischer Zeit, Athenische Mittheilungen*, t. XIV, 1889, p. 271-296.
2. *Delphes chrétien*, II, Dalles, p. 238.
3. *Ibid.*, p. 247.
4. *Catalogue sommaire des marbres antiques*, n[os] 3052-3053.

ments, la roue à rayons délimitant des espaces cordiformes, sur laquelle insiste particulièrement M. Laurent, et qu'il considère comme une déformation datant du v^e^ siècle du monogramme du Christ enfermé dans une couronne[1].

« La série de nos antiquités chrétiennes de provenance orientale contient encore deux petits fragments, autrefois dans la collection Parent et donnés par cet archéologue, qui, s'ils n'ont point de similaires parmi les fragments de Delphes décrits par M. Laurent, peuvent être signalés ici comme se rapprochant d'un marbre conservé dans l'une des salles byzantines du Musée national d'Athènes. Ils consistent en deux fragments appartenant à une étroite bande rectangulaire et représentant, l'un Daniel entre deux lions, l'autre Jonas vomi par la baleine[2]. La qualification de fragments de la plate-bande d'un couvercle de sarcophage qui leur a été donnée n'est point exacte. Il s'agit en réalité de débris d'une grande table ou plat légèrement creux, comme le Musée d'Athènes en possède un exemplaire entier, et dont le rebord offrait une série de sujets sculptés compris entre une double rangée de perles et d'oves. Le plat d'Athènes est décoré de poursuites d'animaux, séparées par quatre bustes placés au milieu de chaque face[3]. D'autres plats analogues ont été recueillis en Algérie[4], en Bulgarie, à Salamine de Chypre, en Égypte[5], et leur rapprochement ne laisse pas de doute sur la véritable nature des fragments du Louvre.

« Il me sera permis, enfin, de signaler un dernier monument, entré au Musée il y a quelques années seulement, et qui, légué par l'intendant général Robert, avait vraisemblablement été recueilli par lui durant son séjour en Orient à l'époque de la guerre de Crimée[6]. Incomplet à droite et en bas,

1. *Delphes chrétien*, p. 252-253.
2. *Catalogue sommaire des marbres antiques*, n^os^ 3046-3047.
3. M. Millet l'a mentionné d'un mot dans une courte note sur le musée d'antiquités byzantines d'Athènes insérée dans la *Byzantinische Zeitschrift*, 1892, p. 648.
4. Delamare, *Exploration scientifique de l'Algérie*, pl. CV.
5. Ils m'ont été signalés par M. Smirnoff.
6. *Catalogue sommaire des marbres antiques*, n° 3058. —

le fragment formait l'angle supérieur gauche d'une plaque rectangulaire de marbre peu épaisse sur laquelle est un dessin au simple trait incisé, technique dont M. Laurent a signalé également des exemples à Delphes[1]. La partie conservée nous montre le buste du Christ imberbe drapé et nimbé, étendant le bras droit, accompagné de l'inscription : + O KC IЄCΛЄΓωN ΠЄTPOY BAΛЄTЄ ЄIC TA Δ... | T... Le texte en peut être aisément complété d'après un verset de l'évangile de saint Jean[2] où Jésus répond à Pierre, à Thomas et à leurs compagnons qui lui disent le résultat infructueux de leur pêche : Βάλετε εἰς τὰ δεξιὰ μέρη τοῦ πλοίου το δίκτυον καὶ εὑρήσετέ. La scène représentée était donc celle de l'apparition de Jésus se montrant à ses disciples après la Résurrection sur les bords du lac de Tibériade. »

## Séance du 11 Avril.

Présidence de M. Max. Collignon, président.

*Ouvrages offerts :*

Delattre (Le R. P.). *Fouilles exécutées à Carthage pendant le premier trimestre de* 1899 *dans la nécropole punique située entre Bordj-Djedid et la colline de Sainte-Monique.* Paris, 1899, in-8°.
— *Les cimetières romains superposés de Carthage.* Paris, 1899, in-8°.
— *Notes archéologiques. Thiberis. Gillium. Zembra. Tunis.* Tunis, 1899, in-8°.

MM. Robert et Blondeau avaient envoyé alors au Louvre, en même temps que d'autres monuments de Kustendjé, un chapiteau orné d'une croix et de feuilles d'acanthe, provenant d'une des églises de Tomi (*Cat. sommaire,* n° 3057) : une grande cavité qui en occupe presque tout l'intérieur l'a fait regarder comme un baptistère ou un bénitier. Il ne me semble pas douteux que ce soit un chapiteau, et peut-être la cavité entourée de rainures héliçoïdales n'a-t-elle été faite que pour faire servir le monument de moulin à olives.

1. *Delphes chrétien,* p. 216, 236.
2. XXI, 6.

DELATTRE (Le R. P.). *Carthage. La nécropole punique voisine de la colline de Sainte-Monique.* Paris, in-8°.
FROSSARD (Ch. L.). *Archéologie contemporaine : le maïs, le millet et le sarrazin considérés comme matières alimentaires dans les Pyrénées.* Bagnères-de-Bigorre, 1900, in-8°.
— *Biographie. Léon Tempié.* In-8°.
LANORE (Maurice). *Reconstruction de la façade de la cathédrale de Chartres au XII^e siècle.* Lille, 1900, in-8°.
MUSÉE DE METZ. *Catalogue de la Galerie archéologique rédigé par M. Lorrain.* Metz, 1874, in-8°.
— *Catalogue du Musée Migette.* Metz, 1882, in-8°.
— *Der Steinsaal des Altertums-Museums zu Metz.* Metz, 1889, in-12.
— *Verzeichniss der Gemälde im städtischen Museum zu Metz.* Metz, 1891, in-12.
— *Die kleinaltertümer des römisch-mittelalterlichen Museums der Stadt Metz*, von D^r O.-A. Hoffmann. Metz, 1892, in-4°.
QUARRÉ-REYBOURBON (L.). *Trois recueils de portraits aux crayons ou à la plume représentant des souverains et des personnages de la France et des Pays-Bas.* Lille, 1900, in-8°.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, offre à la Société, au nom du R. P. Delattre, plusieurs brochures relatives à des fouilles faites à Carthage ou en Tunisie. L'une d'elles, extraite du *Cosmos*, renferme 43 dessins d'objets recueillis dans la nécropole punique voisine de la colline de Sainte-Monique, pendant le mois de janvier 1898. Ces découvertes continuent à nous faire connaître l'importance des relations commerciales des Carthaginois avec les Grecs, et surtout avec les Siciliens, avant la conquête romaine. Dans une de ces dissertations, relative aux *Cimetières romains superposés de Carthage*, le P. Delattre publie (p. 30) la marque doliaire suivante dont il ne donne pas l'explication :

OPVS DOL EX PRE STATON COMM AVG
DOMINN EX FIG MADI SP

Les difficultés que présente la lecture de cette marque

ont été résolues par H. Dressel (*Corp. inscr. latin.* XV, 541). Il faut transcrire : *Opus dol(iare) ex pre(dis) Staton(iensibus) Comm(odi) Aug(usti) domin(i) n(ostri), ex fig(linis) M. Adi Sp(erati* (?).

Les *praedia Statoniensia* tirent leur nom de *Statonia*, petite ville d'Étrurie célèbre par son lac, *lacus Statoniensis*, où se trouvait une île flottante (Pline, H. N., II, 96). Le vin de cette localité avait une certaine réputation (*Ibid.*, XIV, 8, 7) et on trouvait sur son territoire une pierre d'une nature particulière qui était employée pour faire des formes de fondeur. « Et in Statoniensi sunt (nigri silices) quibus ne ignis quidem nocet... *Ex iis formae fiunt, in quibus aera funduntur* » (*Ibid.*, XXXVI, 49).

M. le pasteur Frossard, associé correspondant national, offre à la Compagnie deux brochures dont il est l'auteur. Dans l'une, l'auteur étudie le maïs, le millet et le sarrazin considérés comme matières alimentaires dans les Pyrénées. L'autre est une notice biographique sur Léon Tempié.

*Correspondance.*

M. Auguste Longnon, membre résidant, écrit pour poser sa candidature au titre de membre honoraire à l'une des deux places déclarées vacantes. Le président désigne MM. R. de Lasteyrie, d'Arbois de Jubainville et G. Schlumberger pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres du candidat.

*Travaux.*

M. le président annonce à la Compagnie que le comte Bobrynski, associé correspondant étranger, assiste à la séance.

M. Mowat, membre résidant, communique la photographie d'un portrait de Jésus-Christ en miniature qui décore le plat antérieur de la couverture d'un magnifique évangéliaire manuscrit conservé à la bibliothèque de l'Université d'Iéna

(cod. Elect. f. 1) et calligraphié en 1507. Cette photographie lui a été adressée par M. le Dr K. K. Müller, bibliothécaire de l'Université, qui avait prié M. le professeur Max-Verworn de vouloir bien l'exécuter. La miniature originale passe pour avoir été envoyée en présent par le pape Léon X au prince-électeur Frédéric le Sage. Le Christ y est représenté en buste, de face jusqu'à mi-corps; la tête est nimbée; le bras gauche pend le long du corps; la main droite est pliée d'équerre devant la poitrine avec le pouce et les deux premiers doigts dressés verticalement, geste de la bénédiction ou de l'enseignement. C'est l'attitude qui caractérise l'image du Christ sur les monnaies d'or byzantines depuis l'empereur Justinien II Rhinotmète vers 685-695 et qui se perpétue sur celles de ses successeurs jusqu'à la fin de l'empire.

A cette occasion, M. Mowat présente de nouvelles remarques sur les médailles à l'effigie du Christ avec légendes hébraïques dont il a été plusieurs fois question à la Société[1]. Il signale l'analogie frappante qu'elles présentent avec les médailles pieuses en bronze frappées par ordre de Jean Ier Zimiscès[2], tant sous le rapport du dispositif d'allinéation que sous celui de l'identité de sens des premiers mots dans la légende du revers, d'une part *Jesus Christus basileus basileon* en lettres latines, de l'autre *Le Messie* (= Χριστός) *Roi*, etc., en caractères hébraïques.

M. L. de Laigue, associé correspondant national, envoie de nouveaux renseignements sur les prétendues découvertes archéologiques de Quarteira :

« Vers le mois de novembre dernier, j'avais eu l'occasion de revenir sur une communication remontant à quelques années déjà[3] et concernant les découvertes archéologiques faites ou supposées faites à Quarteira (Algarves, Portugal), bourg que des antiquaires locaux, évidemment prévenus,

1. *Bulletin*, 1898, p. 275, 384, 386, 392.
2. Sabatier, *Description générale des monnaies byzantines*, II, pl. XLVIII, 2, 3, 4, 5.
3. *Bulletin*, 1890, p. 276-278.

s'étaient appliqués à identifier avec la *Carteia* antique de la baie d'Algeciras. Grâce à l'obligeance d'un consciencieux chercheur, M. Antonio Mezquita de Figueiredo, de Lisbonne, je suis dans le cas de revenir sur la question et de l'élucider en quelque mesure.

« Tout d'abord, pour ce qui concerne le *denier* réputé trouvé à Quarteira, il y a environ dix ans, la trouvaille ne serait que l'exhumation d'une vieille histoire oubliée puisque, dans un ouvrage publié à Lisbonne vers la fin du siècle dernier, on lit en substance[1] : « Entre autres curiosités devant être « envoyées à la Cour, je pus examiner deux médailles d'argent « rencontrées en ce même lieu de Quarteira et fort bien con- « servées. A l'avers de l'une des pièces, l'on voyait une tête « laurée et au revers un dauphin avec l'inscription L MARCI « CARTEIA, le nom propre d'homme au-dessus et le nom de « ville au-dessous du dauphin. L'autre médaille présentait... « d'un côté le même dauphin enroulé autour d'un trident avec « CARTEIA et de l'autre les lettres IIIIVIR et plus bas D·D, « *decreto decurionum*[2]. »

« Cette fois, la description ne laisse plus subsister aucun doute et, j'avais cru pouvoir l'indiquer dès le début[3], il s'agit évidemment de quelques bronzes municipaux de Carteia importés à Quarteira par des voyageurs provenant de la première de ces localités, relativement voisine de la seconde.

« Encore qu'un érudit portugais[4] veuille y voir des tessères de plomb[5], comme l'on ne conçoit point ce que viennent faire ici ces tessères, comme les types décrits concordent

1. Fr. Vicente Salgado, *Memorias ecclesiasticas de Algarve*, Lisbonne, 1786, t. I, p. 50-52.

2. Ce sont les n°s 11 et 24 donnés par Lafuente dans son *Historia general de España*, t. I, p. 93 (Barcelone, Montanor y Simon, 1877). Toutefois le nom de CARTEIA se lit aussi devant la tête laurée alors que Salgado ne le mentionne point.

3. *Bulletin*, l. c.

4. Estacio de Vega, auteur des *Antiguedades monumentaes de Algarve* (note manuscrite de cet auteur communiquée par M. Mezquita).

5. *Medallas autonomas de Espana*, t. I, p. 71 et suiv.

absolument avec les plus répandus de ceux qui figurent sur les soixante-huit coins, tous en bronze, énumérés par Delgado, force est de répéter que les deniers provenant de Quarteira étaient tout simplement deux monnaies de cuivre de l'émission municipale si connue de Carteia.

« Quelque mystificateur avait-il insidieusement blanchi les pièces par application d'un enduit d'argent? Cela pourrait être, à moins que, conformément à l'avis de M. Mezquita, ces pièces n'aient été imaginées par Salgado pour les besoins de sa cause, celle de l'identification de la Quarteira des Algarves avec la Carteia de Bétique.

« La légende des *denarii* une fois et définitivement écartée, il n'en demeure pas moins avéré que, quel que fût son nom antique, la localité actuelle de Quarteira constituait, au temps des Romains, une agglomération non sans importance. C'était, paraît-il, le centre de pêcheries fort actives. Non seulement on y a découvert divers engins de pêche et notamment des hameçons[1], mais encore de véritables bassins où le poisson était soumis à un procédé de salaison, hypothèse d'autant plus vraisemblable qu'au dire de Pline la *muria* espagnole était réputée[2], tandis qu'aujourd'hui encore les salines de Sétubal, l'ancienne *Caetobrix* ou *Caetobriga*[3], rivalisent avec celles de Cadix.

« Sur la plage de Quarteira, » écrit M. Mezquita dans une étude destinée à la revue *Portugalia*, et dont il a bien voulu me communiquer un extrait, « le lieu le plus intéressant est « celui où l'on rencontre des étangs artificiels ou réservoirs à « sel entourés de ruines de divers édifices... Au témoignage « des hommes compétents, il y aurait eu, dans ces parages, « moins une cité proprement dite qu'une assez nombreuse « colonie de travailleurs établie en vue d'exploiter les richesses « de l'Océan. » Aussi bien, le thon figurant sur les mon-

1. Mezquita, dans l'*Archeologo portugues*, IV.
2. *Hist. nat.*, XXXI, 7 (37-40) : « Hispani a quadam sui parte e puteis hauriunt, muriam appellantes. »
3. Ptolémée la nomme Καιτόβριξ (II, 5, § 3) et l'Itinéraire d'Antonin *Catobriga*.

naies puniques d'Agadie et le pêcheur à la ligne gravé sur l'une des monnaies de Carteia marquent assez nettement ce qu'était la faune de cette région et, aujourd'hui encore, quoique déchues de leur activité d'antan, les « thonnaires » de la baie de Cadix alimentent une industrie n'ayant point perdu tout essor.

« Quoi qu'il en soit, les recherches provoquées par la trouvaille « rajeunie » des soi-disant deniers aura, du moins, eu pour conséquence de mettre en évidence un établissement maritime romain, assez peu connu, ce semble. »

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, signale, chez un marchand d'antiquités de Paris, une statuette antique en ivoire, apportée d'Égypte, et qui, au dire du marchand, aurait été découverte à Achmouneïn, l'antique *Hermopolis magna*, en même temps que le trésor d'argenterie récemment entré au Musée royal de Berlin[1].

Cette petite statuette est intacte : elle représente un enfant entièrement nu, aux formes potelées, à la chevelure bouclée, assis à terre et tenant des deux mains contre sa poitrine une énorme grappe de raisin; il tourne en même temps la tête en arrière comme s'il craignait que quelqu'un ne vînt lui ravir son butin. Ce qui est particulièrement intéressant c'est que les orbites des yeux ont été remplis avec de petites rondelles en pâte de verre; cette particularité donne au regard une expression vivante et animée. On rapproche par la pensée la statuette d'Achmouneïn de la célèbre pièce d'ivoire du Musée d'Avenches, qui représente un petit masque comique avec de grands yeux écarquillés dont l'iris est formé par du verre noir[2].

L'enfant repose sur une base ronde et tournée de 0m028 de diamètre qui servait de couronnement à une tige de métal aujourd'hui brisée : c'était sans doute une grande épingle.

1. Voir Erich Pernice, *Hellenistiche Silbergefässe im antiquarium der königlichen Museen* (58e programme de Winckelmann, 1898).

2. Cf. Émile Donant, *Guide illustré du Musée d'Avenches*, 1900, p. 54, pl. X, fig. 3.

La statuette avec sa base, le tout travaillé dans le même morceau d'ivoire, mesure 0m068 de hauteur.

## Séance du 18 Avril.

Présidence de M. Max. Collignon, président.

*Ouvrages offerts :*

Berthelé (Jos.) et Velmary (M.). *Instructions et constitutions de Guillaume Durand le spéculateur publiées d'après le manuscrit de Cessenon.* Montpellier, 1900, in-8°.

Bouillet (l'abbé). *Au pays du frère Hugo.* Moutiers, 1900, in-8°.

Donnet (Fernand). *Les fondeurs de canons malinois.* Malines, 1899, in-8°.

—. *Les Lombards dans les Pays-Bas.* Termonde, 1900, in-8°.

*Travaux.*

M. Henry Omont, membre résidant, fait la communication suivante :

« La Bibliothèque nationale vient d'acquérir tout récemment un manuscrit grec qui mérite de retenir quelques instants l'attention de la Société. C'est un texte de l'Évangile selon saint Mathieu, copié en magnifiques lettres onciales d'or sur parchemin pourpré et dont les marges inférieures de quelques feuillets sont ornées de miniatures représentant différentes scènes de la vie du Christ. On en doit la découverte à M. le capitaine Jean de la Taille, qui, au retour d'un voyage en Russie et en Arménie, vers la fin de l'an dernier, l'a acheté à Sinope.

« On sait combien sont rares les anciens manuscrits grecs sur parchemin pourpré; la *Genèse* à peintures de Vienne, le *Psautier* de Zürich, les *Évangiles* à peintures de Rossano, ceux de Patmos et de Bérat d'Albanie, constituent à peu près tout ce qui reste aujourd'hui de ces splendides exemplaires. Ce nouveau manuscrit vient prendre place à côté de

deux des plus célèbres, la *Genèse* de Vienne et les *Évangiles* de Rossano. Mais ce qui le distingue encore particulièrement de tous ces anciens manuscrits sur parchemin pourpré, tous copiés en lettres onciales d'argent, c'est qu'il est jusqu'ici le seul spécimen d'un texte copié en lettres onciales d'or.

« Dans son état actuel, le manuscrit de format grand in-4° compte 43 feuillets qui ont 16 lignes à la page; il contient le texte des chapitres vii, xi et xiii à xxiv de l'Évangile selon saint Mathieu. Autant qu'un rapide examen a permis déjà de s'en assurer, ce texte paraît se rapprocher particulièrement du célèbre manuscrit N des *Évangiles*, en onciales d'argent sur pourpre, dont les feuillets sont aujourd'hui dispersés à Saint-Pétersbourg (184), à Patmos (33), au Vatican (6), à Londres (4) et à Vienne (2). Comme ce manuscrit, il peut remonter aux dernières années du règne de Justinien.

« Les miniatures peintes au bas des pages, admirables de mouvement et de conservation, nous ont conservé les représentations, peut-être les plus anciennes que l'on ait encore, de quatre scènes du Nouveau Testament : Hérodiade et la décollation de saint Jean-Baptiste, les miracles de la multiplication des pains, des deux aveugles de Jéricho et du figuier desséché. A droite et à gauche de chacune de ces miniatures sont les bustes nimbés des prophètes de l'Ancien Testament, comme dans les *Évangiles* de Rossano, déroulant devant eux le texte des prophéties relatives à la vie du Christ.

« Ces quelques notes suffiront pour faire ressortir dès maintenant l'importance au double point de vue paléographique et iconographique de ce manuscrit, dont une étude détaillée sera prochainement publiée. »

MM. Valois et Guiffrey présentent quelques observations au sujet des miniatures.

M. l'abbé Batiffol, associé correspondant national, indique les premiers résultats des recherches qu'il a entreprises pour retrouver les homélies de Nestorius aujourd'hui perdues. Il est dès à présent permis d'affirmer que plusieurs des homé-

lies qui sont publiées parmi les œuvres apocryphes de Jean Chrysostome, d'Athanase et de Basile de Séleucie doivent être restituées à Nestorius.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, annonce qu'on vient de découvrir à Villelaure (Vaucluse), dans la propriété du maire de la localité, M. L. Peyrusse, trois mosaïques intéressantes. Il n'en possède ni les dessins, ni les photographies; il n'en connaît l'existence que par un renseignement écrit, très succinct.

Sur la première, qui paraît inspirée par les mêmes modèles que la célèbre mosaïque de Palestrina, on remarque un ibis, une maison, un crocodile, un palmier, un guerrier et un éléphant un peu détérioré. La scène qui orne la seconde représente deux lutteurs, de $0^m70$ de hauteur. La troisième offre des sujets de chasse; on y voit un sanglier, des cerfs, des chiens et des chasseurs. Il serait très important de relever avec soin ces diverses scènes avant que les mosaïques n'aient subi des mutilations qu'on peut malheureusement redouter.

## Séance du 25 Avril.

Présidence de M. Max. Collignon, président.

*Ouvrages offerts :*

Givelet, Jadart et Demaison. *Répertoire archéologique de l'arrondissement de Reims. 10e fascicule. Canton de Beine.* Reims, 1900, in-8°.

*Travaux.*

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, fait la communication suivante :

« J'ai reçu de notre confrère M. Henry Corot, associé correspondant à Savoisy (Côte-d'Or), la photographie d'un monument romain très mutilé, mais qui est, je crois, encore inédit. Il se trouve aujourd'hui dans un tel état de ruine qu'il

faut se hâter de le signaler avant qu'il ne disparaisse complètement. C'est une grande pierre rectangulaire, plus longue que large, en forme de linteau, portant une inscription latine à sa partie supérieure; au-dessous de l'inscription, et en retrait, sont sculptées sept têtes de divinités qu'on devine plutôt qu'on ne les reconnaît. Cette grande pierre provient des environs de Magny-Lambert (Côte-d'Or); elle se trouve actuellement dans la propriété de M. Pallanges, héritier de défunt M. Jules Gaveau[1]. La photographie exécutée par M. Corot en fait voir la forme, la disposition, et permet d'apprécier l'état lamentable du monument. L'arrangement ci-dessous en fera comprendre la disposition :

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| M❦ETROS^Y^O/ . . . . . . . . . . . . . ADNhhA/ | | | | | | |
| ❦ | FILI | ❦ | V^D | V | | S I M |
| (*Saturnus*) | (*Sol*) | (*Luna*) | (*Mars*) | (*Mercurius*) | [*Jupiter*] | (*Venus*) |

« 1° *L'inscription*. La première ligne est gravée, en caractères réguliers de 0^m^045, sur une bande plate formant encorbellement. On reconnaît les premiers mots du texte : *M(ercurio) et Ros(mertae)*. Ce qui vient après est brisé ; il est impossible de le compléter à l'aide des lettres qui ont échappé à la destruction. Il y avait là sans doute des noms de dédicants ainsi que l'indique le mot *fili(i)* qui commence la seconde ligne. Après le groupe ROS le signe séparatif à l'aspect d'un petit Y.

« La seconde ligne est gravée, en caractères plus petits et plus maigres, au-dessus des têtes de divinités et dans la partie réservée à la frise. Elle se termine par la formule votive connue *v. s. l. m.*, *v(otum) s(olverunt) l(ibentes) m(erito)*. N'ayant pas vu la pierre originale, je ne puis dire s'il faut

1. M. Jules Gaveau a collaboré à l'ouvrage de J.-B. Leclerc, *Archéologie celto-romaine de l'arrondissement de Châtillon-sur-Seine*. Il a rendu beaucoup de services au Musée de Saint-Germain au moment des fouilles du tumulus de Magny-Lambert.

considérer V<sup>D</sup> comme faisant partie de l'inscription ou si ces lettres sont parasites.

« Malgré ses mutilations, ce texte peut donc être classé sans hésitation dans la série des textes votifs en l'honneur de *Mercure* et de *Rosmerta* qui ont été étudiés par nos regrettés confrères Léon Renier[1] et Charles Robert[2]. Ce dernier, qui leur a consacré une longue dissertation, en a signalé quinze, appartenant tous au nord-est de la Gaule, trouvés sur les bords du Rhin ou dans la province romaine de Belgique (Langres, Soulosse, bois de Châtenoy, entre Gran et Naix, Metz).

« Le département de la Côte-d'Or a déjà fourni une inscription votive à Rosmerta. Sur ce texte, découvert à Gissey-le-Vieil, en territoire Eduen, le nom de Mercure n'était pas associé à celui de la déesse[3].

« Magny-Lambert est situé probablement en territoire Lingon, sur la limite des provinces romaines *Lugudensis* et *Belgica*.

« 2° *Les sculptures*. Ainsi qu'en témoigne l'excellente photographie de M. Henry Corot, les sculptures représentaient les têtes des divinités des sept jours de la semaine, placés dans l'ordre suivant en commençant par la gauche :

« 1° *Saturne*. Tête barbue, avec une abondante chevelure; la seule tête à peu près intacte.

« 2° *Le Soleil*. Il reste la partie supérieure de la tête ornée de rayons; le reste est mutilé.

« 3° *La Lune*. Le croissant qui surmontait la tête subsiste seul.

« 4° *Mars*. Il reste le casque avec le haut du front. La tête était de face.

« 5° *Mercure*. On ne voit plus que le pétase orné de deux petites ailes.

« 6° *Jupiter*. Il y a un trou dans la pierre à la place de cette tête.

1. *Inscriptions romaines relatives à la déesse Rosmerta*, dans le *Bulletin des Antiquaires de France*, 1859, p. 159 à 163, 166.
2. *Épigraphie gallo-romaine de la Moselle*, p. 66 à 88.
3. *Corp. inscr. lat.*, XIII, n. 2831.

« 7° *Vénus*. Tête de femme, avec un voile (?).

« Ainsi le culte de Mercure et de Rosmerta se combinait avec celui des divinités des sept jours de la semaine. La pierre de Magny-Lambert doit donc être rattachée à une série étudiée et mise en lumière par M. le baron de Witte[1].

« Le catalogue dressé par notre savant confrère comprend des monuments de tout genre et de toute matière, autels votifs en pierre trouvés sur les bords du Rhin (à Mayence, Spire, Godramstein, Heddernheim, Rottenburg, Metz), peinture de Pompeï, vases d'argent, bracelet d'or, figurines de bronze, mosaïque, lampes de terre cuite, etc. Il serait facile de l'augmenter aujourd'hui. Je saisis cette occasion pour signaler à ceux qui voudraient poursuivre l'étude de M. le baron de Witte quatre monuments de la même série qui ont échappé à ses recherches :

« 1° La présente pierre provenant des environs de Magny-Lambert (Côte-d'Or).

« 2° Les autels de Vervò en Tyrol[2].

« 3° Une figurine de Mercure, en bronze, trouvée sur le sommet d'une montagne du Morvan, sur le territoire de la commune d'Anost (Saône-et-Loire). Conservée au Musée d'Autun, cette précieuse figurine porte les bustes de douze ou quinze divinités, parmi lesquelles se trouvent les Jours de la semaine.

« 4° Un tambour de colonne sculptée, trouvé dans la crypte de la chapelle du château de Duesmes, près d'Aignay-le-Duc (Côte-d'Or) où il avait été employé dans la construction. J'en dois également la photographie à M. Henry Corot. La colonne est ornée de sculptures plates : on y voit trois rangées de têtes disposées circulairement et formant autant de registres encadrés par des bandeaux saillants. Sur la photographie qui m'a été remise on reconnaît la tête de Saturne, celles du Soleil et de la Lune ; je n'ai pas malheureusement la photographie du côté opposé de la colonne sur lequel doit

1. *Les divinités des sept jours de la semaine,* dans la *Gazette archéologique*, 1877, p. 50 et suiv.; p. 77 et suiv.; 1879, p. 1 et suiv.
2. *Corp. inscr. lat.*, V, n. 5051 à 5056.

se continuer la série des têtes; d'après M. Corot on y distingue une tête coiffée du pétase ailé. »

M. de Villenoisy, associé correspondant national, signale également quelques autres représentations des divinités des Jours de la semaine.

M. E. Babelon, membre résidant, entretient la Société de la célèbre statuette de bronze connue sous le nom d'Héraclès Oppermann. Il fait remarquer que l'hypothèse récente de MM. Mahler et Lechat, suivant laquelle cet Héraclès tiendrait sa massue et la corne d'un adversaire comme l'Acheloüs, n'est pas possible, étant donnée l'attitude de la statuette. C'est bien une massue et un arc que tient le dieu, comme le dit Pausanias en parlant de l'Héraclès Tyrien et comme le représentent les monnaies de Citium et de Thèbes, ainsi que des peintures de vases. L'hypothèse d'un adversaire cornu d'Héraclès avait d'ailleurs déjà été envisagée et considérée comme impossible par M. Babelon, dès 1888, dans son *Cabinet des Antiques*. Enfin, Fr. Lenormant est le premier qui ait voulu rattacher cette statuette à l'école attique du commencement du v^e siècle.

M. E. Babelon fait ensuite la communication suivante :

« Je voudrais présenter à la Société quelques observations relatives à des terres cuites antiques qui appartiennent à un groupe des plus répandus et sont du style le plus barbare : les *Déesses-mères*, c'est-à-dire les statuettes qui représentent une femme voilée allaitant son enfant ou le tenant sur ses bras. Les spécimens dont je veux parler ne mériteraient pas de retenir l'attention de la Société sans les circonstances qui ont accompagné leur découverte. Je dois d'abord reproduire textuellement un passage d'une lettre que je viens de recevoir de M. A. Degrand, consul de France à Philippopolis (Bulgarie) : « Cher Monsieur, Voici la photographie d'une « terre cuite mesurant 0^m125 de haut, trouvée dans une tombe « des environs de Philippopolis, avec deux monnaies en argent « de Basile II. La pâte n'est pas fine, l'image est grossière- « ment traitée, le bas de la figure détérioré et certaines

« parties ont des teintes brunes et blanchâtres, provenant « probablement de la cuisson. Il en est de même de l'enfant, « dont le dos est soutenu par la main gauche de sa mère qui « lui donne le sein. Ce type est-il déjà connu? Faut-il y voir « une naïve tentative de reproduction de la Vierge? Je vous « laisse le soin de jeter *un pó di luce* sur cette énigme. Cette « poitrine découverte me semble s'accommoder difficilement « avec la lourde austérité hiératique byzantine; à vous de « me dire ce qu'il en peut être, ou si ce n'est pas une divinité. « Soigneusement examinée à la loupe, cette image ne porte « aucune trace d'enduit ou de peinture... Signé : A. De-« GRAND. »

« Ainsi, d'après ces renseignements précis, voilà une figurine de déesse-mère qui a été trouvée dans un tombeau byzantin du xe siècle, puisqu'elle était accompagnée de deux monnaies d'argent de Basile II le Jeune qui régna de 969 à 1025. Aussi, s'est-on demandé si, en dépit du style de la terre cuite, on n'était pas en présence d'une représentation de la Vierge Marie.

« Or, je dois rappeler que de nombreuses statuettes analogues de déesses-mères ont été trouvées par notre savant confrère le R. P. Delattre, à Carthage. En juin 1890 notamment, il en découvrit une qui était accompagnée d'une quinzaine de lampes chrétiennes, ce qui donna à penser aux inventeurs que la statuette représentait la Vierge Marie avec l'Enfant Jésus. Après avoir relaté cette opinion, dans la description de la partie du Musée de Saint-Louis de Carthage que j'ai été chargé de rédiger l'année dernière, j'ajoutais : « Rien pourtant n'autorise à reconnaître une infiltration chré-« tienne dans la fabrication ou le symbolisme de toutes ces « figurines; elles sont certainement païennes, mais d'une « époque romaine assez basse, sinon même de la période « byzantine, comme leur style barbare et les objets qui les « accompagnaient tendent à le prouver. Il faut y reconnaître, « vraisemblablement, les derniers et plus dégénérés spécimens « de ces statuettes représentant Isis et Horus, dont le proto-« type originaire remonte à l'antiquité pharaonique, et qui se « multiplièrent à profusion dans tout l'Orient dès le temps des

« Lagides et davantage encore sous l'empire romain. Aux figu-
« rines carthaginoises, on peut comparer des terres cuites de
« l'époque romaine analogues, trouvées en Égypte, dans le
« Fayoum... Les terres cuites de la Gaule romaine qui repré-
« sentent des déesses-mères ne sont pas, non plus, sans ana-
« logie avec toutes celles que nous venons de citer[1]. »

« De ce qui précède, il résulte que des statuettes de déesses-mères du type antique ont continué, aussi bien sur les bords du Danube qu'en Afrique, à être en usage à l'époque chrétienne et qu'on n'a pas cessé d'en placer des spécimens dans les tombeaux jusque durant la période byzantine. Dès lors, il nous paraît hors de doute que ces statuettes ont passé, dans ces bas temps, pour représenter la Vierge Marie, car c'est seulement à ce dernier titre qu'elles ont pu figurer dans des tombeaux chrétiens. Cette appropriation chrétienne de terres cuites païennes n'a pas lieu, d'ailleurs, de nous étonner : elle est conforme à ce que nous connaissons de l'utilisation par les chrétiens de nombre de monuments païens, en particulier les camées et les pierres gravées; pas n'est besoin d'insister sur ce point ni de citer des exemples. On pourrait peut-être seulement se demander si ces statuettes de déesses-mères utilisées à l'époque chrétienne et byzantine étaient des statuettes anciennes à l'époque où on les a mises dans les tombeaux, ou bien si on les fabriquait pour cet usage funéraire, en se servant d'anciens moules ou de moules traditionnellement renouvelés. Cette dernière hypothèse est la seule qui puisse être admise, étant donnée notamment la variété des types de déesses-mères trouvées à Carthage : on ne concevrait pas qu'un nombre si considérable de statuettes païennes aient alors été retrouvées et baptisées chrétiennes. L'hypothèse d'une fabrication continuée à l'époque chrétienne par le moyen de surmoulages est la seule qui soit rationnelle. »

1. E. Babelon, dans le *Musée Lavigerie, Sculptures antiques*, p. 47. Cf. *Comptes-rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1896, pl. XII; J.-A. Blanchet, *Études sur les figurines en terre cuite de la Gaule romaine*, p. 32 et suiv.

## Séance du 2 Mai.

Présidence de M. Max. Collignon, président.

*Ouvrages offerts :*

Cazalis de Fondouce. *L'Hérault aux temps préhistoriques.* Montpellier, 1900, in-8°.
Héron de Villefosse et Michon. *Musée du Louvre. Département des antiquités grecques et romaines. Acquisitions de l'année* 1899. Paris, 1900, in-8°.
La Tour (Henri de). *Bibliothèque nationale. Catalogue de la collection Rouyer.* Paris, 1899, in-8°.

M. H. de la Tour, membre résidant, fait hommage du premier volume du catalogue des jetons et miraux de la collection Rouyer.

*Travaux.*

M. le président félicite notre confrère, M. E. Molinier, promu officier de la Légion d'honneur.

L'ordre du jour appelle le scrutin pour l'élection de deux membres honoraires.

Au nom des commissions nommées à cet effet, MM. H. Omont, Héron de Villefosse et G. Perrot lisent des rapports sur les candidatures de MM. Longnon, Mowat et Saglio au titre de membre honoraire. On procède au vote, et MM. Longnon et Saglio, ayant obtenu la majorité des voix, sont proclamés membres honoraires.

Les places de membres résidants de MM. Saglio et Longnon sont déclarées vacantes.

Au nom de la commission nommée à cet effet, M. H. Omont lit un rapport sur la candidature de M. Charles Sellier au titre d'associé correspondant national. On procède au

vote, et M. Sellier ayant obtenu le nombre de voix exigé par le règlement est proclamé associé correspondant national à Paris.

M. Omont, membre résidant, annonce la dispersion en Amérique de la bibliothèque de notre regretté confrère M. de Montaiglon, qui a été vendue aux enchères publiques en mai 1899 à Boston; c'est ce qui résulte du catalogue dont il communique l'intitulé (*Catalogue of the... library belonging to M. C. Coutelle* [de la Tremblaye], *Paris*, *including the valuable library of the late Anatole de Montaiglon*), catalogue en trois parties in-8° de la vente faite par le libraire C. F. Libbie, de Boston, en mai 1899.

## Séance du 9 Mai.

Présidence de M. Max. Collignon, président.

*Ouvrages offerts :*

Quesvers (Paul) et Stein (Henri). *Inscriptions de l'ancien diocèse de Sens*. Tome II. Paris, 1900, in-4°.

M. Prou, membre résidant, fait hommage à la Société du second volume des *Inscriptions de l'ancien diocèse de Sens* par MM. Quesvers et Stein et fait ressortir l'importance de cette publication.

*Correspondance.*

M. le président donne communication d'une lettre par laquelle M. Mowat remercie les membres de la Société qui lui ont donné leurs voix pour une place de membre honoraire et particulièrement son rapporteur, M. Héron de Villefosse.

*Travaux.*

M. Charles Ravaisson-Mollien, membre résidant, explique

que, sur l'autel astrologique de Gabies, c'est Junon qui doit être à gauche de Mars tandis que Vénus serait à droite.

## Séance du 16 Mai.

Présidence de M. Max. Collignon, président.

*Correspondance.*

M. Henri Stein, présenté par MM. A. de Barthélemy et H. Delaborde, écrit pour poser sa candidature à l'une des places de membre résidant laissées vacantes par la promotion de MM. Saglio et Longnon à l'honorariat. Le président désigne MM. Prou, Guiffrey et Héron de Villefosse pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

Le marquis de la Mazelière, présenté par MM. le marquis de Vogüé et le baron de Baye, écrit pour poser sa candidature au titre d'associé correspondant national à Embrun (Hautes-Alpes). Le président désigne MM. le vicomte de Rougé, P. Girard et Hauvette pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

*Travaux.*

Le baron J. de Baye, membre résidant, lit une étude sur l'ornementation aviforme de certains objets de l'époque des migrations barbares. Il a constaté l'existence de ce motif décoratif dans l'Europe occidentale et orientale sur les bijoux attribués aux peuples qui se sont partagé les provinces de l'empire romain. Il estime que cette ornementation a été empruntée par les Goths de la Russie méridionale à la civilisation scythique et constate que l'origine s'en retrouve en Sibérie.

M. H. de la Tour, membre résidant, fait l'historique des

deux plus anciens balanciers de la Monnaie, l'un daté de 1699 et l'autre de 1698. Ce dernier figure actuellement à l'Exposition universelle.

M. J. Guiffrey avait déjà publié, en 1885, dans la *Revue numismatique*, un très curieux mémoire du 18 septembre 1700, relatif à deux grands balanciers exécutés du 1er janvier 1699 au 1er août de l'année suivante, et fondus, en majeure partie, avec des canons provenant des arsenaux royaux. On donnait le prix du transport et du sciage des canons, on indiquait la somme versée pour le modèle des corps des balanciers, et aussi pour « les modèles des figures, « armes et ornements qui sont sur lesdits corps. »

Ces deux balanciers existent-ils encore et se confondent-ils avec ceux de la Monnaie? A cette question, M. Mazerolle avait cru pouvoir répondre par l'affirmative (*Gazette des Beaux-Arts*, 1897). Il avait proposé d'identifier ces balanciers avec ceux restés célèbres pendant tout le XVIIIe siècle, et vantés notamment par Dubois de Saint-Gelais, Germain Brice et Thiéry. L'identification était vraisemblable, seulement le défaut de concordance entre les dates du mémoire et celles inscrites sur les deux monuments laissait subsister quelques doutes.

Le plus grand de ces engins a pu, moyennant quelques transformations, continuer à rester en service à la Monnaie; il a été employé récemment à frapper la médaille offerte à l'empereur Nicolas II, lors de sa visite en 1897, et une reproduction en a été donnée par M. Mazerolle dans l'article publié par lui à cette occasion.

Le plus petit, destiné à « monnoyer les jettons, » n'est plus utilisé maintenant; il est exposé au Champ-de-Mars.

Chacun d'eux est orné de quatre bas-reliefs remarquables, exécutés dans ce style facile, brillant et largement décoratif qui caractérise les œuvres du siècle de Louis XIV. Ces bas-reliefs ne peuvent que difficilement passer inaperçus, tant à cause de leur valeur artistique et de leur style que du sujet représenté. Aussi, leur vue rappela-t-elle à M. de la Tour que la composition de ces figures avait été

discutée et fixée officiellement par l'Académie des Inscriptions.

M. H. de la Tour donne lecture à la Société du procès-verbal, encore inédit, de la séance du mardi 22 avril 1698.

« Avril 1698. Du samedy 19.

« Monsieur l'abbé Bignon a dit qu'il estoit nécessaire de régler les figures et les inscriptions qu'on devoit mettre aux deux nouveaux balanciers que le Roy fait faire pour frapper les médailles et pour monnoyer les jettons. Messieurs ont promis d'y penser pour la première assemblée... »

« Avril 1698. Du mardy 22.

« Messieurs l'abbé Bignon, Charpentier, Racine, Despréaux, Tourreil, Renaudot, d'Acier, Tallemant, M. Coypel.

« On a proposé divers desseins pour les figures et pour les inscriptions qu'on doit mettre aux deux balanciers, et on est convenu unanimement de cecy.

« Desseins pour les balanciers du Roy.

« Comme il y en a deux, et qu'à chacun des deux il y a place pour quatre figures, on mettra pour le plus grand, qui est plus particulièrement destiné pour les médailles de l'Histoire du Roy, les quatre principales vertus qui règnent dans toutes les actions de Sa Majesté, soit en paix, soit en guerre : la Valeur, la Justice, la Religion, la Libéralité.

« Ces figures sont aisées à représenter et à connoistre par leurs attributs ordinaires.

« La Valeur, Pallas armée, tenant un long javelot à la main.

« La Justice, une femme assise, qui tient d'une main une balance, de l'autre un javelot ou une épée.

« La Libéralité ou la Magnificence, une femme qui tient une corne d'abondance renversée ou penchée.

« Aux deux bouts du balancier, pour inscriptions, on mettra d'un costé :

« *Rerum gestarum fidei et aeternitati ;*

« De l'autre, à la manière des anciens Romains :

« *Aere*, *argento*, *auro flando*, *feriundo*.

« Pour le petit balancier, on mettra quatre figures qui concernent plus particulièrement l'art d'inventer et de fabriquer les jettons et les médailles.

« Le Génie ou l'Invention, représenté par Apollon tenant sa lyre.

« Le Dessein, représenté par un jeune homme qui dessine et qui a près de luy un buste du Roy.

« L'Art de graver, par un jeune homme aussy, qui tient un cizeau, ou cizelet, d'une main, et de l'autre une teste du Roy gravé.

« Aux deux bouts, la même inscription qu'au grand balancier.

« Monsieur l'abbé Tallemant doit envoyer ce dessein à M. de Launay, intendant de la Monnoye, au Louvre, pour les médailles et pour les jettons, afin qu'il y fasse travailler incessamment. »

Ce procès-verbal a l'avantage d'indiquer les vues de la Petite Académie, de déterminer la signification de chacune des figures des deux balanciers, en un mot, de fournir les véritables interprétations; de plus, il donne, de chacun des engins, une description assez détaillée pour que l'identification en soit absolument certaine.

Toute comparaison faite entre les indications du procès-verbal et les monuments eux-mêmes, il faut nécessairement conclure, malgré la différence des dates et malgré quelques variantes dans l'exécution, que l'on est en présence des deux balanciers exécutés sous la direction de Nicolas de Launay, « intendant de la Monnoye, » et décorés d'après les indications de l'Académie. On ne pourra plus douter désormais que la Monnaie de Paris ne possède encore les deux balanciers qui ont servi à frapper les médailles et les jetons de Louis XIV, de Louis XV et de Louis XVI; ceux mêmes qui étaient autrefois signalés à l'attention des visiteurs et qu'avait admirés Pierre le Grand.

M. Max. Collignon, membre résidant, fait la communication suivante :

« J'ai reçu de M. Paul Gaudin, directeur de la compagnie des chemins de fer français de Smyrne-Cassaba, le petit bronze que je mets sous les yeux de nos confrères. Le lieu de la provenance n'est pas connu ; mais la nature du sujet, qui représente la mère des dieux, la déesse phrygienne par excellence, l'analogie qu'il offre avec d'autres monuments votifs d'origine asiatique, permettent d'affirmer qu'il a été certainement trouvé en Asie-Mineure. Le bronze mesure en hauteur 94 millimètres. Ce n'est ni une statuette à proprement parler, ni un bas-relief, car la figure est comme coupée à mi-épaisseur, et le revers est évidé. Le bronze devait être appliqué contre une paroi, et posé sur une saillie formant support. On observe la même particularité dans une figure en marbre de Cybèle, conservée au Musée de Berlin[1], et dont le revers plat indique qu'elle devait être posée contre un mur, peut-être dans un *naïskos*.

« Dans notre bronze, le type de la mère des dieux ne diffère guère, pour la conception générale de la forme et les attributs, de celui qui nous est déjà connu par de nombreux monuments[2]. La déesse est assise sur un trône à haut dossier carré, la main droite tenant une phiale, la gauche posée sur un tympanon. Elle porte la couronne tourelée qui accompagne sans doute le voile, confondu, en raison du travail un peu sommaire, avec les boucles de la chevelure tombant sur les épaules. De chaque côté du trône, un lion est assis, dans l'attitude d'un chien de garde. Un troisième est couché devant le trône, et les pieds de la déesse posent sur son dos et sur sa nuque.

« C'est la présence de ce troisième lion qui constitue la particularité la plus intéressante de notre monument. On sait que d'ordinaire la déesse a pour attribut un ou deux lions seulement. Tantôt le lion est couché sur les genoux de la déesse, comme dans une série de bas-reliefs votifs réunis par M. Conze[3], suivant une tradition très ancienne dont les

1. *Beschreibung der antiken Skulpturen*, n° 704.

2. Voir Roscher, *Lexikon der griech. und roemischen Mythologie*, p. 1646.

3. *Arch. Zeitung*, 1880, pl. 2, fig. 3 et 4.

statues archaïques de Cyme, publiées par M. S. Reinach, nous offrent des exemples connus[1]; tantôt un ou deux lions sont assis près du trône. Il est fort rare de trouver l'animal couché sous les pieds de Cybèle, et je ne puis guère citer, à ce point de vue, qu'un bas-relief du Musée de Berlin, offrant le même détail[2]. Peut-être, comme l'a pensé M. Furtwængler[3], est-ce là une réminiscence de l'ancien type asiatique, montrant la déesse debout sur le lion, en témoignage de sa puissance. Quoi qu'il en soit, notre bronze nous met sous les yeux, par un exemple très digne d'intérêt, l'association de deux types qui jusqu'ici se sont rencontrés isolément : celui de Cybèle accostée de deux lions, qui est un type courant, connu par les bas-reliefs et par les monnaies[4], et celui de Cybèle posant les pieds sur le lion, qui est beaucoup plus rare. La réunion de ces deux types constitue précisément celui de notre bronze, œuvre de basse époque grecque, où l'on ne s'étonnera pas de trouver un pareil compromis entre les traditions. Mais, si médiocre que soit le travail de ce monument, le type de la *Cybèle aux trois lions* est assez curieux pour que nous ayons cru devoir le signaler. »

M. Déchelette, associé correspondant national à Roanne, signale une figurine d'argile blanche, du Musée de Cologne, représentant *Dispater;* il la compare à deux exemplaires des Musées de Bourg et de Reims signalés précédemment par M. Héron de Villefosse.

1. S. Reinach, *Bulletin de correspondance hellénique,* XIII, 1889, p. 543, pl. VIII.
2. *Beschr. der ant. Skulpturen,* n° 697.
3. *Collection Sabouroff,* notice de la pl. CXXXVII.
4. Cf. bas-relief de Sardes, consacré à la Μητρὶ θεῶν, Musée de Berlin, *Beschr. der ant. Skulpturen,* n° 702; monnaie de Faustine l'ancienne, Roscher, *Lexikon,* p. 1647, fig. 2.

## Séance du 23 Mai.

Présidence de M. Max. Collignon, président.

*Ouvrages offerts :*

Darsy (F.-J.). *Le Santerre. Étymologie de ce nom.* Amiens, 1900, in-8°.
La Mazelière (Marquis de). *Moines et ascètes indiens.* Paris, 1898, in-8°.
— *Essai sur l'histoire du Japon.* Paris, 1899, in-8°.
Vallette (René). *La villa gallo-romaine de Vix.* S. l., 1900, in-12.

Le vicomte E. de Rougé, membre résidant, présente de la part de l'auteur, le marquis de la Mazelière, les deux ouvrages mentionnés plus haut.

*Correspondance.*

MM. Paul Monceaux, présenté par MM. Collignon et Babelon, F. de Mély, présenté par MM. E. Babelon et E. Corroyer, et Cl. Pallu de Lessert, présenté par MM. A. Héron de Villefosse et Mowat, écrivent pour poser leur candidature à l'une des deux places de membre résidant laissées vacantes par la promotion de MM. Saglio et Longnon à l'honorariat. Les commissions chargées de présenter des rapports sur les titres scientifiques des candidats sont composées, pour M. Paul Monceaux, de MM. Girard, Martha et Hauvette; pour M. F. de Mély, de MM. Longnon, A. de Barthélemy et Müntz; pour M. Cl. Pallu de Lessert, de MM. l'abbé Thédenat, R. Cagnat et E. Michon.

*Travaux.*

Le vicomte de Rougé, membre résidant, entretient la Société des conséquences intéressantes qui découlent d'un

article de M. Groff paru dans le dernier numéro des ***Mélanges d'archéologie égyptienne***. Le cénotaphe d'Osiris, découvert il y a deux ans par M. Amélineau à Abydos, porte sur le pourtour de la base une inscription hiéroglyphique contenant des cartouches royaux, malheureusement martelés. M. Groff, par une étude attentive des traces échappées au martelage, est arrivé à reconstituer les noms et prénoms de Nectanebo II, qui vivait au milieu du IVe siècle av. J.-C. M. Maspéro avait donc eu raison, dès le début de la découverte de ce monument, de douter de son archaïsme et de déclarer qu'une recherche plus attentive amènerait probablement à le faire descendre dans l'histoire égyptienne.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, annonce que la vente de la collection d'antiquités de M. Joseph de Rémusat a eu lieu les 17 et 18 mai. Cette collection avait pour les membres de la Société un double intérêt. Formée avec discernement par un de nos anciens confrères, elle renfermait un nombre assez considérable de monuments provenant du midi de la Gaule. Heureusement la plupart de ces monuments ont été achetés par le Musée de Lyon qui, sous l'excellente direction de M. Paul Dissard, ne néglige aucune occasion de recueillir nos antiquités nationales et celles en particulier qui proviennent de la vallée du Rhône.

Parmi les monuments entrés au Musée de Lyon, il faut signaler une collection intéressante de poteries grecques trouvées à Marseille (n. 17)[1]; une urne en verre violet couverte de mouchetures blanchâtres, une pyxide en verre multicolore avec son couvercle et un joli canthare bleu à deux anses provenant d'Apt (n. 53, 55, 56). C'est encore d'Apt que viennent un petit miroir romain de forme ronde, bien patiné, et un autre miroir romain de forme rectangulaire, particularité assez rare, bordé seulement d'un trait gravé et de hachures (n. 246, 247). La même localité avait fourni à M. J. de Rémusat des jouets d'enfant trouvés dans une

1. ***Catalogue de la collection Joseph de Rémusat***, avec 14 pl., 1900, in-8°, Rollin et Feuardent experts.

tombe et comprenant une sorte de petit lit en os dont les montants découpés à jour représentent deux lions courant, une boîte cylindrique en os avec son couvercle et une tête de panthère (manche de couteau) également en os. Ces derniers objets (n. 268, 269, 270), trouvés, comme les précédents, dans des fouilles exécutées à Apt en 1876 et dont notre confrère avait recueilli les plus beaux produits, proviennent du quartier de la Magdeleine sur le bord de l'ancienne voie romaine. Le Musée de Lyon s'est enrichi de tous ces monuments qui sont d'une conservation irréprochable; les archéologues les y retrouveront avec plaisir. Les verres sont d'une beauté exceptionnelle (voir planches II et III du catalogue).

Un bronze, trouvé à Arles, reproduit en phototypie sur la planche VI et catalogué sous le nom de ***Hypnos***, représente un adolescent entièrement nu avec de petites ailes aux tempes (n. 153). Le mouvement des mains indique qu'il tenait dans la main gauche avancée un objet sur lequel son attention était fixée. D'un style ferme et vigoureux, ce bronze bien modelé, mais malheureusement dépatiné et couvert de petites efflorescences, devait néanmoins tenter les amateurs; il a été chaudement disputé et adjugé enfin, pour le prix de 7500 fr., à un collectionneur français bien connu, M. Dutuit.

## Séance du 30 Mai.

Présidence de M. E. Babelon, vice-président.

*Ouvrages offerts :*

Delattre (R. P.). *Lettre sur les fouilles de la nécropole voisine de Sainte-Monique, à Carthage.* Paris, 1900, in-8°.

— *Rapport sur les fouilles de Carthage* (avril-juin 1899). Paris, 1899, in-8°.

Le Clert (Louis). *Quelques seigneuries de l'ancienne châtellenie de Pont-sur-Seine. Foujon, le Mesnil-les-Pars, Minay, Château-Mahiet.* Troyes, 1900, in-8°.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, offre à la

Société, au nom du R. P. Delattre, associé correspondant national, deux publications relatives aux fouilles qu'il poursuit dans les nécropoles puniques de Carthage avec autant de zèle que de bonheur. L'épigraphie punique y est représentée par huit épitaphes contenant des particularités précieuses et par treize inscriptions sur poteries, dont l'une ne renferme pas moins de quarante-six caractères tracés à l'encre noire. Une œnochoé en bronze, sortie des fouilles de la nécropole voisine de Sainte-Monique, présente, au point de vue de la forme et de l'ornementation, une analogie frappante avec un vase peint de la fabrique de Nicosthène, conservé au Musée du Louvre et appartenant à la fin du VIe siècle avant l'ère chrétienne. C'est un terme de comparaison très important pour établir la date de cette nécropole.

*Correspondance.*

M. Mazerolle, présenté par MM. A. de Barthélemy et G. Schlumberger, écrit pour poser sa candidature à l'une des places de membre résidant laissées vacantes par la promotion de MM. Saglio et Longnon à l'honorariat. Le président désigne MM. R. de Lasteyrie, Molinier et Mowat pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

M. A. Dufour, présenté par MM. Léopold Delisle et M. Prou, écrit pour poser sa candidature au titre d'associé correspondant national à Corbeil (Seine-et-Oise). Le président désigne MM. Omont, Lefèvre-Pontalis et Tardif pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

*Travaux.*

M. le président annonce à la Société la mort du comte de Marsy, associé correspondant national à Compiègne, directeur de la Société française d'archéologie, et se fait l'interprète des regrets de la Société.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, fait remarquer que l'élection de deux membres résidants qui doit avoir lieu mercredi prochain coïncidera avec le Congrès des Sociétés savantes et que plusieurs membres de la Société des Antiquaires, assistant au Congrès, auront peine à se rendre libres assez tôt pour prendre part à l'élection.

La Société décide que la double élection sera remise au second mercredi de juin.

M. Ad. de Rochemonteix, associé correspondant national, fait la communication suivante :

« Montsalvy, chef-lieu de canton de l'arrondissement d'Aurillac, est situé à l'extrémité sud du département du Cantal, sur les confins de l'Aveyron.

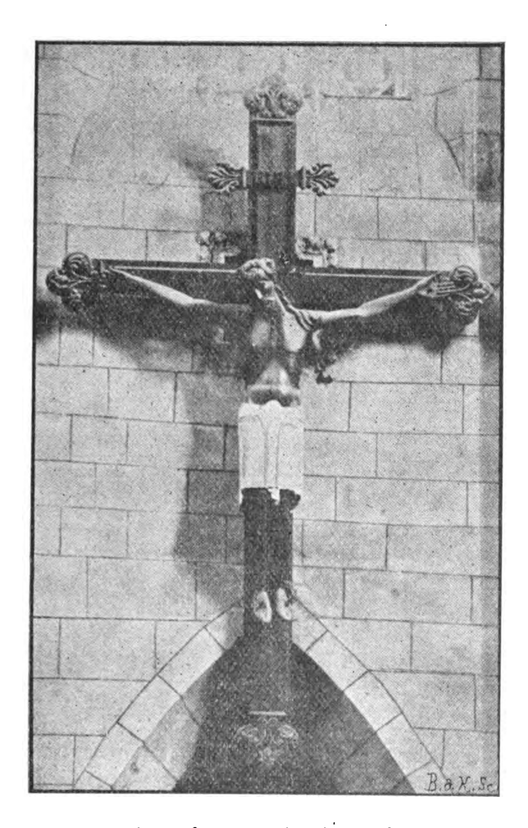
« *Christ du XVe siècle.* — L'église, classée parmi les monuments historiques, est un vaste édifice à trois nefs remontant au XIIe siècle, mais ayant subi de profonds remaniements vers le XVe siècle.

« Parmi les objets destinés au culte, deux m'ont paru devoir attirer plus particulièrement l'attention : un Christ du XVe siècle et un bénitier Louis XIII.

« Le Christ, en bois, de grandeur naturelle, est représenté mort, les paupières closes. Les cheveux, séparés sur le milieu du front, sont ramenés derrière les oreilles et retombent sur la poitrine en formant trois tire-bouchons. La barbe, tressée de même, est longue, séparée au menton. Les bras sont presque horizontaux, la main ouverte, les doigts étendus, rigides.

« Le périzonion tombe droit, en forme de jupon, jusqu'à la hauteur des genoux, qu'il laisse à découvert, et le nœud qui le retient affecte, comme dans les Christs « dits byzan« tins » de Saint-Sernin de Toulouse, des Musées du Louvre et de Cluny, des églises de Valuéjols et de Lilliers, une position identique au milieu du corps. Les jambes, comme dans ces divers Christs, sont allongées parallèlement et les pieds, placés l'un près de l'autre, retenus chacun par un clou; mais, contrairement à ce qui a lieu pour ces Christs byzantins, ils ne sont pas soutenus par un chevalet.

« Si nous avions à l'identifier, nous le comparerions au beau Christ noir de la cathédrale de Saint-Flour. La facture



*Christ de Montsalvy (Cantal).*

est moins bonne, le travail moins bien venu, mais la physionomie a du caractère, les traits sont les mêmes et donnent l'impression d'une ressemblance presque frappante. La position des bras est identique; le périzonion en forme de jupon

dans les deux ; les pieds cloués de même, sans chevalet. La barbe est bien tressée de même façon, mais elle se termine




*Christ de Saint-Flour (Cantal).*

en pointe dans le Christ de Saint-Flour, alors que, dans celui de Montsalvy, elle est séparée au menton, ressemblant par là au Christ de Valuéjols, qui est du xiie siècle.

« En résumé, nous croyons voir là une œuvre du xve siècle,

qui a pu être inspirée des Christs de Saint-Flour et de Valuéjols.

« *Bénitier Louis XIII.* — Le bénitier de l'église de Montsalvy est le seul exemple que nous ayons trouvé dans nos voyages archéologiques en Haute-Auvergne d'un ouvrage de ferronnerie employé à un tel usage. Nous avons donc cru devoir le signaler à cause de sa singularité.

« Il se compose d'une vasque en marbre de couleur, décorée de godrons sur tout son pourtour, reposant sur trois supports en fer forgé d'un modèle assez heureux. Ces derniers s'appuient sur les montants d'une grille circulaire, haute de $0^{m}75$ sur $2^{m}25$ de circonférence, également en fer forgé, divisée en six panneaux par autant de pieds droits.

« Sans conclure à un rapprochement quelconque, nous avons retrouvé, dans la forme des volutes et des enroulements de cette grille, comme une copie ***du dessin des belles clôtures Louis XIII***, des chapelles de la cathédrale de Nevers.

« Nous croyons pouvoir fixer comme date à ce travail le premier tiers du XVII^e^ siècle. »

La parole est maintenue à M. de Rochemonteix qui présente des observations sur quelques coutumes en Haute-Auvergne au XV^e^ siècle :

« Branche, dans son ***Histoire de l'Auvergne au moyen âge***, constate que « les richesses, les donations, les obits, en « s'accumulant dans les monastères, rendirent les religieux « oublieux des prescriptions de la charité, de l'humilité et « de l'égalité chrétiennes qui avaient fait leur force à l'époque « de leur fondation, parce qu'elles étaient comme l'essence « même de leur être. »

« Deux transactions, l'une du 24 avril 1421, passée entre les abbés et couvent de Feniers et les amphitéotes de Condat, au sujet de la vinade, des bouhades, de la corvée pour les chiens de chasse; la seconde, du 12 juin 1470, passée entre les mêmes abbés et couvent, et les tenanciers, manants et habitants de Condat, viennent confirmer les dires du

savant bénédictin. Elles précèdent de quelques années à peine l'époque où, des désordres d'abord, la licence ensuite pénétreront dans cette abbaye pour amener sa dégradation morale, bientôt suivie de sa ruine.

« Si, pour la transaction de 1421 dont les charges sont parfois plus fantaisistes qu'onéreuses, comme par exemple l'obligation pour les amphitéotes de conduire les chiens de chasse au couvent pour que les moines puissent se livrer à ce plaisir tout mondain, une excuse est possible à cause de la position topographique de cette abbaye, située à l'entrée de gorges profondes, couvertes de forêts peuplées de gros gibier, rien, si ce n'est l'arbitraire, n'explique cette série de redevances contenues dans l'acte de 1470. Le caprice y coudoie le ridicule, au grand dam des tenanciers et corvéables.

« Voici le premier de ces actes [1]. Il est partie en latin, partie en français.

« Je laisse de côté l'entrée en matière « universis pre-« sentes litteras » et j'arrive à la transaction elle-même, écrite en français.

« Sur le débat et différent pendant entre les habitants de « Condat et MM. les religieux, abbé et couvent du Val-« Honnête, il a été arrêté ce qui suit :

« Premièrement. Les abonnés sur la taille paieront doré-« navant huit sols pour chascune livre qu'ils doibvent à « cause des cens annuels, et les non abonnés payeront « annuellement quatre sols pour livre à cause de taille, et « du plus ou du moins à la valeur.

« Lesdits abonnés sur les bouhades fairont icelles bou-« hades selon la faculté de leurs tènements. Toutefois, celles « desdites bouhades que lesdits habitants doibvent faire en « pays de Limaigne, à porter les vins, lesdits habitants à « cause de ce fairont, c'est assavoir : celui qui devra porter « quatre livres de cens annuel et au-dessous, une bouhade

1. *Archives d'Aurillac*, fonds de l'abbaye de Feniers, original en parchemin.

« annuellement, et celui qui devra au-dessus de quatre « livres faira deux bouhades, l'une à Feniers, à la manière « accoutumée, et l'autre en Limaigne[1].

« Item, en tant que touche la *chasse* desdits religieux, « lesdits habitants, tant abonnés comme autres, en la sai- « son sur ce destinée, quand seront requis, seront tenus « d'envoyer ou amener auxdits religieux les chiens; et, « incontinent, s'en pourront retourner iceux conduiseurs « sans aller à ladite chasse; et si lesdits chiens s'en re- « tournent, ne seront tenus iceux habitants de les ramener « ou conduire pour cette chasse[2].

« Item, que, quand l'abbé entrera nouvellement dans ladite « abbaye, ou sera créé abbé et aura pris la possession, pour « la nouvelle entrée, tous lesdits habitants, ensemble les « aultres sujets desdits religieux, paieront auxdits religieux « trente livres pour une fois.

« Item, que, si ledit abbé étoit prisonnier des ennemis du « royaume, un chascun chef d'ostel sera tenu de lui payer « pour sa raison vingt sols monnoie lors courant, le fort « portant le faible.

« Item, s'il advenoit que l'abbé fut oultre-mer, tous les- « dits habitants et aultres sujets d'icelluy seront tenus de « lui payer à son retour dix livres de ladite monnoye.

« Item, que, pour dix livres de rente que lesdits religieux « achèteront, tous lesdits habitants et sujets lui aideront de « dix livres pour une fois et du plus au moins à la valeur[3]. »

1. La bouhade n'existe plus à l'état de corvée, mais elle est restée dans les mœurs des habitants de la contrée et chacun, de nos jours encore, se fait un plaisir « d'aller en bouhade » chez son voisin, chez son ami, soit pour l'aider à transporter les matériaux devant servir à la construction d'un bâtiment quelconque, soit pour rentrer ses récoltes, si, pour une raison quelconque, il est en retard dans ses travaux des champs. Les Bouhades sont le prétexte de repas pantagruéliques, suivis de fortes beuveries.

2. Les moines de Feniers étaient sans doute d'intrépides chasseurs, car le souvenir de leurs exploits cynégétiques est encore vivant à Condat, où les chiens courants de la « race de Feniers » sont particulièrement recherchés.

3. Cette aide aux quatre cas a la plus grande analogie avec celle

« Tout autre est la transaction du 12 juin 1470[1].

« Dans ce français encore bégayant où se mêlent aux mots venus de la basse latinité des termes romans, des expressions tirées de la langue d'oc, Guyot du Rif, abbé d'Artonne, rend la sentence suivante :

« Savoir faisons que, pour apaiser lesditz defférens et « n'ovoir paix, ont esté présens en leurs personnes, etc.

« Sur la dixme des aigneaulx sera observé, c'est assavoir : « que des cinq aigneaulx, la moitié d'un agniel, ou l'estima- « tion d'icelluy appartiendre audict chappitre. Et d'un agniel « jusques à cinq, et de cinq jusques à dix, là où le nombre « de cinq ou de dix ne se trouveroit, ne seront tenuz lesditz « parroissians poyer pour le dixme audict chappitre; c'est « assavoir : d'un, de deux, de trois, de quatre; du sixième, « du septième, du huitième et du neufième aigneaulx, fors « que, pour chascun, un denier tournois. Laquelle décima- « tion d'aigneaulx se fera la première sepmaine de chascun « moy de may, à l'issue de l'estable, ou solier, ou du parc « en l'orde de saillir; et, le dixième aignel, soit-il bon ou « mauvés, appartiendra audict chappitre pour le dixme, « ou la moitié du cinquiesme comme dict est. Et sera à « l'élection dudict chappitre, ou de leurs dixmiers, giters ors « de l'estable les agneaulx, ou demeurer à l'uyz pour les « nombrer.

« Item, touchant les cochons et les troyes, c'est accordé « que lesdits habitants et parroissians paieront, pour chas- « cune troye qui portera couchetz en ladicte parroise, un « couchet, une fois l'an tant seulement; ainsi que, si elle « couchonnoit plusieurs fois l'an, partan ne poieront qu'une « fois chascun an. Et seront tenuz lesdits paroissians nour- « rir lesditz couchetz trois sepmaines devant qu'on les dixme. « Et si, passéez lesdictes trois sepmaines, et intimation faite

que pratiquaient les abbayes en Franche-Comté. La seule différence est que, dans une, l'aide est due à l'abbé lorsqu'il se rend à Rome, tandis que, dans l'autre, l'aide lui est due pour le cas où il est prisonnier des infidèles.

1. Voy. *Arch. du Puy-de-Dôme*, casier des affaires ecclésiastiques.

« audict chappitre, ou dixmiers, de venir quérir leur cou-
« chet, ledict chappitre ou leurs acsenseurs ne venont quérir
« le couchet, le pourront porter, lesdits parroissians, le
« dimanche ensuivant, à l'église dudict Condat, bon et souf-
« fisant, et le laisser dedans l'église, et en seront quites.

« Item, sur le fait des *gizens* et *levailhes*, baptèmez et
« albes a été accordé que, au baptisme de chascun enfant,
« leur baille une albe souffisant, ou, pour celle, huit deniers
« tournois. Et quand la femme *gizent* veure o$^{y}$r messe
« secrète, elle offrir une miche de pain blanc, ou de cellui
« que ladicte gizens, mingère en sa gessine, valant deux
« deniers et ung denier argent. Et le dimanche ensuivant,
« appelé les *Foghasses*, douze deniers et ung pain blanc
« valant ung denier tournois et une choupine de vin[1].

« Item, touchant les sépultures a esté accourdé que, pour
« sépulture de chascun corps trespassé avant le âge de rece-
« voir le corps Jeshu Crist, seront poyés audict chappitre
« deux sols, quatre deniers et mailhe. Et depuis ledict eage
« de recevoir le corps Jeshu Crist, en suz, deux sols huit
« deniers mailhe pour le terrage quand le trespassé ne voul-
« droit pas avoir de quarantène. Et quand icelluy trespassé
« vouldre avoir quarantène, sera poyé audict chappitre, pour
« ladicte quarantène, si elle se fait en argent, treize sols
« huit deniers et mailhe pour tous droits de funérailles. Et
« quand ladite quarantène se fera en pain et vin, l'on offrire
« chascun dimanche, durant la quarantène, ung pain blanc
« valant ung denier, une chandelle de semblable valeur, une
« choupine de vin et, oultre plus, trois sols quatre deniers
« et mailhe le jour de la sépulture. Quant aux habitants
« *maindres*, non *chief d'ostel*, ils ne seroient tenus faire qua-
« rantène.

« Item, sur le fait des sponsailles a esté ordonné et

1. L'usage des *Foghasses* s'est perpétué jusqu'à nos jours, et sous la même dénomination. Le jour de la Purification, la nouvelle accouchée donne au prêtre une minime offrande. Quant à elle, amis et connaissances lui apportent des victuailles de toutes sortes et le traditionnel *gâteau* des Foghasses, et, le soir, on trinque à la santé de l'accouchée et du nouveau-né.

« appointé que chascun parroissian espousant, ou par chas-
« cun espoux, seront payés audict chappitre quatre solz ;
« pour chascune espouze, treize deniers et mailhe. Et de
« chascun espoux allant demourer ors ladicte parroisse,
« *reilhe à raison*. (Droit de relief raisonnable.)

« Item, *finablement* a esté accordé que chascun chief d'os-
« tel tenant labouraige, offrire ou payera, une fois l'année,
« au nom de prémisse, ung pain blanc à l'estimation d'une
« quartesanche de blez. »

« Ces chartes remontent à l'époque précise où de graves désordres eurent lieu dans l'abbaye de Feniers, désordres précurseurs de la licence d'où sortit bientôt sa ruine. »

## Séance du 6 Juin.

Présidence de M. Max. Collignon, président.

*Ouvrages offerts :*

Bouillet et L. Servières (A.). *Sainte Foy, vierge et martyre.* Rodez, 1900, in-8°.

Michon (Étienne). *Le trésor de Petrossa.* Paris, in-8°.

Pasquier (F.). *Archives notariales de Toulouse.* Toulouse, 1899, in-8°.

— *Testament de Pierre de Galard.* Toulouse, 1899, in-8°.

— et R. Roger. *Château de Foix.* Foix, 1900, in-8°.

Régnier (L.). *Coup d'œil général sur les monuments religieux de l'arrondissement de Bernay.* Brionne, 1899, in-8°.

— *Statistique monumentale du canton de Chaumont-en-Vexin.* Paris, 1899, in-8°.

M. l'abbé Thédenat, membre résidant, a la parole pour un hommage :

« J'ai l'honneur de déposer sur le bureau, de la part des auteurs, notre confrère M. l'abbé Bouillet et M. l'abbé Servières, le beau volume intitulé *Sainte Foy, vierge et martyre.* Vous savez tous que, indépendamment des nombreux mémoires qu'il a publiés en dehors de nos recueils, des

actes de la sainte qu'il a édités, M. l'abbé Bouillet a souvent entretenu notre Compagnie d'édifices, d'œuvres d'art et de documents relatifs au culte de sainte Foy. C'est donc après une longue préparation que l'auteur, aidé par M. l'abbé Servières, a entrepris la rédaction définitive de cet ouvrage; c'est le fruit de plusieurs années d'un travail persévérant.

« Les auteurs y étudient la vie de sainte Foy, son culte, dont l'exposé historique est singulièrement aidé par une carte qui nous montre, autant que le texte nous l'apprend, l'extension de ce culte en France. Un atlas ainsi compris, où chaque saint dont le culte a rayonné en France et dans les pays voisins aurait sa carte, aiderait beaucoup les études hagiographiques dans notre pays. L'étude du culte entraîne celle des pèlerinages, des sanctuaires et des trésors. Une étude critique sur les documents relatifs à sainte Foy et sur sa liturgie termine le volume.

« Je ne puis m'étendre ici, aussi longuement qu'il serait juste, sur les mérites de cet ouvrage. Je signalerai spécialement, parce que cette partie a plus particulièrement trait à nos études, les pages consacrées au trésor de l'abbaye de Conques. M. l'abbé Bouillet y a apporté tous ses soins et toute son érudition archéologique. Cette partie, traitée avec tant de compétence, fait que ce volume d'hagiographie est en même temps un travail archéologique propre à satisfaire les plus difficiles, à tous les points de vue, car au mérite du texte s'ajoutent des héliogravures irréprochables. Et, heureuse coïncidence, ce volume paraît au moment même où, au Petit Palais de l'Exposition, le trésor de Conques figure comme un des plus beaux ornements de l'exposition rétrospective. »

*Travaux.*

M. le président annonce que M. Michel Botkine, membre de la Commission impériale d'archéologie à Saint-Pétersbourg, assiste à la séance, et lui souhaite la bienvenue au nom de la Compagnie.

Au nom des commissions nommées à cet effet, MM. H.

Omont et J. de Rougé présentent des rapports favorables sur les candidatures de M. A. Dufour et du marquis de Mazelière au titre d'associé correspondant national. On procède au vote, et les candidats, ayant obtenu le nombre de voix exigé par le règlement, sont proclamés associés correspondants, M. A. Dufour à Corbeil, Seine-et-Oise, le marquis de Mazelière à Embrun, Hautes-Alpes.

M. Fernand Daguin, associé correspondant national, lit une note de M. Ferdinand Rey sur des découvertes archéologiques faites récemment à Mirebeau :

« Plusieurs fois déjà les monuments ou les objets de l'époque gallo-romaine trouvés autour de Mirebeau-sur-Bèze vous ont été signalés et votre attention a été appelée sur les tuiles légionnaires de son camp romain.

« Les savantes recherches de M. Mowat lui ont même permis d'établir avec toute vraisemblance les motifs de la création de ce camp.

« Toutefois, jusqu'ici, les vestiges de la période gauloise n'avaient point été relevés, ou du moins étudiés, dans la localité qui nous occupe.

« C'est cette lacune que des découvertes récentes nous permettront de commencer à combler. Nous ne vous présentons, il est vrai, ces quelques notes que comme une préface, à compléter plus tard par d'autres découvertes, si, comme nous l'espérons, l'avenir nous permet de les réaliser.

« Vers les premiers mois de l'année 1900, les ouvriers de M. Bollotte-Maitrejean pratiquaient un défoncement dans une parcelle de terre lui appartenant. Cette parcelle, située sur la gauche de la route de Bèze, à la sortie de Mirebeau, n'a que $8^{m}40$ de largeur sur une longueur d'environ cent mètres.

« Le défoncement en question se fût certainement opéré sans que les ouvriers eussent pensé à parler des sépultures qu'ils avaient rencontrées, si une curieuse épée, dont la lame adhérait encore à son fourreau de bronze, n'eût éveillé leur attention et fait l'objet d'un article dans le *Bien public* de Dijon.



« Cet article, dû au correspondant du journal, M. Cottenet, venait bien tardivement, car, malgré mon empressement à me rendre sur le terrain des fouilles, elles étaient à peu près terminées lors de notre arrivée.

« Nous n'en avons pas moins recueilli quelques objets fort intéressants abandonnés sur le sol, et, grâce à l'enquête à laquelle nous nous sommes livré, nous avons pu rétablir à peu près les faits.

« Les découvertes faites dans le champ de M. Bollotte appartiennent à deux époques bien distinctes. La période gallo-romaine est représentée :

« 1° Par une portion de voie romaine dont la direction est perpendiculaire aux grands côtés du champ;

« 2° Par des débris de tuiles ou de poteries;

« 3° Par un moyen bronze de Constantin et d'autres médailles assez frustes;

« 4° Par la curieuse épée dont nous avons déjà parlé. (Nous laissons aux connaisseurs le soin de la classer, car nous n'avions point la possibilité de l'identifier.)

« Cette arme, dont la lame est large et courte, adhère, comme nous l'avons dit, à son fourreau. Sa soie, brisée, n'a plus que 0m03. Quant à la lame, dont la largeur à la base est de 0m050, elle peut avoir 0m38 de longueur.

« L'objet dans son entier mesure 0m44.

« Le fourreau est formé de deux plaques de bronze; la partie supérieure est ornée d'une découpure pratiquée dans un morceau du même métal, que la photographie ci-jointe fera mieux connaitre qu'une description.

« La même ornementation était reproduite à la partie inférieure du fourreau, mais elle a disparu.

« La bouterolle qui le termine est enjolivée de renflements obtenus en repoussant le métal.

« Détail à noter, cette arme n'était point accompagnée d'ossements et fut trouvée à une faible profondeur (0m50 environ).

« Les objets se rapportant à la période gauloise que nous avons pu recueillir sont :

« 1° Trois grands tronçons d'épée et douze débris ayant appartenu à des armes de cette espèce ou à des coutelas;

« 2° Un bracelet en bronze d'une ouverture de 0m06;

« 3° Un fragment d'une petite pièce de monnaie gauloise;

« 4° Des débris de poterie de la même époque.

« Ces objets, abandonnés par les ouvriers, provenaient de trois sépultures découvertes par eux.

« J'appris en les interrogeant que ces sépultures étaient orientées (la tête des squelettes tournée vers l'est), parallèles entre elles et placées dans le sens d'un des grands côtés du champ.

« Chacune d'elles renfermait le corps d'un guerrier accompagné à la gauche d'une grande épée de 0m80 à 0m90 de longueur. Toutes ces épées étaient fragmentées, mais leurs morceaux permettaient de les reconstituer.

« Le peu d'intérêt porté par les ouvriers à ces trouvailles leur fit abandonner ces fragments, peu intéressants pour eux.

« La pièce gauloise étant trop incomplète pour être déterminée et le bracelet formé d'une simple tige de bronze recourbée ne présentant pas un intérêt suffisant, nous ne retiendrons pour les décrire que les trois tronçons d'épée cités plus haut; seuls, ils peuvent nous donner des indications plus précises sur ces sépultures.

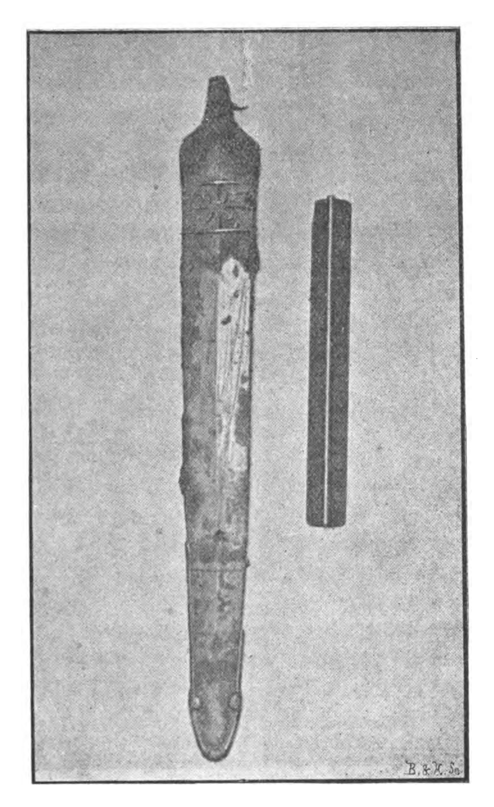
« Ces trois fragments portent encore de nombreuses traces d'adhérence de leurs fourreaux.

« Ils ont respectivement 0m49, 0m50 et 0m66 de longueur (une partie de la lame du dernier s'est détachée depuis que je la possède).

« La largeur de la lame à la base varie entre 0m050 et 0m055. La soie a de 0m135 à 0m150.

« Or, les épées de l'oppidum helvète de la Tène décrites par le Dr Gross ont une poignée de 0m13 à 0m15, une lame large de 0m040 à 0m055, une longueur de 0m80 à 0m95, dimensions analogues à celles des épées de Mirebeau.

« Si nous continuons notre comparaison, nous trouvons dans les deux cas des formes de soies identiques, faisant corps avec la lame, aplaties à leur origine, allant en s'amin-




*Épée trouvée à Mirebeau (Côte-d'Or).*

cissant jusqu'aux extrémités, terminées par un bourrelet qui devait servir à consolider la poignée.

« Enfin deux de nos épées portent le signe caractéristique des épées de la Tène et lèvent les derniers doutes que nous pourrions conserver à cet égard.

« C'est, dit le Dr Gross, une mince tige de fer mobile, avec un vide médian dans lequel pénètre la poignée, dont la gracieuse courbure rappelle assez la coupe d'une cloche, figure qui est reproduite par l'extrémité supérieure du fourreau.

« Disons encore que nos épées portent, comme celles de cette époque, une côte longitudinale sur leurs deux faces.

« Nous croyons donc pouvoir attribuer les épées de Mirebeau aux derniers temps de l'indépendance gauloise.

« Le regret que nous avons eu de ne pouvoir relever nous-même les sépultures qui les renfermaient est atténué par l'espérance d'en rencontrer d'analogues dans les champs voisins, où nous comptons pratiquer des fouilles et non des défoncements.

« Si, comme tout porte à le croire, nous sommes en face d'un cimetière et non d'un tumulus écrêté, Mirebeau, si riche en souvenirs gallo-romains, viendrait prendre place à côté de l'oppidum de la Tène, des cimetières de la Marne et de la plaine des Laumes; c'est ce que l'avenir nous apprendra. »

M. Max. Collignon, membre résidant, communique à la Société la photographie d'un torse féminin en pierre calcaire, donné au Louvre par M. Paul Gaudin. Ce torse provient de l'ancienne Clazomène et appartient à une période antérieure à 540, c'est-à-dire à l'époque où les Clazoméniens émigrèrent dans l'île actuelle de Saint-Jean. Le monument offre l'intérêt de nous montrer un type analogue à celui des statues de l'Acropole d'Athènes, mais les caractères sont très différents; ils relèvent de la pure tradition ionienne.

M. Enlart, membre résidant, donne la suite de son rapport sur les fouilles de l'ancienne cathédrale de Thérouanne. Il présente diverses reproductions des sculptures et des pavements historiés incrustés du XIIIe siècle. Ces morceaux, d'un

très beau style, ont été pour la plupart exécutés sous l'épiscopat de Louis des Murs, de 1270 à 1280.

M. Coutil, associé correspondant national, présente le dessin d'armes trouvées dans la Seine, près du Château-Gaillard, ainsi qu'une bulle de plomb d'Adhémar de Monteil.

## Séance du 13 Juin.

Présidence de M. Max. Collignon, président.

*.Ouvrages offerts :*

Briquet (C.-M.). *Notice sur le recueil de filigranes ou marques de papiers présenté à l'exposition rétrospective de la papeterie.* Genève, 1900, in-8°.

Chauvet (G.). *Notice sur A.-F. Lièvre.* Angoulême, 1900, in-8°.

— *Ovum anguinum.* Paris, 1900, in-8°.

— *Statistique et bibliographie des sépultures pré-romaines du département de la Charente.* Paris, 1900, in-8°.

— *Anciens vases à bec.* Angoulême, 1900, in-8°.

— *Sépultures préhistoriques de la Charente et de l'Égypte.* Angoulême, 1900, in-8°.

Germain (L.). *Le sceau de l'ordre du Croissant.* Nancy, 1900, in-8°.

*Travaux.*

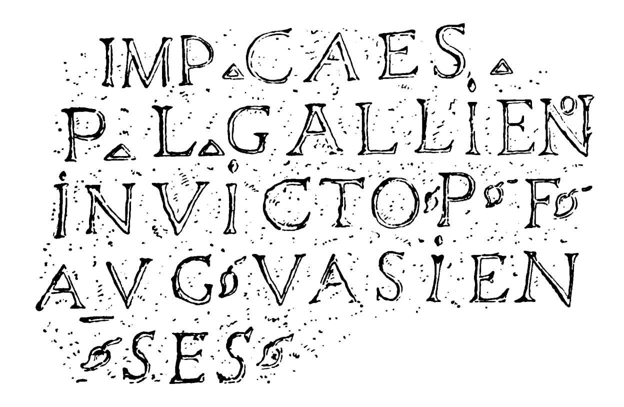
L'ordre du jour appelle le scrutin pour l'élection de deux membres résidants aux places laissées vacantes par la promotion de MM. Ed. Saglio et A. Longnon à l'honorariat. Au nom des commissions nommées à cet effet, MM. R. Mowat, A. Longnon, P. Girard, l'abbé H. Thédenat et M. Prou lisent des rapports sur les candidatures de MM. F. Mazerolle, F. de Mély, P. Monceaux, C. Pallu de Lessert et H. Stein.

On procède au vote, et MM. Paul Monceaux et Henri Stein, ayant obtenu la majorité exigée par le règlement, sont proclamés membres résidants à la place de MM. Ed. Saglio et A. Longnon.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, fait la communication suivante au sujet d'une inscription impériale romaine conservée à Carpentras, et considérée comme provenant de Vaison (Vaucluse) :

« On conserve aujourd'hui à la bibliothèque de Carpentras une inscription latine en l'honneur de l'empereur Gallien. Gravée sur un bloc de marbre blanc, cette inscription passe pour avoir été trouvée à Vaison ; elle fut placée pendant longtemps dans la cour du palais épiscopal de cette ville sans qu'on ait pu dire d'une manière précise à quelle époque, ni dans quelles circonstances, ni sur quel point de la ville antique elle avait été découverte. Elle est publiée dans le vol. XII du *Corpus* latin sous le n° 1352[1], où on trouvera, soigneusement réunies, toutes les mentions bibliographiques qui la concernent.

« Voici un croquis de cette inscription exécuté d'après un estampage que j'ai pris moi-même sur le monument.




« En examinant l'estampage et le dessin, qui en est la reproduction réduite, il est impossible de ne pas être frappé

1. Avec cette mention : « Basis marmorea, litteris bonis. » Je ne partage pas l'opinion du savant éditeur au sujet de la bonté des lettres.

par deux particularités de nature à infirmer l'authenticité du texte :

« 1° Aux deux premières lignes, des signes séparatifs, de forme triangulaire, sont placés à la base des lettres et non pas, comme cela devrait être, à la hauteur du milieu des lettres.

« 2° Tous les I sont surmontés d'un point très visible. A la première ligne, ce point a disparu par suite de l'usure de la pierre, mais aux autres lignes il est resté très apparent.

« Indépendamment de ces deux particularités, qui suffisent à faire classer cette inscription parmi les textes suspects, on doit remarquer la mauvaise forme de certaines lettres, notamment du P, dont la boucle très large est fermée, du S, qui n'est pas d'aplomb, du O, etc. Contrairement à ce qui a lieu d'ordinaire pour les inscriptions impériales, il y a peu de symétrie dans la disposition des lignes. De plus il est singulier que le nom des *Vasienses*, auteurs de la dédicace, ne soit pas gravé en belle place, sur une seule ligne, comme le permettaient les dimensions et la forme du marbre; ce nom est coupé en deux d'une façon insolite et contraire aux habitudes des graveurs romains; la dernière partie du mot n'a même pas été gravée au milieu de la ligne. On peut s'étonner aussi qu'un monument, élevé officiellement par la cité de Vaison, ne porte pas VASIENSES · VOC ·, comme on le lit sur l'inscription de Burrus [1] et sur celle de C. Sappius Flavus [2]. Enfin le gentilice de l'empereur est abrégé par une seule lettre (L au lieu de LIC ·); L est l'abréviation ordinaire du prénom *Lucius* et non du gentilice *Licinius*. Cette abréviation se comprendrait sur un petit monument où la place serait mesurée; elle ne s'explique pas dans une inscription impériale et sur une base en marbre dont la hauteur est de 0m76, la largeur de 0m56 et la profondeur de 0m55. En outre, le texte ne renferme aucune mention chronologique.

« Pour toutes ces raisons, je considère le texte comme

1. *Corpus inscr. lat.*, XII, nos 1360-5842.
2. *Ibid.*, no 1357; cf. nos 1362, 1363, 1374.

suspect. Si, comme je le crois, on doit le ranger parmi les « inscriptiones falsae », il en résulte que la province de Narbonnaise n'a fourni jusqu'ici aucun texte épigraphique se rapportant à l'empereur Gallien.

« La remarque a une certaine importance pour l'histoire des usurpateurs gaulois. Il est hors de doute que la partie occidentale de la Narbonnaise a reconnu leur autorité[1]. La découverte, en 1888, à Barbaïra, près de Carcassonne, d'un milliaire portant le nom de *Tetricus* le jeune[2], celle faite au mois de juin 1890, près de Béziers, sur le chemin de Bessan, d'un autre milliaire du même prince et de son père[3], sont venues confirmer cette manière de voir. L'inscription de Vaison permettait toujours de croire que les empereurs gaulois ne s'étaient pas établis sur la rive gauche du Rhône et que toute la partie orientale de la Narbonnaise était restée fidèle à Gallien. Maintenant que ce texte ne peut plus être invoqué, la question mérite d'être examinée de nouveau.

« Dans tout le territoire de la Narbonnaise, le seul monument qui rappellerait d'une manière indirecte l'autorité de Gallien est une inscription d'Antibes en l'honneur de l'impératrice Salonine[4]. La pierre est perdue, de sorte qu'on ne peut pas contrôler son authenticité. On ne peut pas affirmer non plus qu'elle a été découverte à Antibes, où elle était engagée dans une construction; on ne peut pas savoir si les mutilations qu'elle a subies remontent ou non à l'antiquité : les premières lignes qui contenaient le nom de Salonine n'existaient plus lorsqu'elle a été copiée; l'avant-dernière ligne, qui renfermait le nom du dédicant, paraissait avoir été martelée ou mutilée. Admettons cependant que le texte soit authentique et qu'il provienne d'Antibes même. Si, comme cela est très probable, le martelage remonte à l'anti-

1. Voy. Hirschfeld, dans le vol. XII du *Corpus* latin, sous le n° 2228.

2. *Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions*, 1888, p. 355.

3. *Rev. épigr. du Midi*, n° 817; *Bull. de la Soc. des Antiq. de France*, 1890, p. 263.

4. *Corp. inscr. lat.*, vol. XII, 171.

quité, il y a de grandes présomptions pour qu'il ait eu lieu après la soumission de la province à Postume. Si au contraire il est moderne, cela n'empêchera pas de croire que les habitants des deux rives du Rhône ont pu reconnaître l'autorité de Postume et de Tétricus, car Antibes est situé à l'extrémité de la Narbonnaise, loin de la vallée du Rhône, à la limite même de la petite province des Alpes-Maritimes, sur une langue de terre qui s'étend entre cette province et la mer, séparée pour ainsi dire du reste de la Narbonnaise par un contrefort de montagnes.

« En ce qui concerne les Alpes-Maritimes, les inscriptions de Briançonnet[1] et de Vence[2] en l'honneur des deux fils de Gallien prouvent évidemment que cette petite province ne fut pas soumise à Postume; ces deux inscriptions auraient été détruites si les empereurs gaulois y avaient pénétré. Les Alpes-Cottiennes ne firent pas davantage partie de l'empire de Postume[3].

« Tout porte à croire que les empereurs gaulois étendirent leur domination jusqu'au pied des Alpes pendant le règne de Gallien, mais qu'ils ne purent jamais se rendre maîtres des passages qui conduisaient en Italie. Autrement, les Gaulois auraient retrouvé facilement le chemin du Capitole. Les petites provinces des Alpes formaient une barrière naturelle qui préservait l'Italie de l'invasion gauloise. Les généraux romains gardèrent les grandes voies de communication et Rome put conserver l'espoir de reprendre les provinces perdues. C'est cette possession, cette occupation des routes des Alpes qui, en 269, au commencement du règne de Claude le Gothique, permit au préfet des vigiles, Julius Placidianus, de s'avancer jusqu'à Grenoble avec des troupes détachées de la garnison de Rome et d'occuper la Narbonnaise[4]. Ce fut le commencement de la campagne qui devait rendre la Gaule aux Romains et qui se termina en 273, sous Auré-

1. *Ibid.*, 57.
2. *Ibid.*, 12.
3. *Ibid.*, 93.
4. *Ibid.*, 2228.

lien, par la soumission de Tétricus dans les plaines de Châlons-sur-Marne.

« M. Barrès, bibliothécaire de la ville de Carpentras, auquel je m'étais adressé, en 1890, pour avoir les dimensions de l'inscription de Gallien, m'écrivait en m'envoyant très obligeamment les renseignements demandés :

**« Dans un remaniement que nous avons fait de la bibliothèque et du Musée en 1887, nous avons transporté les inscriptions de la salle humide et basse, où vous les avez vues, dans une galerie en plein air nouvellement construite. Là elles sont à l'abri de l'humidité et plus à portée du public, qui peut les étudier au grand jour. En déplaçant la pierre de Vaison dont vous vous occupez, j'ai remarqué que la face de la pierre, opposée à celle où est gravé le texte, portait la trace de lettres plus anciennes, mais qui ont été tellement martelées qu'il est impossible de rien reconnaître ni distinguer. »**

« La constatation faite par M. Barrès ne peut que confirmer mon opinion au sujet de la modernité de l'inscription de Gallien, gravée, ainsi que le dit formellement M. Barrès, au revers d'un piédestal antique.

« Notre savant confrère R. Mowat a démontré, il y a cinq ans[1], que des monnaies de Victorin et de Tetricus avaient été frappées à Vienne. De plus, il a mis en lumière un texte de l'an 349 qui n'avait pas encore été utilisé et qui place formellement la ville de Vienne dans la dépendance de Postume, de Lélien et de Marius. La liste des trouvailles monétaires faites sur la rive gauche du Rhône, qu'il a dressée avec soin, contribue également à nous éclairer sur la situation de la Narbonnaise sous les empereurs gaulois. La condamnation formelle de l'inscription de Gallien (de Vaison) fera faire un pas nouveau et décisif à cette question en supprimant un document qui nous forçait à douter de la prise de possession complète de la province par Postume et ses successeurs. Reste encore l'inscription de Salonine, à

1. ***Revue numismatique,*** **1895.** ***Les ateliers monétaires impériaux en Gaule, principalement de Postume à Tetricus*****, 258** ***à*** **273.**

Antibes, mais le nom de l'impératrice y est martelé et il est probable que ce martelage a eu lieu dans l'antiquité, à l'époque où la Narbonnaise tomba au pouvoir de Postume. »

## Séance du 20 Juin.

Présidence de M. E. Babelon, vice-président.

*Ouvrages offerts :*

Vachez (A.). *L'Académie de Lyon au commencement du XVIIIe siècle.* Lyon, 1900, in-8°.

*Travaux.*

M. le président félicite nos deux nouveaux confrères, MM. Paul Monceaux et Henri Stein, qui assistent à la séance, et leur souhaite la bienvenue.

M. le président signale la présence du R. P. Delehaye, bollandiste, et lui souhaite la bienvenue.

M. R. Cagnat, membre résidant, entretient la Société de la publication d'un papyrus faite à Genève par MM. Morel et Nicole. Ce papyrus, fort intéressant pour l'histoire des légions romaines en Égypte, en l'année 82, avant la réforme de Domitien, donne des renseignements curieux et inédits. M. Cagnat présente surtout des observations sur un tableau de service donnant l'état des corvées des soldats. Malheureusement plusieurs des mentions qui y sont contenues restent incompréhensibles.

A la suite de cette communication, MM. Adrien Blanchet, Babelon et Héron de Villefosse échangent quelques observations.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, fait la communication suivante sur des inscriptions romaines de Néris (Allier) :

« En 1885, Esmonnot, architecte de l'établissement thermal de Néris, a publié un mémoire, accompagné de planches, dans lequel il a indiqué les dates de découvertes de différents fragments épigraphiques dans cette localité[1]. Je désigne ces fragments par les numéros qu'ils portent dans le volume XIII du *Corpus* latin[2].

« N° 1376 *a*. Tr. en 1867 au même point que les suivants.

« N° 1376 *c*. Tr. en 1853.

« N° 1377. Tr. en 1853.

« N° 1378. Tr. en 1853.

« Ces différents fragments[3] se rapportent à trois inscriptions où sont rappelées les importantes constructions faites à Néris (*Aquae Nerii*) aux frais de L. Julius Equester et de ses fils.

« En 1888, notre confrère M. L. de Laigue, dans l'intéressant travail qu'il a consacré aux antiquités de Néris[4], a fait connaître un nouveau fragment du n° 1376, qui permet de combler la lacune existant entre le fragment *a* et le fragment *c* : c'est le fragment n° 1376 *b*, découvert après l'année 1885, date du mémoire d'Esmonnot.

1. L. Esmonnot, *Néris, vicus Neriomagus; recherches sur ses monuments*. Les inscriptions sont reproduites sur la planche VIII. A la page 5, Esmonnot dit que « les fondations des anciens thermes furent découvertes en 1819 par M. l'ingénieur Lejeune. »

2. A la bibliographie donnée dans le *Corpus* (XIII, p. 178) il faut ajouter l'ouvrage du docteur Camille de Laurès, *Les eaux de Néris*. Paris, 1869. On y trouve, p. 4, les dessins des fragments n° 1376 *a* (partie droite) et n° 1377; p. 24, les copies des n°s 1376 *c*, 1378 et 1381.

3. Esmonnot (p. 18) s'exprime en ces termes au sujet desdits fragments : « En 1853, en creusant les fondations d'une maison à peu de distance de l'édifice thermal, on a trouvé, à un mètre de profondeur moyenne, de *nombreux* fragments de tablettes en marbre blanc, de forte épaisseur, portant des inscriptions en grandes majuscules de cinq à six centimètres de hauteur. Ces fragments, qui ont été réunis, mais qui laissent encore de nombreuses lacunes, appartiennent à trois inscriptions différentes, encadrées d'une forte moulure de 0m08... En 1867, une autre inscription beaucoup plus complète a été trouvée. »

4. *Mém. de la Soc. des Antiq. de France*, XLIX, 1888, p. 176-196.

« Les nos 1376 et 1377 sont la répétition d'un même texte; cela est évident[1]. Ce texte nous apprend la raison de la reconnaissance des habitants de Néris pour Julius Equester (auquel un monument, n° 1378, a été élevé *ex decreto decurionum*) et pour ses fils Cimber et Equester. Ils avaient fait construire, autour des thermes et des fontaines du dieu *Nerius*, des portiques sous lesquels étaient installées des boutiques.

« Certains fragments plus petits doivent appartenir encore à l'un ou à l'autre des exemplaires de ce texte; ils font évidemment partie des *nombreux*[2] fragments trouvés, d'après Esmonnot, en 1853. Ce sont ceux qui ont été réunis par Otto Hirschfeld sous les nos 1379 et 1380. M. Chenesseau, directeur actuel de l'établissement thermal, a pris la peine de les examiner minutieusement. Grâce à son obligeance et aux renseignements précieux qu'il m'a transmis, je suis en mesure d'en utiliser au moins un d'une manière intéressante.

« Il s'agit du n° 1379 *d* que M. Chenesseau a pu améliorer encore à l'aide d'un autre fragment minuscule retrouvé parmi des débris. Il a ainsi obtenu :

TCVB
ATISC
NES
EPI
Ↄ

« Les lettres présentent exactement la même hauteur que les lettres du n° 1376. M. Chenesseau a rapproché lui-même ce morceau du fragment 1376 *c*; il s'y adapte aux lignes 3 et 4; les moulures sont semblables, les cassures s'accordent; à la ligne 1 il manque une lettre, et deux lettres à la ligne 2. On devra donc, à l'avenir, indiquer ce fragment sous le n° 1376 *d*. Le rapprochement donne :

1. Esmonnot l'avait certainement reconnu et le fait a été, en outre, établi par R. Mowat dans la *Revue archéologique*, nouvelle série, XXXV (1878), p. 189.

2. Voir la note de la page précédente.

.... R · P · B*i*T CVB*orum*
FLAMEN · PI*et*ATIS C...
...... FLAMINES.....
.... THERMAE PI*etatis* (?)
.... FLAMONI O......

« La mention d'un *flamen Pietatis* est certaine; probablement il faut admettre aussi celle des *thermae Pi*[*etatis*]. Ces deux mentions s'expliquent d'ailleurs l'une par l'autre. S'il existait à Néris un *flamen Pietatis*, on ne doit pas s'étonner que l'établissement thermal ait été placé sous le vocable de la déesse *Pietas*[1]. Ce complément de la ligne 4 est très vraisemblable; en tout cas, il n'est pas contraire aux habitudes de l'antiquité. Dans la ville antique d'Allifae, il existait des thermes dont Hercule était le patron, *thermae Herculis*[2]; à Altilia, près de Saepinum, un établissement du même genre portait le nom de Silvain, *thermae Silvani*[3]; la décoration d'un vase en verre nous fait connaître les thermes de Janus, *thermae* [*J*]*ani*[4], à Pouzzoles, etc.

« M. Chenesseau a fait apporter devant les grands fragments tous les petits morceaux qu'il a pu rassembler. Après avoir mesuré l'épaisseur de ces petits morceaux et mûrement examiné la hauteur des lettres, il est arrivé aux constatations suivantes :

« Appartiennent à l'inscription n° 1376 les fragments 1379 *d* et 1379 *i*.

« Appartiennent à l'inscription n° 1377 les fragments 1379 *c* et 1379 *n*.

« Ces résultats lui semblent certains. M. Chenesseau ajoute

1. On sait qu'un autel à la déesse *Pietas* avait été élevé à Rome en l'année 22; cf. Tacite, *Ann.*, III, 64; Eckhel, *Doctr. num. vet.*, VI, 150; *Corp. inscr. lat.*, II, 332, 396, 1474, 3262. Les inscriptions d'Espagne fournissent deux mentions de statues en argent de la déesse Pietas. *Ibid.*, II, 1663, 3265; VI, 562, 563; IX, 2112, 4192, etc. Cf. Homo, *Lexique de topographie romaine*, v° *Templum Pietatis*.
2. *Corp. inscr. lat.*, IX, 2338.
3. *Ibid.*, 2447.
4. *Ibid.*, II, 8251.

que parmi ces petits morceaux il en est plusieurs qui ne paraissent appartenir ni à l'une ni à l'autre des deux grandes inscriptions.

« Je suis heureux de trouver ici l'occasion de lui témoigner la reconnaissance des archéologues pour avoir réuni et conservé ces importants fragments; je lui exprime aussi mes remerciements particuliers pour l'empressement avec lequel il a répondu à mes questions. »

## Séance du 27 Juin.

Présidence de M. E. Babelon, vice-président.

*Travaux.*

M. Leite de Vasconcellos, associé correspondant étranger, communique à la Société la photographie d'un objet en bronze, sans doute un ex-voto, trouvé dans le nord du Portugal et appartenant à la collection archéologique de feu Manoel Negrão. C'est une sorte de tresse surmontée d'une série d'animaux et d'un homme portant une hache; à côté de l'homme, se trouvent un vase et un reptile. L'auteur de la communication a comparé cet objet aux barques et chariots en bronze ornés d'animaux trouvés en Italie, en Sardaigne et en Styrie.

M. Adrien Blanchet, membre résidant, fait la communication suivante :

« Les deux petits monuments que je soumets à l'examen de la Société sont évidemment de même nature.

« Le premier disque, en schiste ardoisier, de 0m036 de diamètre, percé d'un trou au centre, fait partie de ma collection. D'un côté on lit une inscription circulaire ainsi conçue : ΒΑΡΒЄΡЄΤЄΑC; et sur l'autre face du disque il y a : ΤΗC ΒΑΡΒЄΡЄ[ΤЄ]ΑC. Ce monument isolé me paraissait d'une interprétation difficile, lorsque j'eus la bonne fortune de remarquer dans la collection de notre savant et obligeant ami, M. G. Schlumberger, un disque analogue, un peu plus

petit, qui paraît en schiste, également percé d'un trou au centre et portant l'inscription : + ΒЄΡΒЄΡΤΑϹ, et sur l'autre face : + ΤΑϹ ΒЄΡЄΤЄΑϹ. L'existence de deux monuments presque semblables m'a conduit à les considérer comme des amulettes, et ma conjecture paraîtra certainement plausible, car j'ai reconnu la présence du groupe de lettres, dont j'ai donné plus haut la transcription, sur une pierre gravée gnostique, conservée au Cabinet de France, qui nous donne la forme ΒЄΡΒЄΡЄΤЄΓΑϹ[1]. Rapprochons la forme ΒΑΡΦΑΡΑΓΓЄϹ, qui se trouve aussi sur des intailles gnostiques. Rappelons encore une formule byzantine recommandée contre la maladie des ânes; elle consiste à écrire sur un parchemin, qu'on attache autour de l'animal, une phrase commençant par Βάρβαρος βαρβαρίζοῦσα[2]. Il me paraît que nos disques, percés d'un trou de suspension et portant une inscription analogue, peuvent être dès maintenant classés dans la catégorie des amulettes.

« Je profite de l'occasion pour communiquer à la Société un monument du même genre. C'est un moule, gravé en creux dans un morceau de pierre tendre, portant au centre un cavalier au-dessous duquel on voit une figure renversée. Autour de cette représentation, on lit : ΦЄΙΛΑΚΤΗΡΙΟΝ ϹΟΛΟΜΩΝΙΑΚ[Ο]Ν. Il s'agit évidemment d'une des faces d'un moule destinée à couler des amulettes au type de Salomon analogues à celles que M. Schlumberger a publiées[3].

1. A. Chabouillet, *Catal. des Camées*, p. 298, n° 2211. E. Babelon, *Guide illustré du Cabinet des médailles, Les antiques et les objets d'art*, 1900, p. 72. La légende qui nous occupe est accompagnée du type de Typhon ou Bès.

2. G. Schlumberger, *Amulettes byzantines anciennes*, dans *Mélanges d'archéologie byzantine*, 1895, p. 140.

3. G. Schlumberger, *Amulettes*, etc., *Ibid.*, p. 117 à 130; les n°s 1 et 13 portent le nom ϹΟΛΟΜΩΝ, et la figure de Salomon à cheval, transperçant de sa lance le démon femelle. Beaucoup d'autres amulettes portent la même représentation. Cf. une amulette analogue portant ϹΦΡΑΓΙϹ ϹΟΛΟΜΟΥΝΟϹ (E. Babelon, *Bull. de la Soc. des Antiquaires de France*, 1897, p. 190 et 394).

On voit du reste la trace de la bélière qui servait à suspendre l'amulette. La forme COΛOMωN est déjà connue; mais l'adjectif formé sur ce nom me paraît nouveau. Quant au premier mot, c'est une forme, nouvelle aussi, de Φυλακτήριον. »

M. Michon, membre résidant, entretient la Société du motif central des reliefs sculptés sur la cuirasse de la statue d'Auguste de Prima Porta[1] :

« L'ornementation de la cuirasse de cette célèbre statue se distingue, on le sait, profondément de celle de la série des autres statues impériales cuirassées, dont les sujets sont puisés dans un répertoire courant fort peu varié. Ici, en même temps que l'exécution atteint un degré unique d'excellence, les représentations, au lieu d'avoir un caractère simplement décoratif, sont vraiment personnelles à l'empereur et ont en elles-mêmes un sens parfaitement déterminé.

« Il ne peut y avoir, en particulier, de doute pour la scène qui occupe le milieu de la poitrine, la restitution par les Parthes des étendards de Crassus. « Cette victoire sans combat, écrit M. Courbaud, qui s'est occupé longuement de la cuirasse dans son étude récente sur le bas-relief romain à

On a considéré comme la représentation de saint Georges terrassant le démon un groupe très semblable qui figure sur le sceau appendu à une quittance de mille livres parisis payées aux religieux du temple, en septembre 1255 (Archives de Dijon). Voy. *Soc. de sphragistique de Paris*, t. IV, 1855, p. 155. Mais on connait le texte suivant : *Si estoit li temples Salomon là où li frères du temple manoient* (*Assises de Jérusalem*, t. II, p. 239). Je propose donc de reconnaître dans le sceau de 1255 une représentation du *sceau de Salomon*, particulièrement intéressante à cause de la date qu'elle fournit.

Cf. encore une intaille du Cabinet de France, avec le même type de Salomon à cheval, perçant de sa lance un ennemi terrassé, et les inscriptions COΛOMΩN et CΦPAΓIC ΘEOY (E. Babelon, *Guide illustré*, 1900, p. 72, n° 2218). Cf. G. Schlumberger, *op. laud.*, p. 129, et E. Le Blant, 750 *inscriptions de pierres gravées*, 1896, p. 85.

1. Helbig-Toutain, *Guide dans les Musées d'archéologie classique de Rome*, t. I, n° 5; Brunn-Bruckmann, *Denkmäler griechischer und römischer Skulptur*, pl. 225.

représentations historiques, avait rempli les Romains de fierté pour eux-mêmes et d'admiration pour leur prince... Ce fut vraiment un succès national, le grand fait de guerre du règne. Est-il étonnant que le sculpteur, au lendemain de l'événement glorieux, ait choisi ce motif pour en faire le centre de sa composition? Rien ne pouvait avoir pour les contemporains plus d'actualité ni mieux caractériser pour la postérité Auguste comme chef militaire de l'empire[1]. »

« Mais si l'interprétation générale est certaine, en est-il de même lorsqu'on en vient à rendre compte de la manière dont l'artiste a traduit l'événement? M. Courbaud continue, se bornant à reproduire les explications de ses devanciers : « Deux personnages en tout : un Barbare, qui personnifie la nation parthe; un officier romain, qui représente Auguste et sa puissance, et le premier remettant au second une aigle légionnaire. L'essentiel, conclut-il, est que l'allusion soit claire, et elle l'est dans l'ensemble[2]. »

« Soit. L'officier romain représentant Auguste et sa puissance est, toutefois, de nature à paraître, à la réflexion, hors de propos en la circonstance. Il ne s'agit point ici d'un général vainqueur, de l'un des fils adoptifs d'Auguste, par exemple, amenant à l'empereur les peuples vaincus par lui. Non. Les étendards ont été récupérés sans campagne, rendus par le seul fait du respect et de l'effroi qu'inspire le nom d'Auguste, et c'est en faisant allusion à Auguste lui-même qu'Horace, dans une de ses épîtres, écrira à Lollius : « *Sub duce qui templis Parthorum signa refigit* [3]. »

« Il y a plus. Aux pieds de ce personnage, l'artiste a représenté un animal, qui n'a pas été sans gêner les commentateurs. Ils y ont vu généralement un chien, et, tout en reconnaissant que « la présence d'un chien auprès du légionnaire peut surprendre un instant », ils estiment « qu'il est là en qualité de gardien fidèle, comme le garant de la paix jurée par

1. E. Courbaud, *Le bas-relief romain à représentations historiques* (Paris, 1899), p. 67.
2. *Ibid.*, p. 67-68.
3. Horace, *Épîtres*, I, XVIII, 56.

les Parthes et de la sécurité des frontières de l'Empire[1]. » M. Helbig rapproche son rôle de celui qu'il joue accompagnant Sylvain, mais sans oser dire davantage sinon que telle est probablement sa signification[2].

« Il me semble, enfin, que si l'on avait examiné sans parti pris le personnage lui-même, tout dans ses traits, sa pose, l'air général de majesté dont il est empreint, aurait dû indiquer un personnage idéal.

« M. von Domaszewski, dans une courte étude insérée dans les *Strena Helbigiana*, où il s'occupe surtout d'établir la portée au point de vue de l'histoire politique des représentations de la cuirasse, portée qui lui semble s'étendre au delà même des événements représentés pour symboliser par leur ensemble l'œuvre entière d'Auguste considéré comme *restitutor orbis romani,* a donc eu grandement raison de reconnaître dans le personnage qui nous occupe l'image du dieu Mars lui-même, de Mars Ultor[3]. Il ne peut s'agir, dit-il, d'un mortel, non pas d'Auguste lui-même, encore moins d'un général romain : le placer ainsi dans l'entourage des divinités qui figurent sur les autres parties de la cuirasse eût été aux yeux de l'empereur un blasphème[4]. Ainsi s'explique aussi la présence, non d'un chien, mais d'un loup. Le chien qui, sur l'un des bas-reliefs de l'arc de Bénévent, apparaît comme gardien aux côtés de Sylvain, remarque M. von Domaszewski, outre que la scène est de signification toute différente, a une tout autre allure, assis sur ses pattes de derrière et le regard tourné vers son maître[5]. L'animal sculpté sur la cuirasse d'Auguste, à l'inverse, a les pattes allongées, les oreilles ramenées en arrière, le museau tendu en avant et ne peut être qu'un loup, le loup compagnon de Mars.

« Il reste à montrer, et c'est ce que je voudrais essayer de

1. E. Courbaud, p. 68.
2. Helbig-Toutain, t. I, p. 6.
3. A. von Domaszewski, *Der Panzerschmuck der Augustusstatue von Primaporta* (*Strena Helbigiana,* p. 51-53), p. 52.
4. *Ibid.,* l. c.
5. *Ibid.*, p. 52, n. 2.

faire brièvement, comment l'interprétation de M. von Domaszewski s'accorde avec ce que nous savons des représentations figurées de Mars Ultor. Il a été trouvé, un peu partout de par le monde romain, une série de statuettes en bronze, dont les plus belles ont été regardées comme des guerriers grecs, d'autres comme des portraits d'empereurs, et où M. Furtwängler a eu le mérite de signaler bien plutôt des images du Mars qui, sous le nom de Mars Ultor, tenait une large place dans le culte de l'armée[1]. La fréquence comme la dispersion des exemplaires s'explique par le culte même qui portait partout dans les provinces avec les armées romaines les images du dieu, et récemment encore un exemplaire trouvé en Gaule vous était signalé[2]. Mars y est représenté barbu, debout, complètement armé, le casque sur la tête, le corps recouvert de la tunique courte sur laquelle est posée la cuirasse munie de ses bandes de cuir découpées. Un étroit manteau, traversant en arrière le dos, retombe par ses extrémités par-dessus les bras. De la main droite levée, enfin, le dieu s'appuie sur une lance, tandis que la gauche reposait sur un bouclier.

« L'image, on le voit par là, n'est pas celle que nous offre la statue de Prima Porta. Il faut toutefois tenir compte des nécessités et du bas-relief et de la scène représentée. La main droite du dieu tendue en avant, par exemple, s'imposait pour recevoir l'enseigne que le Parthe incline devant lui. De même, la pose un peu différente du mantelet, qui descend droit en arrière au lieu de revenir sur le second bras, était une nécessité dans une figure en simple relief pour ne point masquer trop complètement l'armure. L'armure, en effet, ici comme dans les statuettes, est complète : elle comprend la tunique, la cuirasse et le casque, non pas, il est vrai, le casque corinthien à grand panache, mais un casque à timbre bas. Reste la différence principale, à savoir que, tandis que d'ordinaire Mars Ultor est représenté barbu, ici il est imberbe.

1. Furtwängler, *Collection Somzée, Monuments d'art antique*, n° 88, p. 61-64.

2. *Bulletin*, 1900, p. 84.

« L'explication de cette différence se peut, je crois, assez aisément trouver. M. Furtwängler déjà avait supposé, avec beaucoup de vraisemblance, que le prototype des répliques en bronze retrouvées en si grand nombre n'était autre que la statue placée dans le grand et célèbre temple qu'Auguste dédia en l'an 2 avant notre ère sur son forum[1]. L'hypothèse est devenue presque une certitude depuis que M. Gsell a attiré l'attention sur un bas-relief de Carthage conservé au Musée d'Alger, où se voit à côté d'un Mars du même type, indiqué comme étant une statue par la base sur laquelle il repose, la reproduction d'une statue de Vénus, dont nous savons précisément qu'une image était jointe à celle de Mars dans ledit temple[2]. Il faut noter toutefois que, si le type du Mars Ultor barbu accompagné de son nom se voit sur une pierre gravée et sur quelques monnaies, le plus grand nombre de ces dernières, à l'effigie de divers empereurs, nous montrent au contraire la même divinité imberbe, nue, portant le plus souvent des *signa*. Le temple du forum impérial, aussi bien, n'était pas le seul qu'Auguste eût élevé à Mars vengeur. Il en était un second, de moindres dimensions, sur le Capitole même, que l'empereur avait consacré dès l'année 20 av. J.-C., et c'est sans doute la statue de ce deuxième temple, le premier achevé en date, que reproduisent avec l'édifice lui-même les monnaies qui nous montrent le Mars imberbe[3].

« Il en résulte, on le voit, qu'à la date de l'an 20 le type barbu n'avait pas encore été adopté pour l'image du dieu. Or, c'est précisément pour commémorer la reddition des étendards de Crassus, bien plus pour recevoir et garder en dépôt les précieux souvenirs enfin récupérés, qu'avait été construit le temple du Capitole : καὶ νεὼν Ἄρεος Τιμωροῦ ἐν τῷ Καπιτωλίῳ πρὸς τὴν τῶν σημείων ἀνάθεσιν καὶ ψηφισθῆναι ἐκέλευσε καὶ ἐποίησε, dit Dion Cassius[4]. Il est vraisemblable que c'est à une date très voisine que dut être exécuté le portrait

1. Furtwängler, p. 64.
2. S. Gsell, *Les statues du temple de Mars Ultor à Rome*, *Revue archéologique*, 1899, t. I, p. 37-43, pl. II.
3. Furtwängler, p. 64.
4. Dion Cassius, 54, 8.

d'Auguste destiné à la villa de Livie à Prima Porta, sur la cuirasse duquel la restitution de Phraatès occupe la place d'honneur, et, selon toute vraisemblance, la statue qui plus tard devait devenir célèbre et faire prédominer son type dans les réductions dues à la piété des soldats romains n'existait encore pas. Il n'y avait donc pas de raison pour donner la barbe à un dieu que l'art grec avait non pas exclusivement, mais de préférence, représenté juvénile. De même d'ailleurs que le type barbu qu'Auguste préféra plus tard, peut-être en souvenir de vieilles images de Mars romains barbus, le type imberbe ne dut pas être une création du sculpteur à qui l'empereur commanda la statue, mais bien une reproduction d'un type de l'époque proprement grecque. Le Louvre, par exemple, possède une très belle tête de Mars imberbe, coiffé d'un casque bas assez semblable à celui qui se voit sur le Mars de la cuirasse, qui est certainement une réplique romaine d'un original du v^e siècle[1]. Quant à l'ensemble du costume que portent à la fois la figure en bas-relief et les nombreuses statuettes de Mars Ultor, non pas seulement l'armement proprement dit, qui est le costume militaire grec, mais même le mantelet jeté sur les bras, lui aussi est un emprunt, et nous le trouvons, par exemple, presque de tous points semblable sur une grande stèle attique autrefois à Venise et qui est entrée récemment au Musée de Berlin[2]. »

1. *Catalogue sommaire des marbres antiques*, n° 931.
2. *Antike Denkmäler d. k. d. archaeologischen Institut*, t. II, pl. 36.

# EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX

## DU 3e TRIMESTRE DE 1900.

---

### Séance du 4 Juillet.

Présidence de M. E. Babelon, vice-président.

*Travaux.*

M. Paul Monceaux, membre résidant, entretient la Société de ses recherches sur l'emplacement exact du tombeau de saint Cyprien; ce tombeau se trouvait originairement près des piscines de Carthage; il paraît avoir été déplacé vers le milieu du IVe siècle. M. Monceaux, pour expliquer ce déplacement, suppose que le tombeau a été ouvert et que les reliques, ou plutôt les vêtements, ont été dispersés, mais la nouvelle basilique a pu être élevée sur un point où le corps de saint Cyprien a été transféré au IVe siècle.

M. Cagnat présente quelques observations à ce sujet, ainsi que M. Babelon qui conjecture que le palais du proconsul était à Byrsa.

M. Boutry, associé correspondant national, envoie une note relative à certains signes profondément gravés qu'il vient de découvrir sur un pan de mur intérieur de la courtine sud-ouest du château des ducs à Alençon. Ces signes sont de formes diverses, mais se répètent assez fréquemment.

Notre confrère se demande si ces masques ont été apposés par les tailleurs de pierre ou par les carriers, et cite à ce sujet un document des archives du bailliage relatif à une difficulté survenue entre maçons et carriers à propos de pierres que ces derniers avaient apportées toutes taillées des chantiers de la carrière.

Il est très vraisemblable que ce sont des signes de tâcherons. La construction où ils ont été relevés remonte au XII<sup>e</sup> ou au XIII<sup>e</sup> siècle.

M. Saglio présente une cire remarquable qui vient d'être acquise par le Musée de Cluny et qui est le portrait parfaitement authentique de Marguerite de Navarre, sœur de François I<sup>er</sup>.

M. Destrées (de Bruxelles) entretient la Compagnie de l'intérêt que présentent des gravures niellées qu'il a examinées à l'Exposition universelle et qu'il propose d'attribuer au frère Hugo (d'Oignies) ou à son école. Il signale aussi l'intérêt des tapisseries également exposées et tire de l'examen qu'il en a fait des conclusions permettant de fixer l'origine française ou flamande de quelques-unes d'entre elles.

M. J. Déchelette, associé corespondant national à Roanne, envoie la note suivante :

« A la suite des communications de M. Héron de Villefosse sur les figurines en argile du *Zeus* celtique, conservées à Bourg-en-Bresse et à Reims (cf. *Bull.* 1899, p. 305 et 317), j'avais à mon tour signalé récemment un troisième Dispater en argile blanche, trouvé à Cologne et conservé dans le Musée de cette ville (voir plus haut, p. 178-179) ; n'ayant pas alors à ma disposition un dessin de cette figurine, je n'avais pu en donner qu'une description sommaire. La direction du Musée Wallraf-Trichartz a bien voulu m'accorder l'autorisation de faire photographier cette pièce inédite. En comparant la reproduction que j'ai l'honneur de vous communiquer avec celles des deux exemplaires déjà connus, on constate que ces trois types sont différents, tout en présentant de grandes analogies (*voir la planche ci-jointe*).

« Le Dispater trouvé à Cologne[1], — j'ignore à quelle date, — est d'une conservation plus complète que les deux précédents, malgré que la statuette soit brisée à mi-jambes et que

1. Hauteur, environ 0$^{m}$18.

la face droite ait disparu. Le dieu porte le même costume, justaucorps serré à la taille et ample manteau, agrafé sur l'épaule droite. La main gauche tient le maillet appuyé le long du corps. L'autre bras tombe naturellement, et la main tenait un objet qui ne peut guère être autre chose qu'une *olla*, mais dont l'amorce est peu distincte. Il semble que les jambes étaient revêtues de braies. Quant au visage, encadré d'une barbe épaisse et d'une chevelure abondante, il présente le même type que celui du Dispater bressan.

« Cette série de Dispater en argile, mise en regard de la suite des bronzes de cette même divinité, présente des caractères distincts qui s'expliquent aisément par des différences de technique. Dans les statuettes de métal, les bras sont levés et détachés du corps; le maillet constituait une pièce mobile ou du moins façonnée à part; aussi cet attribut a-t-il disparu de la plupart des exemplaires en bronze. Les coroplastes gallo-romains, suivant leur habitude, ont au contraire donné à leur Dispater une attitude permettant de mouler intégralement la figurine dans un creux à deux valves. C'est à ce détail de technique que nous devons la conservation du maillet, dont la masse métallique, de forme angulaire, diffère du cylindre des monuments de bronze.

« Le Dispater de Cologne s'ajoutera à la liste des représentations de cette divinité trouvées en Allemagne et particulièrement dans la province rhénane (cf. Salomon Reinach, *Antiquités nationales*, *Bronzes figurés*, p. 180). »

## Séance du 11 Juillet.

Présidence de M. E. Babelon, vice-président.

*Ouvrages offerts :*

Cazalis de Fondouce. *La cachette de fondeur de Launac.* Montpellier, 1900, in-8°.

Dufourcq (Albert). *Étude sur les Gesta martyrum romains.* Paris, 1900, in-8° (*Bibl. des écoles françaises d'Athènes et de Rome*).



*Dieu au marteau*
*(terre cuite du musée de Cologne).*

KHANENKO (collection) à Kief. *Objets provenant du gouvernement de Kief et exhumés des Kourganes scytes.* 2e livr., in-4o (en russe).

MACQUERON (Henri). *Iconographie du département de la Somme.* Abbeville, 1886, in-8o.

— *Étude sur les portraits picards jusqu'à la fin du XVIIIe s.* Amiens, 1888, in-8o.

— *Notes sur la défense d'Abbeville pendant la guerre de Trente ans.* Abbeville, 1891, in-8o.

— *L'ancien trésor de Longpré-les-Corps-Saints.* Abbeville, 1892, in-8o.

— *Deux anciens plans d'Abbeville.* Abbeville, 1886, in-8o.

— *La Société d'émulation d'Abbeville à Doullens et à Lucheux.* Abbeville, 1895, in-8o.

— *Les études historiques et archéologiques dans le département de la Somme depuis cinquante ans.* Caen, 1896, in-8o.

— *Les charpentes en bois sculpté dans les églises du XVIe siècle.* Caen, 1896, in-8o.

— *La Société des Antiquaires de Picardie au château de Chantilly.* Amiens, 1896, in-8o.

— *Le commerce de la boucherie à Abbeville.* Abbeville, 1897, in-8o.

— *Passage du duc de Chartres à Abbeville, 2 juillet 1741.* Abbeville, 1897, in-8o.

— *Les vitraux de l'église Saint-André* (1774). Abbeville, 1897, in-8o.

— *Le peintre ordinaire de Gaspard Debureau.* Abbeville, 1900, in-8o.

MOREL (Léon). *Denier rémois attribué à Hugues de Vermandois.* Reims, 1900, in-8o.

SAGLIO. *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines,* 28e fasc. Paris, in-4o.

M. Ed. Saglio offre à la Compagnie le 28e fasc. du *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines,* dont il a la haute direction, et qui renferme des articles de plusieurs de nos confrères.

*Correspondance.*

M. A. de Saint-Pulgent, présenté par MM. de Barthélemy et Héron de Villefosse, et M. Henri Macqueron, présenté par MM. Héron de Villefosse et Lefèvre-Pontalis, écrivent pour poser leur candidature au titre d'associé correspondant national, le premier à Versailles (Seine-et-Oise), le second à Abbeville (Somme). Le Président désigne MM. Omont, Valois et Stein pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques de M. de Saint-Pulgent, et MM. Ravaisson-Mollien, Michon et Monceaux pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques de M. Macqueron.

*Travaux.*

M. Rostovtsew, professeur à l'Université de Saint-Pétersbourg, entretient la Société de quelques faits relatifs aux dons en blé faits par les empereurs des IIe et IIIe siècles aux cités de l'Asie Mineure, riche en argent, mais pauvre en denrées naturelles. Le blé de ces donations provenait, pour la plupart, de l'Égypte.

Les premières mentions concernant ces libéralités appartiennent au règne d'Adrien, mais elles deviennent plus fréquentes sous la dynastie des Sévères, intimement liée avec l'Orient. Une série monétaire de Laodicée et de Sidon nous parle d'une somme d'argent donnée à perpétuité pour acheter du blé et en nourrir les citoyens ; des monnaies de Tarse, en Cilicie, nous parlent des dons en blé égyptien faits par Caracalla et Alexandre Sévère à la ville de Tarse.

On croirait volontiers que ces dons sont intimement liés avec les troubles de l'Égypte et les expéditions guerrières de Caracalla et plus tard d'Alexandre. Le fait attesté par les monnaies est confirmé par une tessère du British Museum portant au droit l'inscription Ταρσὸς et au ℞ la galère.

A propos de cette tessère, M. Rostovtsew parle du mode

de distribution des cadeaux impériaux et privés. On doit discerner les dons perpétuels et les dons consistant dans une certaine quantité de blé. Pour les premiers, on usait de tessères en bois analogues aux *tesserae frumentariae* de Rome; pour les δωρεαί, on se contentait de couler des tessères en plomb analogues aux *tesserae numariae* de Rome. L'usage même des tessères avait été probablement importé à Rome d'Athènes, où on connaît des *tesserae numariae* dès le ɪᴠᵉ siècle avant J.-C.

Enfin, M. Rostovtsew énumère les tessères de l'Asie Mineure qui pourraient se rapporter à des distributions municipales.

M. E. Babelon présente à ce sujet quelques observations.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, signale une épitaphe romaine conservée à Carpentras, qui se lit au revers d'un monument antique portant une première épitaphe déjà publiée.

Ce monument provient de la collection de Mazaugues, et Hirschfeld soupçonne qu'il a dû être apporté de Rome[1]. Il était autrefois encastré dans un mur, de sorte qu'on ne pouvait voir qu'une seule des faces du marbre. On avait choisi pour l'exposer au public celle qui présentait les plus beaux caractères, celle où se lit le nom d'*Athenodorus*.

Le côté noyé dans la maçonnerie porte une seconde épitaphe plus complète, mais d'une époque postérieure, comme l'indique la forme des lettres. On avait donc utilisé le marbre une seconde fois pour y graver une seconde inscription :

D M S
CECINIA EVPORIA
QVE VISIT ANNIS XXXVI· (*sic*)
MENSIBVS · I · I · I· DIEBVS
XXI·I·I GALLIVS MARCEL
LINVS · COIVGI P · F N Ε (*sic*)

(Copie de M. Barrès.)

1. *Corp. inscr. lat.*, n. 1191, « videtur esse originis urbanae. »

On remarquera les points séparatifs placés après les chiffres I; les *a* ne sont pas barrés, les *l* sont très ouverts.

Cette seconde inscription ne nous éclaire pas sur la provenance du monument, qui peut tout aussi bien appartenir à la Gaule qu'à l'Italie. Le gentilice *Cecinius* ne se rencontre dans aucune autre épitaphe de la Narbonnaise; on le trouve une fois à Rome[1]; mais le gentilice *Gallius* se retrouve à Rome[2], aussi bien qu'à Antibes[3], Marseille[4] et Vienne[5].

Le baron J. de Baye, membre résidant, envoie une note sur quelques objets en bronze rapportés de Sibérie.

Il existe dans la Sibérie orientale, principalement dans le district de Minoussinsk, de nombreuses et intéressantes traces d'un âge du bronze. Les produits de cet âge se distinguent essentiellement des produits fabriqués en Occident. Ils rayonnaient autour du foyer voisin des monts Altaï. On les retrouve même, en très petite quantité il est vrai, sur le versant européen des monts Ourals. C'est principalement au Musée de Minoussinsk que l'on peut étudier cette civilisation et avoir une idée de sa prodigieuse fécondité. Malheureusement, à cause de sa situation géographique, des difficultés et des longueurs de la route, ce Musée n'est accessible qu'à bien peu de savants.

De belles publications comme celles de MM. Martins[6] et Klémentz[7] nous initient aux richesses du Musée de Minoussinsk. Il est regrettable que le prix élevé de la première et la rareté de la seconde les fassent demeurer presque dans l'oubli. Je dirai la même chose de l'ouvrage remarquable entrepris par

1. *Inscr. gr. Sicil. et Italiae*, 1723 : *Cecinia Rogata.*
2. *Ibid.*, VI, n. 18865 à 18873.
3. *Ibid.*, XII, n. 210.
4. *Ibid.*, n. 409.
5. *Ibid.*, n. 1961.
6. F.-R. Martins. *L'âge de bronze au Musée de Minoussinsk.* Stockholm, 1893.
7. Klémentz, *Antiquités du Musée de Minoussinsk*, *L'âge de bronze*, avec un atlas, Tomsk, 1886 (en russe).

M. Radloff[1] et luxueusement édité aux frais de la Commission impériale d'archéologie de Saint-Pétersbourg. Ces ouvrages ne sont entre les mains que de rares privilégiés et ne constituent pas une œuvre de vulgarisation. Cependant, les anti-



*Grelot en bronze en forme de bouquetin, trouvé en Sibérie (face).*

quités sibériennes auxquelles je fais allusion revêtent, selon moi, un grand intérêt et méritent d'être mieux connues. Ces antiquités, recherchées par les conservateurs des Musées et par les collectionneurs de la Russie, sont difficiles à trouver, même en allant les recueillir en Sibérie. Néanmoins, j'ai pu réunir, durant mes missions dans cette région, un certain nombre de ces bronzes caractéristiques. Ceux que je dois à

1. V. Radloff, *Antiquités de Sibérie*. Pétersbourg, 1er fasc., 1892; 2e fasc., 1894.

la libéralité de M. Priklonsky, vice-gouverneur de Krasnoiarsk, ont été offerts au Musée Guimet. Parmi ceux-ci se trouvent des pièces tout à fait remarquables et qui n'ont pas leur équivalent dans les musées de Russie. Par exemple, le grelot en bronze destiné à être fixé par une douille à l'ex-



*Grelot en bronze en forme de bouquetin, trouvé en Sibérie (profil).*

trémité d'un bâton. Il est formé d'un bouquetin (animal sacré dans les régions de l'Altaï), dont le corps creux et ajouré contient une boule métallique. En somme, cet objet

semble avoir eu la même destination que les cistres bouddhiques. Il peut être également rapproché de quelques objets analogues, mais d'un travail moins remarquable, trouvés dans les *tumuli* de la Russie méridionale, principalement de l'Ukraïne[1].

Revenons au bronze en forme de bouquetin rapporté de Sibérie et ajoutons qu'il a été découvert dans les régions de l'Altaï, dominées ou pénétrées à une certaine époque par la civilisation chinoise.

Il est à noter que les couteaux en bronze de type sibérien ont une forme qui rappelle les *tao* chinois. Or, on place l'apparition des *tao* ou monnaie-couteau entre 670 et 221 avant notre ère. De 317 à 228 eut lieu, dans les provinces de Ming, Tchao et Kautan[2], une émission de nombreuses pièces petit module en forme de couteaux.

M. Priklonsky nous a également donné un miroir en bronze tout à fait remarquable provenant aussi du district de Minoussinsk. C'est du reste dans cette contrée méridionale du gouvernement d'Iénisscisk que sont groupées les trouvailles de miroirs métalliques de ce type. L'objet en question a été comparé par les conservateurs du Musée Guimet, et par M. Deshayes en particulier, à des miroirs chinois de provenances inconnues, miroirs dont les savants se sont occupés depuis quelques années.

M. Chavannes[3], analysant un ouvrage de M. F. Hirth[4], a donné de curieuses appréciations sur ces bronzes, et j'ai pensé qu'il était utile de vous les faire connaître en vous présentant le moulage de celui que j'ai rapporté de Sibérie. Sous la dynastie des *Han*, la Chine, qui n'avait été en contact qu'avec des peuplades barbares, vit s'ouvrir devant elle

1. Comte A. Bobrinskoy, *Kourganes des environs de Sméla*, Saint-Pétersbourg, 1887 (en russe). — Baron de Baye, *Études sur l'archéologie de l'Ukraine*. Paris, 1895, p. 36, fig. X et XI.

2. *Catalogue of chinese coins in the British Museum*, par Terrien de Lacouperie, 1892.

3. *Journal asiatique*, 9e série, t. VIII, 1896.

4. F. Hirth, *Neber fremde Einflüsse ein der chinesischen Kunst*. München und Leipzig, 1896.

des horizons nouveaux. Environ cent ans avant notre ère, il y eut des caravanes régulières qui mirent en rapports constants la Chine avec la vallée du Syr Daria. L'empire des *Han* connut dès lors des pays où l'influence gréco-bactriane avait laissé l'empreinte durable de sa civilisation. Quelques idées grecques auraient pu alors trouver accès en Extrême-Orient.



*Miroir en bronze trouvé en Sibérie.*

M. Hirth, le premier, attira l'attention sur des miroirs métalliques de l'époque des *Han,* dont la principale décoration est formée par des grappes de raisin. C'est, dit-on, Tchang K'ien (128 av. J.-C.) qui apporta le raisin en Chine. Or, le raisin est représenté sur les miroirs chinois avec une maîtrise et un réalisme qui dénotent des copies de modèles occidentaux. M. Hirth conclut que les Chinois empruntèrent aux Grecs, en même temps que le raisin, la manière dont leurs artistes le représentaient. Ce savant va plus loin, il remarqua qu'antérieurement au IIe siècle av. J.-C. on ne

possédait aucun miroir chinois, tandis qu'à l'époque des *Han* on en trouvait un très grand nombre. Il pense que non seulement le *décor,* mais le miroir même durent être copiés des Grecs. Il estime de plus que ces miroirs devaient être des objets de culte.

Les ingénieuses appréciations de M. Hirth méritent d'être connues par ceux qui recherchent en vain jusqu'à ce jour à proposer des dates aux bronzes analogues découverts en Sibérie.

Un rapprochement aussi nouveau ne doit pas être accepté sans réserve, mais il nous prouve à quel point l'étude de certaines antiquités chinoises pourrait parfois éclairer les ténèbres qui entourent les antiquités sibériennes.

Nous nous proposons, dans des communications postérieures, de vous entretenir d'autres bronzes non moins intéressants, rapportés de la même région.

Quelques-uns de ces objets trouvés dans des kourghanes scythes du gouvernement de Kief sont reproduits à la pl. XI d'un bel ouvrage russe sur les antiquités de la région du Dnieper, dans la 2e livr. de 1899, consacrée à la collection Khunenko, de Kief. Le baron de Baye offre cette livraison à notre Société des Antiquaires avec dédicace.

MM. Villenoisy et Blanchet font quelques observations au sujet des miroirs présentés par le baron J. de Baye.

M. Monceaux, membre résidant, continuant sa communication commencée à la séance précédente, entretient la Société du nombre et de l'emplacement des basiliques consacrées à saint Cyprien, à Carthage. Il croit pouvoir conclure du rapprochement de divers textes qu'il existait trois basiliques en l'honneur de ce saint, dont deux étaient situées en dehors des murs de la ville; la troisième se trouvait dans l'enceinte de Carthage.

## Séance du 18 Juillet.

Présidence de M. E. Babelon, vice-président.

*Ouvrages offerts :*

Baye (baron de). *En nouvelle Russie. Souvenirs d'une mission.* Paris, 1900, in-8°.

Gauckler (Paul). *Enquête sur les installations hydrauliques romaines en Tunisie.* IV. Tunis, 1900, in-8°.

Kœchlin (Raymond) et Marquet de Vasselot. *La sculpture à Troyes et dans la Champagne méridionale au XVIe siècle.* Paris, 1900, in-4°.

Manteyer (Georges de). *Les origines de la maison de Savoie en Bourgogne.* Rome, 1900, in-8°.

Ravel-Chapuis. *Un point d'histoire locale. Dissertation sur le labarum.* Fragny, près Autun, 1899, in-8°.

M. Michon, membre résidant, offre à la Société, de la part de l'auteur, M. l'abbé Ravel-Chapuis, curé de Bruailles, une brochure intitulée : *Un point d'histoire locale. Dissertation sur le labarum.* M. l'abbé Ravel-Chapuis y combat la prétention émise dans des ouvrages récents de localiser, dans une partie déterminée de la Gaule, et en particulier au village de Sainte-Croix, près de Louhans, diocèse d'Autun, l'apparition miraculeuse de la croix à l'empereur Constantin. Il n'a pas de peine à montrer à quel point de pareilles affirmations sont dénuées de tout fondement et s'élève avec raison contre des procédés de discussion et de travail dépourvus de tout esprit critique.

Mgr Duchesne offre, au nom de l'auteur, un travail récent de M. G. de Manteyer, *Les origines de la maison de Savoie*, dont les conséquences sont fort importantes.

*Travaux.*

M. Babelon rappelle le deuil qui vient de frapper la

Société en la personne de M. Samuel Berger, membre résidant, enlevé à l'affection des siens le 13 juillet.

M. Collignon, président de la Société, a prononcé sur la tombe de notre regretté confrère, au nom de la Société, un discours dont le texte suit :

« Messieurs,

« La Société des Antiquaires de France perd en M. Samuel Berger un des membres qui lui faisaient le plus d'honneur. Beaucoup de ses confrères, et je suis du nombre, perdent en lui un ami très cher. J'aurais voulu avoir la liberté de n'apporter ici que l'hommage silencieux de mes regrets. J'accomplis un pénible devoir en me faisant, à cette place, l'interprète des sentiments de notre Compagnie.

« Samuel Berger était entré dans nos rangs le 1er juin 1892, précédé d'une haute réputation de savoir. Il était déjà un maître dans l'ordre d'études auquel il s'était consacré. Il avait poursuivi, avec une ardeur infatigable, ses recherches sur les manuscrits des anciens textes de la Bible, et dans ses fréquents voyages en Angleterre, en Allemagne, en Espagne, en Italie, il avait amassé un véritable trésor de documents. C'était l'œuvre scientifique de sa vie, l'œuvre à laquelle il sacrifiait ses rares loisirs et le repos de ses vacances. Ce qu'il en aurait tiré, si la mort ne l'avait enlevé en pleine activité, on peut en juger par son beau livre sur l'*Histoire de la Vulgate pendant les premiers siècles du moyen âge*, œuvre de pénétrante érudition, de critique impartiale et solide, où il avait appliqué cette méthode de sincérité dont il définissait naguère les principes dans les dernières pages qui soient sorties de sa plume, dans sa leçon d'ouverture de cette année à la Faculté de théologie protestante. La Société des Antiquaires l'avait accueilli comme un confrère depuis longtemps attendu; elle était fière de le compter parmi ses membres. Comme il ne faisait rien à demi, à l'autorité que donne la science il avait bien vite ajouté celle que donne un dévouement absolu aux intérêts de notre Compagnie. C'était un de nos confrères les plus assidus, les plus actifs, les plus écoutés. Que de fois ne l'avons-nous pas

entendu, de sa parole claire et chaleureuse, prendre part à une discussion scientifique, ou relever l'intérêt d'une séance un peu languissante, en improvisant une communication pleine de charme sur quelque légende ou quelque vieille coutume de sa chère province d'origine! Déjà malade, retenu loin de nous, il se préoccupait encore de nos travaux. Dans notre dernier entretien, il oubliait son mal pour s'enquérir avec sollicitude des actes de notre Société.

« Ce n'est pas ici le moment de retracer son œuvre scientifique. D'autres le feront, avec la compétence qui me fait défaut. Aussi bien, en cette heure douloureuse, tout s'efface pour ses amis devant le souvenir de ses hautes qualités de cœur et de caractère. Comme il avait donné à sa vie de travail une parfaite unité, il l'avait donnée également à sa vie morale, en se consacrant sans réserve au bien des autres. Droiture de caractère, exquise bonté, dévouement inépuisable, ces mots viennent d'eux-mêmes à l'esprit quand on parle de Samuel Berger. Il était de ceux qui se donnent sans compter, et il ne comptait pas, même avec ses forces. Il allait jusqu'au bout de sa tâche, naturellement, simplement, avec une sorte de courage joyeux. Avec quelle ardeur il se dépensait dans ses multiples occupations, celles de son ministère, de son enseignement, celles qu'il se créait par scrupule de devoir, ceux-là le savent, qui ont été les témoins de sa vie, et ceux-là le diront, qui ont qualité pour parler des fonctions dont il était revêtu. Pour nous, qui regrettons en lui le savant et le confrère, nous pouvons rendre ce témoignage qu'il suffisait à tout, avec la même bonne grâce. Il avait le culte de l'amitié et le don de se faire aimer. D'un commerce aussi sûr qu'agréable dans les relations quotidiennes, il était, aux jours d'épreuve, l'ami fidèle qui sait trouver les paroles venues du cœur.

« Ses confrères de la Société des Antiquaires conserveront pieusement son souvenir. Devant cette tombe, j'apporte l'hommage qu'ils rendent à une belle vie de travail et d'honneur, j'apporte l'expression de leur profonde sympathie à une famille cruellement éprouvée, à ses frères si récemment frappés par un autre deuil, à l'homme éminent et respecté

à qui Samuel Berger avait voué une affection filiale, à celle qui a été la compagne dévouée de sa vie, la confidente de ses travaux, et qui seule peut savoir tout ce que la bonté discrète d'une âme d'élite a répandu de bien autour d'elle. »

M. de la Tour, membre résidant, présente une curieuse intaille du xvi[e] siècle gravée sur du cristal de roche, représentant Alexandre de Médicis, et qu'il est facile, par comparaison et grâce à un texte de Vasari, d'attribuer au graveur Domenico di Polo, artiste qu'on peut considérer comme un des plus grands artistes de la Renaissance. Cette gemme magnifique faisait déjà partie de la collection du roi de France en 1750; elle appartient au Cabinet des médailles.

M. H. Stein, membre résidant, fait une communication sur l'origine probable du célèbre musicien du moyen âge, Guido d'Arezzo, qui, dans les plus anciens catalogues de manuscrits, est nommé *Guido Augensis*, et est probablement originaire de la ville d'Eu, en Normandie; il y a lieu de rappeler à ce propos qu'un ancien biographe dit qu'il est d'origine anglaise, confusion qui s'explique par les rapports de ce pays avec la Normandie; on lui donna le nom d'Arezzo en raison du séjour qu'il fit en cette ville et de ses rapports avec l'évêque de cette ville.

Mgr Duchesne, MM. Marquet de Vasselot et Henry Martin présentent à ce sujet quelques observations.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, entretient la Société de découvertes faites à Narbonne :

« M. Baron, propriétaire à Narbonne, m'écrit à la date du 11 juillet pour me signaler divers monuments antiques. A sa lettre sont jointes deux photographies. La première représente une statue drapée dont les parties supérieure et inférieure manquent; la tête, les épaules et le haut de la poitrine ont disparu ainsi que le bas des jambes. On peut constater que tout le poids du corps reposait sur le pied gauche; la jambe droite légèrement repliée était reportée en arrière. Ce grand fragment de sculpture appartient sans

aucun doute à une statue de femme. Il paraît être d'un assez bon style; les hanches sont très développées et les formes sont apparentes sous une étoffe très légère; il a été découvert dans la maison même de M. Baron en creusant un sous-sol. Dans son état actuel il mesure 1m10 de hauteur sur 0m40 de largeur à la base.

« La seconde photographie est celle d'une inscription funéraire fragmentée qui se lit ainsi :

..*sulp*ICIVS · POTAMO
*sulpi*CIA · P · L · ECALE · SIB · I
.....CRESCENS⊖PSVLPICIVS

« La pierre était engagée dans une maçonnerie servant de support à un sarcophage utilisé comme auge. Au mois d'avril dernier, un ouvrier, en démolissant cette maçonnerie, a brisé la pierre à ses deux extrémités et a fait ainsi disparaître le commencement et la fin des lignes.

« Il est facile d'y reconnaître un texte publié dans le vol. XII du *Corpus latin*, sous le nº 6014, d'après une copie du religieux minime Bousquet, et considéré depuis comme perdu. D'après Bousquet, il avait été *trouvé en* 1801, *du côté du moulin du Gua, dans un champ qui appartenait à Gavignaud, près du jardin de Jacques Caumetes*. M. Baron me dit que sa maison est située précisément dans le même quartier; il croit que la pierre n'avait pas été déplacée depuis un siècle. La photographie nous fait voir que la première ligne, contenant le nom du patron, est gravée en caractères plus gros que les autres lignes; elle nous apprend aussi que Bousquet, dans sa copie, avait omis, à la troisième ligne, une lettre donnant le prénom du dernier affranchi, qui s'appelait, comme son patron, *P(ublius)*.

« Sur la même photographie est représentée une tête d'homme très expressive. Les yeux, actuellement creux, étaient remplis originairement d'une matière précieuse; la chevelure est abondante, le visage est entièrement rasé. Cette tête a été découverte à quatre kilomètres à l'ouest de Narbonne; elle remonte au Ier siècle de notre ère. »

## Séance du 25 Juillet.

Présidence de M. E. Babelon, vice-président.

*Ouvrages offerts :*

Amardel (G.). *La première monnaie de Milon, comte de Narbonne.* Narbonne, 1900, in-8°.
Cumont (Georges). *Jeton de Jean Gelucwys ou Lucwis, maître particulier de la monnaie de Brabant à Anvers,* 2e édit. Bruxelles, 1900, in-8°.
Giraud (J.-B.). IX. *Notes pour servir à l'histoire de la sidérurgie en Lorraine. Arsenal de Nancy : Mines, Forges, Armes,* etc. Lyon, 1900, gr. in-8°.
Monnecove (F. de). *Les artistes artésiens au Salon et à l'Exposition universelle en* 1900. Arras, 1900, in-8°.
Potey (Georges). *Découvertes archéologiques. Les ruines du château de Duesme.* In-8°.
Vaillant (Victor-Jules). *Le pochonnet, engin de balistique du moyen âge.* Paris, 1899, in-8°.

*Travaux.*

M. H. de la Tour, membre résidant, communique à la Société la photographie d'un camée en sardonix provenant des célèbres collections Arundel et Marlborough. Vendue l'année dernière, sans attribution, aux enchères publiques, cette gemme a été acquise récemment par un collectionneur anglais bien connu, M. Newton-Robinson. Elle reproduit en réalité les traits d'un illustre Mécène du xvie siècle, le cardinal Antoine Perrenot de Granvelle, et il y a lieu de penser qu'elle a été gravée par Leone Leoni, le sculpteur de Charles-Quint, et l'un des plus célèbres médailleurs et graveurs de pierres fines de cette époque.

M. Omont, membre résidant, fait la communication suivante :

« Un certain nombre de lettres autographes de l'antiquaire Louis-François-Sébastien Fauvel, adressées au comte de Choiseul-Gouffier pendant les années 1787-1806, sont récemment entrées dans les collections de la Bibliothèque nationale ; le département des manuscrits les doit à une généreuse libéralité de M. le comte de Laborde, l'un des fils de l'illustre archéologue auquel l'histoire des arts de l'antiquité et du moyen âge est redevable de tant et de si importantes publications.

« Ces lettres et les papiers qui les accompagnent viennent s'ajouter aux papiers de Fauvel[1], que possédait de longue date la Bibliothèque nationale et qui ont été la principale source d'un mémoire de M. Ph.-E. Legrand, publié en 1897 dans la *Revue archéologique*[2]. Elles serviront aussi certainement à jeter une lumière nouvelle sur l'histoire des marbres du Parthénon et des antiquités d'Athènes, étudiée de nouveau en ces dernières années dans notre *Bulletin*[3] et nos *Mémoires*[4] par nos confrères MM. O. Rayet et le capitaine Espérandieu.

« Les quelques extraits suivants de cette correspondance suffiront pour en montrer l'intérêt archéologique. Dans une première lettre, datée d'Athènes, le 15 février 1787, on lit :

« ... Je m'empresse de profiter de l'occasion d'un bateau « de notre *selictar*, qui porte des savons à Constantinople, pour « vous donner avis, peut-être plutôt que par terre, de l'em- « barquement de tous mes plâtres, à l'exception cependant « de la Cariatide, qui n'a pas pu être montée, ayant été « obligé de donner tous mes soins à l'encaissement et au « transport difficile des autres objets. Il a fallu quatorze

1. Bibliothèque nationale, mss. français 22870-22877.

2. *Biographie de Louis-François-Sébastien Fauvel, antiquaire et consul* (1753-1838), dans la *Revue archéologique*, 1897, t. I, p. 41 et suiv.

3. *Bulletin*, 1884, p. 54-59, et 1894, p. 134-138.

4. *Mémoires*, 6e série, t. VIII (1897), p. 161-211. Cf. aussi *Revue archéologique*, 1894, t. I, p. 76 et suiv. (art. de M. Ét. Michon), et *ibid.*, t. II, p. 28-33, une note de M. Ph.-E. Legrand, *Contribution à l'histoire des marbres du Parthénon*.

« hommes pour porter la métope ; la fragilité et la mauvaise « qualité de deux roues d'affût m'ont obligé de faire tout « porter ou par des hommes ou des chevaux. Tout a été « embarqué sur le bâtiment *l'Afrique*, capitaine Allard, « chargé par M. Gaspary pour Marseille ; il fit voile le 6... « J'ai eu soin de numéroter toutes les caisses et de marquer « les dessus comme choses fragiles ; il y a vingt-huit caisses « des plâtres et quatre renfermant quelques marbres, petits « bas-reliefs, cippes, etc.[1]... »

« A cette lettre était joint un état détaillé de l'envoi de Fauvel :

« *État des marbres et plâtres envoyés d'Athènes en France par Fauvel.*

« En février [1787], embarqué sur le bâtiment du capitaine Allard expédié pour Marseille par M. Gaspary :

« Vingt-huit caisses contenant les bas-reliefs de la façade du temple de Minerve, la moitié de celui de Thésée, le combat des Centaures, la petite frise du temple rond, dit Lanterne de Démosthènes, les détails de son architecture.

« Deux inscriptions d'Éleusis, dont une est l'initiation de l'empereur Adrien aux mistères de Cérès ; piédestal de quatre pieds. La deuxième est aussi un piédestal, l'inscription est de treize lignes. L'une et l'autre par M. Gaspary.

« Deux inscriptions sur un piédestal fort surbaissé, l'une est un édit de l'Aréopage :

ΑΓΑΘΗ ΤΥΧΗ
ΗΕΞΑΡΕΙΟΥΠΑΓΟΥΒΟΥΛΗ, etc., etc.[2]

« Par M. Gaspary.

« Un Sphinx, d'un pied de haut, en marbre, ainsi qu'un Hercule, d'un pied et demi, bas-relief ; la tête est mutilée. Une inscription :

1. Bibl. nat., ms. nouv. acq. franç. 7558, fol. 1.
2. Frœhner, *Inscriptions grecques*, n° 81, p. 165.

ΟΠΛΟΜΑΧΟΣ
ΑΥΡ· ΔΙΟΝΥΣΙΟΣ
ΗΓΕΜΩΝ, etc., etc. (7 lignes)[1].

« Deux bas-reliefs de tombeaux. Par M. Gaspary.

« Un cipe bien conservé, orné d'un bas-relief et couronné d'un fleuron. Par M. Gaspary.

« Un vase de marbre, avec un bas-relief de trois figures, et une inscription :

ΒΑΣΙΛΕΥΣ
ΟΙΝΟΦΙΛΟΣΑΜΦΙΟΥΑΦΙΔΝΑΙΟΣ
ΠΟΛΕΜΑΡΧΟΣ, etc. (13 lignes)[2].

« Une Minerve et un Esculape, petit bas-relief. Par M. Gaspary.

« *Embarqué sur la corvette* la Flèche.

« Une inscription que je trouvai près le cap Colonne : ΘΕΟΜΝΗΣΤΟΣ ΘΕΟΜΝΕΣΤΟΥ, etc., etc. (4 lignes)[3]. Par M. Gaspary.

« Deux vases en marbre, avec bas-reliefs et inscription.

« Une longue inscription prise près le port dans la ville de Salamine :

ΑΓΑΘΗΤΥΧΗΑΓΩ
ΝΟΘΕΤΟΥΚΛΑΥΔΟΥ
ΑΝΤΙΟΧΟΥ
. . . . . . . . . . .[4]

« Embarqué à bord du capitaine Roussel, expédié par M. Gaspary pour Marseille.

1. *C. I. G.*, n° 279.
2. Frœhner, *Inscriptions grecques*, n° 80, p. 164.
3. *Ibid.*, n° 114, p. 216.
4. *Ibid.*, n° 42, p. 71.

« Caisses. N° 1. Le bas de la Cariatide et son chapiteau, en trois pièces.

« — 2. Le haut de la figure précédente, avec moulures et ornements du temple d'Érectée.

« — 3. Une métope du temple de Thésée, ce héros précipitant Ciron dans la mer.

« — 4. Métope du même temple, Thésée luttant contre Cercyon.

« — 5. Bas-relief du même temple, Centaures; deuxième pièce commençant de droite à gauche, du sud au nord.

« — 6. Chapiteaux du temple de Minerve, grand ordre; du plus grand ordre de celui d'Érectée, du petit ordre du temple de Thésée, les moulures du dessus et dessous des bas-reliefs.

« — 7. Bas-relief des Centaures, troisième pièce; elle a été brisée, mais les figures ne sont point endommagées.

« — 8. Première pièce du bas-relief des Centaures.

« — 9. Deuxième pièce des mêmes bas-reliefs.

« — 10. Les bas-reliefs de l'Archevêchée, en onze pièces et deux têtes des bas-reliefs de Minerve; le tout numéròté.

« — 11. Deux figures, non montées, du temple de Thésée, dont une d'homme; fait partie du bas-relief des Centaures.

« — 12. Petit bas-relief en marbre, Castor et Pollux; il étoit en cinq pièces, je les ai rapprochés et liés avec le plâtre. — M. Gaspary.

« Un petit bas-relief en marbre, Isis et Sérapis, sans numéro.

« Une tête grosse comme nature, le nez manque; elle m'a été envoyée par M. Maillet, agent de France à Negrepont.

« Un bas-relief en marbre; de trois pieds de haut; les têtes manquent.

« Une inscription :

ΠΑΡΑΑΡΕΟΠΑΓΕΙΤΩΝ
ΑΙΤΗΣΑΜΕΝΟΙΟΙΕΠΙΛ
etc., etc. (10 lignes)[1].

1. *Ibid.*, n° 137, p. 235.



« Par M. Gaspary.

« *Apporté avec moi à Constantinople.*

« De la Tour des vents, la tête de Borée; plâtre.

« Quatre pièces des bas-reliefs du temple de Minerve.

« Une figure de la première métope du temple de Thésée, côté nord.

« Une tête d'Esculape, en marbre.

« Trois petites têtes, en marbre.

« Deux têtes arrachées au temple de Minerve.

« Deux parties de bas-relief, têtes d'hommes et de chevaux.

« Un bas-relief en marbre, un taureau attaqué par deux hommes. Il m'a été donné à Scio par M. Dijon, drogman de France.

« Une petite statue d'Hécate, en marbre[1].

« Une autre lettre, datée aussi d'Athènes, le 26 avril 1789, donne quelques détails complémentaires sur les acquisitions faites par Fauvel pour Choiseul-Gouffier :

« J'ai fait ici beaucoup plus que je ne pouvois espérer : « les trois bustes seulement, dont je vous ai fait la trouvaille « aux tombeaux des Athéniens, à Marathon, suffiroient, Mon- « sieur l'ambassadeur, pour faire ma fortune à Rome ou à « Londre. Vous avez, en outre, une pièce des bas-reliefs du « temple de Minerve, que j'ai fait scier et mettre chez M. Kai- « rac, au Pirée, ainsi qu'une colonne de vert antique entière « et une bonne partie d'une autre; un bas-relief de deux « figures plus grandes que nature, que j'ai fait amincir, et « deux inscriptions. Je laisse à Athènes, chez M. Giraud, « négociant français, trois tronçons de colonnes vert antique « et une inscription; au couvent, une Cariatide montée et « encaissée, quelques plâtres du temple de Minerve, celui « d'un des bustes, que je voulois vous envoyer, pour que « vous puissiez jouir d'avance de ces belles choses. J'y « laisse aussi la métope du temple de Minerve, en trois « caisses, des bazes de Marathon, un chapiteau du même

1. Bibl. nat., ms. nouv. acq. franç. 7558, fol. 2.

« endroit, et, chez M. Gaspari, ces trois bustes et beaucoup « d'autres objets curieux, dont j'ai eu l'honneur de vous par- « ler dans le tems[1]... »

« Enfin, dans une autre lettre, datée encore d'Athènes, le 30 floréal an XI (20 mai 1803), et qui porte la suscription suivante :

« Fauvel, sous-commissaire des relations commerciales à « Athènes, membre de l'Institut national, à monsieur de « Choiseul-Gouffier, son protecteur, membre de l'Institut, « 1re classe, » on remarquera le passage suivant relatif à lord Elgin :

« ... Le barbare Elgin n'a encore rien pu porter que je « sache en Angleterre ; un brick a péri à Cérigo ; il en coûte « 500 piastres par caisse que l'on peut retirer... On charge « encore à présent beaucoup de marbres encaissés. Vous « pleureriez, Monsieur, si vous voyez aujourd'hui le temple « de Minerve. Bientôt, il ne restera plus vestige de sculpture ; « non seulement ils emportent, mais ils brisent pour le plai- « sir de mal faire. Des matelots anglais, il est vrai, derniè- « rement, ont cassé la tête de la statue d'Hadrien ; ils l'ont « jetté en bas, où elle a été réduite en éclats. Il ne reste « aucune figure sur le fronton du levant, où étoient ces belles « têtes de chevaux, etc. Ils ont en partie détruit le temple « d'Érectée ; non seulement ils ont emporté les ornemens de « la frise, mais encore une colonne de l'angle, des six du « côté du levant...[2]. »

M. de Villenoisy présente quelques observations sur la déclinaison et l'inclinaison de l'aiguille aimantée et sur son adaptation pour dater d'une façon précise des objets anciens en terre cuite.

M. Michon présente quelques restrictions aux théories émises dans cette communication.

1. Bibl. nat., ms. nouv. acq. franç. 7558, fol. 12.
2. Bibl. nat., ms. nouv. acq. franç. 7558, fol. 32 v°.

M. Michon, membre résidant, complète l'histoire de la statuette d'Amour tendant l'arc, conservée au Musée de Montauban[1], dont il a entretenu la Société dans la séance du 30 novembre 1898[2] :

« L'Amour, on le sait, saisi sous la Révolution chez l'émigré anglais Quintin Craufurd et exposé au Louvre jusqu'en 1815[3], fut restitué à cette date à son ancien propriétaire. Il avait été, entre temps, dessiné par Ingres, dont le dessin fut gravé dans le *Musée français* de Robillard - Péronville et Laurent[4]. Vendu avec la collection Craufurd en 1820[5], il fut reproposé au Musée en 1822 par le peintre Guérin, au prix de 10,000 francs, mais l'acquisition ne se fit pas[6]. Il est probable, ajoutions-nous, que c'est à la suite de ce refus du Louvre que l'Amour devint la propriété d'Ingres, qui, en mourant, l'a laissé à sa ville natale[7].

« L'acquisition de l'Amour par Ingres ne se fit en réalité que beaucoup plus tard, quelques années seulement avant la mort d'Ingres. M. E. Forestié, qui, après M. Momméja[8], vient de son côté de consacrer quelques pages à notre statuette[9], écrit : « A la mort [de Craufurd], en 1828, M. Périé, « conservateur du Musée de Nîmes, la retrouva et en devint « acquéreur, puis la céda au peintre Paulin Guérin. Celui-ci « l'exposa dans son atelier, rue du Mont-Thabor, et, quand

1. S. Reinach, *Répertoire de la statuaire grecque et romaine*, t. II, 2e part., p. 427, n° 7.

2. *Bulletin*, 1898, p. 350-364.

3. Le moulage s'en vend à l'École des Beaux-Arts, *Catalogue des moulages*, p. 1 et 93, n° 1272. « Amour bandant l'arc, 1m23, » avec l'indication, ici « collection particulière », là « Angleterre ».

4. T. IV, gravure d'Aug. Desnoyers.

5. *Catalogue des tableaux*, etc., *composant le cabinet de M. Quintin Craufurd*, n° 407.

6. *Bulletin*, 1898, p. 362.

7. *Ibid.*, l. c.

8. *Les collections et l'atelier d'Ingres*, *Réunion des Sociétés des Beaux-Arts des départements*, 1897, p. 110.

9. *Le Cupidon de Praxitèle au Musée de Montauban*, *Bulletin archéologique et historique de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne*, t. XXVI, 1898, p. 266-269, avec une planche.

« il mourut, on la transporta dans l'atelier d'Ingres, rue « Mazarine, et des pourparlers furent engagés avec les « célèbres collectionneurs de l'époque : le prince Napoléon, « Pereire, Rothschild et même le Musée du Louvre. Entre « temps, Ingres s'était épris d'une belle passion pour ce chef-« d'œuvre de l'art grec. Il fut indigné des offres faites, « et, malgré sa modeste fortune, il l'acheta au prix de « 8,000 francs[1]. » Les faits ainsi présentés sont inexacts. M. Craufurd est mort non en 1828, mais en 1819[2], et dès 1822 l'Amour était la propriété de Guérin. A cette date également, et non pas seulement aux années qui suivirent la mort de Guérin en 1855, remontent les négociations avec le Louvre. Il n'est pas vrai enfin que ce soit directement de Guérin qu'Ingres ait acquis la statuette.

« L'Amour, en effet, passa d'abord chez M. J.-B. Barrois, ancien député du Nord, « connu du monde savant, affirme-« t-on, par ses travaux sur la *Dactylologie* et le *Langage* « *primitif*[3], » et c'est avec les autres marbres de ce collectionneur, — jamais, paraîtrait-il, une aussi considérable réunion de statues antiques n'avait encore été mise en vente à Paris[4], — qu'il passa aux enchères de l'hôtel Drouot les 12 et 13 mars 1862[5].

« Le catalogue de vente rédigé avec le concours de François Lenormant le décrit sous le nº 87. « En 1815, y lisons-

1. *Ibid.*, p. 268.

2. Le 23 novembre 1819 et non 1815, comme l'a fait dire une faute d'impression, *Bulletin*, 1898, p. 352.

3. *Catalogue d'antiquités égyptiennes et de statues antiques grecques et romaines formant la première partie de la collection rassemblée par M. J.-B. Barrois, ancien député du Nord.* Paris, 1862, p. 3.

4. *Ibid.*, p. 4.

5. Il faut signaler la présence dans la collection Barrois d'une petite stèle à fronton, provenant de l'Attique, représentant un jeune garçon jouant avec un chien, avec l'inscription ΗΡΑΚΛΕΙΔΗΣ ΠΕΙΡΕΥΣ (*Catalogue*, nº 103), qui a été acquise par le Louvre en 1884, sans indication de provenance, et qui est aujourd'hui exposée dans la salle Grecque (*Catalogue sommaire des marbres antiques*, nº 812).

« nous, lors de la spoliation du Musée par les étrangers, « M. Craufurd, par l'entremise alors toute puissante du duc « de Wellington, reprit sa statue, mais, par délicatesse pour « le pays dont il recevait l'hospitalité, il évita de placer le « Cupidon en évidence et le tint caché dans un appartement « particulier où M. Paulin Guérin, le célèbre peintre, le « découvrit, parfaitement oublié, après la mort de M. Crau- « furd et en fit l'acquisition[1]. » Le catalogue ajoute, ce qui est plus intéressant, que c'est à Florence, en 1785, que Craufurd en avait fait l'acquisition, que l'Amour y avait été restauré au xvi<sup>e</sup> siècle, qu'enfin il serait mentionné par le président de Thou dans ses *Mémoires*[2].

« Le détail, s'il se trouvait confirmé, ne laisserait pas que d'être curieux. Mais reportons-nous aux *Mémoires*. Voici dans sa teneur, qui mérite d'être rapportée, le passage auquel il est évidemment fait allusion :

« Entre autres raretés, écrit de Thou, qu'Isabelle d'Este, « grand'mère du duc de Mantoue, princesse d'un excellent « esprit, avait rangées avec soin dans un bel ordre et dans « un cabinet magnifique, on fit voir à de Thou une chose « digne d'admiration : c'était un Cupidon endormi fait d'un « riche marbre de Spezzia par Michel-Ange Buonarotti, « homme célèbre, qui de ses jours avait fait revivre la pein- « ture, la sculpture et l'architecture, fort négligées depuis « longtemps. De Foix, sur le rapport qu'on lui fit de ce « chef-d'œuvre, le voulut voir. Tous ceux de sa suite, et « de Thou lui-même, qui avait un goût fort délicat pour ces « sortes d'ouvrages, après l'avoir considéré de tous les côtés, « avouèrent tous d'une voix qu'il était infiniment au-dessus « de toutes les louanges qu'on lui donnait.

« Quand on les eut laissés quelque temps dans une admi- « ration qui allait jusqu'à la surprise, on leur fit voir un « autre Cupidon enveloppé de plusieurs bandelettes de soie. « Il était encore tout gâté de la terre d'où on l'avait tiré « et d'un ouvrage antique tel que nous le représentent tant

1. *Catalogue*, p. 23.
2. *Ibid.*, l. c.

« d'ingénieuses épigrammes que la Grèce à l'envi fit autre-
« fois à sa louange. Alors toute la compagnie, comparant
« l'un avec l'autre, avait honte d'avoir jugé si avantageuse-
« ment du premier et convint que l'ancien paraissait animé
« et le nouveau un bloc de marbre sans expression. Quelques
« domestiques leur dirent que Michel-Ange, qui était plus
« franc que les habiles gens comme lui ne le sont ordinai-
« rement, pria instamment la comtesse Isabelle, après qu'il
« lui eut fait présent de son Cupidon et qu'il eut vu l'autre,
« qu'on ne montrât l'ancien que le dernier, afin que les con-
« naisseurs pussent juger, en le voyant, de combien, en ces
« sortes d'ouvrages, les anciens l'emportent sur les mo-
« dernes[1]. »

« Il serait certes piquant que l'Amour de Craufurd, venant de la collection d'Isabelle d'Este, de l'un de ces délicieux *camerini* que de Thou désigne comme un cabinet magnifique, eût rejoint momentanément au Louvre, par des voies différentes, à la faveur des saisies révolutionnaires, les cinq toiles bien connues de la même princesse, *le Parnasse* et *la Sagesse victorieuse des vices* de Mantegna, *la Cour d'Isabelle* et *la Scène mythologique* de Lorenzo Costa, *le Combat de l'Amour et de la Chasteté* du Pérugin, commandées par Isabelle pour son *studiolo del Paradiso*, et qui, achetées par Richelieu lors du siège de Casal, ornèrent son château du Plessis jusqu'à ce que, en 1801, Dufresny et Visconti les firent entrer au Musée après entente avec les demoiselles de Richelieu[2]. Mais du seul texte de de Thou il résulte déjà que l'Amour de Michel-Ange, possédé par Isabelle, était un Amour dormant. Il semble bien, d'ailleurs, d'après certains témoignages, que ce fût le Cupidon endormi que le grand sculpteur avait exécuté d'après un modèle antique et qui, acheté comme tel par un amateur trompé, fut cause du premier voyage de Michel-Ange à Rome. Le sort de cette

1. *Mémoires de la vie de Jacques-Auguste de Thou*, 1re éd., traduite du latin en français, Rotterdam, 1711, p. 18.

2. *Catalogue sommaire des peintures*, nos 1375-1376, 1261-1262, 1567.

œuvre de jeunesse, il est vrai, reste encore assez mystérieux[1]. Perdue pour les uns[2], elle serait aujourd'hui, selon d'autres, au Musée de Mantoue[3]. M. Lange toutefois, qui s'est occupé le dernier de ce sujet difficile[4], déclare que l'Amour de Mantoue n'est pas une imitation de l'antique, qu'il n'a rien du style de Michel-Ange, mais appartient bien plutôt à la seconde moitié du xvie siècle ; de plus, il aurait appartenu à Vespasien Gonzague de Sabbionnetta et ne serait venu à Mantoue qu'à la fin du siècle dernier ; sa présence au musée de cette ville ne pourrait donc être regardée comme un argument[5]. L'Amour d'Isabelle, remarque-t-on encore, a dû plutôt passer avec les autres richesses artistiques de Mantoue dans la collection du roi d'Angleterre Charles Ier, et, s'il se cache quelque part, ce doit être dans une collection anglaise[6]. M. Lange, enfin, est l'auteur d'une troisième opinion, qui prétend reconnaître le Cupidon endormi de Michel-Ange dans une statuette de Turin[7], considérée jusqu'ici comme antique[8]. Le problème est de ceux que nous ne pouvons pas discuter ici, mais l'important au point de vue spécial qui nous occupe est de constater que les deux Amours mis en parallèle par de Thou étaient deux Amours couchés, et c'est ce qui résulte une fois de plus du passage suivant de l'inventaire de 1542 publié par M. Lange, où nous trouvons les deux marbres placés en pendant dans la grotte de la *Corte vecchia*, avec, en ce qui concerne la statuette de Michel-Ange,

1. E. Müntz, *Histoire de l'Art pendant la Renaissance*, t. III, p. 382.
2. Voy. en particulier E. Guillaume, *Michel-Ange sculpteur*, *Études d'art antique et moderne*, p. 30.
3. Perkins, *Historical handbook of italian sculpture*, p. 256, note.
4. Konrad Lange, *Der schlafende Amor der Michelangelo*, Leipzig, 1898.
5. *Ibid.*, p. 18, fig., et p. 19.
6. Luzio et Renier, *Mantova e Urbino, Isabella d'Este ed Elisabetta Gonzaga*, p. 171.
7. *Der schlafende Amor*, fig., p. 19.
8. H. Dütschke, *Antike Bildwerke in Oberitalien*, t. IV, n° 84.

la même mention du marbre de Spezzia ou de Carrare, qui est consignée dans les *Mémoires* de de Thou : « *e piu un Cupido che dorme sopra una pelle di leone fatto da Prassitele, posto in un armario da un de lati della fenestra alla sinistra; ... e piu un altro Cupido che dorme, di marmo di Carrara, fatto de mano de Michel agnol firentino, posto dall' altra banda della fenestra in un armario*[1]. »

« Il n'est donc pas possible d'ajouter foi à la provenance attribuée par le catalogue Barrois à l'Amour de Craufurd, mais sans doute est-ce de la manière suivante que doit s'expliquer la confusion. La statuette antique d'Amour qui se trouvait à Mantoue chez Isabelle d'Este, achetée par elle en 1505, était une statuette découverte près du portique d'Octavie à Rome et mentionnée par Albertini, sur la base de laquelle on a supposé qu'était peut-être gravé le nom de Praxitèle[2]. Non seulement, en effet, devenue bientôt célèbre, elle est l'objet de nombreuses épigrammes, mais toujours les humanistes du temps, qui la chantent, la chantent comme étant l'Amour de Praxitèle; l'inventaire dit aussi *fatta da Prassitele*. D'autre part, c'est de même comme Cupidon de Praxitèle que la statuette Craufurd figure dans le *Musée français*, et le nom lui en était si bien resté que c'est encore sous le titre de « *Le Cupidon de Praxitèle au Musée de Montauban* » qu'ont paru les quelques pages récentes de M. Forestié.

« L'on savait, en outre, M. Bouchot vient de le bien remettre en lumière[3], avec quelle ardeur, souvent couronnée de succès, M. Craufurd avait recueilli, au moins dans sa collection de portraits, les souvenirs historiques des siècles passés. La pente était assez naturelle d'assigner une origine non moins illustre à ses statues qu'à ses tableaux, et, s'il avait un Cupidon de Praxitèle, n'était-il pas tentant d'y voir celui qui jadis avait été fameux entre les mains d'Isabelle

1. *Der schlafende Amor*, p. 61.
2. *Ibid.*, p. 66.
3. *Les nouvelles salles du Musée de Versailles*, *Gazette des Beaux-Arts*, 1900, t. XXIII, p. 371-373.

et dont le souvenir avait passé jusqu'en France dans les *Mémoires* de de Thou? La critique, malheureusement, ne peut accepter, sur de simples rapprochements, une identification à laquelle, nous l'avons montré, les faits s'opposent. Reste seulement à reconnaître sur l'original même, au Musée de Montauban, si, ce qui demeure fort possible, la statuette ayant été trouvée au XVIe siècle, le bras gauche et les jambes en sont vraiment, comme l'indique le catalogue de la vente Barrois, une restauration florentine de la Renaissance. »

## Séance du 12 Septembre.

Présidence de M. E. Babelon, vice-président.

*Ouvrages offerts :*

Boulitchov (N. de). *Fouilles de la Russie centrale. Kourgans et Gorodietz. Recherches archéologiques sur la ligne de partage des eaux de la Volga et du Dniéper.* 1900, in-4°, avec 24 planches.

Duval (Louis). *L'imprimerie et la librairie à Alençon et dans le diocèse de Sées.* Alençon, 1900, in-8°.

Héron de Villefosse (A.). *Discours prononcé par M. Héron de Villefosse, président.* (Extrait de la *Revue des Études grecques.*) Paris, 1900, in-8°.

Jadart (Henri). *La maison natale de Colbert. Notice historique et descriptive.* Reims, 1900, in-8°.

Witte (Alphonse de). *Le jeton d'étrennes pour l'année* 1775 *aux Pays-Bas autrichiens.* Chalon-sur-Saône, 1899, in-8°.

Zaborowski. *Contribution à l'ethnologie ancienne et moderne du Caucase. Crânes et matériaux archéologiques de la collection de M. de Baye.* (Extrait de la *Société d'anthropologie de Paris.*)

M. Ravaisson-Mollien, membre résidant, écrit à la Société pour présenter au nom du baron de Baye, actuellement en Russie, le bel ouvrage de M. N. de Boulitchov, vice-gouverneur à Oufa (Russie), mentionné plus haut.

*Correspondance.*

M. H. Degrand, consul de France à Philippopoli, présenté par MM. Héron de Villefosse et Schlumberger, M. Bernard Faulquier, archiviste paléographe, présenté par MM. Héron de Villefosse et Schlumberger, M. Bizot, conservateur des Musées archéologiques de Vienne (Isère), présenté par MM. Thédenat et Babelon, écrivent pour poser leur candidature au titre d'associé correspondant national, le premier à Philippopoli (Bulgarie), le second à Paris, le troisième à Vienne (Isère). Le président désigne MM. Babelon, Blanchet et Stein pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques de M. H. Degrand, MM. Thédenat, Blanchet et Stein pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques de M. Bernard Faulquier, et MM. Héron de Villefosse, Blanchet et Stein pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques de M. Bizot.

*Travaux.*

M. le président annonce la mort de M. Louis-François Lefort et celle de M. le général Pothier, associés correspondants nationaux; il se fait l'interprète des regrets de la Société.

M. le président adresse ensuite les félicitations de la Société à nos confrères Mgr L. Duchesne, directeur de l'École française de Rome, promu officier de la Légion d'honneur, MM. Martha, professeur à l'Université de Paris, et Bouchot, conservateur du Cabinet des estampes, nommés chevaliers du même ordre.

M. Héron de Villefosse, au nom de la Commission des impressions, dépose sur le bureau le 2e fascicule du Bulletin de 1900.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, fait la communication suivante :

« Au mois de mars 1897, notre savant confrère M. Julliot m'a fait l'honneur de me consulter au sujet d'une tête antique, en marbre blanc, provenant de la collection de M. Alfred Lorne, l'antiquaire bien connu auquel ont appartenu jadis la célèbre plaque de bronze d'Amatius[1] et la tête en bronze de Vulcain[2], trouvées à Sens dans la même fouille, monuments qui, tous deux, font partie aujourd'hui des collections du Louvre.

« La tête signalée par M. Julliot m'ayant paru présenter un intérêt particulier, je me suis rendu à Sens pour l'examiner. M. le docteur Lorne, médecin à Sens, neveu du collectionneur Alfred Lorne et actuellement possesseur de ladite tête, avec l'obligeance la plus parfaite, m'a accordé la permission de la faire mouler. C'est une épreuve de ce moulage, exécuté dans les ateliers du Louvre, que je présente à la Société.

« D'après des renseignements que je dois à l'amitié de M. Julliot, cette tête a été trouvée vers 1863 ou 1865 dans le département de l'Yonne, près de Villeneuve-l'Archevêque, entre les villages de Lailly et de Courgenay, sur le territoire de l'ancienne abbaye de Vauluisant. Les ouvriers qui la découvrirent fortuitement la portèrent aussitôt au château de la Tournerie, chez M. Lorne, dont on connaissait le goût pour les antiquités. Mais personne dans le pays ne s'avisa de faire des recherches à l'endroit de la découverte pour y retrouver le corps de la statue. Il serait peut-être encore temps de faire ces recherches si on a conservé le souvenir du point précis où la tête a été recueillie. Ce serait là une fouille de la plus haute importance, bien digne de solliciter l'attention de la Société archéologique de Sens, qui a déjà rendu tant de services à la cause de nos antiquités nationales.

« L'original de la tête de Vauluisant est exécuté dans un marbre assez froid. L'extrémité du nez est brisée, la narine

1. *Corp. inscr. lat.*, XIII, 2949; cf. Mowat, *Bull. des Antiq. de Fr.*, 1889, p. 140.

2. A. de Longpérier, *Notice des bronzes du Louvre*, n. 51.

droite a disparu entièrement, la lèvre inférieure a été aussi endommagée. En ajoutant une écorchure très légère au-dessus du sourcil droit, une autre sur le sourcil gauche et une troisième sur la joue gauche, on aura le relevé de tous les dommages subis par ce marbre, dont aucune restauration n'est venue altérer la physionomie.

« Il faut noter que la tête présente à la partie supérieure de la calotte du crâne une section très nette sur laquelle s'adaptait un morceau rapporté qui a disparu et qui formait le sommet de la chevelure. C'est une particularité assez fréquente dans la sculpture grecque et depuis longtemps signalée[1].

« Les dimensions sont un peu au-dessous de la nature. Dans son état actuel, la tête seule, sans tenir compte de la calotte du crâne qui manque, mesure, jusqu'au menton, 0m21. Avec le débris du cou on arrive, pour le morceau tout entier, à une hauteur totale de 0m25.

« D'après le gonflement du cou à droite et la proéminence visible en arrière on voit bien que la tête était légèrement inclinée en avant et vers la droite, mouvement naturel à celui qui veut attacher un bandeau par derrière avec les deux mains. C'est, en effet, la tête d'un jeune athlète fixant autour de son front le bandeau, signe de la victoire; c'est un diadumène. Dès lors, l'intérêt du marbre devient plus grand, puisque, sans aucun doute, il nous offre une nouvelle réplique, un peu réduite, de la tête d'une statue qui occupe une place particulière dans l'histoire de l'art antique, le célèbre Diadumène de Polyclète[2]. Sa découverte dans le

1. L. Heuzey, *Monuments grecs*, I, n. 2, p. 9-10; Héron de Villefosse, *Monuments Piot*, I, p. 71-72; Couve, *Monuments Piot*, III, p. 139. La tête du Diadumène de Délos présente la même particularité avec cette différence que le morceau antique rapporté existe encore.

2. Sur cette statue et les répétitions qui sont arrivées jusqu'à nous, cf. A. Michaëlis, *Tre statue Polycletee*, dans *Annali dell' Instit.*, 1878, p. 5 à 30; *Monumenti*, X, pl. XLVIII; Petersen, *Bull. com.*, p. 185 à 192, pl. XI-XII; Babelon, *Le cabinet des Antiques*, pl. XVI; M. Collignon, *Hist. de la sculpture antique*, I, p. 496 à

nord de la Gaule, sur le territoire des Sénones, mérite d'être remarquée. Chose curieuse, c'est en 1862 que M. Jacquet, en déblayant le théâtre romain de Vaison, mit la main sur la statue du Diadumène, aujourd'hui conservée au Musée britannique[1]. Ainsi, la découverte de Vaison et celle de Vauluisant sont presque contemporaines : la première est connue de tous les archéologues; la seconde est restée jusqu'ici complètement ignorée[2].

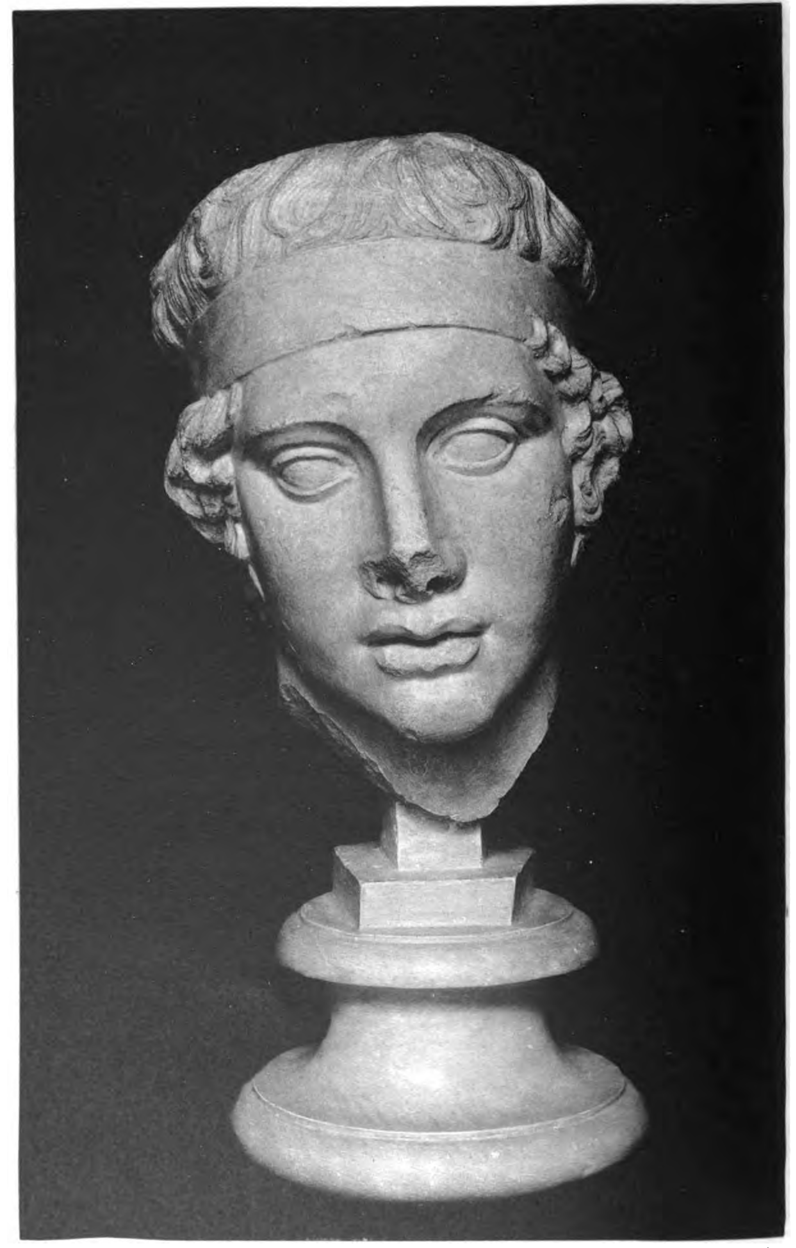
« La sculpture est froide et sèche. Le visage se rétrécit rapidement vers le menton. Les yeux sont très ouverts et la glande lacrymale est bien indiquée; le dessous des yeux est fortement creusé, le sculpteur a tracé là une espèce de sillon, comme s'il avait voulu rendre ainsi l'expression de la fatigue. La bouche entr'ouverte respire avec force et les contours accentués de la lèvre supérieure marquent la contraction qui se produit chez un homme qui vient d'accomplir un grand effort physique et qui n'est pas encore tout à fait remis de cet effort.

« Comme dans plusieurs répliques du même type, c'est l'arrangement de la chevelure qui frappe davantage l'observateur. La partie supérieure, au-dessus du bandeau, est assez calme; les boucles y sont tranquilles et plates et se divisent d'une façon naturelle au-dessus du front en deux parties, les unes s'inclinant à droite, les autres à gauche. Mais, au-dessous du bandeau, les mèches deviennent plus touffues, plus libres et plus capricieuses; la pression de l'étoffe les fait revenir sur elles-mêmes et elles se redressent sur le bord du bandeau, notamment du côté gauche de la figure. Il y a là un détail curieux à noter, parce qu'il se

499; Pâris, *Polyclète;* A. Furtwängler, *Meisterwerke der griechischen Plastik*, p. 435 à 446; *atlas*, pl. XXXV.

1. O. Rayet, *Monuments de l'art antique*, I, notice de la pl. XXX. Jules Quicherat avait le premier signalé cette statue en 1873, dans le *Bull. des Antiq. de Fr.*, p. 172, avec un dessin d'ailleurs très défectueux.

2. A Vaison le corps fut trouvé dans le théâtre romain; la tête fut découverte postérieurement, à plus d'un kilomètre de l'endroit où la statue avait été recueillie.



Phototypie Berthaud

TÊTE DE DIADUMÈNE TROUVÉE A VAULUISANT

(Collection du Docteur LORNE, à Sens)



Phototypie Berthaud

TÊTE DE DIADUMÈNE TROUVÉE A VAULUISANT

(Collection du Docteur LORNE, à Sens)

retrouve sur d'autres exemplaires : ce sont deux petites mèches en forme d'accroche-cœur qui reviennent sur le bandeau, au-dessus du sourcil gauche[1]. Les oreilles restent dégagées. Mais, sur la nuque, la chevelure devient de plus en plus abondante et tombe assez bas; elle s'arrête environ à 0m03 au-dessous de la ligne inférieure des oreilles et à 0m07 au-dessous du point où le bandeau est noué. Sur la tête du Diadumène de Délos, la réplique la meilleure et la plus fidèle que nous connaissions aujourd'hui[2], les cheveux ne dépassent pas le bas des oreilles et aucune boucle ne se relève au-dessus des tempes sous la pression de l'étoffe; de plus, le bandeau, comme celui des têtes de Dresde et de Smyrne, est légèrement plissé; on devine qu'il s'agit d'un ruban d'étoffe serré autour de la tête. Sur la tête de Vauluisant, au contraire, comme sur les têtes de Vaison, de Madrid, du Louvre (collection Borghèse)[3], etc., le bandeau est rigide, d'une largeur uniforme, et il a une apparence métallique[4]; sur l'exemplaire que nous signalons, il ne perd cette apparence rigide que derrière la tête, à l'endroit du nœud. Là se retrouve toute la souplesse de l'étoffe; les deux bouts du ruban, au-dessous du nœud, pendent librement sur la nuque.

« Depuis longtemps, MM. Helbig et Michaëlis ont exprimé l'avis que le diadumène Farnèse représentait une variante plus récente du type polyclétéen dans laquelle on retrouvait une influence attique. Ils ont ainsi ouvert une série où peuvent prendre place plusieurs des copies parvenues jus-

1. Le même détail se retrouve à la même place sur la tête du Diadumène de Madrid, Pâris, *Monuments Piot*, IV, pl. IX. Sur la tête de Dresde on le remarque à droite, Couve, *Annali dell' Instit.*, 1871, tav. d'agg. V. L'auteur de la réplique récemment acquise par le Musée britannique a multiplié ces petites mèches récalcitrantes au-dessus des deux sourcils, Murray, *Rev. archéol.*, 1895, pl. XI et XII. L'expression douloureuse de cette dernière figure provient des restaurations et en particulier de celle des lèvres.

2. Couve, *Monuments Piot*, III, p. 138 et suiv., pl. XIV-XV.

3. Ravaisson, *Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1888, p. 195.

4. La largeur du bandeau, sur la tête de Vauluisant, est de 0m03.

qu'à nous, qui paraissent s'éloigner de l'original par les proportions, par la posture ou par l'expression de la tête. Ce sont des copies interprétées suivant les traditions de leur époque par des artistes de second ordre. Quand on étudie les copies d'antiques faites à la Renaissance ou au XVIIe siècle, on comprend facilement les modifications que le type de Polyclète a pu subir en passant par les mains des sculpteurs d'une autre école et d'un autre âge.

« Le diadumène de Vauluisant me paraît devoir être classé dans cette série. Il n'a pas la valeur documentaire de la statue de Vaison qui, du reste, a été aujourd'hui singulièrement réduite par les progrès de la critique et par les nouvelles découvertes. Il vient cependant s'ajouter au groupe chaque jour plus nombreux des répliques du fameux Diadumène de Polyclète; il nous apporte une nouvelle preuve de la popularité dont cette statue jouissait dans l'antiquité. C'est à ce titre qu'il m'a paru digne d'être signalé à la Société des Antiquaires. Le diadumène de Délos, dont le Louvre possède un moulage, momentanément exposé au Champ-de-Mars, occupe maintenant la première place parmi toutes les répliques connues. Un membre de notre École française d'Athènes, M. Couve, a eu l'honneur de le découvrir dans les fouilles exécutées sous le patronage et avec l'aide de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. »

M. Héron de Villefosse communique ensuite une note de M. Bizot, conservateur des Musées de la ville de Vienne (Isère), sur une mosaïque récemment découverte à Sainte-Colombe. Cette nouvelle trouvaille vient augmenter encore la liste des mosaïques dont le territoire de Vienne était couvert. On peut dire que sur toute l'étendue des communes de Vienne, Sainte-Colombe et Saint-Romain-en-Galle, le sol est pavé de mosaïques; il suffit de creuser quelques mètres pour les rencontrer. C'est certainement le coin de la Gaule qui a fourni les plus beaux et les plus nombreux spécimens en ce genre. Le propriétaire du terrain n'a malheureusement pas permis de prendre une photographie, ni même un croquis de la nouvelle mosaïque. M. Bizot en a fait une description

exacte qui en conservera le souvenir si, comme cela est fort à craindre, elle vient à être détruite. Le sujet est une *scène bachique;* malheureusement, la partie centrale est entièrement perdue. Il ne reste plus que les jambes de la figure principale, qui était probablement celle de Bacchus; le dieu semble avoir été représenté assis au centre de la composition. Tous les personnages étaient couronnés de feuillages. Les couleurs rouge et jaune dominent; la draperie de la femme est blanche. Voici la note de M. Bizot, datée du 10 août 1900 :

« Il y a quelques semaines on a encore découvert une mosaïque à Sainte-Colombe; le hasard, comme presque toujours, a joué le rôle de grand maître. En faisant un trou dans l'aire d'une remise pour y planter un poteau, le locataire, ouvrier assez avisé d'ailleurs, rencontrant quelque résistance à la profondeur de 0m90, imagina d'en rechercher la cause et pour cela il élargit l'excavation : il lui sembla voir une mosaïque; il élargit encore; c'en était bien une. Deux ou trois journées d'un travail encouragé par l'espoir d'une bonne aubaine lui permirent de déblayer un emplacement de forme demi-circulaire, de trois mètres de diamètre, pavé de petits cubes de couleurs diverses, confuses d'abord, mais qui revêtirent bientôt des formes humaines, après un lavage délicatement opéré.

« Cette mosaïque se distingue de la plupart de celles déjà trouvées à Sainte-Colombe par la disposition du sujet : au lieu de comporter une série de figures géométriques, de carrés ou de cercles avec motifs variés de fleurs, d'oiseaux, d'animaux et autres ornements, l'ensemble représente une grande scène composée de personnages un peu moins grands que nature, disposés en trois groupes de deux figures chacun.

« Le groupe de gauche, par lequel doit se faire plus volontiers la lecture du sujet, représente un homme jeune, assis ou plutôt à demi couché, les jambes allongées et le buste droit; il est vu de dos, mais la tête fait un mouvement de retour en arrière pour regarder un second personnage; il tient de la main droite un canthare incliné, déjà vide et

éloigné de ses lèvres. La partie médiane de son corps est enveloppée dans une peau de panthère, ses jambes sont couvertes d'une draperie rouge; la première jambe, celle de droite, est complètement étendue; l'autre, au second plan, repliée sur elle-même, laisse apercevoir le haut du genou.

« Le second personnage est un homme âgé; il fait face de très près à son compagnon, et, les bras élevés, il tient une lyre à cinq cordes dont il joue. Celui-ci paraît l'écouter avec attention; il est également vu de dos, mais par l'effet d'un mouvement de torsion exagéré, car c'est sa poitrine que l'on devrait voir. Son dos est recouvert d'un pallium rouge, au-dessous duquel paraît une tunique blanche courte. Tous deux ont la tête couronnée de feuillages et de fleurs.

« Dans la scène qui se passe du côté opposé de la courbe est un Pan regardant en avant; à sa gauche apparaît le haut d'un pedum; de sa main droite il tient un rython dont l'extrémité très effilée vient jusqu'à ses lèvres; autour de ses reins est serrée une peau de panthère; ses jambes se terminent par des pieds de bouc. Un peu en arrière de lui une femme est assise, les jambes enveloppées d'une longue tunique blanche et les épaules couvertes d'une draperie rouge; elle est vue de profil; de la main gauche élevée au-dessus de son épaule elle tient un petit pan d'étoffe; elle étend son bras droit jusque près de la tête de son compagnon. Le haut de la tête du Pan ainsi que la main de la femme manquent par suite de la dégradation de la mosaïque. On ne saurait définir l'action de cette scène.

« Le groupe intermédiaire occupant le milieu de la courbe n'est malheureusement accusé que par quelques fragments. D'une part, deux jambes parfaitement drapées; elles appartenaient à un personnage, vu de face, qui tenait de la main droite un canthare penché, d'où l'on voit s'échapper le liquide; sur la gauche, et un peu éloignée, paraît encore une jambe; celle-ci seule, pendante, est enveloppée, à l'exception du pied; c'est tout ce qui reste du personnage. On voit bien à une certaine distance le sommet d'une tête couronnée de feuillage; elle appartenait peut-être au corps de ce dernier, mais on ne saurait l'y rattacher facilement à moins

de le supposer très renversé en arrière. Ajoutons qu'il y avait peut-être une troisième figure à l'endroit complètement détruit, resté vide, au milieu du groupe.

« Quant au sujet qui occupait la partie centrale de cette mosaïque, il a complètement disparu; ce pouvait être la reproduction du décor d'un intérieur d'appartement ou plus précisément d'un *triclinium*.

« L'hypothèse d'un *triclinium* nous expliquerait la disposition qu'affectent les personnages dont les têtes tendent plus ou moins régulièrement vers le point de centre et dont les pieds sont dirigés sur la courbe. Mais ici s'élève une difficulté : autour de cette mosaïque se développait une plinthe qui accusait une construction en élévation, et alors, s'il en était ainsi, comment pouvait-on lire les scènes, les spectateurs n'ayant pas de recul et leurs dos étant immédiatement appuyés au mur circulaire? Il est vrai qu'il existait entre les sujets et ce mur une frise; mais comme celle-ci n'avait guère que $0^{m}40$ de largeur, cet espace était encore tout à fait insuffisant.

« Pour expliquer ce fait, il faut supposer que la plinthe, dont il reste des fragments formés eux-mêmes de petits cubes de mosaïque appliqués verticalement, doit être le soubassement d'une sorte d'*exedra* ou de banc établi au niveau de pièces ou de galeries circulaires d'où l'on pouvait suivre en détail les différentes scènes représentées par la mosaïque.

« En outre, il ne faut pas perdre de vue que l'emplacement qui nous occupe ne paraît être que l'extrémité d'une pièce plus étendue dont le complément se perd sous le mur séparatif de la propriété voisine, mais l'ensemble du sujet tel que nous le voyons est complet. Si la mosaïque se poursuit au delà, les motifs en sont distincts; il est même possible que nous nous trouvions en présence d'une de ces mosaïques importantes dont ce sujet était le principal tableau accompagné de panneaux aux lignes géométriques et sévères qui faisaient valoir la composition. Telle était, entre autres, la mosaïque trouvée également à Sainte-Colombe, en 1773, représentant Ulysse qui reconnaît Achille caché chez le roi

Lycomède. Un dessin contemporain de la découverte nous en a conservé le souvenir, à défaut de la mosaïque elle-même, détruite, nous dit la légende, par le propriétaire contrarié de la venue de trop nombreux visiteurs qui foulaient aux pieds les récoltes voisines de la précieuse trouvaille.

« Pour compléter cette description, nous dirons que nous nous sommes pendant un certain temps arrêté devant un espace blanchâtre sans formes précises que nous tenions cependant à déterminer. Nous avons fini par reconnaître un chien couché entre les jambes des amphitryons, ce qui complète cette scène intime.

« Il nous reste à ajouter que les trois groupes correspondant aux trois côtés du *triclinium* formaient un ensemble enveloppé dans une frise où court un grand et fort cep de vigne avec ses branches latérales, chargées de leurs feuilles, de leurs vrilles et aussi de raisins; on y voit même un oiseau, une grive sans doute, bien dessinée et bien peinte.

« Telle est cette intéressante mosaïque qui, malgré les mutilations importantes qu'elle a subies, on ne sait à quelle époque, nous fait assister à une scène bachique, à l'heure, on le devine, où les libations commencent à prendre fin. Les canthares sont vides ou laissent épancher le peu de vin qu'ils contiennent encore, les sons de la lyre suspendent déjà toute conversation, tout mouvement; c'est le moment de la fin du banquet, où, comme nous dirions de nos jours, « la parole est aux chanteurs. »

« Quant à la valeur artistique de cette mosaïque, il nous paraît que l'artiste a été quelque peu embarrassé, parfois, dans la structure des personnages : les dos notamment nous ont semblé prendre plus ou moins la place des estomacs, quelques draperies sont un peu raides, et le coloris, en général, est d'un ton trop uniforme. Mais la nature du sujet prime la beauté de l'exécution. Aussi pensons-nous que des fouilles complémentaires ne feraient qu'ajouter à sa valeur, elles lèveraient en tous cas les doutes qui restent sur l'importance de son état ancien, nous souhaitons vivement que les intéressés s'entendent pour cela, ils arriveraient sans doute à peu de frais à satisfaire la curiosité de tous et leurs

avantages particuliers au grand profit de l'histoire de l'art antique. »

M. H. Bouchot, membre résidant, envoie une lettre de M. A. Coste, curé du Mesnil-Aubry (Seine-et-Oise), qui demande à la Société de vouloir bien se charger de faire relever la dalle tumulaire de Blanche de Popincourt, qui mérite d'être conservée et fait belle figure dans l'église du Mesnil-Aubry. La Société décide de renvoyer cette demande à la commission des Antiquités de Seine-et-Oise.

M. Babelon, membre résidant, entretient la Société d'une découverte faite en 1897 près de Cyzique, qui comprenait des objets en or et en argent et une statuette en calcédoine. Un marchand arménien emporta à Baltimore les objets en métal. La statuette en calcédoine, une des merveilles de la glyptique, qui date du début de l'époque romaine et représente une Vénus Anadyomène, fut acquise par M. le baron Edmond de Rothschild; elle a été publiée par M. Babelon dans la *Gazette des beaux-arts* en 1899. M. Babelon présente la photographie d'un vase d'argent à reliefs provenant de cette trouvaille et qui représente une scène de la légende de Médée.

M. Héron de Villefosse fait remarquer que ce vase offre la plus grande analogie, au point de vue de la fabrication, de la technique et de la forme, avec le célèbre vase d'Herculanum dit de l'*Apothéose d'Homère*. Ce gobelet à une anse est celui qui, dans les textes latins, est désigné sous le nom de *modiolus*, à cause de sa forme.

M. Héron de Villefosse dit ensuite qu'il a reçu cette semaine la visite d'un surveillant de l'Hôtel des Postes de Paris qui lui a apporté un monument grec trouvé sur une planche, au fond d'une armoire d'un des bureaux de l'établissement.

C'est une petite gaine, en marbre pentélique, de $0^{m}20$ de hauteur environ, qui, originairement, était surmontée d'une tête depuis longtemps disparue, car la cassure paraît très

ancienne. Sur la partie antérieure de la gaine, au-dessus d'un phallus légèrement en relief, on lit les deux noms :

ΕΡΜΗΣ
ΚΛΕΗΔΟ
ΝΙΟΣ

Sans doute ce petit monument avait été rapporté de Grèce par le fonctionnaire qui occupait le bureau, ou par un de ses amis; il a dû être oublié au moment de la promotion de ce fonctionnaire à un poste différent. Il ne peut pas provenir des fondations de l'Hôtel des Postes comme le croit la personne qui en est actuellement détenteur. Il y a là une erreur analogue à celle qui a été rapportée par M. Michon (*Bulletin* de 1898, p. 320), au sujet d'une statuette en marbre noir, ornée d'une inscription grecque, qu'on affirmait avoir été trouvée à Clichy, dans un jardin.

M. Héron de Villefosse signale enfin, parmi les acquisitions récentes faites par le département des Antiquités grecques et romaines du Louvre, celle d'un aigle, en marbre blanc et en ronde-bosse, trouvé à Magnésie-du-Méandre. Dans un article intitulé : *Aigle en marbre blanc de la collection de lord Wemyss à Gosford* (*Longniddry*[1]), M. Salomon Reinach faisait remarquer la rareté, dans les collections d'antiquités, des aigles en marbre et en ronde-bosse, à l'état isolé. Toutes ses recherches n'avaient abouti qu'à en retrouver huit, dont un déjà conservé au Musée du Louvre, le bel aigle provenant d'Alexandrie d'Égypte, offert en 1852 par M. Antoniadis, qui est représenté debout, les ailes éployées, sur une base rectangulaire ornée d'une rosace[2].

Le nouvel exemplaire acquis par le Louvre n'appartient pas au même type; il est aussi en marbre blanc, soigneusement traité, mais il représente le noble oiseau, *au repos*,

1. *Recueil Piot*, III, 1896, p. 39, pl. IV.
2. *Catal. somm. des marbres antiques*, n. 1671. Un croquis en a été donné par M. S. Reinach dans son article.

les ailes repliées[1], la tête haute et tournée vers la gauche, la serre gauche avancée, ce qui lui donne une attitude pleine de fierté; le bec a été malheureusement brisé. Sa hauteur est de 0m46.

Ce qui donne un intérêt particulier à ce monument, c'est qu'il est accompagné d'une inscription grecque votive de trois lignes, gravée sur la base[2] :

ΔΙΙ ΜΕΓΙϹΤΩ ΤΟΝ ΑΕΤΟΝ
ΔΙΟΔΩΡΟϹ ΘΕΟΦΙΛΟΥϹ·
ϹΤΡΑΤΕΥΟΜΕΝΟϹ

Ainsi c'est un militaire, nommé Diodoros, qui avait consacré cet aigle à Jupiter en souvenir d'une campagne heureuse dont il était revenu sain et sauf. L'inscription ne nous fournit malheureusement aucun détail sur l'expédition à laquelle il avait pris part.

1. Cf. l'aigle en bronze trouvé en Franche-Comté, à Montot (Haute-Saône), et publié par Caylus, *Recueil d'antiquités*, III, pl. XCVIII, 5.

2. La base rectangulaire mesure 0m35 sur 0m17; elle est épaisse de 0m06.





# EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX

## DU 4e TRIMESTRE DE 1900.

---

### Séance du 7 Novembre.

Présidence de M. Max. Collignon, président.

*Ouvrages offerts :*

Amardel (G.). *La première monnaie de Milon, comte de Narbonne.* Narbonne, 1900, in-8°. (Extr. du *Bulletin de la Commission archéologique de Narbonne.*)

Boulitchov (N. de). *Fouilles de la Russie centrale. Kourgans et Gorodietz. Recherches archéologiques sur la ligne de partage des eaux de la Volga et du Dniéper.* Moscou, 1900, in-4°.

Braquehaye (Ch.). *Documents pour servir à l'histoire des arts en Guienne. III. Les peintres de l'hôtel de ville de Bordeaux.* Paris et Bordeaux, 1898, in-8°.

Bremond d'Ars (A. de). *Les marins français dans les derniers combats livrés aux Anglais sur les côtes de Bretagne. Janvier* 1761. Vannes, 1900, in-8°.

Chartraire (abbé). *Inventaire du Trésor de l'abbaye de Saint-Rémy de Sens en* 1647. Sens, 1900, in-8°. (Extrait du *Bulletin de la Société archéologique de Sens.*)

— *Une statue de saint Thomas Becket,* archevêque *de Cantorbéry, de la fin du XIIe siècle.* Paris, 1899, in-8°. (Extr. du *Bulletin archéologique.*)

Expert (Henry). *Les maîtres musiciens de la Renaissance française. Claude le Jeune.* Paris, 1900, in-4°. — *Bibliographie thématique.* Paris, 1900, 2 fasc. in-4°. — *Les théoriciens de la musique au temps de la Renaissance.* Paris, 1900, in-4°.

HÉRON DE VILLEFOSSE (A.). *Archéologie. Inscription latine en l'honneur de la déesse* Vienna *découverte à Rome.* Vienne, 1900, in-8°.

— *Note sur un buste en marbre blanc découvert à Philippeville (Algérie).* Paris, 1900, in-8°. (Extr. du *Bulletin archéologique.*)

HUET et Paul PIGELET (Émile). *Promenades pittoresques dans le Loiret.* Orléans, 1900, in-8°.

LASTEYRIE (Robert DE). *Bibliographie des travaux historiques et archéologiques publiés par les Sociétés savantes de la France,* t. III, 3e livr. Paris, 1900, in-4°.

LAUZUN (Philippe). *La Société académique d'Agen.* Paris, 1900, in-8°.

MACÉ (Alcide). *Essai sur Suétone.* Paris, 1900, in-8°. (Bibl. des Écoles franç. d'Athènes et de Rome, fasc. 82.)

MARSAUX (chanoine). *La statue de Tonnerre. La Vierge et le Buisson ardent.* Beauvais, 1900, in-8°.

ROUVIER (Dr J.). *Le monnaye alexandrin d'Arados.* Paris, 1900, in-8°. (Extr. de la *Revue numismatique.*)

RUELLE (C.-E.). *Études sur l'ancienne musique grecque.* Paris, 1900, in-8°.

VALLETTE (René). *Discours prononcé aux obsèques de M. Octave de Rochebrune* (20 juillet 1900), in-8°.

VILLENOISY (F. DE). *Le denier de Judas du couvent des Capucins d'Enghien.* Enghien, 1900, in-8°.

VITALIS (Alexandre). *Essai sur la vie et l'œuvre de Barthélemy Roger.* Montpellier, 1900, in-8°.

M. E. Ruelle, associé correspondant national, fait hommage à la Société, au nom de l'auteur M. Henry Expert, de divers nouveaux fascicules de son ouvrage sur les *Maîtres musiciens de la Renaissance française* et sur les *Théoriciens de la musique* à la même époque.

*Travaux.*

La Société déclare vacante la place de M. Samuel Berger, membre résidant, décédé, et fixe l'élection de son successeur au premier mercredi de décembre.

Au nom des commissions nommées à cet effet, MM. E. Babelon, H. Thédenat, E. Michon lisent des rapports favorables sur les candidatures de MM. A. Degrand, Bernard Faulquier et Macqueron au titre d'associé correspondant national. On procède au vote, et les candidats, ayant obtenu le nombre de voix exigé par le règlement, sont proclamés associés correspondants nationaux, M. Degrand à Philippopolis (Bulgarie), M. Bernard Faulquier à Paris, M. Macqueron à Abbeville.

M. H. Omont, membre résidant, entretient la Compagnie de l'état de la publication des *Mettensia.*

M. A. Blanchet, membre résidant, fait la communication suivante :

« 1. L'intaille antique que je présente à la Société représente Hercule étouffant le lion; derrière le héros, on distingue la massue. Au revers de la pierre, on lit les trois lettres KKK. Le type et l'inscription démontrent que notre pierre, semblable à celle de la bibliothèque de Ravenne, est une amulette contre la colique. Edmond Le Blant a rapproché la pierre de Ravenne[1] d'un texte d'Alexandre de Tralles, confirmé par l'inscription d'une grande intaille conservée au Cabinet de France[2]. La recette qui nous a été transmise par Alexandre de Tralles dit ceci : *Gravez sur une pierre médique Hercule étouffant le lion qui se dresse, et après avoir fait enchâsser cette pierre dans un anneau d'or, donnez-la à porter*[3].

1. *Une collection de pierres gravées à la bibliothèque de Ravenne* (*Mélanges de l'École française de Rome*, 1883, p. 43, et *Revue archéol.*, 1883, t. I, pl. XII, n° 10).

2. Ch. Lenormant, dans la *Revue archéol.*, t. III, 2e partie, 1846, p. 510. Cet auteur cite deux autres pierres avec la figure d'Hercule et les K, publiées par Macarius (*Abraxas seu Apistopistus,* Anvers, 1657, p. 127, nos 89 et 90).

3. Alexandre de Tralles, *De Medicam.*, l. X, c. 1 : Εἰς λίθον Μηδικὸν γλύψον Ἡρακλέα, ὀρθὸν πνίγοντα λέοντα, καὶ ἐγκλείσας εἰς δακτυλίδιον χρυσοῦν δίδον φορεῖν.

« D'autre part, l'intaille du Cabinet de France porte : *Retire-toi, bile, la divinité te poursuit*[1]. D'après une autre recette d'Alexandre de Tralles contre la même maladie, on peut conclure avec Ch. Lenormant que le K est la lettre initiale d'une forme orthographique du mot χολιχα[2].

« Tous ces faits sont connus et notre intaille n'a d'intérêt que parce qu'elle est une confirmation de ce que d'autres ont dit avant nous. Mais il importe de faire une remarque. La nature de la *pierre médique*, λίθος Μηδικός, est, je crois, fort incertaine. Or, l'intaille de ma collection, celle de Ravenne et celle du Cabinet de France, sont des jaspes rouges.

« Une autre intaille porte, autour de la figure d'Hercule étouffant le lion, l'inscription CKYΘYOP, mot inconnu aux dictionnaires, mais qui paraît analogue à σκυθρός, *triste, sombre*. Au revers de la pierre on lit en quatre lignes : KOΛOKЄP | KKK | KOΛOΦOC | ЄIP[3]. Cette intaille est en jaspe rouge, comme celles citées précédemment.

« Il y a donc quelque présomption en faveur de l'identité du jaspe rouge avec la *pierre médique*, car il est peu vraisemblable que la plupart des monuments parvenus à notre connaissance aient précisément été gravés sur une pierre autre que celle recommandée par Alexandre de Tralles[4].

1. N° 2220 *bis*: ANAXѠPI KOΛЄ TO ΘIÓN CЄ ΔIOKЄI. Sous Hercule, trois K et étoile à huit rayons. La bile (χολή) est considérée par Alexandre de Tralles comme une des principales causes de la colique.

2. Le texte donne *N*, mais on est autorisé à voir là une faute de copiste très facile à expliquer.

3. Il faut évidemment comparer ces mots renfermant l'élément KOΛO, qu'on doit rapprocher de χόλος, comme le mot KOΛЄ est identifié à χολή. — Cette intaille était exposée dans une vitrine d'un antiquaire (Pavillon de l'Égypte à l'Exposition universelle).

4. Je dis « la plupart » parce qu'Edmond Le Blant a signalé une pierre verte portant Hercule et les trois K (d'après une communication du R. P. Delattre, 750 *inscriptions de pierres gravées*, 1896, n° 238). Il y aurait lieu de vérifier s'il ne s'agit pas d'une pâte de verre.

« Quant au type de l'Hercule étouffant le lion, il n'est pas sans intérêt de rappeler qu'il décore aussi le *missorium*, qui, des collections Trivulzio et Piot, est passé au Cabinet de France [1]. Les grands plateaux d'argent conservés aujourd'hui dans divers musées contenaient sans doute des fruits ou des mets présentés dans les banquets, aux v[e] et vi[e] siècles de notre ère. Or, Alexandre de Tralles vivait dans la première moitié du vi[e] siècle, et l'on peut, sans trop de témérité, penser qu'à cette époque, la figure recommandée pour les pierres destinées à guérir de la colique pouvait être choisie de préférence pour orner un plateau destiné à contenir des mets.

« II. Un autre médecin, Marcellus Empiricus, qui vivait probablement sous Théodose le Grand, donne une recette dont voici le texte : *Ad stomachi dolorem remedium physicum sic : in lapide iaspide exculpe draconem radiatum, ut habeat septem radios et claude auro et utere in collo* [2].

« Dans un papyrus grec, on trouve aussi l'indication d'un φυλακτήριον σωματοφύλαξ, accompagnée de la figure d'un serpent [3]. Or, on connait, en assez grand nombre [4], des pierres gravées qui représentent un serpent ou *dragon*, généralement à tête de lion radiée, et le nombre des rayons est en effet le plus souvent de *sept* [5]. Ce serpent à tête radiée est presque toujours accompagné du nom XNOVBIC (l'éon ou *agathodémon* Chnoubis ou Chnoumis), et sur une intaille remarquable de l'ancienne collection de Montigny, aujourd'hui au

1. *Coll. Eugène Piot, Antiquités, etc.*, 1890, n° 527, pl. XIX; E. Babelon, *Guide illustré du Cabinet des médailles*, 1900, p. 18, n° 2875 *bis;* cf. *Bull. de la Soc. des Antiq. de France*, 1893, p. 128.

2. *Marc. Empir.*, éd. Helmreich, p. 208, 22 (XX, 98).

3. F. G. Kenyon, *Greek papyri in the British Museum; Catal. with texts*, Londres, 1893, p. 102, 579. Cf. Max Siebourg, dans *Bonner Jahrbücher*, 103, 1898, p. 137.

4. J'en possède quatre dans ma collection personnelle.

5. Il est inutile de rappeler la valeur symbolique du nombre *sept*. Je rappellerai seulement que les *nagas*, si fréquemment représentés dans des monuments de l'art khmer, sont des serpents dont le corps est surmonté de sept têtes de serpents plus petits.

Cabinet de France, ce nom est associé à ceux de ΙΑΩ et de ΓΛΥΚΩΝΑ[1].

« M. E. Babelon s'est servi de ce petit monument pour démontrer la relation des pierres portant le serpent Chnoubis avec le culte établi par le devin Alexandre à Abonotichos, au commencement du IIe siècle de notre ère[2]. Mais nous savons aussi que cet Alexandre, montrant aux foules le serpent Glycon, incarnation d'Esculape, prétendait guérir toutes les maladies, et il est à croire que cette prétention lui attira encore plus de clients que son talent à prédire l'avenir et à expliquer les songes. Par suite, il y a lieu de supposer que les pierres gravées portant le dragon[3] à tête radiée (souvent à sept rayons) sont surtout des amulettes contre les maladies et plus particulièrement contre les maux d'estomac.

« III. Je signalerai maintenant un petit monument qui me paraît aussi devoir être rangé dans la catégorie des talismans.

« Il s'agit d'un signet du roi Jean le Bon, dont je n'ai pas réussi à retrouver l'empreinte, mais dont nous avons des descriptions suffisantes dans des inventaires. Voici la première mention :

« Thènes de la Brune, pour une pierre jaune achetée de li par le roy, dont l'on a fait un signet pour li, lequel signet est d'un creissant semé d'estoiles; paié, du commandement du roy, VIII escuz de Philippe, valent XXVI s. VIII d.[4].

« Ce cachet est très probablement celui qui est ainsi décrit

1. E. Babelon, *La gravure en pierres fines*, p. 181; *Guide illustré*, 1900, p. 70, n° 2190 *bis; Coll. de M. de Montigny, pierres gravées*, 1887, pl. IV, n° 575; E. Le Blant, 750 *inscriptions de pierres gravées*, 1896, n° 248 : cf. n° 249 et aussi p. 93, note 4.

2. *Rev. numism.*, 1900, p. 28. L'article de M. E. Babelon, intitulé *Le faux prophète Alexandre d'Abonotichos*, est accompagné d'une planche reproduisant des monnaies au type du serpent Glycon.

3. Sur le rôle bienfaisant du serpent et du dragon, voy. E. Pottier dans le *Dict. des Antiquités* de Saglio, s. v. *Draco*, p. 410.

4. *Compte de la dépense du roi Jean en Angleterre*, 1358-1359, dans le *Bull. de la Soc. de l'hist. de France*, 1856, p. 388.

dans l'inventaire des joyaux du roi Jean, daté du 7 avril 1364 (Arch. nat., J 947, n° 6) :

« Item, un signet à une topasse où il a un croissant[1].

« Il est presque certain qu'il s'agit d'une intaille antique représentant la lune au milieu des étoiles. Or, on peut croire que le choix de cette pierre avait été volontaire, car le lapidaire d'Hugues Ragot contient le texte suivant :

« Se tu treuves entaillié la lune ou le soleil, porte cellui adez avec toy : tu mèneras bonne vie, tant comme tu l'auras, s'il est consacré de permanable consécration[2].

« Il est particulièrement intéressant de constater qu'une pierre de ce genre avait été acquise par le roi Jean, qui en fit un cachet. »

M. H. Omont, membre résidant, communique un exemplaire de l'édition des Fables de Phèdre publiée par Nic. Rigault en 1617 en tête duquel se trouve le fac-similé fait par Dom Vincent, au XVIII<sup>e</sup> siècle, d'une page du manuscrit des fables de Phèdre, conservé dans l'abbaye de Saint-Remi de Reims et brûlé avec le reste de la bibliothèque de cette abbaye en 1774.

Ce fac-similé, qui permet d'assigner une date à ce ms., contemporain du célèbre ms. de Rosambo récemment édité par notre confrère M. Ulysse Robert, se trouvait en dernier lieu dans la bibliothèque de l'un des derniers éditeurs des fables de Phèdre, M. Léopold Hervieux, à la vente duquel il a été acquis pour la Bibliothèque nationale.

M. Jadart, associé correspondant national, envoie une liste d'objets antiques trouvés à Reims et acquis par le

1. Germain Bapst, *Testament du roi Jean le Bon et inventaire de ses joyaux à Londres*. Paris, 1884, p. 30.
2. Texte cité par F. de Mély, *Du rôle des pierres gravées au moyen âge*, 1893, p. 27, n° 235 (extr. de la *Revue de l'art chrétien*).

Musée de Reims après le décès de M. Ch. Wery, ciseleur graveur, rue de Pouilly, 8, le 8 août 1900 :

1° Rouelle en bronze plaqué d'argent;
2° Rouelle en bronze;
3° Couteau, manche en os;
4° Vase en terre rouge, forme de jatte;
5° Plat de forme ovale, en argent (ou cuivre argenté très oxydé);
6° Médaillon en bronze, avec sa chaine;
7° Miroir rond avec bordure;
8° Dé à coudre, en bronze;
9° Bague avec deux têtes;
10° Vase en bronze (remonté);
11° Pince en bronze, pointue du bout;
12° Boîte en bronze, forme ronde;
13° Creuset en terre cuite, avec saumon d'étain[1];
14° Petit couteau pliant;
15° Sistre avec deux disques, manche cassé;
16° Petit vase rond, en bronze;
17° Petit vase à goulot étroit, en bronze;
18° Bague en bronze, avec figure d'oiseau;
19° Huit moules de monnaie, en argile;
20° Sept styles et épingles, en bronze;
21° Quatre styles et épingles, en os;
22° Deux boucles de ceinturon mérovingien;
23° Bague en argent;
24° Stèle avec figure;
25° Stèle, avec l'inscription suivante :

D. M.
INPIITRA
TO ADIII
CTVS PAT

qui peut signifier : *Dis manibus, Inpetrato Adjectus pat(er).*

1. Cet article peut être du moyen âge.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, revenant sur une communication faite à la séance du 12 septembre au sujet d'une nouvelle réplique du Diadumène de Polyclète, trouvée entre Lailly et Courgenay, dans le département de l'Yonne, communique à la Société une lettre qu'il a reçue du docteur R. Lorne, médecin à Sens et propriétaire de la tête en question. Cette lettre permet de rectifier sur plusieurs points les renseignements qu'il avait donnés sur l'histoire de ce marbre intéressant :

« Mon oncle, *Alfred* Lorne, l'antiquaire fondateur du Musée de Sens, et qui possédait, entre autres pièces curieuses éparpillées aujourd'hui, la plaque de bronze d'Amatius et la tête en bronze de Vulcain, conservées au Louvre, est mort, jeune encore, en 1842. La tête du Diadumène ne lui a donc jamais appartenu.

« Cette tête, en effet, fut trouvée, vers 1864 ou 1865, dans les environs de Lailly et Courgenay, par un ouvrier terrassier qui l'apporta au château de la Tournerie chez mon oncle *Adolphe* Lorne, peu versé dans la connaissance des monuments de l'antiquité. Heureusement, ce jour-là se trouvait chez lui mon beau-frère, Léon Lagrange, critique d'art, l'un des rédacteurs de la *Gazette des beaux-arts*, auteur de travaux estimés sur Puget, les Vernet, etc., dont le nom ne vous est pas inconnu et qui est mort à Nice en 1868. C'est lui qui conseilla à mon oncle de garder le marbre et le fit monter sur le pied en chêne qui le supporte encore aujourd'hui. Quand mon oncle vendit sa propriété de la Tournerie, la tête fut rapportée à Sens et déposée dans un grenier. En 1892, mon oncle mourut. Parmi les objets mobiliers vendus aux enchères par ses héritiers se trouvait la tête du Diadumène. Je ne me rendis pas moi-même à la vente, mais je chargeai mon domestique de s'en rendre acquéreur. Elle me fut adjugée pour le prix modeste de 17 fr. 50 ! »

## Séance du 14 Novembre.

Présidence de M. Max. Collignon, président.

*Ouvrages offerts :*

Bordeaux (Paul). *Un méreau inédit de la caisse d'assistance des marchands d'étoffes d'Utrecht.* Amsterdam, 1900, in-8°.

Merlet (René). *L'ancienne chapelle de Notre-Dame-sous-Terre et le puits des saints-forts dans les cryptes de la cathédrale de Chartres.* Chartres, 1900, in-8°.

Quarré-Reybourbon (L.). *Lille et Béthune. La peste à Lille en* 1667 *et la confrérie des Charitables de Saint-Éloi de Béthune.* Lille, 1900, in-8°.

*Organisation des travaux statistiques et bibliographiques de la Société russe des arts du Livre.* Saint-Pétersbourg, 1900, in-8°. (En russe.)

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, offre à la Société, au nom du P. Delattre, associé correspondant national à Carthage, quatre mémoires relatifs aux fouilles de Carthage. Ces mémoires sont accompagnés de nombreuses figures qui ajoutent un vif intérêt aux descriptions données par notre savant confrère en mettant sous les yeux du lecteur de fidèles reproductions des objets formant le mobilier des tombeaux puniques.

M. Héron de Villefosse offre ensuite, au nom de notre confrère le capitaine Émile Espérandieu, une notice sur la vie et les travaux d'Auguste Allmer. Cette notice, écrite avec une chaleureuse émotion et avec l'autorité qui appartient au successeur d'Allmer, au directeur de la *Revue épigraphique de la Gaule,* est suivie d'une bibliographie très complète des ouvrages de notre savant et regretté confrère.

*Correspondance.*

MM. H. Macqueron et Bernard Faulquier écrivent pour remercier la Société de leur élection au titre d'associé correspondant national.

*Travaux.*

M. Germain Bapst, membre résidant, fait une communication sur deux bustes de Pigalle, l'un du maréchal de Saxe, l'autre du maréchal de Lowendal, qui se font pendant. Il signale les maquettes originales et les bustes terminés et fait ressortir les différences d'exécution.

M. Mowat, membre résidant, signale deux tessères parmi les antiquités de la collection de Rascas de Bagarris, l'ancien garde du Cabinet du roi Henri IV. Elles sont dessinées à la plume au bas du feuillet 77 du recueil autographe de cet antiquaire conservé à la Bibliothèque nationale sous la cote ms. nouv. acq. lat. 2343; le croquis de chacune d'elles consiste en une inscription entourée d'un cadre rectangulaire.

| SALVIS DD NN<br>ALBINVS FECIT<br>BASILIVS PEF | DD NN AN<br>SYMMACHI |
|---|---|

Lecture : 1° *Salvis dominis nostris duobus. Albinus fecit; Basilius rep(aravit).*

2° [*Salvis*] *dominis nostris duobus. An*(*icii*) *Symmachi.*

Malgré l'absence de notes explicatives, il s'agit, à n'en pas douter, de deux tablettes de bronze niellé du genre de celles dont tous les exemplaires connus ont été réunis par M. Dressel dans le *Corpus inscriptionum latinarum*, XV, part. I, 7106-7124. L'importance de ces petits monuments tient à ce qu'ils sont inscrits aux noms des plus grands personnages de Rome au IVe et au Ve siècle, préfets de la ville ou préfets du prétoire. Leur forme est quadrangulaire, la longueur du grand côté variant de 16 à 20 millimètres, celle du petit de 10 à 12 millimètres. Sur chaque face, elles sont pourvues de rainures longitudinales, formant réglure et incrustées d'un mince ruban d'argent, large d'environ un millimètre et demi, sur lequel une inscription est gravée en creux. Celle du Cabinet des médailles, l'une des deux que possédait celui de Sainte-Geneviève, pèse 3 gr. 92; celle de l'ancienne collection Campana, au Musée du Louvre, pèse 3 gr. 80; une autre, du même Musée, dont la provenance n'est pas connue, pèse 3 gr. 07. Celle du Musée de Darmstadt, 3 gr. 49; celle du Musée impérial de Vienne, provenant de la collection Wiczay, 2 gr. 97; celles du Musée Kircher, à Rome, 3 gr. 25 et 3 gr. 85. Elles portent respectivement les noms de : Plo-

tinus Eustathius; Caelius Aconius Probianus; Albinus et Basilius; Albinus; Publius Rufinus Valerius; Albinus; Albinus et Basilius. Ces tablettes ont été parfois prises pour des *apophoreta*, petits présents que les convives emportaient après le banquet; d'autres fois pour des *exagia* monétaires ou pour des poids représentant la *sextula*, sixième partie de l'once ou soixante-douzième de la livre romaine; enfin, pour des *tesserulae aedificiorum*, destinées à être noyées dans la maçonnerie des monuments en construction ou en réparation, comme on le fait encore de nos jours en murant des pièces de monnaie dans les fondations. C'était l'opinion de Caylus[1]; elle a été reprise en dernier lieu par Borghesi[2] et par J.-B. de Rossi[3], qui a fait valoir un argument décisif, « nulla hanno di comune coi pesi monetali, nè in esse è stata mai notata alcuna delle cifre numeriche che giammai mancano nelle vere exagia sed missilia sparse nelle dedicazioni di opere publiche urbane o municipali. »

M. Mowat fait observer qu'on n'y voit non plus jamais d'effigies impériales comme sur les *exagia* monétaires, auxquels on a cru pouvoir les assimiler et dont le poids moyen[4] est de 4 gr. 20; de plus, on ne connaît aucune monnaie du ɪvᵉ au vᵉ siècle correspondant à un poids nominal compris entre les limites extrêmes de ces tessères, 2 gr. 97 et 3 gr. 92. Ce sont des *tesserulae aedificiales* participant de la nature des *apophoreta*, en ce sens que, lors de la dédicace d'un monument, les unes étaient placées dans les fondations et les autres remises à titre de souvenir aux personnages convoqués à cette solennité; c'est ce qui explique la multiplicité des exemplaires d'un même type.

L'inscription de la première tessère de Rascas se retrouve sur cinq exemplaires décrits sous les numéros 7115 (*a*, *b*), 7116 (*a*, *b*, *c*) du *Corpus*, mais avec des variantes orthographiques ou avec alinéation différente et répartition sur les

1. *Recueil d'antiquités*, VI, p. 252, pl. LXXVI, 4, 5.
2. *Œuvres complètes*, VII, p. 293.
3. *Bulletin de l'Institut archéologique*, 1886, p. 125.
4. Sabatier, *Description des monnaies byzantines*, I, p. 65.

deux faces; par exemple, la tessère du Musée du Louvre :

| | |
|---|---|
| S*a*LVIS DD | . . . . . . . . |
| NN ALBI | BASILIVS |
| NVS FECI*t* | REPARAVIT |
| (face antérieure) | (face postérieure) |

Toutes ces tessères au nom d'Albinus forment une série qui a été soigneusement étudiée par M. Héron de Villefosse[1]. Seule, celle de l'ancien cabinet de Sainte-Geneviève reproduit identiquement le texte de celle de Rascas, ligne à ligne sur une face unique. Il y a donc toute apparence que la tessère des Génovéfains, aujourd'hui perdue, n'était autre que celle de Rascas, particularité que Du Molinet[2] et Montfaucon[3] ont sans doute ignorée. Il faut, toutefois, noter que dans la copie de Rascas les deux N à la fin de la première ligne sont conjoints et que dans celle de Du Molinet les groupes de lettres $\overline{DD}$ · $\overline{NN}$, séparés par un point, sont, l'un et l'autre, surmontés d'un trait horizontal.

La deuxième tessère de Rascas est absolument nouvelle; c'est jusqu'à présent la seule connue sur laquelle se lise le nom d'Anicius Symmachus, que l'on sait, par une inscription de Rome[4], avoir été préfet de la ville en l'an 420, sous le consulat de Flavius Constantius. M. Otto Seeck a démontré qu'il était le propre neveu de l'illustre Q. Aurelius Symmachus[5]. L'inscription a perdu le mot *salvis*, qui devait être gravé sur une ligne d'en-tête, dont la niellure s'est détachée. Pour le génitif *Symmachi*, comparez la tessère du Musée de Vienne portant l'inscription *Publici*(*i*) *Rufini Valeri*(*i*) :

1. Borghesi, *Œuvres complètes*, X, p. 624, note 3; p. 800, *Additions et corrections*.
2. *Cabinet de Sainte-Geneviève*, 1692, p. 66, pl. XVIII, fig. 14.
3. *L'antiquité expliquée*, 2e éd., III, pl. XIV.
4. *C. I. L.*, VI, 1719.
5. *Symmachi opera quae supersunt*, éd. O. Seeck, 1883, p. LX (*Stemma Symmachorum*) et LIII (dans les *Monumenta Germaniae historica, Auctorum antiquissimorum tomi VI pars prior*, in-4°).

| | |
|---|---|
| SALVIS DD<br>NN LEONE<br>ET ANTEMIO | PVBLICI<br>RVFINI<br>VALERI |
| (face antérieure) | (face postérieure) |

Il y a donc lieu de distinguer deux catégories suivant le libellé de la formule, c'est-à-dire suivant que le nom du titulaire est au nominatif, suivi du verbe *fecit* ou *reparavit*, ou qu'il est au génitif absolu. La distinction est importante, car elle a pour conséquence de nous éclairer sur la destination controversée de ces tablettes : avec le nom du titulaire au nominatif on aurait affaire à une *tesserula aedificialis*, avec le génitif ce serait plutôt un *apophoretum*. Les deux Augustes régnant en 420 étaient Honorius et Théodose II.

Un antiquaire italien du XVIIIe siècle, Ridolfino Venuti, possédait une tessère dont la trace était perdue depuis sa mort, survenue en 1763, et qui serait restée inconnue sans la publication que Muratori en a faite[1]. Or, voici qu'un document récemment découvert, qui n'est rien moins qu'un recueil autographe du célèbre numismatiste florentin Sestini, inédit et encore inexploité, contient la preuve que la tessère de Venuti était entrée, de 1814 à 1830, dans la collection formée à Hedervar par le comte Wiczay. Ce recueil, intitulé *Musei Hedervarii in Hungaria descriptio numorum veterum urbium, populorum nunc curis secundis castigata nec non multis aliis numis anecdotis vel parum cognitis aucta*[2], en quatre volumes in-folio, est conservé à la Bibliothèque nationale

1. *Thesaurus novus veterum inscriptionum*, p. 467, n° 3. Cf. *C. I. L.*, XV, 7114 *a*.

2. Le recueil inédit de Sestini ne doit pas être confondu, malgré la similitude du titre, avec le catalogue antérieurement rédigé par Caronni et publié aux frais de Wiczay, *Musei Hedervarii in Hungaria numos antiquos graecos et latinos descripsit anecdotos vel parum cognitos etiam cupreis tabulis incidi curavit comes Michael A. Wiczay*, Vindobonae, 1794, 2 vol. in-4°. Il a été signalé pour la première fois dans la *Revue numismatique*, série 4, t. IV, 1900, p. 190, n. 1.

sous la cote ms. nouv. acq. lat. 1806-1809; on y lit, au feu let 568 du tome III, la description suivante :

| | | |
|---|---|---|
| n. 36 | SALVIS DD<br>NN · ALBIN<br>VSSC · FECIT | *In tribus lineis*<br>*ex argento incluso.* |
| | ℟. *Aversa deperdita.* | |

La collection Wiczay, acquise en 1836 par la maiso C. Rollin, à Paris, est venue se fondre dans ses diverse séries; c'est à partir de ce moment qu'on perd de nouvea la trace de la tessère de Venuti; il y a donc grande proba bilité qu'elle n'est qu'égarée et qu'elle reparaîtra quelqu jour. Les sigles SC qui suivent le nom d'Albinus ont ét interprétées par Bormann comme signifiant *sacrarum cogni tionum.*

MM. Héron de Villefosse, E. Babelon, G. Schlumberger, Prou et de Villenoisy présentent quelques observations.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, fait la communication suivante :

« M. Dario de Mata Rodriguez a signalé récemment au gouvernement français une mosaïque romaine découverte en Espagne, à la Baneza[1] (Léon). Une photographie jointe à sa lettre permet de se faire une idée très nette de l'importance du monument.

« Au centre de la composition, à l'ombre d'un laurier, apparaît un jeune Grec imberbe, aux formes solides et vigoureuses, les cheveux entourés d'une bandelette; il est armé d'un javelot qu'il tient de la main gauche; dans la main droite avancée il porte un vase, en forme de cruche; il est nu, vêtu seulement d'une chlamyde attachée sur l'épaule droite et qui retombe en arrière; le bas de ses jambes est protégé par des chaussures en cuir, lacées, qui laissent à dé-

1. Cette localité paraît être la même qui est citée dans le vol. II du *Corp. inscr. lat.*, sous le n. 2647.

couvert les extrémités des pieds. Son genou gauche repose sur le haut d'un rocher et la partie inférieure de la jambe est



*Hylas enlevé par les Nymphes.*

entièrement repliée sous lui ; son pied droit est placé plus bas, sur le bord d'une source ; cette position, qui semble bizarre, était la plus naturelle et la plus sûre pour se baisser en avant et pour ne pas perdre l'équilibre en puisant de l'eau. Il se dispose, en effet, à remplir sa cruche dans une sorte de bassin naturel placé devant lui au pied du rocher d'où l'eau jaillit en abondance.

« Le tableau est complété par deux figures féminines d'une beauté imposante, assises sur le rocher et placées l'une à droite, l'autre à gauche du jeune héros. Toutes deux sont légèrement tournées de son côté ; elles lui saisissent le bras droit qui tient la cruche et l'empêchent ainsi de se pencher en avant pour remplir son vase; en même temps, elles l'enlacent en arrière et s'opposent à sa fuite. Elles sont vêtues d'une draperie qui couvre seulement les jambes et les épaules, laissant à découvert tout le devant du corps ; elles sont parées d'un diadème dans les cheveux, d'un collier au cou et de plusieurs bracelets à chaque bras, les uns au poignet, les autres plus haut, sur le biceps; leurs pieds sont nus. Le jeune homme les regarde avec un certain étonnement. Une urne renversée est figurée à côté de chacune de ces femmes, symbole qui sert à préciser leur rôle dans la composition. Sans aucun doute, elles personnifient les Nymphes de la source devant laquelle se passe la scène.

« On ne saurait hésiter à reconnaître sur cette mosaïque l'*Enlèvement d'Hylas*, au moment où il va puiser de l'eau pour rafraîchir les Argonautes. Le sujet n'est pas commun ; on en connaît cependant plusieurs répliques, notamment sur des peintures antiques[1]. Ordinairement, les Nymphes du fleuve Ascagne qui entourent et saisissent Hylas sont au nombre de trois, comme sur une seconde mosaïque conservée à Rome au palais Albani et qui offre le même sujet[2]; sur quelques monuments, elles ne sont que deux, comme sur la mosaïque de la Baneza; parfois même, il n'y en a qu'une seule[3].

« Un ex-voto consacré aux Sources et aux Nymphes par un affranchi de Marc-Aurèle, et par conséquent contemporain de la mosaïque, est orné de reliefs en rapport avec la desti-

1. Helbig, *Wandgemälde*, n. 1260, 1260 *bis*, 1261. Cf. G. Türk, *Zu den Darstellungen des Hylas*, dans le *Jahrb. des arch. Instituts*, XII, 1897, p. 86 à 91, taf. 4 et 5.

2. Matz-Duhn, *Antike Bildwerke in Rom*, n. 4114; cf. de Rossi, *Bull. d'arch. chrét.*, 1871, p. 47.

3. Cf. Minervini, *Bull. arch. napoletano*, n. s., t. IV, p. 23.

nation du marbre. Sur le côté droit, le rapt d'Hylas est représenté d'après la même donnée que sur la mosaïque espagnole : le jeune homme est saisi par *deux* femmes drapées au moment où il se prépare à prendre de l'eau[1]. Il en est de même sur le monument d'Igel et sur une sculpture romaine du palais Mattei[2].

« Les différences dans le nombre des Nymphes tiennent à des raisons diverses, le plus souvent à l'agencement de la composition, à la forme du monument ou à l'espace dont on disposait. Toutefois, on peut dire que d'une façon générale, sur les monuments romains et notamment sur les monuments votifs, les Nymphes apparaissent presque toujours au nombre de trois[3].

« La mosaïque trouvée à la Baneza mesure 1m70 de hauteur sur 1m60 de largeur.

« Sur un autre pavage en mosaïque découvert à Italica par Ivo de la Cortina, on remarquait un groupe composé, comme celui de la Baneza, d'un jeune homme et de deux femmes. On ne trouva que la partie supérieure du tableau, c'est-à-dire les têtes des trois personnages. On aurait pu songer à un sujet analogue à celui de la mosaïque de la Baneza. L'interprétation de la scène représentée serait restée sans doute fort incertaine si des inscriptions placées au-dessus de chacune de ces têtes, PRO*t*IS—V*e*NVS—TV*l*LIANVS, n'avaient pas apporté un élément d'information, sinon parfaitement clair, au moins très précis. Ces inscriptions montrent nettement qu'il ne s'agit pas du rapt d'Hylas et qu'on ne peut établir aucun rapprochement entre les deux mosaïques. On ne connaît ce fragment, malheureusement détruit aujourd'hui, que par un dessin de la Cortina[4].

1. Millin, *Nouvelle galerie mythologique,* CXCV, 690; *Corp. inscr. lat.*, VI, n. 166.
2. *Monumenta Matthaeiana,* III, pl. 31; Matz-Duhn, *Antike Bildwerke in Rom*, n. 2899.
3. Voir notamment les ex-voto découverts aux Fumades, près d'Alais, dans la *Rev. des Soc. savantes*, série 6, t. VI, 1877; *Corp. inscr. lat.*, XII, p. 360, n. 2845 et suiv.
4. *Corp. inscr. lat.*, II, n. 1111.

« En Espagne, comme en Gaule ou en Afrique, les mosaïstes romains, à côté de scènes empruntées à la vie réelle, scènes de chasse[1], scènes du cirque ou de l'amphithéâtre[2], aimaient à reproduire des compositions mythologiques se rattachant aux croyances religieuses des Grecs et des Romains ou des scènes légendaires de leur histoire. Dans ce dernier ordre d'idées, cette contrée nous a conservé un spécimen très intéressant : c'est la célèbre mosaïque d'Ampurias, l'antique *Emporiae*, dans la province de Gerona, représentant le *Sacrifice d'Iphigénie*[3].

« On ne saurait trop recommander aux voyageurs et aux archéologues de dessiner, de photographier, de signaler tous les pavages en mosaïque qu'ils pourront rencontrer en Espagne, où l'art de la mosaïque avait pris, à l'époque romaine, un développement aussi considérable qu'en Afrique, en Gaule ou en Italie. Un jour viendra certainement, — et il n'est peut-être pas très éloigné, — où on publiera le *Corpus* des mosaïques romaines. Ce sera une œuvre utile qui rendra les plus grands services à nos études. »

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, présente les empreintes d'un nouveau cachet d'oculiste trouvé à Néris (Allier). Il les doit à l'obligeance de M. Chenesseau, directeur de l'établissement thermal.

Ce petit monument est en stéatite verdâtre; malheureusement il est réduit à l'état de débris.

On dirait un morceau de réglette taillée en sifflet : avec une extrémité plus mince que l'autre il affecte à peu près la

1. Mosaïque d'Elche (*Archaeol. Anzeiger*, 1899, p. 198-199).

2. Mosaïques d'Italica, de Barcelone, de Gerona. — Cf. Alex. de Laborde, *Description d'un pavé en mosaïque découvert à Italica*, p. 19-27, pl. XVI; Hübner, *Annali dell' Instituto*, XXXV, 1863, p. 135, avec une planche; J. de Laurière, *Bulletin monumental*, LIII, 1887, p. 225.

3. Sur la mosaïque d'Ampurias, voir H. Heydeman, *Archaeol. Zeitung*, XXVII, p. 7-10, pl. XIV; de Witte, *Bull. des Antiq. de France*, 1876, p. 89-90; Héron de Villefosse, *Ibid.*, 1892, p. 188-193, avec une planche.

forme d'un claveau d'arcade. On ne lit plus que quelques lettres appartenant à deux tranches opposées dont les restes subsistent sur les deux côtés actuellement les plus petits. Entre ces deux tranches inscrites, la pierre mesure à peu près 0m025; c'est la largeur de la tablette dans son état primitif; l'autre dimension varie actuellement entre 0m01 et 0m007.

D'un côté on lit :

VEREC*undi ad*
SCAB*rities omnes*

De l'autre :

AD·S*uppurationes*

Le point est placé dans la boucle du D.

Pour les compléments on peut hésiter entre *ad scab*[*ras genas*] ou *ad scab*[*rities*], entre *ad s*[*uppurationes*] ou *ad s*[*uffusiones*].

Le quartier où ce cachet a été découvert est situé sur l'emplacement de la ville romaine, derrière les arènes, entre le faubourg du Péchin et celui de la Croix-Coq. Il a été trouvé par un jardinier nommé Barret qui, dans le même terrain, a recueilli plusieurs petits monuments, bracelet et collier en or, fragments de poteries estampillées, débris de bronze, monnaies, clés en fer, statuettes en pierre..., etc.

## Séance du 21 Novembre.

Présidence de M. E. Babelon, vice-président.

*Ouvrages offerts :*

Caron (E.). *A travers les minutes de notaires parisiens* (1559-1577). Paris, 1900, in-8°.

Hirschfeld (Dr Otto). *Auguste Allmer.* 1900, in-8°.

Mély (F. de). *La crosse dite de Ragenfroid.* Paris, 1888, in-4°.

Mély (F. de). *La croix des premiers Croisés*. Lille, 1890, in-4°.

— *Le grand camée de Vienne et le camayeul de Saint-Sernin de Toulouse*. Toulouse, 1894, in-8°.

— *Bibliographie générale des inventaires imprimés*. Paris, 1892-1895, 3 vol. in-8°.

— *Le « numisma lætiense » de* 1213. Paris, 1897, in-8°.

— *Les reliques de Constantinople au XIIIe siècle. La sainte lance*. Lille, 1897, in-8°.

— *Les reliques de la sainte couronne d'épines d'Aix-la-Chapelle et de Saint-Denis*. Paris, 1899, in-8°.

— *Les deniers de Judas*. Paris, 1899, in-8°.

— *La date de la réception de la sainte Couronne à Paris*. Paris, 1899, in-8°.

— *Les lapidaires de l'antiquité et du moyen âge*. Paris, 1896-1899, 3 vol. in-8°.

— *L'émeraude de Bajazet II et la médaille du Christ d'Innocent VIII*, in-4°.

— *Le camée byzantin de Nicéphore Botoniate à l'Heiligenkreutz* (Autriche). Paris, 1900, in-4°.

M. Caron, associé correspondant national, fait hommage à la Société d'un volume intitulé *A travers les minutes de notaires parisiens*, 1559-1577, volume dont il est l'auteur, et fait ressortir l'utilité de ce genre de documents au point de vue de l'histoire et de la topographie.

*Correspondance.*

M. Pallu de Lessert écrit pour poser sa candidature à la place de membre résidant laissée vacante par la mort de M. Samuel Berger.

*Travaux.*

M. Henri Stein, membre résidant, communique la photographie du dessin d'une tapisserie représentant le connétable de Richemond et des scènes de la bataille de Formigny;

cette tapisserie, qui paraît presque contemporaine des événements, était au nombre de celles qui ornaient au XVIe siècle et au moins dans la première moitié du XVIIe la chambre de saint Louis et la pièce voisine au château de Fontainebleau. C'est là qu'elle a été dessinée, en 1621, par un certain Gobert, dont le nom figure souvent dans les Comptes des Bâtiments du roi. Elle offre un vif intérêt pour l'histoire de la tapisserie et pour l'iconographie des personnages qui y sont représentés.

M. P. Vitry, associé correspondant national, revenant sur l'identification du buste du maréchal de Lowendal au Musée Saint-Jean d'Angers, proposée par M. Germain Bapst dans la dernière séance, conteste l'attribution de ce buste à Pigalle. Il pense qu'il faut y reconnaître le buste en terre cuite du maréchal exposé par J.-B. Lemoyne au Salon de 1750 (no 52). Il n'est fait nulle part mention d'un buste de ce personnage par Pigalle, et le style de l'œuvre confirme l'attribution à Lemoyne.

M. Bapst adopte complètement cette attribution.

M. A. de Rochemonteix, associé correspondant national, fait une communication sur une croix processionnelle de Saint-Cirgues-de-Jordanne, arrondissement d'Aurillac (Cantal) :

« La petite église de Saint-Cirgues-de-Jordanne, très curieuse à étudier par la forme de son chevet rectangulaire inscrivant un chœur circulaire, possède une croix processionnelle en argent repoussé, le seul exemple que nous ayons trouvé dans la haute Auvergne.

« L'âme en bois est revêtue de plaques d'argent, partie couleur naturelle, partie dorée.

« Les dessus des bras et du fût de la croix sont sur motifs de la Renaissance en argent naturel repoussé et entourés d'une bande formée d'oves. A l'extrémité des bras, aux pieds et au sommet de la croix, quatre mascarons quadrilobés, en argent repoussé, doré. Chacun des quatre porte, au centre, une tête d'ange à la chevelure bouclée. L'ensemble est ins-

crit dans un trèfle cerclé du même filet d'oves. Au milieu, le Christ en argent naturel, le perizonion doré. La tête, très expressive, finement travaillée, est penchée à droite ; la barbe, les cheveux et la couronne sont en argent doré. Derrière la tête du Christ est une auréole circulaire cerclée d'argent doré avec oves en argent, le tout inscrivant une gloire aux flammes dorées.

« Au verso, même travail, même agencement, exception faite pour le centre, qui est occupé par un médaillon cerclé d'or représentant sainte Juliette tenant de la main droite une palme, de la main gauche saint Cirgues, son fils, âgé de trois ans.

« Sur tout le pourtour, et dans toute l'épaisseur de l'âme en bois, sont des plaques d'argent ornées d'arabesques repoussées.

« L'inscription J. N. R. J. est sur argent doré.

« La hauteur de la Croix, de la base à l'extrémité, est de $0^m61$, la largeur des bras de $0^m455$, l'épaisseur de l'âme de $0^m033$, la largeur des trèfles de $0^m10$ sur $0^m09$ de hauteur ; le Christ mesure $0^m12$, les bras $0^m10$ ; la base a $0^m33$ de circonférence sur $0^m07$ de haut, le pied $0^m25$ de hauteur.

« En résumé, la Croix paraît du XVII[e] siècle et les arabesques, ornant le pourtour de l'âme en bois, de la Renaissance.

« Quant à la base, elle nous paraît, dans certaines de ses parties, provenir d'une croix processionnelle beaucoup plus ancienne.

« Au point de jonction de deux demi-sphères se trouve une couronne composée de douze médaillons en relief portant chacun, sertie, l'effigie d'un des douze apôtres.

« Il se pourrait que le dessus et le dessous des demi-sphères aient été gravés et repoussés à la même époque, sous Louis XIV, alors que probablement fut réparée cette croix processionnelle, qui est en bon état de conservation.

« Il manque seulement un des douze apôtres. »

## Séance du 28 Novembre.

Présidence de M. Max. Collignon, président.

*Ouvrages offerts :*

Caix (vicomte de) et Albert Lacroix. *Histoire illustrée de la France. La Gaule romaine.* Paris, 1901, in-8°.

Collignon (Maxime) et Emmanuel Pontremoli. *Pergame. Restauration et description des monuments de l'Acropole.* Paris, 1900, in-8°.

Sarriau (Henri). *Note sur deux éditions des coutumes du Nivernais. Épisode d'une inondation de la Loire à Cosne en* 1790. Nevers, 1900, in-8°.

*Correspondance.*

MM. F. de Mély et Mazerolle écrivent pour poser leur candidature à la place de membre résidant laissée vacante par la mort de M. Samuel Berger.

*Travaux.*

M. le général G. de la Noë, membre résidant, fait la communication suivante :

« J'ai soutenu ici que la vitrification de certaines enceintes fortifiées avait été produite *accidentellement* par *l'action répétée* de grands bûchers allumés à leur surface.

« Cette explication est en contradiction avec les conclusions de quelques savants pour lesquels la vitrification aurait été produite *intentionnellement* et à l'aide de *foyers intenses*.

« A l'appui de ma thèse, je présente aujourd'hui deux échantillons de vitrification recueillis, l'un dans le *Cairn* de l'enceinte de Castel-Sarrazi, l'autre au milieu de beaucoup d'autres semblables, dans les ruines d'un four à pain situé à quatre kilomètres de distance, sur un terrain ayant d'ailleurs la même composition minéralogique.

« Il me parait légitime de conclure de la ressemblance

parfaite des deux spécimens qu'une chaleur ***relativement peu intense***, comme est celle d'un four à pain, suffit, lorsque son action est ***répétée***, pour produire la vitrification. »

M. E. Michon, membre résidant, fait la communication suivante :

« L'imposte provenant d'une des églises d'Athènes, conservée au Louvre, que je signalais il y a quelques mois à la Société[1], n'est pas seule à représenter dans nos collections publiques ces antiquités chrétiennes de la Grèce propre dont je vous rappelais, à la suite d'une étude de M. J. Laurent sur « Delphes chrétien[2] », la rareté.

« Il se trouve, non pas au Louvre, mais en un lieu où l'on ne serait à coup sûr guère porté à le chercher, un second monument analogue et qui ne mérite pas moins d'attirer l'attention. M. Du Sommerard, dans son ***Catalogue du Musée des Thermes et de l'Hôtel de Cluny***, décrit ainsi qu'il suit le n° 416 : « Chapiteau et console en marbre d'une église chré- « tienne d'Athènes près du monument de Lysicrate[3]. »

« Des deux fragments mentionnés, la console seule est aujourd'hui exposée sur le mur bas servant de parapet aux quelques marches par où l'on descend à la grande salle voisine de l'ancien palais des Thermes. L'une des extrémités en est brisée par une cassure à peu près verticale, ne laissant subsister que d'un côté une de ces faces à pente raide qui donnaient à l'imposte son rôle essentiel en lui permettant d'augmenter la surface d'appui offerte par le chapiteau. Il ne me semble guère douteux, toutefois, que telle ait été la destination de ce fragment d'architecture. La pyramide en était très aplatie. Il n'y a, en effet, entre les deux assises qu'une distance verticale de $0^{m}115$, et pourtant dans l'état actuel l'une dépasse l'autre en longueur de plus de douze centimètres, différence qui, en supposant à l'autre extrémité une inclinaison semblable, se serait élevée au double. L'obli-

1. ***Bulletin***, 1900, p. 147 et suiv.
2. ***Bulletin de correspondance hellénique***, 1899, p. 206-279.
3. Éd. de 1883, p. 39.

quité des deux faces à pente douce donne aussi à l'assise supérieure une largeur de près de sept centimètres plus grande que celle de l'assise inférieure : la largeur de celle-ci, il est vrai, n'atteint guère plus de $0^m10$, à peine les dimensions d'une des impostes de Delphes que M. Laurent signalait comme exemple de « longues faces amincies[1] ».

« L'ornementation se compose, sur la face conservée, d'une croix longue, mais, sans doute à cause de l'étroitesse, sans accompagnement d'aucun décor végétal. Seule la branche inférieure de la croix, au lieu de se terminer nettement, se continue de part et d'autre par un enroulement qui remonte dans le canton laissé libre, en entourant un espace cordiforme où l'on peut reconnaître comme une ébauche de feuillage. Au-dessous de la croix un petit triangle, et, dans les angles supérieurs, deux rosaces complètent l'ornementation.

« Le catalogue indique que « ce marbre a été rapporté « d'Athènes et donné au Musée par le baron Taylor. » Il ressort en outre de la liste des donateurs insérée à la fin du volume que cette donation se place en 1844[2], c'est-à-dire à la même époque où M. de Roujoux faisait parvenir au Louvre l'imposte qui servait de table d'autel dans la petite église de Kharvati[3]. »

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, présente les observations suivantes au sujet des bas-reliefs de Varhely conservés aujourd'hui au Musée de Deva (Transylvanie) :

« En 1892, notre confrère M. Blanchet apportait à la Société les reproductions de deux curieux bas-reliefs trouvés à Varhely, l'ancienne *Sarmizegetusa*[4], et il en faisait ressortir

1. Imposte 4 B, *Delphes chrétien*, p. 225.
2. *Catalogue*, p. 692.
3. Voy. plus haut, *Bulletin*, p. 148.
4. Douze villages roumains occupent aujourd'hui l'emplacement des ruines de la *colonia Ulpia Trajana Augusta Dacica Sarmizegetusa*. Le nom hongrois de ces ruines est *Varhely;* en roumain on les appelle *Gradista*, mot slave qui signifie ville forte. Le comte Geza Kuhn a été le fondateur, et il est resté le patron, du Musée archéologique de Deva, où sont maintenant recueillies les antiquités

toute l'importance pour notre archéologie nationale[1]. Deux autres de nos confrères, MM. Flouest et le baron de Baye s'étaient entremis pour obtenir les moulages de ces monuments.

« Quelques semaines plus tard, revenant sur la savante communication de M. Blanchet[2], je fis observer que l'inscription du second bas-relief, dont l'interprétation avait semblé difficile à cause des lettres liées, devait être transcrite sans la moindre hésitation :

*Papiria Zoe ex voto posuit.*

« A cette première remarque, je voudrais aujourd'hui en ajouter deux autres.

« 1° — Sur chacun de ces bas-reliefs, à droite de la divinité féminine, apparaît une figure plus petite que M. Blanchet décrit en ces termes :

« [1er *bas-relief.*] A droite de la femme, un enfant, vêtu d'une blouse qui s'arrête à la hauteur des cuisses, étend horizontalement vers la femme la main gauche, qui paraît tenir un objet incertain; la main droite levée porte un objet ressemblant à un rameau.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

« [2e *bas-relief.*] A droite de la figure féminine, un petit enfant, vu de face, vêtu d'une longue robe, supporte des deux mains une sorte de corbeille posée sur sa tête.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

« La présence d'un troisième personnage, plus petit et assez différent sur les deux monuments, n'est pas facile à expliquer. Il y a lieu de se demander toutefois si cet enfant ne compléterait pas une triade.

provenant de Varhely. Les inscriptions latines trouvées sur ce point sont publiées dans le *Corp. inscr. lat.*, III, n. 1417 à 1546, 6265, 6269 à 6271, 7896 à 7995.

1. *Bull. de la Soc. des Antiq. de France*, 1892, 139-145, avec deux phototypies. M. Fr. Studniczka avait déjà publié un croquis du premier de ces reliefs dans les *Archaeologisch-epigraphische. Mittheilungen aus Œsterreich-Ungarn*, VIII, 1884, p. 39.

2. *Bull. de la Soc. des Antiq. de France*, 1892, p. 233.

« M. Salomon Reinach, en reproduisant ces deux monuments dans son catalogue des Dispater, a adopté la première partie de cette interprétation; sans s'arrêter à l'idée de la triade, il a reconnu aussi sur le premier bas-relief un enfant et sur le second une petite fille[1].

« M. d'Arbois de Jubainville a repris la question; il s'est demandé si le dieu au maillet du second relief ne serait pas Balar « le fort frappeur », accompagné de sa fille Ethne et de l'enfant Lugus, fils d'Ethne[2].

« Je crois fermement qu'il n'est pas nécessaire d'avoir recours à la mythologie irlandaise pour expliquer les petites figures des deux scènes. La solution du problème me paraît beaucoup plus simple.

« Tout d'abord on ne peut pas s'arrêter à l'idée d'une triade, car, dans ce cas, les trois divinités auraient été représentées probablement avec les mêmes proportions.

« En second lieu, les deux petites figures ne sont pas des figures d'enfants; ce sont celles des dédicants représentés, selon l'usage grec, de dimensions plus petites que les divinités. Un coup d'œil sur les reliefs votifs de la salle grecque au Louvre suffit à le démontrer[3].

« La première petite figure est celle d'un homme qui s'avance vers les divinités en portant dans la main droite une offrande; sa tête est légèrement inclinée en signe de respect; il fait de la main gauche un geste d'offrande en présentant un objet difficile à reconnaître. La seconde petite figure est celle d'une femme; c'est *Papiria Zoe* en personne, apportant sur sa tête, dans une corbeille couverte, les présents dont elle a l'intention de gratifier les dieux. Cette interprétation n'est pas douteuse.

« 2° — En décrivant le second bas-relief, M. Blanchet fait remarquer que le dieu barbu tient dans la main droite « un « grand torques en forme de fer à cheval, aux extrémités

1. *Description raisonnée du Musée de Saint-Germain-en-Laye. Bronzes figurés de la Gaule romaine*, p. 182-183.
2. *Revue celtique*, XV, p. 123.
3. Cf. Le Bas-Reinach, *Voyage archéologique en Grèce et en Asie-Mineure*, pl. 46, 49, 50, 51, 54, 55.

« recourbées... Le torques tenu par Dispater, ajoute-t-il plus « loin, paraît pour la première fois comme attribut de ce « dieu. » M. Salomon Reinach reconnaît aussi le torques, mais avec un signe de doute[1].

« Pour mon compte, j'ai la conviction qu'il faut renoncer à voir un torques dans l'objet que le dieu tient dans la main droite. Un torques devrait être recourbé à chaque extrémité ; cet objet ne l'est que d'un seul côté. C'est tout simplement la laisse du chien Cerbère, assis aux pieds du dieu. Ce chien porte un collier très visible auquel est attachée l'une des extrémités de la laisse ; l'autre extrémité se termine par un nœud et pend en arrière de la main du dieu, en se tortillant comme un bout de corde neuve. »

M. Max. Collignon, président, communique de nouvelles observations sur le torse de Clazomène appartenant au Musée du Louvre, et que l'on peut aujourd'hui compléter au moyen d'un fragment qui n'est autre que la partie inférieure de la même statue.

M. Paul Girard, membre résidant, fait la communication suivante :

« La photographie que j'ai l'honneur de placer sous les yeux de mes confrères reproduit un estampage pris sur un petit relief conservé au musée municipal de Saint-Malo. L'original est un fragment de marbre blanc dont la surface est légèrement convexe, ce qui indique qu'il faisait partie d'un de ces vases monumentaux, en forme de loutrophore ou de lécythe, — ici, c'est plutôt d'un lécythe qu'il s'agit, — que les Grecs plaçaient sur les sépultures. La hauteur totale du fragment est de 0m25. La scène qui y est figurée, bien qu'incomplète à gauche, se déchiffre sans peine. A la droite du tableau, sur un siège à large dossier, est assis un personnage barbu, vêtu d'un manteau qui lui laisse à découvert l'épaule droite et le bras droit ; sous ses pieds, on distingue un escabeau. Il donne la main droite à un jeune homme

1. Salomon Reinach, *Description du Musée de Saint-Germain. Bronzes de la Gaule romaine*, p. 183.

imberbe, debout devant lui et qui le regarde. Ce second personnage porte le costume militaire : la tête protégée par une coiffure en forme de pétase, il est vêtu d'une cuirasse que dépasse le bas de sa tunique, et sur laquelle



*Fragment de vase funéraire grec.*

est jetée une chlamyde d'où se dégage son bras gauche; de sa main gauche, élevée à la hauteur de ses yeux, il s'appuyait sur une lance. Derrière lui, on aperçoit la tête et l'avant-corps d'un cheval que tient par la bride, de la main gauche, un jeune serviteur vêtu d'une tunique courte, serrée à la taille par une ceinture.

« On ignore à Saint-Malo comment ce petit monument est entré au musée. Ce qui est certain, c'est qu'un coup d'œil suffit pour y reconnaître un de ces marbres funéraires attiques dont nous connaissons aujourd'hui des centaines d'exemplaires, appartenant pour la plupart au ɪvᵉ siècle avant notre ère, et qui représentent des *scènes d'adieux*. On sait combien ces scènes sont encore obscures pour nous. Tantôt c'est le mort qui y est figuré sous les traits du personnage assis; tantôt celui-ci n'est qu'un des survivants, et c'est le personnage qui lui donne la main qui est le mort. Dans beaucoup de cas, le sens du tableau est précisé par une inscription; mais souvent aussi ce secours manque. Ici, l'état du morceau ne permet pas de se prononcer; il existe, dans tous les cas, une singulière ressemblance entre ce marbre et un autre actuellement exposé à Athènes, au Musée national, lequel, mieux conservé, ne laisse apercevoir aucune trace

d'inscription[1]. La similitude entre les deux monuments est telle qu'au premier abord on les prendrait l'un pour l'autre; mais, si l'on rapproche de notre photographie le dessin de Conze, qui reproduit le marbre d'Athènes, un certain nombre de différences ne tardent pas à apparaître. La parenté des deux monuments n'en est pas moins évidente; elle prouve une fois de plus le caractère industriel de ces petits tableaux, fabriqués à l'avance d'après des modèles convenus, et livrés aux particuliers qui les employaient tels quels, ou qui les appropriaient, à l'aide d'une inscription, à une circonstance déterminée.

« Si endommagée que soit, sur notre marbre, la coiffure de l'homme qui est debout, elle mérite qu'on s'y arrête. J'y crois reconnaître une sorte de chapeau de feutre ou de cuir pourvu de couvre-oreilles et assujetti par une mentonnière qui se nouait sur le côté. Celle-ci part du lacet qui entoure la coiffe, passe sur les couvre-oreilles, qu'elle applique contre le visage, et aboutit à un nœud dont la trace semble subsister sur la joue droite du personnage. On se rend d'ailleurs mieux compte de ce détail sur l'estampage que sur la photographie.

« Au point de vue technique, il faut remarquer que la lance sur laquelle s'appuyait l'homme armé n'était figurée que par la peinture. Le marbre d'Athènes offre la même particularité, ainsi que beaucoup d'autres bas-reliefs funéraires ou votifs, enluminés, suivant l'usage, et où l'on avait recours à la couleur pour indiquer tantôt le bâton d'un personnage, tantôt un arbre, un autel, etc.[2].

« Le marbre de Saint-Malo n'a par lui-même qu'une très médiocre valeur, et il n'eût pas mérité d'être tiré de l'oubli, s'il ne constituait un numéro à ajouter au grand recueil de M. Conze, si surtout ce petit marbre attique, perdu dans un modeste musée municipal à peu près exclusivement consacré

1. Il porte le n° 1083. Voir la reproduction au trait qu'en donne Conze, *Att. Grabreliefs*, 6e livr., pl. CXXXI, n. 745.

2. Voy. quelques détails relatifs à ce procédé dans Gurlitt, *Bemalte Marmorplatten in Athen* (*Histor. und philol. Aufsätze Ernst Curtius ...gewidmet*. Berlin, 1884, p. 159 et suiv.).

à l'histoire naturelle, n'était une nouvelle preuve de l'intérêt qu'il peut y avoir à rechercher dans les musées de province les monuments grecs qui s'y trouvent égarés. Je ne crois pas que l'antiquité soit représentée à Saint-Malo par beaucoup plus d'une douzaine d'objets, dont les plus intéressants, après celui que je viens de signaler, sont quelques menus bronzes. L'un de ceux-ci avait attiré mon attention, et j'aurais aimé à le soumettre à l'appréciation de la Société des Antiquaires; l'obligeant conservateur du musée, M. Macé, n'y voyait pas d'obstacle, mais il fallait l'autorisation de la municipalité, qui, plus méfiante, en refusa la sortie. »

## Séance du 5 Décembre.

Présidence de M. Max. Collignon, président.

*Correspondance.*

M. Émile Travers, associé correspondant national, annonce par lettre à la Compagnie qu'il lui envoie un exemplaire d'un mémoire de M. de Marsy sur Pierre de Hauteville, dit le Haumier.

M. Serabat, présenté par MM. R. de Lasteyrie et M. Prou, écrit pour poser sa candidature au titre d'associé correspondant national à Valenciennes (Nord). Le président désigne MM. Enlart, Delaborde et Lefèvre-Pontalis pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

*Travaux.*

L'ordre du jour appelle le scrutin pour le renouvellement du bureau pour l'année 1901.

Sont élus :

*Président :* M. Babelon;
1er *vice-président :* M. Ravaisson-Mollien;

2e *vice-président* : M. Homolle ;
*Secrétaire* : M. Martha ;
*Secrétaire-adjoint* : M. Cagnat;
*Trésorier* : M. Blanchet;
*Bibliothécaire-archiviste* : M. Prou.

M. Héron de Villefosse, membre sortant, est réélu membre de la Commission des impressions.

M. Omont est élu membre de la même Commission en remplacement de M. Samuel Berger, décédé.

La Commission des *Mettensia* est réélue.

M. Max. Collignon, président en exercice pour 1900, est élu membre de la Commission des fonds.

Au nom de la Commission des impressions, M. Héron de Villefosse dépose sur le bureau le tome LIX des *Mémoires* de la Société.

Au nom de la Commission des *Mettensia*, M. Omont dépose le 3e fascicule du Cartulaire de Gorze publié par M. d'Herbomez. Ce fascicule, qui contient plus de 200 pages, est tout entier réservé aux notes et accompagné d'une carte. Dans ces notes sont discutées de nombreuses questions topographiques pour lesquelles l'auteur a pu profiter de la science de notre confrère M. Longnon.

L'ordre du jour appelle le scrutin pour l'élection d'un membre résidant en remplacement de M. Samuel Berger, décédé.

MM. H. Thédenat, A. Longnon et R. Mowat lisent des rapports sur les candidatures de MM. Pallu de Lessert, F. de Mély et F. Mazerolles. On procède au vote et, les cinq tours de scrutin réglementaire n'ayant donné les deux tiers des voix à aucun des candidats, l'élection est renvoyée, conformément au règlement, à la première séance du mois de janvier 1901.

## Séance du 12 Décembre.

Présidence de M. Max. Collignon, président.

*Ouvrages offerts :*

Loisne (comte de). *Notice sur le château de Liettres* (*Pas-de-Calais*). 1900, in-8°.
Quarré-Reybourbon (L.). *Iconographie et bibliographie de Notre-Dame de la Treille.* Lille, 1900, in-8°.
Saglio et Daremberg. *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, 29e fasc. Paris, 1900, in-4°.
Schlumberger (Gustave). *L'épopée byzantine à la fin du Xe siècle. Jean Tzémiscès.* Hachette, 1896, in-4°.
— *L'épopée byzantine à la fin du Xe siècle. Basile II.* Hachette, 1900, in-4°.
Vachez (A.). *Études historiques sur l'ancien pays de Jarez.* Lyon, 1900, in-8°.
Witte (A. de). *La médaille-décoration des francs-bouchers et des francs-poissonniers de Gand*, 1893. S. l. n. d., in-8°.

Le comte de Loisne, associé correspondant national, fait hommage à la Société d'une notice sur le *Château de Liettres*, canton de Rorrent-Fontes (Pas-de-Calais). Ce château, construit en 1470 par Simon de Luxembourg, archidiacre de Flandre, sur les fondations d'une construction antérieure, présente le plan des châteaux de plaine du xiiie siècle et rappelle le château de Villandraut, près Bazas (Gironde), qui date de 1250 environ. Quatre tours très fortes, dont deux rasées actuellement au niveau du sol, flanquent, à chaque angle, un carré de 40 mètres de côté. Des douves profondes, comblées sur trois faces, entouraient l'enceinte, et on accédait à l'intérieur par un pont-levis, puis par une porte s'ouvrant sous un corps de garde. Des bâtiments s'appuyaient sur les courtines, de façon à laisser une cour carrée de 27 mètres de côté environ.

Le château de Liettres a malheureusement subi, au commencement du xviiie siècle, plusieurs transformations, qui ont

modifié sa régularité primitive; mais, tel qu'il est, il présente un échantillon intéressant de l'architecture du moyen âge dans cette région, qui compte très peu de monuments de ce genre.

*Travaux.*

Il est donné lecture de la note suivante, adressée par M. E. Beauvois, associé correspondant national :

« En lisant l'intéressante communication de M. Michon sur la stèle funéraire de Beitenos (*Bulletin*, 2e trim., 1900, p. 98-103), il m'a semblé que l'honorable membre résidant avait été trop affirmatif en convertissant en certitude une conjecture formulée avec réserve par Caylus : l'image d'un instrument que celui-ci avouait lui être « inconnu et que « l'on pourra regarder comme un rabot » (*Bulletin*, p. 99) ne doit pas être « à coup sûr une sorte de rabot » (*Ibid.*, p. 102). La large bande qui relie la partie supérieure à la partie inférieure, en passant sous celle-ci, aurait, en effet, empêché le bon fonctionnement d'un outil qui demande à être absolument plat par-dessous.

« Il n'y aurait pas eu le même inconvénient pour une charrue; aussi voit-on parfaitement, dans une figure du *Dict. des Ant. romaines* de Rich, trad. Chéruel (p. 391, au mot *manicula*), les courroies ou plutôt les bandes de fer qui fixaient le soc à la pièce de bois courbe servant tout à la fois de timon et de manche, comme c'est le cas pour l'araire primitif figuré sous les art. *arator* et *stira* du même *Dict.* (p. 46 et 603).

« Le prétendu rabot de Caylus a donc tout l'air d'un araire et, si j'avais actuellement à ma disposition de grands recueils archéologiques, je ne doute pas qu'il ne s'y trouve des figures d'araire ressemblant encore plus à celle de la stèle de Beitenos. »

M. E. Michon, membre résidant, fait suivre cette note des observations suivantes :

« M. le président a bien voulu renvoyer à mon examen

une lettre de M. E. Beauvois, associé correspondant national à Corberon (Côte-d'Or), par laquelle notre honorable correspondant soumet à la Société les doutes que lui inspire mon interprétation de la stèle funéraire de Beitenos Hermes, publiée dans le deuxième fascicule du *Bulletin* de cette année[1].

« Il ne semble pas à M. Beauvois que l'instrument figuré sur cette stèle, et dont Caylus déjà, tout en le déclarant à lui inconnu, disait qu'on pourrait le regarder comme un rabot[2], puisse être en réalité un rabot. « La large bande qui « relie la partie supérieure à la partie inférieure, en passant « sous celle-ci, écrit M. Beauvois, aurait en effet empêché « le bon fonctionnement d'un outil qui demande à être abso- « lument plat par-dessous. »

« L'objection, à coup sûr, a sa valeur, et aussi bien n'ai-je pas présenté l'instrument en question comme étant l'outil auquel appartient en propre le nom de rabot, mais seulement comme une sorte de rabot un outil de la même famille destiné à creuser des moulures[3].

« L'interprétation que propose, au contraire, M. Beauvois n'est autre que celle qu'avait très dubitativement indiquée M. John L. Myres pour la stèle du Cyprus Museum, rapprochée par moi du marbre du Louvre[4], mais qui, elle du moins, était consacrée à un certain Abd-Achtar, fils d'Eshmun, fabricant de chars[5], interprétation que j'ai cru devoir combattre. « Il n'y aurait pas eu le même inconvénient », ajoute-t-il à la suite des quelques lignes citées plus haut, « pour « une charrue ; aussi voit-on parfaitement, dans une figure « du *Dict. des Ant. romaines* de Rich, trad. Chéruel (p. 391, « au mot *manicula*), les courroies ou plutôt les bandes de fer « qui fixaient le soc. » La figure, d'ailleurs toute conventionnelle, de Rich montre en effet très clairement ce lien, mais l'instrument n'y ressemble d'aucune façon au nôtre,

1. *Bulletin*, 1900, p. 98-103.
2. *Recueil d'antiquités*, t. VI, p. 201, pl. LXII, 3.
3. *Bulletin*, p. 102.
4. Voir les deux figures, *Bulletin*, p. 100 et 101.
5. John L. Myres et Max. Ohnefalsch-Richter, *A catalogue of the Cyprus Museum*, n° 6231, pl. VIII.

pas plus d'ailleurs que celui des figures des pages 46 et 603 qu'indique encore M. Beauvois en concluant par ces mots : « Le prétendu rabot de Caylus a donc tout l'air d'un araire « et, si j'avais actuellement à ma disposition de grands « recueils archéologiques, je ne doute pas qu'il ne s'y trouve « des figures d'araires ressemblant encore plus à celle de la « stèle de Beitenos. »

« Il suffit, pour se convaincre du caractère singulièrement hasardé d'une telle affirmation, de se reporter à l'article *aratrum* du dictionnaire de M. Saglio, rédigé par notre savant confrère lui-même[1]. A peine pourrait-on signaler une lointaine parenté dans la représentation d'une charrue sur un vase de la collection Campana au Louvre[2]. N'oublions pas non plus qu'il s'agit dans cet exemple d'une charrue du type primitif où le manche et la pièce courbe à laquelle se fixe le soc, de son nom technique l'âge, se confondent : à l'époque où vivait Beitenos Hermes, la charrue, s'il pouvait s'agir d'une charrue, devrait être pour le moins la charrue romaine, beaucoup plus compliquée et comportant des pièces plus nombreuses.

« De plus, supposer une charrue dans l'instrument qui occupe la partie supérieure de la stèle entraînerait, par rapport aux outils représentés en dessous, une variation dans l'échelle des figures difficilement admissible.

« Enfin, et surtout, il ne faut pas perdre de vue ce point qui domine toute la discussion, — et que me semble avoir un peu oublié M. Beauvois, — à savoir que Beitenos Hermes était κλεινοπηγός, fabricant de lits : à ce titre, il employait naturellement toutes sortes d'instruments propres au travail du bois ou des diverses matières entrant dans la confection des lits, « que l'on sçait, dit Caylus, avoir été une des grandes « magnificences et un des grands objets du luxe des anciens « et surtout des Romains[3] » ; mais l'on ne voit d'aucune

1. *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, t. I, 1re partie, p. 353-356.
2. P. 354, fig. 433.
3. Caylus, *l. c.*

manière pour quelle raison on aurait pu sculpter sur sa tombe une charrue. »

M. de Villenoisy appuie les observations de M. Michon et mentionne le fait qu'un objet similaire encore pourvu de son manche se trouve dans la collection égyptienne du Louvre.

M. Valois, membre résidant, revenant sur sa communication de mai 1898, fait savoir que le *Livre des Revelations* de Marie Robine, dite la Gasque d'Avignon, se trouve dans le ms. 520 de la bibliothèque de Tours. Bien que le livre ne contienne rien qui puisse être interprété comme une annonce de la vocation de Jeanne d'Arc, il fournit plusieurs renseignements historiques curieux et peut être consulté comme un indice de l'état des esprits en France vers 1398-1399.

M. E. Babelon, membre résidant, présente une plaque en ivoire, de la collection de M. Guilhou, associé correspondant national dans les Basses-Pyrénées. Cette feuille d'ivoire, de la grandeur des diptyques consulaires, a été trouvée à Rome, et paraît avoir servi de revêtement à un coffret de luxe. Elle a été probablement sculptée en Égypte ; son style assez rude la place à la basse époque romaine. On y voit représenté un poète, couronné de laurier ou d'olivier, drapé dans sa toge, assis et tenant un *volumen ;* il paraît lire ses poésies. Un personnage debout derrière lui, le torse nu jusqu'à la ceinture, l'accompagne en jouant d'un instrument qu'il portait à ses lèvres et qui semble avoir été une syrinx plutôt qu'une double flûte, car il tenait l'instrument d'une seule main. De l'autre main, le musicien porte une longue guirlande qui descend sur un autel placé devant le poète. Sur l'autel, une corbeille remplie de fleurs; enfin, au second plan, derrière l'autel, une stèle funéraire ornée de draperies. Le nom du poète se trouvait probablement au-dessus de sa tête : il a malheureusement disparu. Mais sous le siège sur lequel il est assis, on lit l'ethnique ΑΝΔΡΟΠΟΛΕΙΤΗΣ. Andropolis était une ville de la Basse-Égypte, citée par Ptolémée ; elle fut la capitale d'un nome et eut des évêques à l'époque byzantine.



*Plaque de coffret en ivoire.*

On ne connaît malheureusement aucun poète ni aucun auteur alexandrin qui soit désigné comme natif d'Andropolis. Nous ignorerons probablement toujours, par suite de la cassure signalée plus haut, le nom du poète alexandrin représenté sur l'intéressant ivoire de la collection de M. Guilhou.

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, dépose sur le bureau deux figures en bronze, absolument identiques, sorties du même moule et qui offrent des caractères évidents de fausseté.

« Ces deux figures rentrent dans la catégorie de celles qu'on appelait autrefois des *baphomets* et auxquelles, prétendait-on, les Templiers, dans leurs assemblées secrètes, auraient adressé leurs hommages avec des formules mystérieuses. Par une réminiscence du culte rendu en Égypte au bœuf Apis ou de l'adoration du veau d'or par les Israélites, ces idoles avaient l'apparence d'un veau.

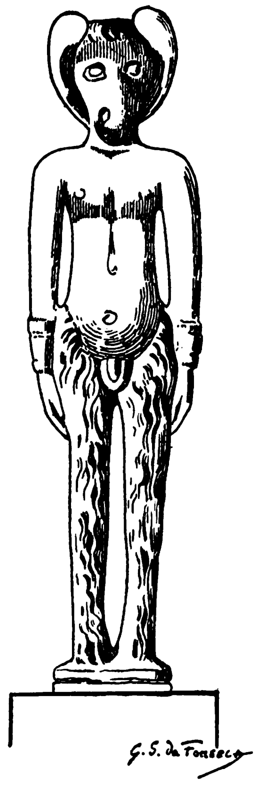
« Les deux figures sont, en effet, surmontées d'une tête de cet animal. Il suffira d'en décrire une pour connaître l'autre ou les autres, car elles ont dû être tirées à plusieurs exemplaires; il est probable que plusieurs de nos Musées provinciaux en possèdent.

« Haute exactement de $0^{m}136$, la figure en question est debout sur une petite base très étroite, les deux bras pendants et collés le long du corps; le relief du corps est indiqué légèrement par devant. La tête est celle d'un veau, munie de poils en arrière, ornée de chaque côté de cornes pendantes et adhérentes au crâne dans tout leur développement. Le torse est celui d'un homme, avec l'indication de son sexe. Les jambes sont entièrement garnies de poils et terminées par des pieds fourchus (voir le croquis A de la face antérieure).

« Le revers de la figure est plat. Un peu au-dessous de la ceinture se déroule une bande d'étoffe qui emprisonne les deux poignets, plaqués le long du corps, comme pour les maintenir dans cette position; mais elle ne revient pas en avant sur le ventre. Cette bande d'étoffe porte une inscription en relief qui semble incompréhensible :

CΠIYVLM

« Une seconde inscription du même genre est tracée au

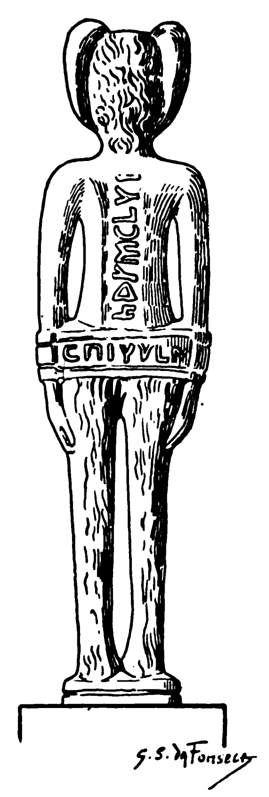


A. — *Figure en bronze appartenant au Musée du Louvre (face antérieure).*

milieu du dos et dans le sens de la hauteur de la figure; elle est aussi en relief :

**hDYMCLVI**

« On dirait, cependant, que le faussaire a voulu indiquer ici une date [*anno domini?*] *MCLVI* = 1156, date qui cor-




B. — ***Figure en bronze appartenant au Musée du Louvre (face postérieure).***

respondrait à l'époque de la puissance des Templiers (voir le croquis B de la face postérieure).

« Les deux figures identiques déposées sur le bureau ne diffèrent que par la couleur de la patine.

« La première appartient au Musée du Louvre où elle est entrée en 1824 avec la collection Durand. Elle porte, au revers, les indications suivantes ED (coll. E. Durand) 4456; N (inventaire Napoléon III) 6443. Au-dessous du socle, on a écrit le mot *baphomets* (sic).

« C'est évidemment le même exemplaire qui, en 1819, faisait partie de la collection de l'abbé Campion de Tersan; on sait que le chevalier Durand avait fait de nombreuses acquisitions à la vente de cet amateur. Il est ainsi décrit dans le catalogue Campion :

« N. 163. — [Idole sarde] ayant la tête et les extrémités inférieures d'un bélier et le corps d'un homme; sur le dos sont deux inscriptions qui se rapprochent du Celtibérien; 5 pouces[1].

« On n'en retrouve pas la trace ailleurs. Il est donc probable que la fabrication ne remonte pas beaucoup plus haut que l'année 1819, date qui coïncide, comme on le verra plus loin, avec celle des discussions relatives aux pratiques de magie et de sorcellerie imputées aux Templiers. Il faut ajouter que M. Salomon Reinach a reproduit cette statuette dans son *Répertoire*, mais d'une manière inexacte. Son dessinateur n'a pas indiqué, en effet, la bandelette qui entoure les poignets; il n'a pas vu que les pieds étaient fourchus, et, comme il n'a donné qu'un seul côté de la figure, les inscriptions du revers sont restées inconnues[2].

« La seconde figure, exactement semblable à celle qui vient d'être décrite, m'a été communiquée par notre confrère le capitaine E. Espérandieu, professeur à l'École militaire de Saint-Maixent, qui la tenait lui-même de M. Müller, bibliothécaire et conservateur du matériel à l'École de médecine et de pharmacie de Grenoble. Elle aurait été apportée à Grenoble il y a au moins trente ans; le piédestal paraît avoir plus d'un demi-siècle. L'objet aurait été trouvé aux environs de Novare, en Piémont. M. Espérandieu, en m'adressant

1. *Catalogue des antiquités de l'abbé Campion de Tersan*, 1819, n. 163.

2. S. Reinach, *Répertoire de la statuaire grecque et romaine*, II, pl. 62, n. 10. *Suspect*.

ces renseignements intéressants, ajoute qu'il a vu un autre exemplaire de la même figure, sans pouvoir se rappeler exactement en quel endroit.

« Il en existerait donc au moins trois. La patine de l'exemplaire de Grenoble, comme on peut le constater sur l'original déposé sur le bureau, est beaucoup plus foncée que celle de l'exemplaire du Louvre. Il n'est pas possible de savoir où ces figures ont été fabriquées; la provenance donnée par le vendeur de l'exemplaire de Grenoble est probablement aussi fausse que l'objet lui-même. Mais il est certain que la fabrication remonte au commencement du siècle et vraisemblablement à l'époque où parut le célèbre pamphlet de Hammer contre les Templiers, ***Mysterium Baphometi revelatum seu Fratres militiae Templi, qua Gnostici et quidem Ophiniani apostasiae, idoloduliae et impuritatis convicti per ipsa eorum monumenta***, auquel Raynouard répondit dans le ***Journal des Savants*** en 1819 (p. 152-161 et p. 221-229).

« L'exhibition de ces deux figures identiques m'amène à dire quelques mots d'une série de statuettes de bronze du même genre appartenant au Musée du Louvre. Dans l'inventaire manuscrit de la collection Durand, la première des deux figures, que je viens de signaler, est classée dans un lot de statuettes en bronze ainsi mentionné :

**« 4453 à 4458. — Six figurines de style barbare avec des inscriptions; ces monuments sont attribués aux Sardes et présentent les caractères d'une époque plus récente. Hauteur de 6 à 8 pouces. Ensemble : 150 fr.**

« Parmi ces six figurines attribuées à la Sardaigne, cinq au moins paraissent devoir être condamnées sans appel et doivent être placées dans la catégorie des pièces fausses. Il suffira d'en donner le signalement. La première décrite (n. 1) est d'une exécution bien meilleure, mais ne saurait remonter à l'antiquité.

« 1. — (E. D. 4453.) Monstre à figure bestiale, debout, le front bas et déprimé, le nez busqué et aplati, les yeux enfoncés, les lèvres fortes et proéminentes. Le torse est celui

d'une femme avec des mamelles pendantes et un ventre replet; à la hauteur des épaules, deux coquilles ouvertes remplacent les bras[1]; une ceinture entoure la taille, et le dos est couvert de feuilles (?) ou d'écailles (?). Les cuisses sont celles d'un carnassier; elles sont garnies de poils; les pattes sont armées de griffes et reposent sur une base ronde qui devait servir de couronnement à un meuble. Le sexe féminin est indiqué d'une façon démesurée. — Bronze, la fonte n'est pas antique. Haut. : 0m135[2].

« 2. — (E. D. 4454.) Homme debout, coiffé d'une sorte de serre-tête, avec bourrelet en avant; le menton est garni de barbe. Les épaules sont couvertes d'une pèlerine collante sur le bord antérieur de laquelle on distingue des lettres en relief : LΔNOΠΓΓI. Un jupon court et plissé, serré à la taille, s'arrête au-dessus des genoux. Les deux bras collés au corps reviennent en avant, au-dessous du ventre; les deux mains soutiennent une sacoche ouverte sur laquelle on remarque encore des lettres en relief : IhLLΓI. Un jet de fonte réunit les deux pieds. Travail analogue à celui de la figure reproduite plus haut; revers plat. Haut. : 0m165[3]. — Publié par Salomon Reinach, *Répertoire de la statuaire grecque et romaine*, II, p. 62, n. 9 (avec l'indication *Suspect* et un croquis insuffisant).

« 3. — (E. D. 4456.) Figure décrite et reproduite plus haut.

« 4. — (E. D. 4457.) Homme imberbe, debout, les jambes croisées, les bras pendants. Sa tête est surmontée d'une coiffure découpée; le corps est couvert d'un justaucorps imbriqué, garni de manches courtes; les imbrications cachent le haut des cuisses et descendent jusqu'aux genoux. Les pieds nus reposent sur une petite base en forme de coussinet. Au revers, entre les deux épaules, apparaît une inscription de trois lignes dont les lettres sont en relief :

1. Une célèbre aiguière en argent ciselé, dite de Charles-Quint, conservée au Louvre dans la galerie d'Apollon, est surmontée d'un buste de femme dont les bras sont remplacés par des coquilles de colimaçons. L'idée remonte donc à la Renaissance.

2. Sous le socle : N. 6471, et le mot *baphomets* (sic).

3. Sous le socle : N. 6442, et le mot *baphomets* (sic).

ΔΓCDYV
ΠΟΓΛΙΓ
ThDVCI

« Dans chaque main fermée, il tient un objet de forme pyramidale à trois ressauts. Haut. : 0m19. Mauvais travail; patine verte[1].

« Une cinquième figure qui, dans l'inventaire manuscrit de la collection Durand, est inscrite sous une autre rubrique, doit être rapprochée de ces quatre bronzes. Elle représente un homme imberbe, entièrement nu, les bras pendants avec la paume des mains tournée en dehors. Deux cornes sortent du crâne et s'abaissent de chaque côté de la tête; les pieds reposent sur une base arrondie. Haut. : 0m176[2].

« Enfin, une sixième figure, inscrite également sous une autre rubrique dans l'inventaire manuscrit de la collection Durand, rentre encore dans cette série. Elle est un peu plus petite et un peu plus grêle que les autres. Elle représente aussi un homme imberbe, entièrement nu, avec une coiffure élevée; cet homme porte des deux mains, devant lui, au-dessous de ses parties génitales, une tête de chèvre (?) qu'il soutient par les deux oreilles. Sur chacune de ses jambes rampe un serpent dont la tête se tourne vers le mufle de l'animal. Haut. : 0m13. Fonte détestable[3].

« Ces statuettes de bronze, à l'exception du n° 1 (E. D. 4453), semblent avoir été faites dans la même officine. Elles ont pour auteur commun un faussaire de bas étage. Les patines sont factices. La raideur et la gaucherie des attitudes, la facture uniforme des mêmes parties du corps

1. Sous le socle : N. 6441, et le mot *baphomets* (sic).

2. E. D. 4462. Sous le socle : N. 6440, avec le mot *baphomets* (sic).

3. E. D. 4403. Sous le socle : N. 6439, avec le mot *baphomets* (sic). — Cette dernière figure provient aussi de la collection Campion de Tersan. Elle est décrite dans le *Catalogue* de 1819, cité plus haut, sous le n° 162 : « [Idole sarde] tenant sur ses cuisses une tête de chèvre et ayant un serpent sur chaque cuisse. 5 pouces. »

(notamment du ventre), l'écartement constant des jambes, la position des bras pendants, le procédé particulier employé sur deux figures pour indiquer la chevelure, tout dénote la même main maladroite et inhabile, la même absence d'idées et de talent. En outre, trois d'entre elles portent des inscriptions en relief dans lesquelles n'entre qu'un nombre limité de lettres grecques et latines. Ce sont toujours les mêmes qui reviennent. L'aspect du revers en galette est également très instructif au même égard. »

M. Babelon signale, à ce propos, des pierres gravées antiques qu'on a classées à tort parmi les figures baphométiques.

## Séance du 19 Décembre.

Présidence de M. Max. Collignon, président.

*Ouvrages offerts :*

Castellane (comte de) et Adrien Blanchet. *Congrès international de numismatique réuni à Paris en* 1900. *Procès-verbaux et mémoires.* Paris, 1900, in-8°.

Donnet (Fernand). *Quelques lettres inédites concernant Hélène Fourment.* Anvers, 1900, in-8°.

Gauckler (Paul). *Notes sur quelques inscriptions latines découvertes en Tunisie.* Paris, 1900, in-8°.

Loisne (comte de). *Anciennes chartes inédites en langue vulgaire reposant en original aux archives du Pas-de-Calais.* Paris, 1900, in-8°.

— *Les vêtements pontificaux d'un évêque d'Arras à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle.* Arras, 1900, in-8°.

— *Les baillis, gouverneurs et grands baillis de Béthune* (1210-1789). Arras, 1900, in-8°.

Mareuse (E.). *Un plan de Bordeaux inédit par Albert Jouvin, de Rochefort.* Saint-Denis, 1900, in-8°.

Marsy (comte de). *Pierre de Hauteville, dit Le Monnier.* Beauvais, 1900, in-8°.

Maurice (Jules). *L'atelier monétaire de Tarragone pendant la période constantinienne*. Paris, 1900, in-8°.
— *L'atelier monétaire de Londres pendant la période constantinienne*. London, 1900, in-8°.
Michon (Étienne). *La Vénus de Milo, son arrivée et son exposition au Louvre*. Paris, 1900, in-8°.

M. Adrien Blanchet, membre résidant, offre à la Société, au nom de la commission d'organisation du Congrès de numismatique, le volume renfermant les notices et mémoires lus au cours des séances de ce congrès les 14, 15 et 16 juin 1900.

*Correspondance.*

M. Boulanger, présenté par MM. A. Héron de Villefosse et E. Molinier, écrit pour solliciter le titre d'associé correspondant national à Péronne (Somme). Le président désigne MM. Prou, Lefèvre-Pontalis et Stein pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques du candidat.

*Travaux.*

M. Collignon, président, annonce la mort de M. Van Hende, associé correspondant étranger, et se fait l'interprète des regrets de la Compagnie.

M. le président félicite ensuite, au nom de ses confrères, M. H. Omont, nommé chevalier de la Légion d'honneur.

M. Durrieu, membre résidant, rappelle le mémoire si intéressant de M. Henry Martin *Sur un portrait de Jacques-Antoine Marcello*. Dans ce mémoire, M. Henry Martin a exposé une série d'arguments très judicieux tendant à démontrer qu'une miniature du manuscrit n° 940 de l'Arsenal, représentant un buste d'homme, n'est pas, comme on l'a cru longtemps, le portrait de Jean Cossa, mais bien celui de J.-A. Marcello, général et homme d'État vénitien, connu

pour ses rapports d'amitié avec le roi René. M. Durrieu est heureux de pouvoir apporter une preuve, qui paraît décisive, à l'appui de cette thèse. Il a fait paraître, en 1895, dans la revue intitulée *Le Manuscrit*, une étude développée sur un manuscrit de la traduction latine de Strabon, par Guarino de Vérone, qui a été offert par le même J.-A. Marcello au roi René (aujourd'hui à la bibliothèque d'Albi). Dans son étude, M. Durrieu a donné les reproductions de deux superbes miniatures qui ornent le manuscrit d'Albi. Ces deux miniatures contiennent l'une et l'autre un portrait de J.-A. Marcello, représenté d'abord recevant la traduction de Strabon des mains de Guarino de Vérone, puis offrant cette traduction au roi René. Il est aisé de constater, par la comparaison, que ces deux portraits, bien authentiques, de J.-A. Marcello offrent les mêmes traits caractéristiques de physionomie que le buste d'homme du manuscrit 940 de l'Arsenal. On peut donc tenir désormais pour certaine l'identification proposée d'avance, avec tant de sagacité, par M. Henry Martin.

M. J. Maurice, associé correspondant national, fait la communication suivante :

« La classification chronologique des émissions de monnaies de bronze de quelques ateliers de l'empire romain (je parlerai plus spécialement de ceux d'Antioche, de Rome, de Tarragone et de Londres) permet de jeter une lumière nouvelle sur la politique de l'empereur Constantin pendant les premières années de son règne et de déterminer à quelle époque il prit le titre d'Auguste dans ses États et quelles alliances il contracta au cours de ces années avec les autres empereurs.

« Il faut jeter d'abord, pour s'orienter, un coup d'œil sur les émissions de l'atelier de Rome qui se trouvait sous la domination du tyran Maxence depuis le 28 octobre 306. Pendant un an et demi, cet atelier frappa des monnaies de bronze, *folles*, de poids variant entre 6 gr. 34 et 7 gr. 85, et de 25 à 27 millimètres de diamètre, aux effigies de Maxence, de Maximien-Hercule et de Constantin-Auguste. Ces mon-

naies cessèrent de paraître au mois d'avril 308. — Voici comment on peut le démontrer. Le chronographe de 354 (*Mon. Germ. hist. ant.*, lib. IX, p. 67), qui indique les consuls reconnus à Rome, donne les noms de Maxence et Romulus, consuls à Rome au mois d'avril 308, en remplacement de Galère et de Maximien-Hercule, dont l'année de consulat n'était pas achevée. On peut y voir l'indication certaine de la rupture entre Maxence, empereur de Rome, et son père, Maximien-Hercule, dont il s'était momentanément rapproché et qu'il chassa alors d'Italie (Lactantius, *De morte persecut.*, c. XXIX). Or les *folles* de bronze dont il vient d'être question (et qui portent les exergues R(oma), P(rima) et RQ et R*P à R*Q) cessèrent de paraître à l'époque où survint cette rupture, car l'émission de monnaies de bronze qui vient ensuite ne contient plus de pièces, ni de Maximien-Hercule, avec qui Maxence avait rompu, ni de Constantin, qui avait recueilli Maximien-Hercule dans ses États.

« Si nous passons à l'examen des émissions de l'atelier de Tarragone, alors sous la dépendance de Constantin, nous y trouvons, avec les exergues P(rima), T(arraconensis), S-T et T-T, des *folles* de bronze de mêmes poids et diamètres que ceux dont il vient d'être question, frappés comme ceux de Rome avec la légende CONSERV · VRB · SVAE, et en tout analogues à ceux de Rome et aux mêmes effigies de Maxence, de Constantin et de Maximien-Hercule Augustes. Il est facile de reconnaître à tous ces signes la contemporanéité des émissions de Rome et de Tarragone, et l'échange des monnaies de bronze de ces deux ateliers devait pouvoir se faire entre Rome et l'Espagne, pays entre lesquels régnait alors un commerce très actif.

« On peut en conclure qu'antérieurement au mois d'avril 308 et dès l'année 307, à Tarragone comme à Rome, c'est-à-dire dans les états de Constantin comme dans ceux de Maxence, les légendes de Constantin-Auguste étaient frappées sur les médailles. Et ce fait constaté amène à se reporter à un document auquel son caractère de panégyrique ne donnait apparemment pas de valeur historique et qu'il faut,

au contraire, prendre au pied de la lettre. Le panégyrique d'Eumène VI, prononcé à Trèves le 31 mars 307 à l'occasion du mariage de Constantin avec Fausta, fille de Maximien-Hercule, s'adresse à Constantin et lui dit (cap. I) : « Tibi Caesari additum nomen imperii. » — Il appelle Maximien et Constantin « imperatores Augusti. » C'est donc à partir du 31 mars 307 que le César Constantin prit le titre d'Auguste dans ses propres états et le fit frapper sur ses monnaies.

« L'émission de Tarragone dont il vient d'être question nous éclaire en même temps sur la politique de Constantin pendant ses premières années. En effet, elle ne contient de monnaies ni de Galère ni des empereurs Sévère et Maximin-Daja, créatures de Galère. On en peut conclure que Constantin ne reconnaissait pas encore l'autorité de ces empereurs, et l'étude des ateliers de Londres et d'Antioche permet d'établir qu'il ne la reconnaîtra qu'en avril 309. L'atelier de Londres, placé à l'extrémité des États de Constantin, reflétait moins les variations de sa politique. Il n'émit, au cours de l'émission correspondante à celle de Tarragone, dont il vient d'être question, que des *folles* de mêmes grandeurs, mais aux seules effigies de Maximien et de Constantin-Auguste, avec la légende du revers, *Genio Pop. Rom.*, et l'exergue PLN. Mais l'émission qui suivit fut composée de *folles* de poids très réduits (de 4 gr. 90 à 3 gr. 50), n'ayant plus que 22 ou 23 millimètres de diamètre, c'est-à-dire de monnaies de bronze nettement distinctes des précédentes. Or, cette émission, qui présente une étoile dans le champ et l'exergue PLN $= \frac{\text{I} \star}{\text{PLN}}$, comprend des monnaies, analogues entre elles, de Maximin (Daja), de Licinius et de Constantin Augustes, monnaies qui présentent aux revers plusieurs types et plusieurs légendes répétées pareillement sur les pièces des trois empereurs, ce qui indique qu'elles furent frappées en même temps.

« Pourtant, ces Augustes ne furent pas nommés en même temps. Les historiens et les chronographes[1] nous apprennent

1. Cf. *Idatii Fast.*

que, tandis que Licinius reçut de Galère le titre d'Auguste à la conférence de Carnuntum le 11 novembre 308, Maximin-Daja ne fut élevé à ce rang qu'au mois de mai 309[1], après une longue résistance de Galère à ses prétentions, et que Constantin ne reçut le même titre de Galère que parce que celui-ci ne voulait pas céder aux menaces de Daja en l'élevant seul à la plus haute dignité de l'empire[2].

« Pourquoi Constantin commença-t-il à frapper en même temps les monnaies de Licinius et de Maximin-Auguste avec les siennes? C'est que ce fut seulement lorsque le titre d'Auguste lui eut été attribué à lui-même par Galère qu'il reconnut l'autorité de cet empereur et se rapprocha des empereurs d'Orient, dont il fit alors frapper les monnaies au mois de mai 309. Ce fut le moment où commencèrent à paraître ensemble les pièces de Maximin-Auguste (IMP · MAXIMINVS · P · F · AVG ·) et celles de Licinius, élevé pourtant au rang d'Auguste par Galère six mois auparavant. »

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, présente à la Société une trouvaille intéressante comprenant trente-six monuments antiques en serpentine. Ce sont des moules ou plutôt des pièces de moules dont le Musée du Louvre vient de faire l'acquisition; ils ont été recueillis en Syrie, à Tortose[3], vers 1894, dans les ruines d'une habitation. On a découvert en même temps, au même endroit, quelques pointes en fer oxydé, sans doute des débris d'outils, qui malheureusement n'ont pas été conservés[4].

« Ce précieux ensemble est tout à fait unique et d'une importance exceptionnelle pour l'histoire de l'industrie à l'époque romaine, les formes en pierre de ce genre n'ayant encore été découvertes qu'à l'état isolé. C'est un groupe de monuments qui nous introduit directement dans l'atelier

1. J'ai démontré ce point d'histoire dans mon étude sur l'atelier d'Antioche, *Num. Chronicle,* 1899, p. 217.

2. Lactantius, *De mort. pers.*, caput XXXII.

3. Sur Tortose, voir Renan, *Mission de Phénicie,* p. 41 à 58.

4. Ces outils avaient pu être employés pour la taille des moules.

d'un fondeur et qui nous initie à ses procédés de travail. Rien n'est plus intéressant à étudier que ce matériel. Sans aucun doute, ces moules étaient destinés à fabriquer des poignées, des anses et des fonds d'ustensiles de table en métal, en bronze ou en argent, c'est-à-dire les parties les plus solides et les plus résistantes des vases.

« Les serpentines et les stéatites sont très tendres; elles ont l'avantage d'être extrêmement faciles à travailler et d'être en même temps non fusibles. Cette double qualité détermina les anciens à les employer pour faire des moules destinés à la fonte des objets en métal[1]. Ces roches abondent en Grèce et en Asie Mineure; il n'est pas étonnant que les industriels de l'antiquité en aient eu à leur disposition; ils en ont trouvé l'emploi d'une façon très ingénieuse.

« Ces moules servaient à la fonte de certaines pièces faciles à reconnaître et dont on peut donner la description :

« 1 à 7. — Poignées de vases à verser. La partie supérieure de ces poignées, adhérente au col du vase, avait la forme d'un demi-cercle terminé à chaque extrémité par un découpage en tête de cygne; au milieu, une volute se dressait en relief comme une petite crosse. La base de la poignée à l'endroit où on la soudait à la panse était terminée par une feuille de lierre.

« Cf., pour la forme générale, le vase en bronze trouvé à Pompéi, *Museo borbonico*, XII, tav. 68, 3; Schreiber, *Alexandrinische Toreutik*, fig. 82.

« Sur un des côtés plats de la plus petite pièce, trace d'une ancienne forme de gland de chêne (extrémité coudée d'une anse mobile).

« La plus longue de ces poignées mesurait $0^{m}22$; la plus petite $0^{m}13$.

« 8. — Plateau d'attache pour poignée, offrant le même motif.

1. La nature des roches utilisées pour ces moules a été déterminée par mon savant confrère M. A. de Lapparent, membre de l'Académie des sciences, auquel j'adresse ici tous mes remercîments pour son obligeance.

« 9 à 12. — Plateaux d'attache pour poignées, offrant le même motif, mais la tête de cygne est complètement déformée.

« 13 à 16. — Plateaux d'attache, découpés très sommairement et sans aucun ornement. Trois des moules ont été utilisés des deux côtés et ont deux faces semblables.

« Cf. le moule du British Museum, dans Schreiber, *Alex. Tor.*, pl. III, D[1].

« 17 à 19. — Parties inférieures de poignées de grands vases à verser. La poignée biseautée se terminait par une feuille de lierre appliquée sur la panse du vase (cf. les n° 1 à 7). Pour obtenir la poignée entière, il fallait compléter la pièce de la partie inférieure par la pièce de la partie supérieure. Ces deux pièces étaient ajustées à l'aide de clés introduites dans des trous qu'on remarque sur la tranche supérieure de la pierre, dans l'épaisseur même du moule.

« Deux de ces moules ont été utilisés des deux côtés. Le plus grand porte une lettre grecque, sans doute une marque, un Δ gravé au trait sur la tranche intérieure. Ces moules n'ont que 0m15 de long, mais ils ne représentent que la moitié de la poignée, dont la longueur devait être de 0m30.

« 20. — Poignée de vase à verser, terminée par un pied humain. Le moule a deux faces semblables.

« Voir, pour cette forme de poignée avec pied humain, un vase en bronze trouvé à Grand (Vosges) et publié par Maxe-Werly, *Mém. des Antiq. de France,* t. XLVIII, p. 168; cf. Grivaud de la Vincelle, *Rec. de mon. ant.*, pl. XIV, 2, vase dont l'anse se termine par deux pieds et qui est aujourd'hui au Musée du Louvre.

« 21-22. — Poignées analogues. Sur l'un des moules, la forme du pied a été indiquée très sobrement; sur l'autre, elle est à peine ébauchée. Ces moules sont sans aucun doute inachevés.

« 23. — Pièce d'attache d'une poignée de vase à verser. Tête de Méduse, de face, entourée d'un encadrement découpé.

« L'encadrement est semblable à celui de la fig. 100 de Schreiber, *Alex. Tor.*, p. 363.

« 24. — Oreille de plat, sans ornement, à découpure ondulée, terminée de chaque côté en tête de cygne. Largeur : 0m145.

« 25. — Oreille de plat, de même forme, ornée au centre d'un vase à deux anses d'où s'échappent à droite et à gauche des branches de vigne chargées de raisin. — Au revers de ce moule, esquisse d'une partie inférieure de poignée avec feuille de lierre (cf. les nos 17 à 19). Largeur : 0m155.

« Cf., pour la forme de ces oreilles de plats ronds ou ovales, la grande oreille en argent trouvée à Bondonneau, commune d'Allan, près de Montélimar, Longpérier, *Notice des bronzes du Louvre*, n. 164; l'oreille en argent trouvée au Saulzoir, près de Bavay, Thédenat-Villefosse, *Trésors de vaisselle d'argent*, p. 41, fig. 5; les oreilles du plat de Boscoreale, Héron de Villefosse, *Recueil Piot*, t. V, pl. XXV, 2 et 3; celle de la collection Fr. Trau, Schreiber, *Alex. Tor.*, pl. IV, 1, dont la forme à jour est à rapprocher de la forme de l'oreille en bronze trouvée à Néris, de Laigue, *Mém. des Antiq. de France*, t. XLIX, p. 882, pl. XVIII; enfin, les moules de la coll. A. Maignan, *Bull. des Antiq. de France*, 1897, p. 165-173.

« 26. — Oreille de plat, terminée en tête de cygne et découpée carrément avec angles saillants; taille inachevée. — Sur la tranche, trace d'un moule de manche plat en forme de poignée d'épée. Longueur : 0m14.

« Cf., pour l'aspect de la découpure, les oreilles du plat en bronze argenté trouvé à Grand (Vosges) et publié par Maxe-Werly, *Mém. des Antiq. de France*, t. XLVIII, p. 167.

« 27. — Partie de manche plat d'une cuiller à puiser; l'extrémité est terminée en boule avec deux petits crochets saillants. Une lettre grecque Α a été tracée à la pointe dans la partie évidée du moule. Longueur : 0m16; mais le manche devait avoir une dimension double.

« 28. — Manche plat d'une cuiller à puiser; l'extrémité est découpée en forme de poignée d'épée. Longueur : 0m27.

« Voir le manche plat de la cuiller à puiser coudée du trésor de Boscoreale, Héron de Villefosse, *Recueil Piot*, t. V, pl. XXVI, 1 et 2.

« 29. — Manche de casserole, plat et uni, à bout rond, orné de cercles concentriques, avec un trou au centre. — Ce moule a deux faces semblables; sur l'une, il produisait un manche de $0^{m}09$ de long; sur l'autre, un manche de $0^{m}095$.

« Ce manche simple était usité couramment pour les ustensiles. Un vase à puiser (*simpulum*) du Musée de Naples est muni d'un manche exactement semblable, *Museo borbonico*, IV, tav. 12, 6.

« 30. — Manche de casserole, orné de reliefs; les attaches se terminent en têtes de cygne. La partie plate est décorée d'un autel carré, servant de base à une colonne surmontée d'une statuette de Dionysos : le dieu est nu; sa main droite élevée s'appuie sur un thyrse; il tient un canthare dans la main gauche abaissée. L'extrémité trilobée est décorée d'un masque de Silène, de face, entre deux têtes de cygne. Longueur du manche : $0^{m}08$.

« Pour la forme de ce manche, cf. Héron de Villefosse, *Trésor de Boscoreale*, pl. XXIII, 3; Schreiber, *Alex. Tor.*, p. 326, fig. 65.

« Le même moule a été utilisé pour fondre en même temps deux appliques, pièces d'attache, représentant une tête imberbe, de face, entourée de cercles concentriques.

« 31 à 34. — Cuillers à puiser de différentes grandeurs, avec manches perpendiculaires à l'orifice; forme du *simpulum;* godet muni d'un bord saillant. Le plus haut de ces ustensiles (godet et manche compris) mesurait : $0^{m}19$; le plus petit : $0^{m}10$.

« Pour la forme générale de l'ustensile, cf. Héron de Villefosse, *Trésor de Boscoreale*, pl. XXIV, 3; pour la forme particulière du godet, *Museo borbonico*, IV, tav. 12, 6.

« 35. — Cuiller, forme de *ligula;* elle est munie d'un manche qui se termine par une fourche. Longueur : $0^{m}15$.

« Cf. *Trésor de Boscoreale*, pl. XXVIII, 2.

« La pierre de ce moule est noire.



« 36. — Pied de vase, de forme ronde. Diam. : 0m04. — Au revers, esquisse d'une partie inférieure de poignée à feuille de lierre (cf. nos 17 à 19).

« D'après un renseignement qui m'a été fourni par notre confrère M. J.-A. Durighello, associé correspondant national à Beyrouth, les deux moules de la collection A. Maignan, publiés dans le *Bulletin* de 1897, p. 165 à 173 (avec trois dessins), proviennent aussi de la découverte de Tortose, ce qui porte à 38 le nombre des moules actuellement connus de la même trouvaille. Il est probable que d'autres moules ont été détournés.

« Ces pierres affectent des formes très diverses suivant le profil même de la pièce qui devait être fondue. Pour être complet, un moule devait se composer de plusieurs morceaux ajustés entre eux à l'aide de chevilles-clefs et fixés ensuite au moyen d'un lien ou d'un mandrin; on y coulait alors la fonte par une rigole *ad hoc*. Malheureusement, aucun des morceaux qui nous sont parvenus ne se superpose exactement à un autre. Sur les tranches des uns, à côté de la partie évidée, apparaissent des trous ronds et réguliers, destinés à l'ajustage des clefs; sur les tranches des autres sont fixées, et encore en place, des clefs de plomb dont la partie saillante entrait dans les trous des morceaux correspondants. Ces clefs de plomb prouvent bien que nos moules ont servi, et, sans doute, qu'ils ont été trouvés sur l'emplacement même de la fonderie. Étant donnée la facilité avec laquelle la serpentine se travaille, il est probable que le fondeur faisait lui-même, dans son atelier, les moules dont il avait besoin. C'est ce qui explique pourquoi plusieurs sont restés inachevés et pourquoi d'autres ont été retaillés sur des moules ayant déjà servi[1]. Sur quelques-uns la forme en creux a été simplement poussée avec plus ou moins de régularité; la matière était très tendre et il était facile de corriger les défectuosités d'une première ébauche. En ce qui concerne les morceaux

1. Les cachets d'oculistes, qui étaient aussi en serpentine ou en stéatite, ont été très souvent retaillés. Voir ce que j'ai dit à ce sujet *Bulletin* de 1897, p. 123.

taillés sur deux de leurs faces, on peut se demander si au moment de couler le métal en fusion on n'empilait pas les moules les uns sur les autres de manière à pouvoir tirer en même temps plusieurs épreuves. On s'expliquerait ainsi la taille sur les deux faces. »

M. Déchelette, associé correspondant national, propose de voir dans cette collection le matériel d'un fabricant de moules.

M. de Villenoisy, associé correspondant national, présente quelques observations.

M. Monceaux, membre résidant, communique trois inscriptions latines inédites, qui proviennent des carrières de Synnada, en Asie Mineure :

« N° 1. — TORQVAEIVLIAN · COS ·
LOCOCXXIIXBSECVN
*Torqua(to) et Julian(o) cos.* (en 148 de notre ère)
*Loco CXXIIX B(rachio) secun(do).*

« N° 2. — TORQVAEIVLIAN · COS ·
LOCOCXXIXBSEC
*Torqua(to) et Julian(o) cos.* (en 148)
*Loco CXXIX B(rachio) sec(undo).*

« N° 3. — TORQVAEIVLIAN · COS ·
LOCOXXXIIBTERT
CAESVRAELANTONINI
*Torqua(to) et Julian(o) cos.* (en 148)
*Loco XXXII B(rachio) tert(io)*
*Caesur(a) Ael(ii) Antonini.*

« Ces inscriptions se trouvent actuellement à Paris, dans un entrepôt de marbres de Synnada (chantier Chapron et Guilbaud, Villa des Plantes, à Montrouge). Elles sont gravées sur de gros blocs de marbre industriel qui, avec d'autres déjà détruits ou utilisés, ont été pris dans la carrière par un entrepreneur et transportés en France au milieu d'un lot de

marbres statuaires. D'après les renseignements recueillis, et d'après l'analogie avec les documents analogues trouvés dans la région de Synnada, l'origine de ces blocs n'est pas douteuse.

« Datées toutes les trois du consulat de Torquatus et de Julianus, c'est-à-dire de l'année 148 de notre ère, ces inscriptions appartiennent à la catégorie des marques de carrière. Elles ne présentent rien d'anormal et ne font que compléter une série déjà riche. La meilleure manière de les expliquer est de marquer avec précision ce que nous apprennent les documents sur l'organisation des carrières de Phrygie et sur la rédaction des marques locales.

« I. — L'ouvrage classique, en ce domaine, est le mémoire de Bruzza, qui en 1870 a étudié d'ensemble et savamment commenté cette classe de documents[1]. Ce travail est resté la base de toutes les recherches en ce domaine. Cependant, on doit signaler les inconvénients de la méthode trop générale adoptée par Bruzza. Rien ne prouve que l'organisation de toutes les carrières ait été absolument identique. On s'accorde à penser qu'il n'y avait pas à Rome d'administration centrale des carrières et mines; les *procuratores* des diverses exploitations devaient donc relever directement du *procurator patrimonii*, qui administrait la *ratio patrimonii* ou domaine privé de l'empereur[2]. Il est donc possible que les différentes exploitations aient conservé une autonomie relative et des traditions propres. En outre, la plupart des marbres étudiés par Bruzza avaient été trouvés à Rome ou aux environs. Certaines marques ont pu être mises à l'*emporium* par les employés chargés de recevoir les marbres; c'est l'avis de Bruzza lui-même[3]. Mieux vaut donc, aujourd'hui, changer de méthode; mieux vaut étudier chaque carrière en elle-même, sauf à comparer ensuite les résultats.

« Nous possédons maintenant deux groupes importants

1. P. Bruzza, *Iscrizioni dei marmi grezzi*, dans les *Annali dell' Instituto di corr. arch. di Roma*, t. XLII (1870), p. 106-204.
2. Cf. Marquardt, *Rœmische Staatsverwaltung*, t. II, p. 263.
3. Bruzza, *o. l.*, p. 108.

de marques, qui se composent presque uniquement d'inscriptions trouvées dans les carrières elles-mêmes : le groupe de Chemtou, en Afrique (environ 70 marques), et le groupe de Synnada, en Asie Mineure (environ 50). La comparaison des documents de ces deux groupes est fort instructive.

« II. — Les marques de Chemtou, dont la plupart sont aujourd'hui réunies dans le supplément du *Corpus*[1], ont été publiées soit par Bruzza[2], soit par le P. Delattre et M. Héron de Villefosse[3], soit par M. Cagnat[4], soit par M. Toutain[5]. Ces inscriptions contiennent des renseignements plus ou moins complets, mais toujours les mêmes : 1° nom (au génitif) de l'empereur propriétaire de la carrière ; 2° numéro d'extraction de chaque bloc, numéro indiqué par le sigle *N*, qui nous apprend combien de blocs avaient été déjà débités dans le même chantier depuis le début de l'année ; 3° mention du chantier d'où provient le bloc ; 4° date consulaire ; 5° noms de divers employés de la carrière ; 6° sigles secondaires non expliqués jusqu'ici.

« Voici, en quelques mots, d'après les inscriptions ou les auteurs, ce que nous savons sur l'histoire des carrières de Chemtou. En 78 avant notre ère, le marbre numidique était employé déjà à Rome pour le seuil des maisons[6]. Plus tard, c'est de ce marbre qu'on se servit pour la célèbre colonne de César dressée sur le Forum[7]. Pendant les premiers siècles de l'Empire, le marbre numidique a été souvent utilisé dans les villas de Tibur ou d'Antium, même en Orient, par exemple à Sainte-Sophie. Nous savons, d'autre part, que les

1. *C. I. L.*, VIII, Suppl., 14551-14552, 14560-14600.
2. Bruzza, *o. l.*, n. 220-236.
3. P. Delattre et Héron de Villefosse, *Rev. arch.*, 1881, 2ᵉ sem., p. 20 et suiv.
4. Cagnat, *Explorations en Tunisie*, 2ᵉ rapport (Paris, 1884), p. 101-112 ; *Nouvelles explorations en Tunisie* (Paris, 1887), p. 97-105.
5. Toutain, *Mélanges de l'École de Rome*, t. XIII (1893), p. 433-436, n. 14-34 et 57.
6. Pline, *Hist. nat.*, XXXVI, 8, 1.
7. Suétone, *Jul.*, 85.

carrières de Chemtou étaient encore exploitées à l'époque chrétienne; car une inscription relevée dans l'une des galeries est accompagnée du monogramme du Christ[1].

« Ces carrières, où l'on a travaillé en même temps, ou successivement, à ciel ouvert et dans des galeries, appartenaient à l'empereur, comme le prouvent les noms d'Hadrien et d'Antonin gravés sur plusieurs blocs[2]. Toutes les marques relevées jusqu'ici se rapportent au IIe siècle de notre ère; elles s'échelonnent entre l'année 107 et l'année 199.

« Nous connaissons actuellement dix chantiers (*officinae*) de Chemtou[3] : l'*Officina Regia*, située au nord-est, près de l'amphithéâtre, et mentionnée en 149-151[4]; l'*Officina Agrippae*, exploitée en 150 et voisine de la précédente[5]; l'*Officina Genii Montis* (en 183), située non loin de la maison du directeur de l'exploitation actuelle[6]; l'*Officina Certi* (en 110, en 140-141), au nord-ouest, près du théâtre[7]; l'*Officina Nova Augusta* (en 167)[8]; l'*Officina Nova Aureliana* ou *Novae Lapicaedinae Aurelianae* (en 161 et 199)[9]; l'*Officina Jun...*[10]; l'*Officina Al...*[11]; l'*Officina Age...*[12]; l'*Officina inventa a Diotimo*[13].

« Les subdivisions des chantiers sont mentionnées assez rarement à Chemtou. On y lit quelquefois le mot *loco* suivi d'un chiffre[14]. On y a relevé aussi le sigle *B. T.*, qu'on lit

1. *C. I. L.*, VIII, 14600.
2. *Ibid.*, 14566, 14571 et suiv.; Bruzza, n. 221; Toutain, n. 14, 30-34.
3. Sur les *officinae* de Chemtou, cf. Cagnat, *Nouvelles explorations en Tunisie*, p. 103-104.
4. *C. I. L.*, VIII, 14578 et suiv., 14583.
5. *Ibid.*, 14580 et suiv.
6. *Ibid.*, 14588.
7. *Ibid.*, 14571-14576.
8. *Ibid.*, 14587.
9. *Ibid.*, 14589; Bruzza, n. 224.
10. *C. I. L.*, VIII, 14584.
11. *Ibid.*, 14577.
12. Toutain, n. 17 et suiv.
13. *C. I. L.*, VIII, 14600.
14. *Ibid.*, 14566, 14586; Toutain, n. 30-34.

ordinairement *B(rachio) t(ertio)*[1], peut-être à tort, comme nous le verrons à propos des carrières de Synnada.

« Le directeur de l'exploitation était un *procurator*, affranchi de l'empereur. Six de ces procurateurs sont mentionnés par les documents : Agathas, Alcetas, Athenodorus, Julianus, Maximus, Primus[2]. A la tête de certains chantiers était placé peut-être un procurateur spécial; c'est ce que fait supposer le titre d'un de ces fonctionnaires, appelé dans plusieurs inscriptions *Aug(usti) lib(ertus) proc(urator) M(armorum) N(ovorum)*[3].

« A côté du procurateur figurent divers employés des carrières avec le titre de leurs fonctions. Voici les formules de ces titres :

« 1° *Sub cura.* — Ces fonctionnaires, qui étaient toujours des affranchis de l'empereur, étaient sans doute préposés à la surveillance spéciale d'un chantier. Trois nous sont connus : Agathas et Julianus, dont nous retrouvons les noms parmi ceux des procurateurs, et Julius Gallus[4].

« 2° *Ex rat(ione)*. — C'étaient probablement des employés chargés du service de la comptabilité. Deux sont connus : Callistus et Félix, l'un affranchi, l'autre esclave de l'empereur[5].

« 3° *Caesura.* — Ce mot précédait le nom de l'ingénieur, un affranchi, qui surveillait la taille du marbre. Trois de ces ingénieurs sont mentionnés : Athenodorus et Maximus, noms déjà rencontrés parmi ceux des procurateurs, et Nova(tus ?)[6].

« 4° *Agens in rebus.* — Ce titre, qui figure sur une seule inscription, d'époque chrétienne, et qui est porté par un cer-

1. Bruzza, n. 222.
2. *C. I. L.*, VIII, 14551-14552, 14588 et suiv.; Bruzza, n. 224; Toutain, n. 57.
3. *C. I. L.*, VIII, 14551-14552; Toutain, n. 57.
4. *C. I. L.*, VIII, 14566, 14571-14577; Bruzza, n. 224; Toutain, n. 14 et 30-33.
5. *C. I. L.*, VIII, 14560-14563; Toutain, n. 15, 26 et suiv.
6. *C. I. L.*, VIII, 14586, 14588 et suiv.

tain Diotimus[1], était peut-être le titre du *probator* chargé d'examiner les blocs de marbre, de les accepter ou de les refuser.

« Voilà, rapidement résumé, tout ce que les inscriptions africaines nous apprennent d'essentiel sur les carrières de Chemtou.

« III. — Aux carrières de la région de Synnada, en Phrygie, se rapportent une cinquantaine de marques. La plupart de ces inscriptions, publiées soit par Bruzza[2], soit par M. Ramsay[3], sont réunies dans le supplément du vol. III du *Corpus*[4]; il y faut joindre les trois que nous avons données plus haut. Presque toutes ont été trouvées dans les carrières mêmes ou en proviennent sûrement; c'est de celles-là seulement que nous parlerons d'abord.

« Voici les indications, plus ou moins complètes, mais toujours les mêmes, que contiennent ces documents : 1° date consulaire, parfois deux dates différentes, et jusqu'à trois ; 2° mention du chantier, souvent de la partie du chantier ou veine de la carrière (*brachium*)[5]; 3° numéro du bloc, toujours indiqué par le mot *loco* suivi d'un chiffre; 4° nom de l'ingénieur qui a surveillé la *caesura* ou taille du marbre; 5° le sigle *Repr*(*obatione*) ou *Bonar* = *Bona-R*(*ecta?*), qui est la marque du *probator*[6]; 6° sigles secondaires non expliqués.

« Nous possédons quelques renseignements sur l'histoire des carrières de Synnada. Le marbre phrygien était connu à Rome dès l'année 179 avant J.-C.[7]. D'autre part, les carrières étaient encore exploitées en 411 et 416 de notre ère[8]. Sur les parois des galeries on relève des inscriptions et

1. *Ibid.*, 14600.
2. Bruzza, n. 256-262.
3. Ramsay, *Mélanges de l'École de Rome*, 1882, p. 294-301.
4. *C. I. L.*, III, 356-358; Suppl., 7005-7040.
5. Sur la signification de *brachium*, cf. Mommsen, *Bullettino dell' Instituto di corr. arch. di Roma*, 1871, p. 160.
6. Cf. Hirschfeld, *Untersuch.*, I, p. 79.
7. Pline, *Hist. nat.*, XXXVI, 102.
8. *Cod. Theod.*, XI, 28, 9-11.

emblèmes chrétiens[1]. Mais toutes les marques connues jusqu'ici sont de la fin du Ier siècle ou du IIe siècle de notre ère. Elles vont de l'année 69 à l'année 164.

« Trois chantiers seulement sont mentionnés : l'*Officina Pelagii*[2], l'*Officina Asiatici*[3] et l'*Officina Papi*...[4]. Les subdivisions des carrières sont presque toujours indiquées. Le mot *loco*, qui figure sur la plupart des blocs[5], n'annonce qu'un numéro d'ordre. Mais le mot *brachium* désigne une des veines de la carrière, une des galeries. Les inscriptions mentionnent le *brachium secundum*[6], le *brachium tertium*[7], le *brachium quartum*[8]. Le sigle *B* paraît avoir un autre sens ; car, le plus souvent, il est suivi d'un numéro qui ne correspond pas à celui du *brachium*[9]. L'indication *loco* est jointe tantôt à *brachio*[10], tantôt à *officina*[11], tantôt à *brachio* et *officina*[12]. Le seul fonctionnaire qui soit nommé dans ces inscriptions des carrières est l'ingénieur surveillant de la *caesura*[13]. Nous connaissons quatre de ces ingénieurs : Claudianus, Dom(itius ?), le centurion Tullius Saturninus, et l'Æl(ius) Antoninus de notre inscription inédite n° 3.

« On voit que ces marques de Synnada diffèrent beaucoup de celles de Chemtou. D'abord, elles sont plus courtes. Puis elles contiennent des renseignements plus précis sur la par-

1. Ramsay, *o. l.*, p. 295.
2. *C. I. L.*, III, 7024 et suiv., 7029 et suiv.
3. *Ibid.*, 7027, 7032.
4. Bruzza, n. 258 et suiv.
5. *C. I. L.*, III, 7013, 7024 et suiv., 7029, 7031 et suiv.; voir plus haut les n. 1-3.
6. *C. I. L.*, III, 7023 ; voir plus haut les n. 1-2.
7. *C. I. L.*, III, 7025 ; voir plus haut le n. 3.
8. *C. I. L.*, III, 7013, 7016 et suiv., 7029, 7032.
9. « B(rachio) Quart(o) B III » (*Ibid.*, 7016-7017) ; — « B(rachio) Sec(undo) B III » (*Ibid.*, 7023).
10. *Ibid.*, 7013 ; voir plus haut les n. 1-3.
11. *C. I. L.*, III, 7024, 7026 et suiv., 7031.
12. *Ibid.*, 7025, 7029, 7032.
13. *Ibid.*, 7029, 7031 et suiv.; Bruzza, n. 258-259, 261.

tie de la carrière. Plusieurs portent double[1] ou triple[2] date; ce qui indique sans doute, comme le sigle *Repr(obatione)*[3], que le bloc a été d'abord refusé ou tout au moins inutilisé. En revanche, ces inscriptions ne mentionnent ni le nom de l'empereur propriétaire, ni le nom du directeur de la carrière, ni les noms des autres employés, sauf pour l'ingénieur chargé de la *caesura*. Enfin, le numéro du bloc, toujours annoncé à Chemtou par le sigle *N*, est toujours précédé à Synnada par le mot *loco*.

« Ces différences ne s'expliquent pas simplement par une différence d'organisation ou par l'influence d'usages locaux dans la façon de marquer les marbres; c'est ce que prouve l'examen des marbres phrygiens trouvés à Rome.

« IV. — Dans le recueil de Bruzza, les inscriptions de marbres phrygiens appartiennent à deux catégories distinctes. Ceux de ces marbres qui ont été trouvés en Phrygie, et que le savant italien a reproduits d'après Le Bas, présentent des marques analogues à celles qu'on a découvertes depuis dans les carrières : date, numéro, et, sur l'un d'eux, la mention *Caes(ura) Claudiani*[4]. Au contraire, les blocs de marbre phrygiens trouvés à Rome ou aux environs ont une physionomie très différente. L'un d'eux porte l'indication *Ex R(atione)* et un numéro précédé de *N*[5]. Sur une colonne, après la date consulaire (année 137), on lit toute une série d'indications nouvelles : « *Rationis urbicae*, *sub cur(a) Irenaei Aug(usti) lib(erti) proc(uratoris)*, *caesura... Locus... Loc(o)... Off(icina) Papi... N...*[6]. » Une autre colonne porte une inscription presque identique à la précédente[7].

« Ainsi, ces marbres phrygiens de Rome ont été marqués tout autrement que les marbres trouvés aux carrières. Outre le numéro indiqué par *loco*, ils présentent un autre numéro

1. *C. I. L.*, III, 7006 et suiv., 7011, 7015 et suiv., 7022.
2. *Ibid.*, 7010.
3. *Ibid.*, 7024-7027.
4. Bruzza, n. 256, 260 et suiv.
5. Ibid., n. 262.
6. Ibid., n. 258.
7. Ibid., n. 259.

indiqué par *N*, qui est sans doute une marque de comptabilité[1]. Ils fournissent des données beaucoup plus complètes qui se rapprochent de celles de Chemtou : aux renseignements ordinaires sur l'*officina* et la *caesura*, ils joignent d'autres renseignements sur le *locus* ou numéro de la galerie[2], sur le fonctionnaire chargé de la comptabilité (*Ex ratione*), sur le directeur du chantier (*Sub cura*) et le procurateur. Enfin, ils ont l'estampille *Ratio urbica*.

« D'après Bruzza[3], la *Ratio urbica* est l'administration, dépendante de la *Ratio patrimonii*, qui recevait les marbres à l'*Emporium* de Rome. Mais ce qui suit cette estampille sur les deux colonnes se rapporte évidemment à une administration locale; il est presque certain qu'à Synnada, comme à Chemtou et ailleurs, le directeur de l'exploitation était un procurateur. Un certain *M. Aurelius Aug*(*usti*) *lib*(*ertus*) *Marcio* est appelé *procurator marmorum* dans une inscription des environs de Synnada, et devint plus tard *procurator prov*(*inciae*) *Phrygiae*[4]. Un *M. Ulpius Marianus Augusti lib*(*ertus*) *proc*(*urator*) figure sur une inscription trouvée près de Synnada, et est probablement, lui aussi, un procurateur des marbres[5]. Enfin, une inscription de Tralles cite un ἐπίτροπος λατομίων[6]. Ces témoignages concordants paraissent indiquer que les carrières de Synnada étaient dirigées par un *procurator* et que l'un de ces procurateurs est l'Irenaeus des colonnes de Bruzza[7].

« Mais pourquoi les marbres phrygiens trouvés à Rome présentent-ils d'autres marques que les marbres phrygiens

1. A Chemtou, *N* est parfois omis; ce qui a conduit M. Cagnat à conjecturer que ce numéro était gravé après le reste de l'inscription.
2. Sur ce double sens de *locus*, qui désigne tantôt le numéro du bloc, tantôt le numéro de la galerie, cf. Mommsen, *Bullettino dell' Instituto di corr. arch. di Roma*, 1871, p. 160.
3. Bruzza, p. 108.
4. *C. I. L.*, III, 348.
5. Ramsay, *Mélanges de l'École de Rome*, 1882, p. 291, n. 1-2.
6. *Ephem. epigr.*, V, p. 61, n. 160.
7. Bruzza, n. 258-259.

trouvés en Phrygie? L'explication est sans doute dans une particularité de l'administration phrygienne. En réalité, les carrières sont situées à Docimion (aujourd'hui *Itchki-Kara-hissar*), à trente-deux milles au nord de Synnada ou *Tchi-fout-Kassaba*. Cependant, l'on donnait aux marbres de la région le nom de « marbres de Synnada. » C'est que Synnada était au point de croisement des grandes routes de la contrée. On y concentrait les marbres; là était l'administration[1]. Or, tous les blocs estampillés qui ont été découverts jusqu'ici en Phrygie l'ont été dans les carrières. Plusieurs y ont été abandonnés à dessein, comme le prouvent le sigle *Repr*(*obatione*) et les doubles dates. Ils n'ont donc reçu que les marques propres à la carrière : date consulaire, *loco* ou numéro de taille, *brachio* ou numéro de la galerie, parfois *officina* et *caesura*, noms du chantier et du surveillant de la taille. Au contraire, les marbres expédiés à Rome ont passé par Synnada, où ils ont reçu l'estampille définitive : nom du procurateur ou du comptable, *N* ou numéro de comptabilité, etc.

« D'après l'ensemble des renseignements que fournissent les marbres phrygiens, découverts soit à Rome, soit en Phrygie, l'administration des carrières de Phrygie devait ressembler beaucoup à celle des carrières d'Afrique. Mais, à Chemtou, on marquait les marbres d'une façon définitive avant de les expédier sur Thabraca et Rome. Dans les carrières de Phrygie, les blocs recevaient une marque provisoire, complétée ensuite ou remplacée par une autre marque à Synnada. *Loco* suivi d'un chiffre indique le numéro d'extraction; l'autre chiffre, précédé du sigle *N*, sur les marbres trouvés à Rome, indique le numéro d'expédition, ou plutôt de comptabilité, à Synnada. »

M. E. Michon, membre résidant, fait la communication suivante :

« M. J.-J. Smirnoff, conservateur du Musée du moyen âge de l'Ermitage impérial à Saint-Pétersbourg, veut bien me

1. Ramsay, *o. l.*, p. 290.

signaler une découverte faite en 1896 dans les fouilles si fructueuses qui se poursuivent sur l'emplacement de l'ancienne Chersonèse, près de Sébastopol, découverte qui donne un intérêt particulier à un fragment exposé dans notre salle chrétienne que j'ai déjà brièvement signalé à la Société[1].

« Le fragment conservé au Louvre lui a été légué, en 1894, par l'intendant général Robert, en même temps que quelques




*Fragment de plaque en marbre du Musée du Louvre.*

autres antiquités[2]. Il n'était accompagné d'aucune indication de provenance, mais il m'avait paru probable qu'il avait dû

1. Séance du 4 avril 1900.
2. *Catalogue sommaire des marbres antiques*, n° 3058.

être recueilli durant le séjour en Orient de l'intendant Robert à l'époque de la guerre de Crimée[1]. La nouvelle découverte permet peut-être de préciser davantage et donne à croire que le fragment du Louvre viendrait, lui aussi, des environs de Sébastopol.

« Il consiste, ainsi que je l'ai décrit[2], en l'angle supérieur gauche d'une plaque rectangulaire de marbre portant une représentation au trait incisé accompagnée d'une légende. La partie subsistante nous montre le buste de face du Christ, imberbe, nimbé, le corps enveloppé dans un ample manteau croisé sur la poitrine et ramené par-dessus le bras gauche, étendant le bras droit vers un personnage disparu. Sur le bord supérieur, en deux lignes, se lit l'inscription : + Ο ΚϹ ΙΕϹ ΛΕΓΩΝ ΠΕΤΡΟΥ....... | ΒΑΛΕΤΕ ΕΙϹ ΤΑ Δ..... | ΤΙ....... La scène était évidemment celle de l'apparition de Jésus à ses disciples après la Résurrection sur les bords du lac de Tibériade. Dans la partie manquante devaient être figurés Pierre, Thomas et leurs compagnons. Ils se plaignaient au Christ du résultat infructueux de leur pêche, et c'est la réponse du Christ, telle que nous l'a conservée l'évangile de saint Jean : Βάλετε εἰς τὰ δεξιὰ μέρη τοῦ πλοίου τὸ δίκτυον κὰι εὑρήσετε[3], qu'indique la légende.

« Le fragment découvert en 1896 dans les fouilles de Chersonète nous montre une scène traitée d'une manière très analogue[4]. Il s'agit, là aussi, de l'angle d'une plaque rectangulaire peu épaisse avec un dessin incisé. Même encadrement par un trait en creux, même disposition de la légende le long du bord supérieur, mêmes caractères, enfin, de la représentation. Le buste du Christ imberbe, nimbé et drapé, est de tous points semblable à celui de la plaque du Louvre. A côté de lui, plus petit et placé plus bas, se voit un personnage

1. *Bulletin*, 1900, p. 157-158.
2. *Ibid.*, l. c.
3. XXI, 6.
4. Il a été publié par M. Latyscheff dans la revue byzantine russe, Βυζαντινὰ χρονικά, t. VI, 1899, p. 337-339, avec une reproduction.

drapé dont le Christ saisit de sa main droite la main. La partie supérieure seule en est visible, et près de lui se reconnaissent nettement la vergue et la voile d'une embarcation. Il




*Fragment de plaque en marbre trouvé à Chersonèse.*

ne reste malheureusement que la première partie de la légende : + Ο ΚC ΙC+ΔΙΔΟΥC ΧΟ..... M. Latyscheff la complète : Ὁ Κ(ύριο)ς Ἰ(ησοῦς) διδὺς χο[ρηγίαν τῷ ἁγίῳ Πέτρῳ], et traduit, en rapprochant l'expression d'autres exemples empruntés au Nouveau Testament : Jésus portant secours à saint Pierre [1].

« Les deux plaques sont incomplètes. Il n'est donc pas possible d'en reconnaître exactement les dimensions intégrales. Mais les dimensions indiquées par M. Latyscheff, 0m20 de haut sur autant de large et 0m025 d'épaisseur [2], cor-

1. *Ibid.*, p. 338.
2. *Ibid.*, p. 337.

respondent assez, eu égard à la partie conservée, à celles du fragment du Louvre, qui mesure $0^m22$ dans les deux sens. L'épaisseur de celui-ci, $0^m035$, est seulement un peu plus forte. Très légères sont aussi les différences dans l'inscription, tracée là en dehors de l'encadrement, en une seule ligne, en lettres soignées de $0^m015$, alors qu'ici elle est divisée en deux ou même trois lignes, dont la première court sur l'étroite marge extérieure au trait qui limite le champ de la représentation et les autres sont tracées dans le champ même de celle-ci, et dont les lettres varient entre $0^m01$ et $0^m015$. Il n'y a rien, en somme, qui vienne en contradiction avec la très étroite ressemblance générale et l'identité de style. Les deux fragments, qui comprennent l'un et l'autre l'angle supérieur gauche, ne peuvent évidemment provenir de la même plaque, mais ils appartenaient à deux plaques semblables, et, si l'on tient compte que rien dans les faits ne s'oppose pour celui du Louvre à la provenance de Sébastopol, rendue au contraire assez probable en elle-même par le fait que le fragment avait été recueilli par l'intendant Robert, il est permis de conclure avec vraisemblance qu'ils faisaient partie du même ensemble.

« M. Latyscheff, à qui le fragment du Louvre était inconnu, n'osait se prononcer d'une manière catégorique sur la destination de la plaque qu'il publiait, trouvée dans une catacombe à trois niches, à l'entrée de laquelle était placée une croix tombale d'un travail grossier en pierre locale ornée de croix incisées[1]. Il se demandait si l'on devait y voir le débris d'un monument funéraire et interpréter le sujet comme une représentation symbolique de la Résurrection. Mais la plaque lui semblait bien mince, et il penchait plutôt pour un icône ou un fragment d'architecture d'un autel[2]. La comparaison avec la plaque du Louvre ne laisse pas de doute sur la destination originelle de l'un et l'autre monument. M. Latyscheff a noté que le marbre portait sur la seconde face une bordure en relief. L'examen du fragment du Louvre montre que c'est

1. *Ibid.*, p. 337.
2. *Ibid.*, p. 338.

plus qu'une bordure, un véritable encadrement formé d'une triple moulure, qui en occupe le revers. De plus, la tranche conservée porte une rainure très visible. Il s'agit donc de dalles ayant servi de balustrades ou de parapets, qui, si elles pouvaient être inégalement décorées, devaient du moins, par leur rôle même, l'être des deux côtés, et qui s'encastraient entre des piliers destinés à les maintenir. M. Laurent en a signalé, dans son étude sur *Delphes chrétien*[1], des exemplaires offrant la même technique du simple dessin incisé, et rien ne s'oppose, semble-t-il, à ce qu'on y voie, comme le propose M. Latyscheff, d'après le type des figures, des œuvres du v^e^ ou du vi^e^ siècle. »

Le D^r^ Capitan, associé correspondant national, présente un casque en bronze, appartenant au D^r^ Bonneau de Montis, trouvé dans la Seine, à Rougeport, que quelques membres de la Compagnie inclinent à dater du xi^e^ siècle.

## Séance du 26 Décembre.

Présidence de M. Max. Collignon, président.

*Ouvrages offerts :*

Baye (baron de). *Tiflis. Souvenirs d'une mission.* Paris, 1900, in-8°.

Bordeaux (Paul). *Classement des monnaies carolingiennes inédites.* Paris, 1900, in-8°.

*Correspondance.*

MM. Jean de Foville et Paul Perdrizet écrivent pour poser leur candidature au titre d'associé correspondant national. Le président désigne MM. Blanchet, Héron de Villefosse et Thédenat pour former la commission chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques de M. de Foville, et MM. Michon, Girard et Martha pour former la commission

1. *Bulletin de correspondance hellénique*, t. XXIII, 1899, p. 216, 236.

chargée de présenter un rapport sur les titres scientifiques de M. Perdrizet.

*Travaux.*

M. Michon, membre résidant, appelle l'attention de la Société sur deux petits monuments mycéniens conservés au Louvre :

« Le premier est un petit quadrupède, ou plutôt la tête d'un petit quadrupède couché en or, aujourd'hui encore exposé dans une des vitrines d'une des salles du premier étage du département des antiquités orientales. L'animal, regardé comme un taureau, a en effet été catalogué par M. de Longpérier parmi les monuments perses : « Tête de taureau « travaillée au repoussé en pièces rapportées à la soudure. « Les yeux et le poil sont exprimés par des globules appli- « qués après coup. Les cornes, très allongées, sont rappro- « chées par le sommet et forment un anneau ; elles sont « percées de six trous. Or. Musée Charles X. Cette tête « appartenait à une figure de taureau couché les jambes « repliées en dessous, qui provenait de la collection de « Caylus. Le corps a été volé au Louvre le 29 juillet 1830[1]. »

« M. Perrot, en reproduisant le bijou dans son *Histoire de l'art* et tout en l'insérant dans le volume consacré à la Perse[2], remarquait déjà que c'est sur de bien légères présomptions qu'on a proposé de l'attribuer à la Perse. « Le grè- « netis, disait-il, qui a servi à rendre les détails rappelait à « Caylus le travail des petites boucles frisées des colosses de « Persépolis. On pourrait aussi trouver quelque rapport entre « la pose de ce taureau et l'attitude de celui du chapiteau « perse ; mais ces analogies restent trop peu marquées pour « qu'il y ait lieu d'en être très frappé. Il est possible que ce « soit là un ouvrage phénicien ou grec archaïque[3]. »

1. Longpérier, *Notice des antiquités assyriennes, babyloniennes, perses, hébraïques, exposées dans les galeries du Musée du Louvre*, n° 556.
2. T. V, fig. 534.
3. *Ibid.*, p. 881.

« Il notait en outre, ainsi que l'avait fait M. de Longpérier, que le taureau, d'après Caylus, aurait été trouvé en Grèce, près de Sparte; et c'est cette mention, d'une singulière importance en effet comme donnée du problème, en même temps que l'analogie remarquée entre la gravure du *Recueil d'antiquités* de Caylus[1] et certains objets découverts à Mycènes, qui a amené, il y a quelques années, M. S. Reinach à republier l'animal comme « un monument oublié de l'art mycé- « nien » dans le *Bulletin de correspondance hellénique*[2].

« M. Reinach rappelle que Caylus, avant de s'arrêter à l'hypothèse d'un « ouvrage des Perses, avait été d'abord « conduit par son instinct de connaisseur, soit à attribuer le « travail aux Scythes, soit à parler d'une copie d'après les « Égyptiens, mais en repoussant l'idée qu'il pût s'agir d'une « statuette fabriquée en Égypte, et que ces hypothèses, suc- « cessivement passées en revue, sont précisément celles qui, « au moment des fouilles de Schliemann, ont tout d'abord « partagé l'opinion des archéologues[3]. » Le lieu de la découverte obligeait d'ailleurs Caylus à faire comme à regret la supposition suivante : « On sait que les Perses ont ravagé « la Grèce..., et ce monument, qu'ils avaient copié et « emprunté des Égyptiens..., peut être demeuré dans le lieu « où il a été trouvé par ces hasards dont il est impossible « de rendre compte[4]. » Il concorde, au contraire, à merveille avec l'hypothèse d'un objet de travail mycénien, puisque l'indication exacte, « entre Lacédémone et Amiclée », nous conduit dans le voisinage de la célèbre tombe de Vaphio.

« M. Reinach a voulu, en outre, reconnaître dans l'animal, non pas un bœuf ou taureau, comme le disait Caylus et comme l'avaient répété MM. de Longpérier et Perrot, mais un cerf. Il fait remarquer que les prétendues cornes, qui se rejoignent en formant une ellipse, sont percées de six petits trous qui devaient servir à l'insertion des

1. T. II, 1re partie, pl. XI.
2. T. XXI, 1897, p. 5-15, pl. I.
3. *Ibid.*, p. 11.
4. *Recueil d'antiquités*, t. II, 1re partie, p. 45.

branches ou andouillers[1]. L'explication est en effet si naturelle qu'elle paraît au premier abord convaincante. Mais l'attache des bois, malgré tout, et la forme générale même de la tête sont, pour un cerf, bien incorrectes. Il y aurait, de plus, dans la collection mycénienne du Musée d'Athènes, et ce serait là une raison probante, une tête de taureau analogue, dont les cornes, également percées de trous, seraient encore traversées et munies de minces fils d'or[2]. L'interprétation, par suite, devrait rester celle qu'avec une remarquable clairvoyance avait entrevue Caylus en faisant la remarque suivante : « La circonstance des fausses « cornes percées par intervalles, sans doute pour recevoir « des guirlandes ou pour appendre des vœux, est une nou- « veauté pour nous[3]. »

« Le taureau d'Amyclae avait été vainement cherché par M. Reinach au Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale, héritier des collections de Caylus, et il le croyait perdu lorsque M. G. de Kieseritzky lui en signala la partie restante au Louvre. Il put alors indiquer, d'après M. de Longpérier, que le corps avait été volé le 29 juillet 1830, mais « je ne sais comment, ajoutait-il, le petit cerf d'Amy- « clae passa au Musée Charles X[4]. »

« Il m'a paru qu'il pouvait y avoir quelque intérêt à compléter l'étude de M. Reinach par les quelques documents suivants, qui, en même temps qu'ils montrent que l'opinion émise par lui sur la nature vraie de l'animal avait été déjà depuis longtemps proposée, permettent de suivre l'histoire du bijou depuis Caylus jusqu'en 1830.

« Il est tout d'abord mentionné dans une petite plaquette imprimée, de quatre pages, dont j'ai retrouvé deux exemplaires aux archives du Louvre, intitulée *Antiquités égyptiennes enlevées dans le Musée du Louvre le* 29 *juillet* 1830 : « Partie inférieure en or d'une figure de veau d'ancien tra-

1. *Bulletin de correspondance hellénique,* 1897, p. 7.
2. Il m'est signalé par M. P. Perdrizet, maître de conférences à l'Université de Nancy.
3. *Recueil d'antiquités*, t. II, 1re partie, p. 44.
4. *Bulletin de correspondance hellénique*, 1897, p. 15.

« vail persan[1]. » Sur l'un des exemplaires, J.-J. Dubois a ajouté des prix d'estimation pour les objets soustraits, 50 fr. pour la partie inférieure du veau[2], et inscrit en bas de la dernière page son nom : « J.-J. Dubois, dessinateur des « antiquités égyptiennes du Musée du Louvre. » La liste est donc, selon toute vraisemblance, de sa rédaction.

« Les archives du Louvre contiennent, en outre, un état manuscrit intitulé *État des objets de sculpture et autres qui, n'existant plus, n'ont pas été remis à la nouvelle liste civile, quoiqu'ils fussent inscrits sur les inventaires déposés aux Chambres en* 1824 *ou portés depuis cette époque jusqu'au* 3 *août* 1830 *dans les inventaires du Musée*, état certifié véritable par le directeur des Musées royaux, le comte de Forbin, et où figure l'indication suivante :

Collection Durand
Objets divers

| | | |
|---|---|---|
| 130 | 300 Partie inférieure en or d'un cerf accroupi | Pris en juillet 1830 dans le Musée égyptien[3]. |

« La prise en charge de cette partie inférieure fut en conséquence annulée par décision en date du 1er juillet 1833 d'une commission chargée de prononcer la suppression des objets portés sur les inventaires jusqu'au 3 août 1830 et n'existant plus.

« Il ressort donc de ces pièces que l'animal faisait partie de la collection Durand et que, de plus, il y était regardé comme un cerf, non comme un bœuf.

« La collection Durand a été acquise pour le Louvre par décision royale du 14 décembre 1824, mais, avant de rendre cette acquisition définitive, il avait été décidé que M. de Clarac, conservateur des antiques, procéderait à une recon-

1. P. 4, sans numéro.
2. Le total des estimations monte à 15,188 francs. Quelques objets sont signalés comme ayant été rendus.
3. Le premier numéro est le numéro de série des objets non existants, le second renvoie à un numérotage de la collection Durand.

naissance détaillée de ladite collection par un numérotage exact, et le directeur du Musée lui avait transmis à cet effet les notes adressées par M. Durand pour l'aider dans cette importante vérification.

« L'état récapitulatif dressé par les soins de M. de Clarac, avec double numérotage des objets, indication de leur nombre et estimation, est conservé : dans la division des bijoux d'or et d'argent, sous le n° 300 d'E. Durand, numéro de série 4743, figure « un cerf accroupi, en or, monument « consacré à Diane (voy. Caylus), hauteur 2 p° 1/2, largeur « 2 p° 1/2 », estimé 600 francs.

« Il ne faudrait pas croire néanmoins que l'idée première de reconnaître dans l'animal un cervidé revienne ni à M. de Clarac ni à E. Durand lui-même.

« Le bijou, avant de passer dans la collection Durand, avait fait partie de la collection Campion de Tersan, et, dans le catalogue de vente de cette collection rédigé par Grivaud de la Vincelle[1], il est ainsi décrit : « Daim accroupi, en or, « ayant 2 pouces 3 lignes de longueur et 1 pouce 4 lignes de « hauteur du côté de la tête (voy. Caylus, t. II, p. 42, pl. XI). « Ce petit monument nous paraît avoir été fait dans l'Inde[2]. »

« D'où Campion de Tersan le tenait-il? je l'ignore ; mais il est à noter que Caylus, en le décrivant, ne dit pas positivement que l'objet lui appartienne. Plusieurs des monuments publiés par lui se trouvaient en la possession d'autres amateurs. Il se pourrait fort bien que ce fût le cas pour le cerf, qui par suite n'aurait pas été compris dans le don fait au roi en 1762 et qui, dès cette époque, pouvait être entre les mains de l'abbé Campion de Tersan, mort en 1819 à l'âge de près de quatre-vingt-trois ans.

« Le second objet que je voudrais signaler à la Société

1. *Catalogue des objets d'antiquité et de curiosité qui composaient le cabinet de feu M. l'abbé Campion de Tersan, ancien archidiacre de Lectoure, etc., dont la vente publique aura lieu le lundi* 8 *novembre* 1819 *et jours suivants, à l'Abbaye-aux-Bois, rue de Sèvres, n°* 16.

2. P. 38, Curiosités diverses, n° 331.

est une statuette de femme en bronze qui, si elle a été indiquée en passant, n'a jamais été l'objet d'aucun commentaire[1].

« Les figures en ronde-bosse de l'époque mycénienne, si surtout l'on fait exception des terres cuites, sont, on le sait, fort peu nombreuses, et les rares exemplaires qu'en possèdent les différents musées en reçoivent par là même un plus grand prix. M. Perrot, lorsqu'il a publié en 1894 son sixième volume de l'*Histoire de l'art*, où trouve place l'art mycénien, croyait pouvoir distinguer, parmi les représentations féminines, trois types : la déesse habillée de la longue tunique, la déesse nue et enfin un troisième type, le seul représenté par un exemplaire de métal, d'ailleurs unique à cette époque, une statuette en bronze du Musée de Berlin provenant de la Troade, qui montre une femme vêtue d'une sorte de robe à trois bandes superposées s'étageant comme autant de volants, le haut du corps légèrement incliné, la main droite ouverte placée devant le front au-dessus des yeux[2].

« Dans un chapitre d'une série d'études sur des points divers de la sculpture antique, insérées aux *Sitzungberichte* de l'Académie de Munich[3] et dont M. Lechat, dans son *Bulletin archéologique* paru ces jours-ci même[4], indiquait l'intérêt, M. Furtwängler a, l'an dernier, fait connaître une nouvelle réplique de la statuette de Berlin trouvée dans la région voisine de Smyrne[5]. Il ne manque pas, à cette occa-

1. Inventaire MNC. 659, acquise en 1884.

2. *Histoire de l'art*, t. VI, p. 749-752, et p. 754-755, fig. 349 et 350. Le sens du mouvement, disait M. Perrot, reste pour nous obscur, qu'il s'agisse de protéger la rétine contre l'excès de lumière ou encore d'abriter le regard des rayons du soleil pour distinguer mieux et plus loin. Il semble, plus simplement, qu'il faille voir dans la statuette une pleureuse qui se frappe le front.

3. *Neue Denkmäler antiker Kunst, Sitzungsberichte der philos.-philol. und der histor. Classe der k. bayer. Akad. d. Wissenschaften*, 1897, t. II, p. 109-144 ; 1899, t. II, p. 559-607.

4. *Revue des études grecques*, juillet-octobre 1900, p. 373-374.

5. *Mykenische Bronzestatuette aus Kleinasien, Münchener Sitzungsberichte*, 1899, t. II, p. 559-566.

sion, d'indiquer la présence au Louvre du bronze qui nous occupe, dont il avait déjà antérieurement reconnu la nature et dont M. S. Reinach, de son côté, a donné un croquis dans son *Répertoire de la statuaire* avec la mention « mycénien »[1]. La statuette, malgré cette trop courte référence, est restée inconnue et mérite mieux que cette simple mention. Ni M. Furtwängler ni M. Reinach n'ont d'ailleurs su sa provenance[2], la Crète, dont la richesse en monuments de la civilisation mycénienne vient encore, si besoin était, confirmer l'attribution qui avait été faite du bronze à l'art mycénien et, en même temps, donne un intérêt particulier au rapprochement avec diverses antiquités crétoises signalées en 1895 par M. Mariani dans les *Monumenti antichi* de l'Académie des Lincei et que rappelle M. Furtwängler[3].

« La statuette du Louvre, comme le montre la reproduction ci-dessous, est celle d'une femme debout, haute de 0m095, habillée d'une tunique courte moulant le corps jusqu'au niveau du ventre et, au-dessous, au contraire, d'une robe flottante, qui, les deux bras symétriquement repliés aux coudes, porte ses deux mains à ses seins. Les oreilles et le nez sont indiqués par de simples saillies analogues à celles que peut produire un ouvrier dans une galette d'argile en en pinçant une petite partie entre ses doigts de manière à former un bourrelet. Sous le nez s'ouvre immédiatement la bouche. Deux pastilles rondes indiquent les yeux, deux autres plus grandes les seins. La chevelure est peu visible au premier abord ; mais on constate néanmoins à l'examen qu'elle est longue et tombe en masse sur le dos. Deux pieds, formés par deux tiges ou plutôt deux bâtonnets informes de métal pliés à angle droit au niveau du cou-de-pied et fixés à leur extrémité supérieure au bord de la robe, achèvent le rendu sommaire d'un personnage humain.

« Des différents traits qu'offre la figure, il n'est presque

1. T. II, 2e partie, p. 652, n° 9.
2. M. Reinach indique à tort comme provenance Athènes.
3. T. VI, *Antichità cretesi,* Observazioni generali, Plastica, p. 175-179, fig. 2-13.

pas un seul qu'on ne puisse rattacher à un type déjà connu. Le geste des mains, tout d'abord, ramenées sur la poitrine,



*Statuette mycénienne conservée au Musée du Louvre.*

c'est celui qui se retrouve plus ou moins exactement sur des terres cuites et des pâtes de verre et où M. Perrot reconnaît le motif simplifié, affaibli, mais restant aisément intelligible, du type, pendant longtemps si populaire, de la grande déesse « qui personnifie l'éternelle fécondité de la nature et qui la « symbolise en portant les mains à ses deux seins, d'où est « censé jaillir, sous la pression de ses doigts, la source inta-« rissable du lait nourricier[1]. » Sur la tête, ce couronnement

1. *Histoire de l'art*, t. VI, p. 739.

qui forme comme un vague chapiteau, c'est l'ébauche du polos que montrent aussi des terres cuites et que porteront les déesses grecques. Le vêtement, enfin, lui aussi, quoique avec des particularités notables, n'est pas sans analogies : sans doute la sorte de tunique ou de manteau court et collant que nous avons indiqué ne se voit, à ma connaissance, sur aucun exemplaire, mais la jupe, malgré des différences, est à rapprocher de celle de la statuette de Berlin. Sur celle-ci, vue de côté, ce sont trois bandes ou volants horizontaux ; sur la nôtre, une succession de stries en spirales ; mais déjà, sur l'exemplaire de Berlin vu de face, les volants perdent leur horizontalité et, formant en avant une pointe, prennent une inclinaison oblique. Il semble que ce soit comme un premier pas, pour ainsi dire, vers les plis en spirale du bronze du Louvre. La forme en cloche, d'autre part, est bien celle qui se retrouve sur toute une série de statuettes en terre cuite, fort nombreuses, et dont le type s'est longtemps prolongé. L'exemplaire, malgré tout, n'en garde pas moins sa valeur et son caractère particulier. Rapproché des spécimens de même provenance crétoise signalés plus haut, et dont un seul, d'ailleurs, est en bronze, il leur est de beaucoup supérieur et par la conservation, qui est intacte, et plus encore par le travail. Il n'est guère que le bronze connu sous le nom de « la bayadère » de Berlin, souvent reproduit, qui puisse lui être vraiment comparé en importance. Malgré sa laideur, sa présence au Louvre ne doit donc pas rester ignorée. »

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, communique à la Société des notes sur les dernières découvertes faites à Pompéi et à Boscoreale. Ces notes lui ont été envoyées par un artiste-archéologue, M. Pierre Gusman, auteur d'un livre sur *Pompéi* couronné cette année par l'Académie française :

A Pompéi, les fouilles continuent dans le bout de la rue de Nola (région V). Les découvertes dont parle M. Gusman ont été déjà mises en lumière dans les *Notizie degli scavi*, année 1900, où M. Sogliano décrit notamment (p. 199-200) la peinture, accompagnée d'inscriptions explicatives, qui représente l'épisode de *Pero* et de *Micon* (Valère-

Maxime, V, 4, 1); le même savant a également décrit (p. 201-202) et reproduit en phototypie une nouvelle et intéressante peinture représentant *le meurtre de Neoptolème sur l'autel d'Apollon à Delphes*, dont M. Gusman parle aussi avec détails.

Pour Boscoreale, les notes de M. Gusman se rapportent aux décorations peintes récemment découvertes dont il est question dans le journal *l'Illustration*, numéro daté du 22 décembre 1900, p. 396-397.

« Les fouilles, grâce à la façon barbare avec laquelle elles ont été menées, empêchent de se faire une idée complète de la villa importante et riche qui était construite en cet endroit. Il faut dire aussi que les cendres amoncelées sont deux fois supérieures en épaisseur à celles de Pompéi.

« L'habitation proprement dite était surélevée de quelques marches et on y accédait par un perron. Quelques chambres ou vestibules viennent à la suite, puis le peristylium très vaste où l'on a trouvé les peintures décoratives ornées de grandes figures. Le pressoir et un appareil de maçonnerie fort curieux, pour la fabrication du vin, se trouvent à gauche, en avant du peristylium. Cette partie est à peine déblayée. Il y avait aussi, mais devant le perron et en contrebas des caves, des celliers, des meules pour le blé et l'huile. Mais tout cela n'est représenté que par un taudis. D'après les renseignements reçus, les plus grandes pièces étaient au premier étage; trois ou quatre pièces du rez-de-chaussée ne correspondaient qu'à une vaste salle du premier étage.

« Quant aux peintures, dont on fait ici grand mystère, on ne peut les voir qu'en montrant patte blanche.

« A signaler la décoration complète et intacte d'une chambre percée d'une fenêtre à hauteur d'appui. Les quatre murs sont conservés. Ces peintures rappellent beaucoup celles qui décorent l'*œcus* corinthien de la maison dite du Labyrinthe à Pompéi. C'est le même style, dit d'architecture, usité beaucoup à Rome vers la fin de la république. Quand ce style n'est pas sobre, il perd ses qualités architectoniques et devient massif et lourd. Les colonnes sont chargées d'ornements et de saillies, elles sont jaunes ou rouges et supportent des architraves et des frontons de mêmes couleurs. L'ouverture d'un portique laisse voir un temple devant lequel est dressé un autel que protège Diane armée de deux flambeaux. De chaque côté de ce sujet principal, on aperçoit les silhouettes un peu dures de maisons superposées les unes sur les autres; une échelle aboutit

à une fenêtre, un balcon s'échancre sur le ciel, des colonnades se dressent compactes. En somme, décoration bien conservée, utile à consulter pour les documents qu'elle renferme, mais d'un style peu élégant. On peut préférer les belles guirlandes chargées de vignes, traitées avec hardiesse et vérité, qui ornaient d'autres parties de la villa rustique.

« Mais les morceaux principaux, qui attirent l'attention parce qu'ils sont uniques, sont des figures deux fois grandes comme nature, peintes sur un mur rouge. Ce ne sont pas des fresques dans le sens rigoureux du mot. Ces figures ont été peintes sur un mur déjà enduit d'un ton, par conséquent sur un mur sec. Ici, du reste, il ne s'agit pas de sujets composés; ce sont des personnages, assis ou debout, placés décorativement. Cela n'empêche pas que l'on peut y voir quelques scènes, mais sans fond accessoire, comme celles représentées souvent sur les vases.

« Un vieillard, de profil et appuyé sur un bâton, semble inspiré d'œuvres plus anciennes : il consulte probablement une sibylle assise, ayant un air mystérieux et scrutateur.

« Le morceau le mieux conservé est sans contredit celui où une femme assise sur un siège à dossier est accompagnée d'une servante. Les deux femmes sont vues de face; la maîtresse tient une cithare, mais elle la tient de la main droite. Il semble difficile de jouer de la main gauche; à ce sujet, j'ai entendu dire qu'il était impossible de pincer de la lyre de la main gauche, parce que les cordes ne se trouvaient plus dans l'ordre normal. Cela n'est pas, je crois, une raison; au besoin on pouvait, il me semble, retourner l'instrument. En tout cas, la gauchère est superbe, bien dressée et d'un maintien noble. La physionomie, ainsi que celle de la servante, est bien vivante. Il est probable que ce sont deux portraits. Les têtes, il faut le remarquer, sont de face et traitées avec sincérité, le caractère qu'elles accusent ne se trouve pas dépourvu de *chic*.

« Il n'y a rien encore de décidé au sujet de l'acquisition de ces peintures par le gouvernement italien. On ne sait ce qu'il adviendra. Le Musée qui les possédera pourra en être fier. Les prétentions du propriétaire sont, dit-on, très élevées. »

M. Paul Monceaux, membre résidant, communique quelques observations sur une inscription qui a été découverte tout récemment à Carthage et qui se rapporte à l'*Odéon* de cette ville. Les soubassements de ce curieux édifice circulaire, à assises concentriques, avaient été vus autrefois par Beulé et d'autres savants; depuis quelques années, ils avaient dis-

paru. M. Gauckler vient de les retrouver, avec une inscription qui mentionne ce monument. Voici cette inscription, telle qu'elle a été publiée dans le *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques* (extrait des procès-verbaux, novembre 1900, p. xxi) :

ODEVM . G
VMTOLLIT
SATVR(*ninus*)

« A première vue, cette inscription semble confirmer l'opinion courante, qui place la construction de l'Odéon sous le proconsulat de Vigellius Saturninus (180-181).

« Cette interprétation de l'inscription soulève cependant de graves objections. Déjà, des doutes ont été émis par M. Pallu de Lessert (*Fastes des provinces africaines*, t. I, p. 222-223) sur le rôle attribué ici à ce proconsul.

« Remarquons d'abord que Tertullien a parlé de l'Odéon, non pas, comme on le répète toujours d'après Tissot, dans le *Scorpiace*, mais dans le traité *De resurrectione carnis*. Dans le *Scorpiace*, il fait allusion seulement au droit, accordé récemment à la ville, de célébrer des jeux pythiques ou musicaux : « Adhuc Carthaginem singulae civitates gratu-« lando inquietant donatam *Pythico agone* post stadii senec-« tutem » (*Scorpiace*, 6). Au contraire, dans l'autre ouvrage, il mentionne comme toute récente la construction de l'Odéon : « Sed et *proxime* in ista civitate cum *Odei* funda-« menta tot veterum sepulturarum sacrilega collocarentur, « quingentorum fere annorum ossa adhuc succida et capillos « olentes populus exhorruit » (*De resurr. carn.*, 42). Notons à ce propos qu'au milieu des fondations de l'Odéon M. Gauckler vient de découvrir de nombreux tombeaux puniques du IIIe et du IIe siècle avant notre ère.

« De ces textes il résulte simplement que le *De resurrectione carnis* et le *Scorpiace* ont suivi de près la construction de l'Odéon. Dans aucun de ces deux ouvrages, Tertullien ne mentionne le proconsulat de Saturninus. Il dit seulement, dans le *Ad Scapulam*, que ce personnage a été en Afrique le

premier persécuteur des chrétiens (*Ad Scapul.*, 3); et ce témoignage concorde entièrement avec celui des *Actes* des Scillitains, qui ont été condamnés en 180 par ce proconsul.

« C'est Morcelli (*Africa Christiana*, t. II, p. 51) qui a imaginé d'attribuer à Saturninus la construction de l'Odéon. Tissot a adopté cette hypothèse sans la contrôler (*Fastes de la province romaine d'Afrique*, p. 122; *Géographie comparée de la province romaine d'Afrique*, t. I, p. 655); et aujourd'hui on la reproduit d'après Tissot. — C'est que Morcelli plaçait le martyre des Scillitains et le proconsulat de Saturninus en 198-200, le *Scorpiace* en 200 et le *De resurrectione carnis* vers le même temps. Le *proxime* du texte de Tertullien semblait donc justifié. Il n'en est plus de même aujourd'hui.

« En effet, depuis la découverte du texte grec et d'autres versions des *Actes* des Scillitains, on est d'accord pour placer le proconsulat de Vigellius Saturninus en 180-181 (cf. Pallu de Lessert, *Fastes des provinces africaines*, I, p. 221). D'autre part, les deux traités de Tertullien qui mentionnent l'Odéon et les jeux pythiques de Carthage ne peuvent guère être antérieurs à 210. Nœldechen place le *Scorpiace* en 213, le *De resurrectione carnis* entre 213 et 217. Schmidt croit que le *Scorpiace* est de 212 ou 213. Nous-même, dans un mémoire récent sur la chronologie des œuvres de Tertullien, nous avons été amené à placer le *De resurrectione carnis* entre 208 et 211, le *Scorpiace* en 211 ou 212 (*Revue de philologie*, 1898, p. 88-89). En tout cas, ces deux ouvrages, franchement montanistes, ne peuvent dater de la première partie de la vie de Tertullien.

« Ainsi, entre le proconsulat de Vigellius Saturninus et la composition du *De resurrectione carnis* ou du *Scorpiace*, on doit admettre un intervalle de trente ans, ou plus. Comme la construction de l'Odéon a précédé de très peu ces traités, on doit renoncer à l'hypothèse de Morcelli et de Tissot. Il n'y a rien de commun entre le monument et le proconsul. Si, dans l'inscription découverte récemment à Carthage, on doit vraiment lire *Satur*[*ninus*], c'est le nom d'un autre proconsul ou d'un personnage quelconque. Ce *cognomen* était très commun en Afrique. Par exemple, deux inscriptions

trouvées à Henchir-Bez, l'ancienne *Civitas Vazitana Sarra*, dans les ruines du temple de *Mercurius Sobrius*, mentionnent un certain P. Opstorius Saturninus, flamine perpétuel et *sacerdos Mercurii*, qui en 212 construisit le temple de Mercure, un temple d'Esculape et une basilique (*C. I. L.*, VIII, 11999 ; 12006).

« Quant à la construction de l'Odéon, on doit la placer très peu de temps avant la publication du *Scorpiace* et du *De resurrectione carnis*, soit vers 210. »

M. Héron de Villefosse, membre honoraire, en son nom, et au nom de son collaborateur M. Étienne Michon, membre résidant, dépose sur le bureau la liste des acquisitions faites par le département des antiquités grecques et romaines du Musée du Louvre pendant l'année 1900.

Cette liste est renvoyée à la Commission des impressions.

---

# MUSÉE DU LOUVRE

## DÉPARTEMENT

DES

## ANTIQUITÉS GRECQUES ET ROMAINES

### ACQUISITIONS DE L'ANNÉE 1900.

#### I. Marbre et Pierre[1].

*A) Statues et bustes.*

1. — Tête de Juba II, roi de Maurétanie, la chevelure ceinte du bandeau royal; le nez, les lèvres et le menton sont mutilés. Don de l'Association historique pour l'étude de l'Afrique du Nord; envoi de M. S. Gsell, professeur à l'École supérieure des Lettres, directeur du Musée d'Alger; transmis par M. Saladin, architecte du gouvernement, secrétaire de l'Association. **Cherchel.**

2. — Pied droit colossal, brisé au niveau du cou-de-pied. Trouvé dans les ruines d'un amphithéâtre à **El-Mendchiyeh,** aux environs du Caire (Égypte).

3. — Tête de Dionysos barbu, la chevelure ceinte d'une bandelette et soigneusement étagée en un triple rang de boucles au-dessus du front; extrémité d'un hermès de style archaïsant. Don de M. A. Sorlin-Dorigny. **Cyzique.**

1. Les monuments dont la matière n'est pas indiquée sont en marbre blanc.

4. — Amour ailé, debout, nu, un carquois contre la cuisse gauche; statuette. La chevelure bouclée est ornée d'une tresse partant de la nuque pour aboutir au front, sur lequel tombe un pendant. Manque une partie des jambes et des ailes. **Sardes.**

5. — Femme drapée d'une tunique à larges plis, statuette; la tête et les bras manquent. **Sardes.**

6. — Partie inférieure d'une statuette de Diane d'Éphèse; le corps, en forme de gaine, est orné d'abeilles, de rosaces, de figures drapées terminées en fleurons, etc. Don de M. Jean Farah. **Tyr.**

7. — Aigle au repos, regardant à gauche; sur le devant de la plinthe, dédicace du soldat ΔΙΟΔΩΡΟϹ fils de ΘЄΟΦΙΛΗϹ à ΖЄΥϹ ΜЄΓΙϹΤΟϹ (Héron de Villefosse, *Bulletin des Antiquaires,* 1900, p. 264). **Magnésie du Méandre.**

8 et 9. — 8. Support en forme de dauphin chevauché par un Génie ailé; le sommet est brisé; en bas, une partie saillante destinée à être encastrée. — 9. Support orné d'une tête de lion que surmonte une partie cannelée; la griffe qui formait la base manque. — Don de M. A. Sorlin-Dorigny. **Cyzique.**

10. — Fragment d'un mufle de lion formant gargouille, de travail grossier. Don de M. Jean Farah. **Tyr.**

*B) Bas-reliefs.*

11 à 13. — 11. Fragment d'un monument funéraire : fronton orné de deux Tritons; au-dessous, triglyphes et métopes avec rosaces et vases, puis le nom ΒΑΘΥΚΛΕΑ et une zone de rinceaux; traces de peinture. — 12. Fragment d'un monument funéraire : face ornée d'un fronton (la partie droite seule subsiste) occupé par un Triton; au-dessous, triglyphes et métopes avec rosaces et vases, puis restes d'un nom ..... ΑΡΙΔΑΣ et des rinceaux. — 13. Fragment d'un monument funéraire : fronton; au-dessous, une grecque,

restes d'un nom .....ΩΝΑ et une zone de rinceaux. — Pierre. **Tanagra**.

14. — Banquet funèbre; homme couché, femme assise et deux serviteurs, près d'une table chargée de mets; dans le champ, en haut, un sistre et une *situla*. Don de M. Bulgarides, consul de France à Cavalla. **Macédoine**.

15. — Monument funéraire de ΖΕΙΠΑΣ et de sa famille, orné de plusieurs registres de bustes; au-dessous, le cavalier thrace galopant à droite; inscription funéraire avec mention relative aux *rosalia* (P. Perdrizet, *Bulletin de correspondance hellénique,* 1894, p. 445, et 1900, p. 304, pl. XIII). Don de M. Bulgarides. **Podgora,** près Amphipolis (Macédoine).

16. — Stèle funéraire de ΠΟΠΛΙΟΣ ΛΙΚΙΝΙΟΣ; homme debout donnant la main à une femme, drapée et voilée, assise; de part et d'autre, deux serviteurs plus petits; à l'arrière-plan, paquet de livres, coffret, etc. Don de M. A. Sorlin-Dorigny. **Délos**.

17 à 20. — 17. Stèle funéraire d'ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΣ; homme debout tendant la main à une femme, drapée et voilée, assise. — 18. Stèle funéraire; homme debout donnant la main à une femme drapée, assise; au-dessous, restes d'une inscription grecque de deux lignes. — 19. Stèle funéraire, banquet funèbre : homme couché, femme assise; en avant, un troisième personnage debout près d'une table circulaire chargée de mets; au-dessous, inscription grecque, très mal gravée, de quatre lignes. — 20. Stèle funéraire d'ΑΚΥΕΙΝΟΣ ΠΩΛΛΙΑΝΟΣ; banquet funèbre : homme barbu couché près d'une table circulaire chargée de mets. — Don de M. A. Sorlin-Dorigny. Cimetière de Bulgar-keui, **Cyzique**.

21 et 22. — 21. Fragment de la stèle funéraire de ΔΙΟΝΥϹΟΔΩΡΟϹ; enfant nu, tenant une torche renversée et une corne d'abondance; basse époque (P. Perdrizet, *Le cimetière chrétien de Thessalonique, Mélanges de Rome,* t. XIX, 1899, p. 544). — 22. Fragment de bas-relief; bras gauche

d'un personnage drapé assis. — Don de M. Doitte, directeur de la Compagnie du port de Salonique. **Salonique.**

23 à 26. — 23. Fragment d'un grand bas-relief : Bacchus enfant, à cheval sur une panthère; restent le torse de Bacchus avec la tête et le cou de la panthère. — 24. Fragment de bas-relief : avant-corps de chevaux au galop de part et d'autre d'un ornement arrondi. — 25. Fragment d'un bas-relief circulaire : Bacchus debout, nu, chargé de raisins, la main gauche appuyée sur un thyrse, la droite posant un canthare sur la tête d'une panthère accroupie à ses pieds; en haut, une rangée d'oves et de perles; en bas, une moulure. — 26. Partie supérieure d'un grand vase à anses, orné sur la panse de Génies soutenant des guirlandes. — Don de M. A. Sorlin-Dorigny. **Cyzique.**

27. — Partie supérieure d'une colonnette ornée d'un pied de vigne et d'une figure de Dionysos. Don de M. Doitte. **Salonique.**

28. — Dalle rectangulaire ornée de bas-reliefs : au centre, dans un cercle, croix cantonnée de deux agneaux et de deux paons au milieu de feuillages; dans les angles, quatre croix plus petites, cantonnées de paons, de poissons, de rosaces et de feuillages. Pierre. **Zib,** entre Tyr et Saint-Jean-d'Acre (Syrie).

### *C) Inscriptions et divers.*

29. — Fragment d'une inscription grecque, brisée de toutes parts; comptes des hiéropes de l'année 181 av. J.-C. (Th. Reinach, *Pierres qui roulent, II, Un fragment de comptes des hiéropes de Délos, Revue des études grecques,* 1900, p. 176-178 et pl. III). Don de M. A. Lemierre, transmis par M. Th. Reinach. **Délos.**

30 à 32. — 30. Inscription grecque; décret en l'honneur d'ΑΝΤΙΦΙΛΟΣ, rendu par l'assemblée du peuple de Ptolémaïs; 16 lignes. — 31. Inscription grecque; fragment d'un décret en l'honneur de ΝΙΚΟΜΗΔΗΣ, gravé sur une stèle surmontée d'un fronton avec une couronne; 6 lignes.

Marbre gris. — 32. Inscription grecque; décret du sénat et du peuple de Ptolémaïs en l'honneur de différents prytanes, gravé sur une stèle à fronton; 17 lignes. — (P. Jouguet, *Documents ptolémaïques, Ptolémaïs et sa constitution, Bulletin de correspondance hellénique,* 1897, p. 184-208.) Don de M. P. Jouguet, maître de conférences à la Faculté des Lettres de l'Université de Lille; envoi de M. Chassinat, directeur de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire. **Ptolémaïs.**

33. — Épitaphe de ΙΩΣΗΠΟΣ fils de ΣΙΜΩΝ, gravée dans un cartel à queues d'aronde. Pierre. Don de M. Jean Farah. Environs de **Tyr.**

34 à 40. — Inscriptions grecques chrétiennes. — 34. Épitaphe de ΔΩΡΟΘΕΟC. — 35. Épitaphe de ΘΕΩΔΟΡΑ. — 36. Épitaphe de ΙΩΑΝΗC et d'ΑΠΟCCΤΟΛΙΑ. — 37. Épitaphe de l'appariteur ΔΗΜΗΤΡΙΟC. — 38. Épitaphe de ΠΕΛΑΓΙΑ, du soldat CΤΕΦΑΝΟC et de ΚΟC-ΤΑΝΤΙΝΟC. — 39. Épitaphe d'ΕΥΦΡΟCΥΝΟC. — 40. Épitaphe de ΦΙΛΟΞΕΝΟC. — (P. Perdrizet, *Le cimetière chrétien de Thessalonique, Mélanges de Rome,* t. XIX, 1899, p. 545-548, nos II-VIII.) Don de M. Doitte. **Salonique.**

41. — Inscription grecque; épitaphe chrétienne de ΚΑC-CΑΝΔΡΑ. Don de M. Doitte. **Salonique.**

42. — Inscription latine; épitaphe chrétienne de BAR-BATIO (P. Perdrizet, *Le cimetière chrétien de Thessalonique, Mélanges de Rome,* t. XIX, 1899, p. 544, n° I). Don de M. Doitte. **Salonique.**

43. — Meule à main, hémicylindrique, en trachyte gris. Don de M. A. Sorlin-Dorigny. **Hissarlik.**

44. — Partie supérieure d'une colonnette engagée, avec son chapiteau. Don de M. A. Sorlin-Dorigny. **Constantinople.**

## II. Bronze.

45. — Buste d'Adonis; partie supérieure, comprenant la tête, les deux bras et le torse jusqu'à la ceinture, d'une sta-

tuette fondue en deux pièces. Adonis est représenté imberbe, avec une épaisse chevelure bouclée qui encadre le visage et retombe en arrière sur les épaules; un manteau à franges est jeté sur l'épaule gauche et couvre la poitrine du même côté; la main gauche fermée tenait un attribut qui manque; la main droite ouverte, légèrement abaissée, a les doigts brisés à l'exception du pouce; la tête est inclinée et penchée vers la droite; les yeux sont évidés. Réplique très soignée d'un original dont le Louvre possède deux autres réductions en bronze, de dimensions plus petites (Héron de Villefosse, *Bulletin des Antiquaires*, 1900, p. 119-120). D'après le vendeur, ce bronze aurait été découvert avec la Vénus publiée par M. P. Jamot dans les *Monuments Piot*, t. I, p. 151 et suiv., pl. XXI-XXII. **Saïda.**

46. — Mercure, nu, debout, de style polyclétéen. A ses pieds sont attachées les talonnières; la jambe gauche est légèrement fléchie, le poids du corps portant sur la jambe droite; la main droite abaissée tient la bourse; les mèches de la chevelure sont traitées avec une grande délicatesse. Le bras gauche, fondu à part, manque, ainsi que le pied droit. **Grèce.**

47 et 48. — 47. Harpocrate, nu, assis, la tête tournée vers la droite; il est coiffé d'un serre-tête d'où s'échappe à droite une longue mèche de cheveux qui descend sur l'épaule; il porte la main droite vers sa bouche. La main gauche et les doigts de la main droite sont brisés. — 48. Pygmée, nu, agenouillé; il a le cou et les poignets engagés dans une cangue découpée, de forme ovale, à laquelle un poids est suspendu; les jambes sont brisées. — Cession du département des antiquités égyptiennes du Louvre. **Égypte.**

49. — Buste du fleuve Oronte, sous les traits d'un jeune homme, émergeant du sol, les bras étendus dans la position d'un nageur; il tourne la tête à gauche; en avant, on voit une sorte de tige rectangulaire d'usage indéterminé. Ce buste provient d'un groupe représentant la Tyché d'Antioche sur l'Oronte, d'après Eutychidès de Sicyone (cf. Collignon,

*Histoire de la sculpture antique,* t. II, fig. 253). Collection Joseph de Rémusat (*Catalogue,* n. 151).

50. — Cybèle, tourelée, voilée et drapée, assise sur un trône à dossier carré, très élevé, entre deux lions ; un troisième lion est couché sous ses pieds; dans la main droite avancée, elle porte une phiale; de la main gauche, elle s'appuie sur un tympanon. Applique très abîmée par le feu, ayant servi à la décoration d'un objet mobilier (M. Collignon, *Bulletin des Antiquaires,* 1900, p. 179-181). Envoi de M. Paul Gaudin, directeur de la Compagnie des chemins de fer de Smyrne-Cassaba et prolongements; don de M. M. Collignon, membre de l'Institut. **Magnésie du Sipyle (?).**

51. — Lionne d'une grande allure, démesurément allongée, la tête haute tournée vers la gauche, la gueule ouverte et la langue pendante; les deux pattes de devant étreignent l'avant-corps d'un cerf terrassé dont une partie des andouillers est brisée. Très belle pièce d'ornement qui s'ajustait sur un objet mobilier et correspondait à une autre pièce semblable tournée en sens contraire; elle a malheureusement été atteinte par le feu. On peut la comparer à la lionne attaquant un cavalier trouvée à Fa (Aude) et conservée au Musée de Toulouse (cf. E. Roschach, *Catalogue du Musée de Toulouse,* n. 517). **Bulgarie.**

52 et 53. — 52. Cerbère assis, la gueule ouverte, sous l'apparence d'un dogue; à droite et à gauche du cou de l'animal sortent deux autres têtes de chien d'une race moins forte; la tête de gauche est brisée; deux serpents enlacés entourent les pattes et le poitrail du dogue et s'enroulent autour des deux têtes latérales. — 53. Tête de chien à oreilles pointues et à museau allongé, d'un travail très soigné, servant d'ornement à l'extrémité recourbée d'un manche de *simpulum.* — Cession du département des antiquités égyptiennes du Louvre. **Égypte.**

54 à 56. — Trois lions couchés sur des bases rectangulaires, percées chacune de trois trous, deux à l'arrière et un à l'avant entre les pattes; la queue est ramenée entre les

jambes; fragments de la décoration d'un objet mobilier. — 54. Le premier, de dimensions plus grandes, a la tête tournée à droite; son pendant, qui avait la tête tournée à gauche, manque. — 55 et 56. Le second et le troisième, de dimensions un peu moindres, se font pendants; l'un tourne la tête à gauche, l'autre à droite. — **Étrurie**.

57. — Base circulaire ayant servi de support à la Vénus publiée par M. P. Jamot dans les *Monuments Piot*, t. I, pl. XXI-XXII. **Saïda**.

58. — Applique de miroir, en relief. Jeune chasseur au repos, la tête penchée vers son chien qu'il caresse de la main droite; il est coiffé d'un pétase et vêtu d'un manteau, attaché sur le cou, qui retombe en arrière en laissant tout le devant du corps à découvert; le pied droit, chaussé et plus élevé que l'autre, repose sur un petit rocher; dans la main droite, il porte deux épieux; un laurier est gravé dans le champ à droite. Beau style. Environs de **Sinope**.

59. — Boîte à miroir. A) Fond avec anse, doré sur la face intérieure, orné sur la face extérieure de filets concentriques en relief. B) Couvercle dont la face intérieure dorée porte un sujet gravé : Vénus, debout, entièrement nue, les pieds chaussés; son vêtement a glissé en arrière; la tête est vue de profil; les cheveux flottent sur les épaules; près d'elle se tient un Amour hermaphrodite ailé, les cheveux noués, la jambe droite repliée, tirant de l'arc; traces d'argenture sous la couche dorée; la face extérieure est ornée sur le bord de filets concentriques. **Italie**.

60. — Miroir étrusque : les deux Argonautes Orphée et Lyncée, accompagnés de leurs noms en caractères étrusques. Lyncée, imberbe, entièrement nu, légèrement baissé, vu de trois quarts et de dos, pose le pied gauche sur un petit rocher et maintient de la main droite l'anse d'une grosse amphore au-dessous d'une source; Orphée, barbu, debout, vêtu d'un manteau attaché sur le cou qui retombe en arrière en laissant tout le devant du corps à découvert, tient sa lance de la main gauche et boit dans une coupe à pied,

munie de deux anses. Les mêmes personnages se retrouvent, mais dans une position différente, sur la ciste Ficoroni (*Wiener Vorlegeblätter für Archaeologie,* 1889, pl. XII, n. 1). Collections Stettiner de Rome et Hakky-bey; antérieurement au Musée de Pérouse (Gerhard, *Etruskische Spiegel,* t. IV, pl. CCCLIV). **Étrurie.**

61. — Miroir circulaire étamé. La face opposée est recouverte par une feuille de bronze doré représentant en relief deux hommes nus, se tenant par le bras, foulant du raisin dans une cuve rectangulaire placée entre deux grands pieds de vigne. **Syrie.**

62. — Lampe en forme de tête humaine. Le bec sort de la bouche démesurément ouverte; une natte de cheveux partant du crâne se relève pour former l'anse et vient se fixer au bord de l'orifice supérieur de la lampe; les oreilles percées dans leur partie haute soutenaient une chaînette qui manque. L'oreille gauche est en partie détruite. **Syrie.**

63. — Anse de vase, de style archaïque. Oiseau à tête humaine, les ailes éployées; la chevelure est formée de longues mèches tombant sur les épaules; le visage a beaucoup souffert; les ailes et la queue sont sommairement découpées; trois clous fixaient cette pièce au corps du vase. Don de M. Paul Perdrizet, maître de conférences à la Faculté des Lettres de l'Université de Nancy. **Delphes.**

64. — Pyxide sphérique sur la panse de laquelle sont figurés en relief deux paires de gladiateurs combattant, séparés par des hermès. **Syrie.**

65. — Petit aryballe à panse sphérique; le goulot est muni d'un large rebord plat. **Grèce.**

66. — Rondelle d'applique, décorée d'émaux disposés en cinq bandes concentriques de différentes couleurs, que séparent les unes des autres des cloisons de bronze réservées sur le fond : deux bandes rouges sont divisées en compartiments par des baguettes d'émail bleu ou blanc; une bande bleue est ornée de fleurettes blanches, une bande blanche de fleurettes bleues. Cession du département des antiquités égyptiennes du Louvre. **Égypte.**

67. — Sceau en forme de croix grecque; l'anneau du revers est brisé. Dans les branches de la croix on lit, en caractères directs, la légende ЄIC ΘЄ||OC; l'empreinte se produisait à l'envers. **Syrie.**

68. — Sceau à deux faces réunies par une tige cylindrique. L'une, circulaire, porte en caractères rétrogrades la légende DEI GRATIAS, qui entoure le chandelier à sept branches, accosté de l'*ethrog* et du *schophar;* l'autre, rectangulaire, porte, disposée sur deux lignes et en caractères rétrogrades, la légende VTERE || FELIX. **Syrie.**

## III. Métaux précieux et Gemmes.

### *A) Or.*

69 à 71. — 69. Petit flacon à parfum, en forme de gourde ovale aplatie, avec goulot fermé par un bouchon muni de deux anneaux glissant sur une chaînette. Sur les deux faces du flacon, reliefs au repoussé : noces d'Éros et de Psyché, conduits enchaînés par un Amour et suivis d'un Amour plus petit; au revers, quadruple tête fantastique. Sur la tranche et sur le bouchon, terminé par un rubis cabochon, des ornements en spirales. — 70. Plaque ronde, munie de deux anneaux, ornée d'une tête de Méduse au repoussé. — 71. Plaque estampée représentant un Sphinx assis à droite. — Don de M. Th. Perdrizet, professeur à l'École militaire de Poltava (Russie), remis par M. Paul Perdrizet. **Russie méridionale.**

72 à 74. — 72. Couronne funéraire dont les extrémités sont munies d'un petit anneau. Elle se compose d'un cercle imitant une baguette de bois; vingt-six pendants, formés chacun par un bouquet de trois feuilles d'olivier, sont attachés symétriquement autour du cercle, qui est renforcé à l'intérieur par une tige en cuivre (M. Collignon, *Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions,* 1900, p. 435). — 73. Six pendants surmontés d'un petit anneau et formés chacun par la réunion de cinq graines d'arbuste, de forme arrondie.

— 74. Débris d'une grande feuille dont la décoration est méconnaissable. — Don de M. Paul Gaudin; transmis par M. M. Collignon. **Erythrées d'Ionie.**

75. — Bijou en forme de piton : la tige pointue a l'apparence d'une vis dont l'extrémité inférieure est décorée d'un granulé très fin; l'anneau, non fermé, est uni et sans ornement dans sa moitié supérieure; il est couvert d'une décoration en granulé dans l'autre moitié. **Mylasa.**

*B) Argent.*

76. — Lame portant une imprécation grecque de 120 lignes en faveur d'ΑΛΕΞΑΝΔΡΑ fille de ΖΩΗ; elle était roulée dans un étui cylindrique en bronze dont plusieurs fragments ont été recueillis. Trouvée dans un tombeau à **Beyrouth.**

IV. Verrerie.

77. — Grand cratère sans anses, orné de filets gravés, en verre violet opaque. **Achmouneïn,** ancienne **Hermopolis Magna** (Égypte).

78. — Grand vase à panse sphérique, surmonté d'un très long goulot recourbé se terminant en entonnoir; sur la panse même, un second orifice de très petites dimensions. Environs de **Tibériade** (Syrie).

79 et 80. — 79. Gourde plate munie de deux anses. — 80. Flacon à double récipient cylindrique, surmonté d'une grande anse arrondie. — **Bassah** (Syrie).

81 à 97. — 81. Vase à large goulot, muni de deux anses, orné de zigzags et de filets en relief. — 82. Vase à goulot évasé, muni de quatre anses, orné de filets. — 83. Flacon muni de deux anses minuscules, en verre vert. — 84. Grand flacon à panse piriforme légèrement côtelée, surmontée d'un long goulot. — 85. Vase bas, à large orifice, muni de deux anses, orné de filets et de zigzags en verre vert. — 86. Carafe à panse côtelée, surmontée d'une embouchure trilobée, avec une anse coudée. — 87. Flacon piriforme, muni

de deux petites anses arrondies. — 88. Flacon sans anses, orné de filets en verre bleu. — 89. Vase bas, à large goulot réuni à la panse par une série de zigzags découpés à jour. — 90. Vase à panse côtelée surmontée d'un large goulot. — 91. Gourde plate, munie de deux anses, en verre jaune, avec filets en verre bleu verdâtre. — 92. Petit vase, à goulot évasé, muni de trois anses coudées en verre violet. — 93. Vase à large goulot, entouré de douze baguettes détachées et surmonté d'une anse arrondie. — 94. Carafe en verre brunâtre; la panse cotelée est surmontée d'un goulot à embouchure trilobée et munie d'une anse. — 95. Flacon à panse côtelée surmontée d'un large goulot, en verre violet. — 96. Flacon à panse côtelée surmontée d'un goulot évasé, sans anse, en verre bleu clair. — 97. Flacon piriforme, sans anse, à haut goulot étranglé, orné sur toute la surface de cercles argentés et bleutés. — **Syrie**.

98. — Flacon cylindrique, sans anses, avec haut goulot entouré d'un filet en spirale; la panse est ornée de deux lapins en relief et recouverte d'un enduit argenté. **Alexandrette** (Syrie).

99. — Flacon analogue, orné d'un personnage debout et d'un quadrupède. Environs de **Beyrouth**.

100 à 103. — 100. Bracelet en forme d'anneau en verre vert. — 101. Bracelet analogue en verre opaque. — 102. Bracelet ovale, orné de boutons en relief, en verre opaque. — 103. Bracelet formé d'un anneau côtelé en verre opaque. — **Syrie**.

### V. Objets divers.

#### *A) Terre cuite*[1].

104 à 111. — Carreaux à reliefs. — 104. Personnage, levant

1. La section de céramique antique est réunie au département des antiquités orientales. Il n'a été fait d'exception que pour certaines terres cuites classées dans la série des antiquités africaines ou dans la série des antiquités chrétiennes : ce sont les seules mentionnées dans cette liste.

le bras gauche, à cheval sur un crocodile. — 105. Personnage, les deux bras tendus, à cheval sur un lion. — 106. Personnage tenant une oie, marchant à gauche. — 107. Lionne galopant à droite, devant un arbuste. — 108. Lion, debout sur les pattes de derrière, devant un arbuste. — 109. Rosace, à six feuilles à nervures, dans un cadre rectangulaire. — 110. Type analogue. — 111. Type analogue. — Envoi de M. Gauckler, directeur des antiquités et des arts de la Régence de Tunis. **Tunisie**.

112. — Lampe chrétienne, ornée d'une croix gemmée. Don de M. Paul Gaudin. **Éphèse**.

113. — Anse de lampe; croix en relief. Don de M. Paul Gaudin. **Ismidt** (Asie Mineure).

114. — Ampoule à eulogie de saint Menas : sur les deux faces, le saint debout entre deux chameaux, accosté de deux croisettes. Don de M. Paul Gaudin. **Sinope**.

115. — Ampoule à eulogie de saint Menas : le saint debout entre les deux chameaux; au revers l'inscription ЄΥΛΟ|ΓΙΑ ΤΟΥ|ΑΓΙΟΥ Μ|ΗΝΑ. Don de M. Paul Gaudin.

116 à 124. — Ampoules à eulogies ovales percées de deux trous de suspension. — 116. Cavalier sur un cheval marchant à droite; au revers, très mutilé, personnage à cheval assis de face (?). — 117. Personnage, drapé et voilé, debout de face, les mains ramenées devant le corps; le revers manque. — 118. Sur les deux faces, buste barbu, drapé, de face. — 119. Sur les deux faces, taureau passant devant un palmier. — 120. Sur les deux faces, croix cantonnée de globules. — 121. Sur les deux faces, croix grecque gemmée, entourée de cercles. — 122. Type semblable, entouré d'un double filet. — 123. Sur les deux faces, rosace en creux. — 124. Sur les deux faces, ornement en forme de coquille. — Don de M. Paul Gaudin. **Smyrne**.

*B) Plâtre.*

125. — Femme debout, drapée et voilée; les cheveux, les

sourcils et les yeux sont peints en noir; un filet rougeâtre entoure la base. **Égypte.**

126. — Modèle d'une coupe à ombilic : au centre, une zone de palmettes; puis une frise ornée de reliefs (guerriers combattant un lion, griffon, panthère, griffon dévorant un cheval); enfin, au bord, vingt-quatre coquilles séparées par des palmettes. **Égypte.**

127. — Fragment d'un modèle de vase à reliefs : la panse montre, au-dessous d'une rangée de rais de cœur, Diomède arrachant le Palladium à Cassandre. **Égypte.**

128. — Médaillon circulaire avec relief représentant l'Amour debout, près d'une amphore, devant Vénus, à demi drapée, assise; modèle d'un fond de lampe ou d'un *emblema.* **Zagazig** (Égypte).

*C) Ivoire.*

129. — Plat de reliure en cinq morceaux : au centre un empereur à cheval foulant aux pieds une femme; en haut, deux Génies ailés soutenant un disque avec le Christ bénissant; à gauche, un soldat présentant une statuette de la Victoire; en bas, des barbares avec des animaux. La plaque de droite manque et est remplacée par une lame en bois (G. Schlumberger, *Monuments Piot,* t. VII, p. 79-94, et pl. X). Au revers, six colonnes d'écriture mérovingienne contenant des listes de noms d'hommes et de femmes à recommander aux prières des fidèles (H. Omont, *Journal des Savants,* 1901, p. 101-105). Anc. collection Barberini.

*D) Stéatite.*

130 à 165. — Trente-six moules ou pièces de moules, de différentes formes, ayant servi à fondre les parties résistantes de vases en métal. — 130 à 136. Poignées de vases à verser, découpées à la partie supérieure en têtes de cygne et terminées à la base par une feuille de lierre. — 137. Plateau d'attache pour poignée avec le même motif. —

138 à 141. Plateaux d'attache pour poignées; les têtes de cygne sont déformées. — 142 à 145. Plateaux d'attache sans ornement, très sommairement découpés; les moules sont utilisés des deux côtés. — 146 à 148. Parties inférieures de poignées de grands vases à verser; l'un d'eux porte un Δ gravé sur la tranche intérieure; ces moules ne représentent que la moitié de la poignée. — 149. Poignée de vase à verser terminée par un pied humain. — 150 et 151. Poignées analogues. — 152. Pièce d'attache d'une poignée de vase à verser; tête de Méduse, de face, entourée d'un encadrement découpé. — 153. Oreille de plat découpée et terminée en têtes de cygne. — 154. Oreille de plat, de même forme, ornée d'un canthare d'où s'échappe un cep de vigne chargé de feuilles et de raisins; au revers, esquisse d'une partie inférieure de poignée à feuille de lierre. — 155. Oreille de plat, inachevée, découpée carrément avec angles saillants; sur la tranche, manche plat. — 156. Partie du manche plat d'une cuiller à puiser dont l'extrémité se termine en boule avec deux crochets; un A est gravé dans la partie évidée. — 157. Manche plat d'une cuiller à puiser. — 158. Manche de casserole, plat et uni, s'arrondissant à l'extrémité et orné de cercles concentriques avec un trou central. — 159. Manche de casserole orné de reliefs : autel carré servant de base à une colonne surmontée d'une statuette de Dionysos; le dieu s'appuie sur un thyrse et tient un canthare dans la main gauche abaissée; l'extrémité, trilobée, porte un masque de Silène entre deux têtes de cygne; ce moule a été utilisé au revers pour fondre deux pièces d'applique représentant chacune une tête imberbe, de face, entourée de cercles concentriques. — 160 à 163. Cuillers à puiser, de différentes grandeurs, avec manches perpendiculaires au godet, forme du *simpulum*. — 164. Cuiller, forme de la *ligula*, munie d'un manche terminé par une fourchette. — 165. Pied de vase de forme arrondie; au revers, esquisse d'une partie de poignée à feuille de lierre. — (Héron de Villefosse, *Bulletin des Antiquaires*, 1900, p. 316-322.) D'après M. Durighello, ces moules ont été trouvés en même temps

que ceux de la collection A. Maignan (*Bulletin des Antiquaires,* 1897, p. 165-173). **Tortose** (Syrie).

166 à 168. — 166. Moule d'orfèvre, ayant servi à la fabrication de pièces de petites dimensions et utilisé sur les deux faces : *a*) Sphinx marchant à gauche, masque comique, manche de spatule, manche en forme de chapiteau, oreillette découpée; *b*) manche en forme de colonne surmontée d'un chapiteau et d'une palmette, oreillette découpée,... etc. — 167. Moule d'orfèvre, en forme de réglette cubique, utilisé sur ses quatre faces et sur un bout : le dieu Bès marchant à gauche et agitant les bras, quatre masques bachiques destinés à être appliqués au bas des anses, Bès de face, debout et au repos,... etc. — 168. Moule d'orfèvre, en forme de large réglette, ayant servi à la fabrication de petits bijoux d'or : deux bustes de Sarapis, bustes réunis de Sarapis et d'Isis, buste de Pan (cf. Schreiber, *Die alexandrinische Toreutik,* p. 307, fig. 39 et 40); le revers a été utilisé pour des pièces moins fines : carré, groupe de globules,... etc. — Cession du département des antiquités égyptiennes du Louvre. **Égypte.**

169 et 170. — 169. Moule d'orfèvre, de forme carrée, utilisé sur ses deux faces et sur ses quatre tranches. La face principale est occupée par un buste bachique destiné à former l'*emblema* d'une phiale; la face opposée porte une palmette, deux masques imberbes, des ornements courants et une feuille de lierre; sur les tranches : feuille de lierre, ornement natté, deux bustes à coiffures ondulées et étagées, masque barbu surmonté d'un anneau. — 170. Moule d'orfèvre, utilisé sur les deux faces : *a*) manche de patère dont la partie cintrée se termine par deux têtes de cygne; la partie plate est ornée de rosaces, de fleurettes, d'un masque d'enfant joufflu; l'extrémité porte une coquille à côtes entre deux têtes de cygne; *b*) manche analogue; la partie cintrée se termine également par deux têtes de cygne; la partie plate est ornée d'un cep de vigne chargé de feuilles et de grappes de raisin; à l'extrémité, tête bachique barbue entre deux têtes d'oiseau;

à côté, creux pour une pièce analogue de très petite dimension; sur la tranche, moule pour une petite cuiller (*cochlear*). — **Égypte.**

*E) Plomb.*

171. — Tête d'une figurine de femme, de style archaïque, surmontée d'un grand anneau. De profil, à gauche, elle est découpée dans une lame de plomb assez mince, recouverte d'une patine brillante; la chevelure tombe en masses étagées sur la nuque; les détails sont indiqués à la pointe. **Grèce.**

*F) Peintures.*

172. — Fragment d'un portrait peint sur bois; personnage imberbe, de face, les jambes nues, vêtu d'une tunique courte recouverte d'une cuirasse dorée à imbrications. **Égypte.**

173 et 174. — 173. Fresque représentant un paysage, avec constructions rustiques et arbres divers. — 174. Fresque représentant une marine; embarcation avec rameurs et pêcheurs sur la plage halant un filet. — **Boscoreale.**

VI. Moulages et Fac-similés.

175. — Septime-Sévère, debout, cuirassé; moulage de la statue colossale en bronze autrefois conservée à Rome au palais Sciarra, aujourd'hui dans la collection Somzée (Furtwängler, *Coll. Somzée,* n. 64, pl. XXX et XXXI). Envoi du gouvernement belge. **Rome.**

176 et 177. — Fac-similés des deux vases d'or de Vaphio représentant l'un une chasse aux taureaux sauvages, l'autre des taureaux au pâturage (cf. Collignon, *Histoire de la sculpture grecque,* t. I, fig. 24, 25). Don de M. Haek, orfèvre. **Vaphio** (Grèce).

## TRAVAUX PRINCIPAUX EXÉCUTÉS

### en l'année 1900.

Installation dans l'ancienne salle de Mécène de la collection des bas-reliefs romains :

Au centre de la salle, le grand autel du temple consacré à Neptune, vers l'an 40 av. J.-C., par Cn. Domitius Ahenobarbus a été reconstitué à l'aide de la scène de sacrifice conservée en original au Louvre (*Catalogue sommaire,* n. 975) et des moulages de la frise dite des Noces de Poseidon et d'Amphitrite appartenant au Musée de Munich (cf. Furtwängler, *Intermezzi,* 3, *Der Münchener Poseidonfries und der Neptuntempel des Domitius,* p. 35-48).

Les deux parties du grand bas-relief historique, autrefois au Musée du Capitole, puis dans la collection Borghèse, représentant un haruspice romain consultant les entrailles d'un taureau et une cérémonie religieuse devant le temple de Jupiter Capitolin (*Cat. somm.,* n. 978 et 1089), ont été réunies conformément au dessin du xvi[e] siècle reproduit par M. Michaelis (*Römische Mittheilungen,* 1891, pl. III).

Sur les murs sont exposés le fragment de l'*Ara Pacis* provenant du Palais Aldobrandini (*Cat. somm.,* n. 1088); la procession des *suovetaurilia,* de la bibliothèque Saint-Marc à Venise (*Cat. somm.,* n. 1096), et le fragment analogue de la collection Borghèse (*Cat. somm.,* n. 1097); le sacrifice de deux taureaux de la collection Borghèse (*Cat. somm.,* n. 1098); les victimaires immolant un taureau (*Cat. somm.,* n. 992) et les soldats prétoriens devant le temple de Jupiter Capitolin de la collection Mattei (*Cat. somm.,* n. 1079); la frise de Griffons du Palais della Valle, provenant du cardinal Fesch (*Cat. somm.,* n. 986, réunie à la partie principale qui a été retirée de la cour du Sphinx);... etc.

# DONATEURS.

## PROVENANCES.

# LISTE DES PÉRIODIQUES

## REÇUS PAR LA SOCIÉTÉ

### EN 1900.

---

## FRANCE.

AISNE. — *Bulletin de la Société académique de Laon*, t. XXX (1895 à 1899). Laon, 1900, in-8°.

*Bulletin de la Société archéologique, historique et scientifique de Soissons*, 3e sér., t. V à VII (1895 à 1897). Soissons, 1898-99, in-8°.

ALPES (HAUTES-). — *Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes*, 4e trim. 1899; 1er à 3e trim. 1900. Gap, 1899-1900, in-8°.

AUBE. — *Mémoires de la Société académique d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube*, 3e série, t. XXXVI, 1899. Troyes, in-8°.

BELFORT (TERRITOIRE DE). — *Bulletin de la Société belfortaine d'émulation*, n° 19. Belfort, 1900, in-8°.

CALVADOS. — *Société des sciences, arts et belles-lettres de Bayeux*, 5e vol. Bayeux, 1900, in-8°.

*Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen*. Caen, 1899, in-8°.

*Congrès archéologique de France*, LXIIIe session (1896; Morlaix et Brest); LXIVe session (1897; Nîmes). Paris et Caen, 1898-99, in-8°.

CHARENTE. — *Bulletin et Mémoires de la Société archéologique et historique de la Charente*, 6e sér., t. IX. Angoulême, 1900, in-8°.

CHARENTE-INFÉRIEURE. — *Recueil de la Commission des arts et monuments historiques de la Charente-Inférieure et Société d'archéologie de Saintes*, 5e sér., t. I. Saintes, 1900, in-8°.

*Revue de Saintonge et d'Aunis. Bulletin de la Société des archives historiques*, t. XX, 1re à 6e livr. Saintes, 1900, in-8°.

CHER. — *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre*, t. XXIII (1899). Bourges, 1900, in-8°.

*Mémoires de la Société historique, littéraire et scientifique du Cher*, 4e sér., 14e vol. Bourges, 1899, in-8°.

CORRÈZE. — *Bulletin de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze*, t. XXI, 4e livr.; t. XXII, 1re à 3e livr. Brive, 1899-1900, in-8°.

CÔTE-D'OR. — *Société d'histoire, d'archéologie, et de littérature de l'arrondissement de Beaune. Mémoires*, années 1898 et 1899. Beaune, 1899-1900, in-8°.

*Mémoires de la Commission des Antiquités du département de la Côte-d'Or*, t. XIII, fasc. 1 à 3 (1895 à 1899). Dijon, in-4°.

CÔTES-DU-NORD. — *Société d'émulation des Côtes-du-Nord. Mémoires*, t. XXXVII. Saint-Brieuc, 1899, in-8°. — *Bulletins*, 1900, nos 1 à 8, in-8°.

DORDOGNE. — *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, t. XXXVII, 1re à 6e livr. Périgueux, 1900, in-8°.

DOUBS. — *Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon. Procès-verbaux et mémoires*, année 1898. Besançon, 1899, in-8°.

*Mémoires de la Société d'émulation du Doubs*, 7e série, 4e vol. (1899). Besançon, 1900, in-8°.

*Mémoires de la Société d'émulation de Montbéliard*, t. XXVII et XXVIII. Montbéliard, 1900, in-8°.

DRÔME. — *Bulletin de la Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme*, 133 à 135e livr. Valence, 1900, in-8°.

*Bulletin d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse des diocèses de Valence, Gap, Grenoble et Viviers*, t. XX, année 1900. Romans, 1900, in-8°.

EURE-ET-LOIR. — *Bulletin de la Société archéologique d'Eure-et-Loir*, nos 243 à 246. Chartres, 1900, in-8°.

*Bulletin de la Société dunoise*, nos 122 à 124. Châteaudun, 1900, in-8°.

FINISTÈRE. — *Bulletin de la Société académique de Brest*, 2e série, t. XXIV. Brest, 1899, in-8°.

GARD. — *Mémoires et comptes-rendus de la Société scientifique et littéraire d'Alais*, t. XXX (1899). Alais, 1900, in-8°.

*Mémoires de l'Académie de Nimes*, 7e série, t. XXII, année 1899. Nimes, in-8°.

GARONNE (HAUTE-). — *Bulletin de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse*, t. II, fasc. 1 à 4. Toulouse, 1899, in-8°.

*Bulletin de la Société archéologique du Midi de la France*, série in-8°, nos 24 à 26. Toulouse, 1899, in-8°.

GIRONDE. — *Actes de l'Académie nationale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux*, 3e série, 59e année, 1897. Paris, in-8°.

HÉRAULT. — *Académie des sciences et lettres de Montpellier. Mémoires de la section des lettres*, 2e série, t. III, n° 1. Montpellier, 1900, in-8°. — *Les instructions et constitutions de Guillaume Durand le spéculateur*, d'après le ms. de Cessenon, par J. Berthelé.

*Mémoires de la Société archéologique de Montpellier*, 2e sér., t. II, fasc. 1. Montpellier, 1900, in-8°.

Ille-et-Vilaine. — *Bulletin et Mémoires de la Société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine*, t. XXIX. Rennes, 1900, in-8°.

Indre-et-Loire. — *Bulletin trimestriel de la Société archéologique de Touraine*, t. XII, 1er à 3e trim. Tours, 1900, in-8°.

Isère. — *Bulletin de l'Académie delphinale*, 4e sér., t. XIII. Grenoble, 1900, in-8°.

*Revue épigraphique*, 22e année, n° 99. Vienne, 1900, in-8°.

Landes. — *Bulletin de la Société de Borda*, 25e année, 1er à 3e trim. Dax, 1900, in-8°.

Loir-et-Cher. — *Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois*, t. XXXVIII. Vendôme, 1899, in-8°.

Loire. — *Bulletin de la Diana*, t. XI, nos 5 et 6. Montbrison, 1900, in-8°.

Loire-Inférieure. — *Bulletin de la Société archéologique de Nantes*, année 1900, 1er fasc. Nantes, in-8°. — *Table des 40 premières années* (1859 *à* 1898), par Ed. Pied. Nantes, 1900, in-8°.

Loiret. — *Société archéologique et historique de l'Orléanais. Bulletin*, t. XII, nos 166 à 168. Orléans, 1899-1900, in-8°.

Maine-et-Loire. — *Mémoires de la Société nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers*, 5e sér., t. II (1899). Angers, 1900, in-8°.

Marne. — *Mémoires de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne*, 1899-1900. Châlons-sur-Marne, 1900, in-8°.

*Travaux de l'Académie nationale de Reims*, 103e, 105e et 107e vol. Reims, 1900, in-8°.

*Société des sciences et arts de Vitry-le-François*, t. XIX et XX. Vitry, 1899-1900, in-8°.

MARNE (HAUTE-). — *Bulletin de la Société historique et archéologique de Langres*, t. IV, n° 59. Langres, 1900, in-8°.

MEURTHE-ET-MOSELLE. — *Mémoires de l'Académie de Stanislas*, 5e série, t. XVII. Nancy, 1900, in-8°.

*Mémoires de la Société d'archéologie lorraine et du Musée historique lorrain*, t. XLIX. Nancy, 1899, in-8°.

MORBIHAN. — *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan*, année 1898, 1er et 2e sem.; année 1899, 1er semestre. Vannes, 1898-99, in-8°.

NORD. — *Mémoires de la Société d'émulation de Cambrai*, t. LIII. Cambrai, 1899, in-8°.

*Mémoires de la Société d'agriculture, sciences et arts, centrale du département du Nord*, 3e sér., t. VI et VII. Douai, 1898-99, in-8°. — *Fêtes du centenaire. Exposition. Catalogue*. Douai, 1899, 3 vol. in-8°.

*Mémoires de la Société dunkerquoise*, t. XXXII et XXXIII. Dunkerque, 1899-1900, in-8°.

*Revue de l'art chrétien*, 5e série, t. XI, 3e à 6e livr.; t. XII, 1re livr. Lille, 1900-1901, in-4°.

*Société d'agriculture, sciences et arts de l'arrondissement de Valenciennes. Revue agricole, industrielle, historique et artistique*, t. XLIX, nos 1 et 2. Valenciennes, 1899, in-8°.

OISE. — *Mémoires de la Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise*, t. XVII, 2e partie. Beauvais, 1899, in-8°.

PAS-DE-CALAIS. — *Mémoires de l'Académie des sciences, lettres et arts d'Arras*, 2e sér., t. XXX et XXXI. Arras, 1900, in-8°.

*Commission des antiquités départementales du Pas-de-Calais. Statistique monumentale du Pas-de-Calais*, t. III, 13e livr. Arras, 1899, in-8°.

*Société des Antiquaires de la Morinie. Bulletin historique*, t. X, 1er à 3e fasc. Saint-Omer, 1900, in-8°.

RHÔNE. — *Bulletin de la Société des sciences naturelles et d'enseignement populaire de Tarare*, 5e année, nos 1 à 11. Charlieu, 1900, in-8°.

*Bulletin historique du diocèse de Lyon*, 1900, nos 1 à 6. Lyon, in-8°.

SAÔNE-ET-LOIRE. — *Mémoires de la Société éduenne*, nouvelle série, t. XXVII. Autun, 1899, in-8°.

*Bulletin de la Société des sciences naturelles de Saône-et-Loire*, 26e année, nos 1 à 12. Chalon-sur-Saône, 1900, in-8°.

SARTHE. — *Revue historique et archéologique du Maine*, t. XLVI, 2e sem.; t. XLVII, 1er sem. Le Mans, 1899-1900, in-8°.

SAVOIE. — *Mémoires et documents publiés par la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie*, t. XXXVIII. Chambéry, 1899, in-8°.

SAVOIE (HAUTE-). — *Société florimontane d'Annecy. Revue savoisienne*, 1900, nos 1 à 3. Annecy, in-8°.

SEINE. — *Bulletin de correspondance hellénique*, t. XXII, fasc. 12; t. XXIII, fasc. 7 à 11. Athènes et Paris, 1899-1900, in-8°.

*Bulletin critique*, année 1900. Paris, in-8°.

*Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris*, 4e sér., t. X, fasc. 6; 5e sér., t. I, fasc. 1 et 2. Paris, 1899-1900, in-8°.

*Journal des Savants*, janvier à octobre 1900. Paris, in-4°.

*Ministère de l'Instruction publique. Bibliographie des travaux historiques et archéologiques*, t. III. Paris, 1899, in-4°. — *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Départements*, t. XXX, XXXIII, XXXV et XXXVII; *Paris, Bibl. de l'Arsenal*, t. VIII. Paris, 1899, 5 vol. in-8°. — *Documents inédits. Les journaux du Trésor. — Remontrances du Parlement. — Lettres de Catherine de Médicis*, t. VII. Paris, 3 vol. in-4°.

*Revue de l'École d'anthropologie de Paris.* Dixième année, nos VIII, X et XI. Paris, 1900, in-8o.

*Société de l'histoire de France.* — *Annuaire-Bulletin*, année 1899. Paris, in-8o. — *Lettres de Louis XI* pub. par J. Vaesen, t. VII. Paris, 1900, in-8o. — *Lettres de Charles VIII* pub. par P. Pélicier, t. II. Paris, 1900, in-8o. — *Documents pour servir à l'histoire de l'Inquisition*, par Mgr Douais. Paris, 1900, 2 vol. in-8o.

SEINE-ET-MARNE. — *Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais*, 1897, 4e trim.; 1900, 1er à 3e trim. Fontainebleau, in-8o.

SEINE-ET-OISE. — *Commission des antiquités et des arts.* t. XX. Versailles, 1900, in-8o.

*Société des sciences morales, des lettres et des arts du département de Seine-et-Oise. Revue de l'histoire de Versailles et de Seine-et-Oise,* année 1899; année 1900, 1er fasc. Versailles, in-8o.

SEINE-INFÉRIEURE. — *Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen pendant* l'année 1898-99. Rouen, 1900, in-8o.

*Bulletin de la Commission des antiquités de la Seine-Inférieure*, t. XI, 3e livr. Rouen, 1900, in-8o.

SOMME. — *Mémoires de l'Académie des sciences, des lettres et des arts d'Amiens*, t. XLVI, année 1899. Amiens, in-8o.

TARN-ET-GARONNE. — *Bulletin archéologique et historique de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne*, t. XXVII. Montauban, 1899, in-8o.

VAR. — *Bulletin de l'Académie du Var*, nouv. sér., t. XXII, 1899. Toulon, in-8o.

VAUCLUSE. — *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, t. XVIII, 4e livr.; t. XIX, 1re à 3e livr. Avignon, 1899-1900, in-8o.

VIENNE. — *Bulletins de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 2e sér., t. XX, 3e et 4e trim. 1899; 1er et 2e trim. 1900. — *Mémoires*, 2e sér., t. XXII, 1899. Poitiers, 1900, in-8o.

VIENNE (HAUTE-). — *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin*, t. XLVIII; t. XLIX, 1re livr. Limoges, 1900, in-8°.

VOSGES. — *Annales de la Société d'émulation du département des Vosges*, LXXVIe année, 1900. Épinal, in-8°.

*Bulletin de la Société philomathique vosgienne*, 25e année, 1899-1900. Saint-Dié, 1900, in-8°.

YONNE. — *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, 53e vol. Auxerre, 1900, in-8°.

*Bulletin de la Société archéologique de Sens*, t. XIX. Sens, 1900, in-8°.

ALGÉRIE. — *Revue africaine. Bulletin des travaux de la Société historique algérienne*, 43e année, n° 235; 44e année, nos 236 et 237. Alger, 1899-1900, in-8°.

*Académie d'Hippone. Comptes-rendus des réunions*, année 1898, n° 3. Bône, in-8°.

*Recueil des notices et mémoires de la Société archéologique du département de Constantine*, t. XXXIII (1899). Constantine, 1899, in-8°.

*Société de géographie et d'archéologie de la province d'Oran. Bulletin trimestriel de géographie et d'archéologie*, t. XIX, fasc. 81; t. XX, fasc. 82 à 84. Oran, 1900, in-8°.

## ALLEMAGNE.

BONN. — *Bonner Jahrbücher des Vereins von Alterthumsfreunden im Rheinlande*, livr. 105. Bonn, 1900, in-8°.

TRÈVES. — *Korrespondenzblatt der Westdeutschen Zeitschrift für Geschichte und Kunst*, année 1900, nos 1 à 10. Trèves, in-8°.

*Westdeutsche Zeitschrift für Geschichte und Kunst*, t. XVIII, livr. 4; t. XIX, livr. 1 et 2. Trèves, 1899-1900, in-8°.

*Jahresbericht der Gesellschaft für nützliche Forschungen zu Trier, von* 1894 *bis* 1899. Trèves, 1899, in-4°.

## ALSACE-LORRAINE.

METZ. — *Mémoires de l'Académie de Metz*, 3e sér., t. XXVI (1896-97); t. XXVII (1897-98). Metz, 1899-1900, in-8°.

MULHOUSE. — *Bulletin de la Société industrielle de Mulhouse*, janv. à oct. 1900. Mulhouse, in-8°.

## AUTRICHE-HONGRIE.

AGRAM. — *Vjesnik hrvatskoga archeoloskoga drustva.* Nouv. sér., t. IV (1899-1900). Zagrebu, 1900, in-4°.

PRAGUE. — *Académie des sciences de l'empereur François-Joseph. Praehistorické Lebky.* Praha, 1899, in-4°.

SPALATO. — *Bullettino di archeologia e storia dalmata*, 23e année, nos 1 à 11. Spalato, 1900, in-8°.

VIENNE. — *Akademischer Verein deutscher Historiker in Wien.* H. Stiglmayer, *Papst Liberius.* Wien, 1900, in-8°.

*Jahreshefte des œsterreichischen archæologischen Institutes in Wien,* t. III, fasc. 2. Wien, 1900, in-4°.

*Mittheilungen der anthropologischen Gesellschaft in Wien*, 29e vol., 6e livr.; 30e vol., 3e à 5e livr. Wien, 1899-1900, in-4°.

## BELGIQUE.

ANVERS. — *Académie royale d'archéologie de Belgique. Bulletin*, 5e série des *Annales*, VIII et IX. Anvers, 1899, in-8°. — *Annales*, 5e sér., t. II, 3e et 4e livr. Anvers, 1900, in-8°.

BRUXELLES. — *Analecta Bollandiana*, t. XIX, fasc. 2 et 3. Bruxelles, 1900, in-8°.

*Revue belge de numismatique*, année 1900. Bruxelles, in-8°.

GAND. — *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de*

*Gand*, 8e année, nos 1 à 7. Gand, 1900, in-8o. — *Inventaire archéologique de Gand*, fasc. 14 à 19. Gand, 1900, in-8o.

MAREDSOUS (ABBAYE DE). — *Revue bénédictine*, t. XVII, nos 2 et 4. Maredsous, 1900, in-8o.

MONS. — *Mémoires et publications de la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut*, 6e sér., t. I. Mons, 1899, in-8o.

NAMUR. — *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. XXIII, 2e livr. Namur, 1900, in-8o.

## DANEMARK.

COPENHAGUE. — *Aarboeger for nordisk oldkyndighed og historie, udgivne af det kongelige nordiske oldskriftselskab*, 2e sér., 15e vol., 1re et 2e livr. Copenhague, 1900, in-8o.

*Mémoires de la Société royale des Antiquaires du Nord*, nouv. sér., 1899. Copenhague, in-8o.

## ÉGYPTE.

LE CAIRE. — *Comité de conservation des monuments de l'art arabe*, fasc. 14 et 15. Le Caire, 1898-1900, in-8o.

## ESPAGNE.

MADRID. — *Boletin de la Sociedat española de excursiones*, año IX, no 95. Madrid, 1900, in-4o.

*Revista de archivos, bibliotecas y museos*. Tercera epoca, año III, nos 11 et 12; año IV, nos 1 à 5. Madrid, 1899-1900, in-8o.

## ÉTATS-UNIS.

BALTIMORE. — *Johns Hopkins University. Studies in historical and political science*, 17e sér., vol. II à XII; 18e sér., vol. I à IV; Baltimore, 1899-1900, in-8o.

NEW-YORK. — *American Journal of archæology*, 2e série, t. IV, nos 1 à 3. New-York, 1900, in-8°.

PHILADELPHIE. — *Proceedings of the american philosophical Society*, vol. XXXVIII, n° 160; vol. XXXIX, nos 161 et 162. Philadelphie, 1899-1900, in-8°.

ROCK ISLAND. — *Augustana Library Publications*. J. August Udden, *An old indian village*. Rock-Island, 1900, in-8°.

WASHINGTON. — *Smithsonian Institution. Annual-report of the board of regents of the Smithsonian Institution for the Year ending june* 30 1897. Washington, 1899, in-8°.

## GRANDE-BRETAGNE.

ÉDIMBOURG. — *Proceedings of the royal Society of Edinburg*, vol. XXII. 1900, in-8°. — *Transactions*, vol. XXIX, part. II à IV. Edinburgh, 1899-1900, 3 vol. in-4°.

*Proceedings of the Society of Antiquaries of Scotland*, 3e série, vol. IX. Edinburgh, 1899, in-8°.

LONDRES. — *Proceedings of the Society of Antiquaries of London*, 2e sér., vol. XVII, nos 1 et 2. London, 1898-99, in-8°. — *Archæologia*, 2e sér., vol. VI, part. I et II. London, 1898-99, in-4°.

JERSEY. — *Société jersiaise. Actes des États de l'île de Jersey*, 1660-1675. Jersey, 1900, in-4°.

## ITALIE.

BOLOGNE. — *Atti e memorie della r. deputazione di storia patria per le provincie di Romagna*, 3e sér., vol. XVII, fasc. 4 à 6. Bologne, 1900, in-8°.

MODÈNE. — *Memorie della regia Accademia di scienze, lettere ed arti in Modena*, ser. 3, vol. I. Modena, 1898, in-8°.

ROME. — *Atti della R. Accademia dei Lincei. Serie quinta. Classe di scienze morali, storiche e filologiche. Notizie degli scavi*, octobre 1899 à août 1900. Roma, 1899-1900, in-4°.

— *Rendi-conti della reale Accademia, serie quinta*, vol. VIII, fasc. 9 à 11; vol. IX, fasc. 7 à 6. Roma, 1899-1900, in-8°.

*Mittheilungen des k. deutschen archæologischen Instituts. Rœmische Abtheilung*, vol. XIII, fasc. 4; vol. XIV, fasc. 3 et 4; vol. XV, fasc. 1 et 2. Rome, 1899-1900, in-8°.

TURIN. — *Atti della r. Accademia delle scienze di Torino*, vol. XXXIV, fasc. 15; vol. XXXV, fasc. 1 à 6. Torino, 1899-1900, in-8°. — *Memorie*, serie seconda, vol. XLIX. Torino, 1900, in-8°.

## NOUVELLE-ÉCOSSE.

HALIFAX. — *The proceedings and transactions of the Nova Scotian Institute of science*, vol. X, part. I (session of 1898-99). Halifax, in-4°.

## PAYS-BAS.

LEEUWARDEN. — *Zeventigste verslag der Handelingen van het Friesch Genootschap van Geschied-oudheid-en taalkunde*, 4e sér., t. I, 4e livr. Leeuwarden, 1900, in-8°.

## PORTUGAL.

LISBONNE. — *O archeologo Português*, vol. V, nos 1 à 8. Lisboa, 1900, in-8°.

## RUSSIE.

DORPAT. — *Acta et commentationes imp. Universitatis Jurievensis*, 1898, no 6; 1899, no 1. Jurjew, 1898-99, in-8°.

HELSINGSFORS. — *Suomen Museo*, t. VI et VII, 1899-1900, in-8°. — *Finskt Museum. Mänadsblad*, t. VI et VII, 1899-1900, in-8°.

SAINT-PÉTERSBOURG. — *Bulletin de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg*, 5e série, t. VIII, no 5; t. IX, nos 2 à 4; t. X, nos 1 à 5; t. XI, nos 1 à 5; t. XII, no 1.

Saint-Pétersbourg, 1898-1900, in-4°. — *Mémoires*, 8e sér., t. III, nos 3 et 5; t. IV, nos 2 et V. Saint-Pétersbourg, 1899, in-4°.

*Mémoires de la Commission impériale d'archéologie pour l'année* 1895. Saint-Pétersbourg, 1897, in-4°. — *Matériaux pour l'archéologie russe*, n° 21. Saint-Pétersbourg, 1897, in-4°.

## SUISSE.

Bâle. — *Beiträge zur vaterländischen Geschichte, herausgegeben von der historischen und antiquarischen Gesellschaft zu Basel.* Neue Folge, t. V, livr. 3. Basel, 1900, in-8°.

Genève. — *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, t. II, livr. 3. Genève, 1900, in-8°.

Stans. — *Der Geschichtsfreund. Mitteilungen des historischen Vereins der fünf Orte*, t. LV. Stans, 1900, in-8°.

Zürich. — *Mittheilungen der antiquarischen Gesellschaft in Zürich*, vol. XXV, livr. 1. Zürich, 1900, in-4°.

*Anzeiger für schweizerische Altertumskunde, herausgegeben vom schweizerischen Landesmuseum.* Neue Folge, t. II, nos 1 et 2. Zürich, 1900, in-8°.

*Schweizerisches Landsmuseum in Zürich.* Siebenter und achter Jahresbericht 1898 und 1899. Zurich, 1900, in-8°.

## TUNISIE.

Tunis. — *Revue tunisienne, organe de l'Institut de Carthage*, 1900, nos 26 à 28. Tunis, in-8°.

## URUGUAY.

Montevideo. — *Anales del Museo nacional de Montevideo*, t. III, fasc. XIII à XVI. Montevideo, 1900, in-4°.

# ADDITIONS ET CORRECTIONS.

P. 74, l. 27, *au lieu de :* Guiot, *lisez :* Ginot.

P. 79, l. 16, *au lieu de :* Guiot, *lisez :* Ginot.

P. 81, l. 10, *ajoutez :* Cf. *Corp. inscr. lat.*, III, 12013, 9 : Scorpianus, agitator factionis, natione Afer.

P. 91, l. 21, *au lieu de :* Cincaritanum, *lisez :* Tincaritanum.

P. 108, l. 7, *au lieu de :* L. de Rougé, *lisez :* J. de Rougé.

P. 159, l. 24, *au lieu de :* Thiberis, *lisez :* Thibaris.

P. 162, l. 2, *au lieu de :* Algeciras, *lisez :* Algesiras.

P. 164, l. 1, *au lieu de :* Agadie, *lisez :* Agadir.

P. 164, l. 36, *au lieu de :* Donant, *lisez :* Dunant.

P. 169, l. 11, *au lieu de :* Gran, *lisez :* Grand.

P. 169, l. 17, *au lieu de :* Lugudensis, *lisez :* Lugudunensis.

P. 171, l. 2, *ajoutez :* Le tambour de colonne du château de Duesme a été publié par M. G. Potey dans son travail intitulé : *Les ruines du château de Duesme*, pl. III, 2 (extr. du *Bulletin de la Soc. arch. du Châtillonnais*, 1895-1896).

P. 174, l. 12, *au lieu de :* miraux, *lisez :* méreaux.

P. 182, l. 11, *au lieu de :* E. de Rougé, *lisez :* J. de Rougé.

P. 186, l. 32, *au lieu de :* Lilliers, *lisez :* Lillers.

P. 221, l. 8, *au lieu de :* Destrées, *lisez :* Destrée.

P. 221, l. 25, *au lieu de :* Walraf-Trichartz, *lisez :* Walraf-Richartz.

P. 233, l. 23, *au lieu de :* Villenoisy, *lisez :* de Villenoisy.

P. 268, l. 8, *au lieu de :* à Paris, *lisez :* à Montjoux, par Saint-Honoré (Nièvre).

P. 297, l. 18, *au lieu de :* Serabat, *lisez :* Louis Serbat.

P. 298, l. 28, *au lieu de :* Mazerolles, *lisez :* Mazerolle.

# TABLES

DU

# BULLETIN DE 1900.

---

## I.

## *Index par noms d'auteurs.*

Pages

# II.

## *Index géographique.*

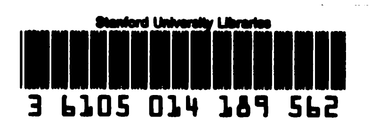
## III.

### *Index des illustrations.*

## IV.

## *Renseignements généraux.*

Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.


Stanford University Libraries
3 6105 014 189 562

